

RAPPORT ANNUEL 2010

FINANCIÈRE
DE L'ODET

Bolloré 

RAPPORT ANNUEL 2010

FINANCIÈRE
DE L'ODET

**Assemblée générale ordinaire
et extraordinaire du 9 juin 2011**

Société anonyme au capital de 105 375 840 euros
Siège social : Odet 29500 Ergué-Gabéric
Siège administratif : 31-32, quai de Dion-Bouton
92811 Puteaux Cedex – France
Tél. : + 33 (0)1 46 96 44 33
Fax : + 33 (0)1 46 96 44 22

www.financiere-odet.com
056 801 046 RCS Quimper

CONSEIL D'ADMINISTRATION

AU 15 MARS 2011

Vincent Bolloré
Président du Conseil d'administration

Cédric de Bailliencourt
Vice-Président-directeur général

Marc Bebon
Représentant Bolloré Participations

Cyrille Bolloré

Yannick Bolloré
Représentant Socfrance

Hubert Fabri

Alain Moynot

Sébastien Picciotto

Lucien Vochel

INFORMATION FINANCIÈRE

Cédric de Bailliencourt
Directeur financier
Tél. : +33 (0)1 46 96 46 73
Fax : +33 (0)1 46 96 48 76

Emmanuel Fossorier
Relations investisseurs
Tél. : +33 (0)1 46 96 47 85
Fax : +33 (0)1 46 96 42 38

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

Rapport de gestion	5
Actionnariat détaillé des sociétés cotées du Groupe	6
Le Groupe	7
La société	15
Rapport du Président sur la composition, les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil ainsi que sur les procédures de gestion des risques et de contrôle interne mises en place par la société	21
Rapport des Commissaires aux comptes établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce sur le rapport du Président du Conseil d'administration	27
Analyse des risques	28
Données sociales et environnementales	32
États financiers consolidés	41
Bilan consolidé	42
Compte de résultat consolidé	44
État du résultat global consolidé	45
Variation de la trésorerie consolidée	46
Variation des capitaux propres consolidés	48
Annexe aux comptes consolidés	49
Notes sur le bilan	58
Notes sur le compte de résultat	82
Autres informations	88
Honoraires des contrôleurs légaux des comptes et des membres de leurs réseaux	97
Liste des sociétés consolidées	98
Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	108
Comptes annuels	109
Bilan	110
Compte de résultat	112
Annexe aux comptes annuels	113
Notes sur le bilan	113
Notes sur le compte de résultat	115
Informations diverses	116
Résultats financiers de la société au cours des cinq derniers exercices	117
Filiales et participations au 31 décembre 2010	118
Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels	120
Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions et les engagements réglementés	121
Résolutions	123
Résolutions présentées à l'Assemblée générale ordinaire du 9 juin 2011	124
Rapport du Conseil d'administration à l'Assemblée générale extraordinaire du 9 juin 2011	125
Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur l'émission de valeurs mobilières donnant accès au capital	127
Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur l'augmentation de capital par émission d'actions ou de valeurs mobilières	128
Résolutions présentées à l'Assemblée générale extraordinaire du 9 juin 2011	129
Renseignements de caractère général	131
Renseignements concernant le capital	132
Organes d'administration et de direction	134
Attestation du rapport financier annuel	140
Document d'information annuel	140

RAPPORT DE GESTION

Actionnariat détaillé des sociétés cotées du Groupe	6
Le Groupe	7
La société	15
Rapport du Président sur la composition, les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil ainsi que sur les procédures de gestion des risques et de contrôle interne mises en place par la société	21
Rapport des Commissaires aux comptes établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce sur le rapport du Président du Conseil d'administration	27
Analyse des risques	28
Données sociales et environnementales	32

LE GROUPE

BREF HISTORIQUE

Fondée en 1822 en Bretagne, l'entreprise familiale spécialisée dans la fabrication de papiers fins a été reprise par Vincent Bolloré au début des années 1980.

Après avoir développé un pôle de spécialités industrielles liées à la technologie des films plastiques et des papiers minces, le Groupe Bolloré a pris le contrôle d'une part, en 1986, de la société Sofical, complété par l'acquisition de JOB pour développer un pôle Tabac, et, d'autre part, de la Scac puis de Rhin-Rhône en 1988 pour développer un pôle Transport.

- **1991** : prise de contrôle de Delmas-Vieljeux, suivie par l'absorption de la Scac par Delmas, rebaptisée Scac-Delmas-Vieljeux (SDV).
- **1994** : cession par Bolloré d'une partie de l'activité Non Tissés industriels et Produits jetables et, d'autre part, de l'activité Tubes et Raccords plastiques.
- **Fin 1996** : prise de contrôle du Groupe Rivaud, dans lequel le Groupe Bolloré détenait des participations depuis 1988.
- **1997** : prise de contrôle de Saga, dont Albatros Investissement était, depuis 1996, actionnaire à 50 % aux côtés de CMB-Safen.
- **1998** : Absorption de Scac-Delmas-Vieljeux par Bolloré Technologies, devenue Bolloré.
- **1999** : Albatros Investissement, principal actionnaire de Bolloré, prend le nom de Bolloré Investissement. Acquisition par Bolloré du réseau africain AML et par Bolloré Investissement de l'armement britannique OTAL et de son réseau terrestre en Afrique.
- **2000** : cession de 81 % de l'activité Papiers à cigarettes au groupe américain Republic Technologies, qui assurait une grande partie de la distribution des papiers à rouler aux États-Unis. Rachat de la participation de 40 % de la Seita dans Coralma, filiale Tabac du Groupe dont il détenait 60 % à travers Tobaccor. Attribution de la concession du troisième oléoduc français Donges-Melun-Metz (DMM). Offre publique de retrait (OPR) suivie d'un retrait obligatoire sur les Mines de Kali Sainte-Thérèse et offres publiques de retrait sur la Compagnie des Caoutchoucs de Padang et la Compagnie du Cambodge, finalisées le 3 janvier 2001.
- **2001** : cession de 75 % de l'activité Tabac (Tobaccor), implantée en Afrique et en Asie, au groupe britannique Imperial Tobacco. Vente de la participation de 30,6 % dans Rue Impériale de Lyon. Reprise par Bolloré Énergie d'une partie des activités de la filiale de distribution des produits pétroliers de BP en France. Acquisition par Delmas, filiale maritime de Bolloré, de 80 % de l'italien Linea-Setramar. Prise d'une participation dans Mediobanca via Consortium.
- **2002** : rachat par IER d'Automatic Systems, spécialisé dans les métiers du contrôle d'accès. Cession à Imperial Tobacco de 12,5 % supplémentaires de Tobaccor. Absorption par la Compagnie du Cambodge de la Société Financière des Terres Rouges et de la Compagnie des Caoutchoucs de Padang. Reprise par Bolloré Énergie d'une partie des activités de distribution de fioul de Shell en France. Acquisition par SDV de l'activité Commission de transport du groupe allemand Geis, disposant d'un important réseau en Asie. Fusion de six sociétés de l'activité Commission de transport, donnant naissance à SDV Logistique Internationale. Entrée au capital de Vallourec.
- **2003** : cession du solde de la participation dans Tobaccor (12,5 % payables fin 2005). Rachat des 40,83 % détenus par le Consortium de Réalisation (CDR) dans la Compagnie des Glénans. Démarrage de l'usine acquise dans les Vosges par la division Papiers. Franchissement par le Groupe du seuil de 20 % du capital et des droits de vote dans Vallourec.
- **2004** : cession des plantations de Malaisie. Acquisition d'une participation de 20 % dans Havas. Développement de la Bluecar®, prototype de véhicule électrique équipé des batteries Batscap.
- **2005** : lancement de Direct 8, la chaîne de Télévision Numérique Terrestre (TNT) créée par le Groupe. Présentation de la Bluecar® au salon de Genève. Acquisition d'Air Link, troisième opérateur indien de commission de transport. Acquisition d'une participation de 25 % dans Aegis. Cession de 7,5 % du capital de Vallourec.
- **2006** : cession des activités maritimes (Delmas). Lancement de *Direct Soir*, premier quotidien gratuit du soir. Obtention de 12 licences régionales WiMax. Livraison d'une nouvelle série de prototypes Bluecar®. Cession de

10,2 % de Vallourec. Offre publique de reprise sur Socfin. Offre publique de retrait sur Bolloré et fusion de Bolloré et de Bolloré Investissement. Changement de dénomination de « Bolloré Investissement » en « Bolloré ».

- **2007** : acquisition de JE-Bernard, un des premiers groupes de logistique et de commission de transport en Grande-Bretagne, et de Pro-Service, société de logistique américaine spécialisée dans le domaine de l'aéronautique et de l'espace. Acquisition des actifs d'Avestor au Canada. Association avec Pininfarina pour la production et la commercialisation d'une voiture électrique. Lancement du quotidien gratuit *Direct Matin Plus*. Début des tests d'équipements pilotes destinés au WiMax. Cession de 3,5 % de Vallourec et renforcement dans Havas et Aegis. Offre publique d'achat sur Nord-Sumatra Investissements suivie d'un retrait obligatoire. Acquisition par le Groupe C des investisseurs internationaux de 1 % supplémentaire du capital de Mediobanca dont 0,25 % par la Financière du Perguet.
- **2008** : cession de 3,6 % de Vallourec. Création de deux joint-ventures pour le développement de véhicules électriques (Pininfarina pour la Bluecar® et Gruau pour le Microbus). Obtention de huit licences supplémentaires WiMax. Acquisition de White Horse, transporteur routier de référence sur le corridor de la Copper Belt, et de SAEL, cinquième commissionnaire de transport en Afrique du Sud. Acquisition de 60 % du capital du groupe CSA, dont le Groupe Bolloré détenait déjà 40 % depuis 2006. Renforcement de la participation à 2,9 % dans Vallourec au 31 décembre 2008.
- **2009** : Obtention de la concession du terminal conteneurs de Cotonou, au Bénin et démarrage de l'exploitation du terminal portuaire de Pointe-Noire, au Congo. Cession de l'activité Papiers au groupe américain Republic Group. Démarrage des deux usines de production de batteries électriques en Bretagne et au Canada et début de commercialisation des supercapacités. Renforcement de la participation dans Vallourec qui s'élève à 5,2 % du capital au 31 décembre 2009.
- **2010** : Obtention de concessions portuaires en Afrique (Freetown au Sierra Leone, Lomé au Togo...). Acquisition de la chaîne de TNT Virgin 17, rebaptisée « Direct Star ». Gain du contrat Autolib' pour le self-service de location de voitures électriques Bluecar® dans la région parisienne. Reclassement des participations de Mediobanca et Generali dans Bolloré. Sortie de la cote de la société Saga.
- **2011** : Acquisition de 49 % du capital de LCN (Les Combustibles de Normandie) pour, à terme, en détenir 100 %. Début de la construction d'une nouvelle usine de batteries en Bretagne.

PRÉSENTATION DU GROUPE ET DE LA SOCIÉTÉ AU 31 DÉCEMBRE 2010

Au 31 décembre 2010, la Financière de l'Odet détient directement et indirectement 80,9 % du capital de Bolloré.

Bolloré, qui figure parmi les 500 premiers groupes mondiaux, exerce ses activités dans :

- la logistique internationale (commission de transport) ;
- le transport et la logistique en Afrique (gestion de ports, manutention portuaire, logistique) ;
- la distribution d'énergie ;
- les batteries et les supercapacités ;
- les véhicules électriques ;
- les films plastiques pour condensateurs et emballages ;
- les terminaux et systèmes spécialisés (IER) ;
- les plantations ;
- la communication, les médias (télévision et presse gratuites, publicité et études...);
- la gestion d'un portefeuille de participations (il détient notamment des participations dans Vallourec et, dans Mediobanca).

LE GROUPE

Bolloré assure un rôle de holding employant 179 personnes affectées aux différents services fonctionnels centraux : Direction générale, juridique, fiscalité, informatique, ressources humaines, finances, comptabilité, contrôle de gestion, trésorerie...

Bolloré assure l'animation et la coordination des divisions opérationnelles. La gestion de trésorerie de ses filiales est centralisée dans Bolloré de façon à optimiser les conditions obtenues.

Bolloré refacture ses services en fonction de certaines clés de répartition (temps passés, effectifs, chiffre d'affaires...). Le montant facturé en 2010 s'élève à 31 millions d'euros. L'ensemble de ces prestations est réalisé dans le cadre de conventions formalisées, courantes et conclues à des conditions normales de marché.

CHIFFRES CLÉS

COMPTE DE RÉSULTAT

(en millions d'euros)	2010	2009	2008
Chiffre d'affaires	7 010	6 011	7 216
Résultat opérationnel	242	173	142
Résultat financier	(78)	(64)	116
Part dans le résultat net des entreprises associées	200	72	(125)
Impôts	(94)	(79)	(61)
Résultat net	270	92	53
- dont part du Groupe	144	40	24

RÉSULTAT OPÉRATIONNEL SECTORIEL

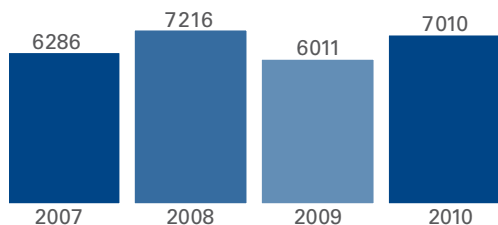
(par activité, en millions d'euros)	2010	2009	2008
Transport et logistique	363	317	298
Distribution d'énergie	37	49	18
Industrie	(70)	(104)	(80)
Médias, Télécoms, Plantations, Holdings	(88)	(89)	(93)
Total	242	173	142

BILAN

(en millions d'euros)	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
Capitaux propres	3 128	2 326	1 802
Capitaux propres, part du Groupe	1 984	1 428	1 075
Endettement net	2 106	2 002	2 066

ÉVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES ⁽¹⁾

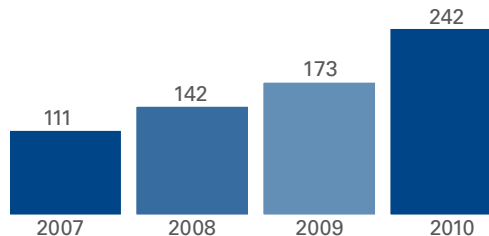
(en millions d'euros)



(1) Retraité de l'activité Papiers cédée en 2009.

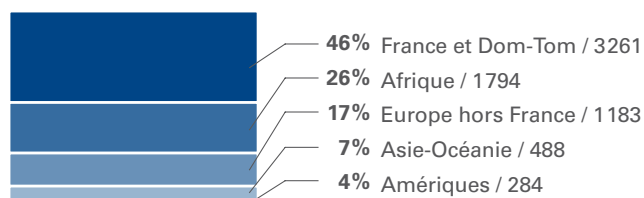
ÉVOLUTION DU RÉSULTAT OPÉRATIONNEL ⁽¹⁾

(en millions d'euros)



CHIFFRE D'AFFAIRES PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

(en millions d'euros)

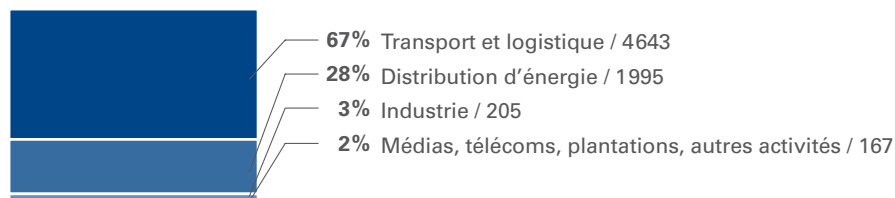


Total : 7010

Le chiffre d'affaires par zone géographique présente la répartition des produits en fonction du pays où la vente est réalisée.

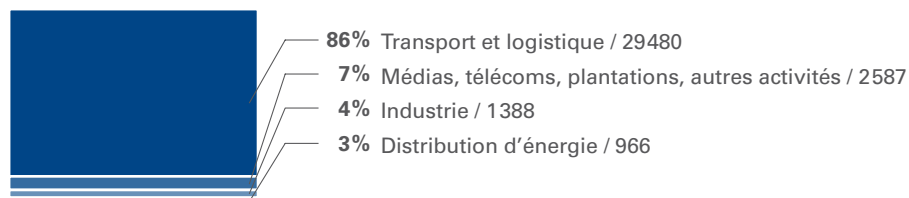
CHIFFRE D'AFFAIRES 2010 CONTRIBUTIF PAR ACTIVITÉ

(en millions d'euros)



Total : 7010

EFFECTIFS PAR ACTIVITÉ AU 31 DÉCEMBRE 2010



Total : 34421

LE GROUPE

TRANSPORT ET LOGISTIQUE

(en millions d'euros)	2010	2009
Chiffre d'affaires	4 643	4 032
Résultat opérationnel	363	317
Investissements ⁽¹⁾	177	234 ⁽¹⁾

(1) Dont Congo Terminal, concession obtenue fin 2008.

Dans un contexte de reprise des échanges mondiaux, les activités Logistique internationale et Transport et logistique Afrique ont réalisé de très bons résultats, faisant ressortir un résultat opérationnel en hausse de 15 % avec un chiffre d'affaires en croissance de 15 % à 4643 millions d'euros.

LOGISTIQUE INTERNATIONALE

Bolloré Logistics, à travers ses différentes sociétés (SDV Logistique Internationale, SDV Ltd, Saga, Nord Sud), exerce tous les métiers de la commission de transport et de la logistique dans le monde entier tout en offrant des services sur mesure à chacun de ses clients. Présent dans 92 pays, il figure parmi les cinq premiers groupes européens de commission de transport et de logistique.

En 2010, la reprise des échanges mondiaux s'est traduite par une forte progression des volumes transportés et par une augmentation sensible des taux de fret dans le transport aérien et maritime. Dans ce contexte, le chiffre d'affaires a progressé de 18 % à 2666 millions d'euros après la baisse de 21 % qui avait été enregistrée en 2009.

Le trafic conteneurs a progressé de 9 % grâce à la forte reprise des échanges commerciaux dans les pays émergents et à la politique de reconstitution des stocks dans les pays développés. La hausse des volumes transportés dans le fret aérien (+ 18,5 %) s'est accélérée durant le second semestre 2010 et a été particulièrement soutenue par le dynamisme des échanges sur l'axe Asie-Europe.

À l'international, le réseau Bolloré Logistics en Asie a enregistré de bonnes performances, en profitant du dynamisme de la croissance chinoise et de l'obtention de nouveaux contrats pour la plate-forme de Singapour dans les secteurs de la cosmétique et de l'aéronautique.

Les résultats sont bons en France et en Europe, notamment en Grande-Bretagne qui avait été fortement touchée par la crise en 2009.

Dans le domaine de la manutention portuaire, où des investissements sont en cours de réalisation dans le cadre de la réforme portuaire française (Dunkerque, Rouen, Nantes, La Rochelle), la forte reprise des volumes manutentionnés a permis d'atteindre des résultats positifs.

Par ailleurs, fort de ses succès dans des secteurs spécifiques (Aerospace en Asie, projets industriels en Europe...), des actions ont été entreprises pour étendre ce savoir-faire à l'ensemble du réseau. Ces efforts ont été récompensés par la diversification de son fonds de commerce qui compte parmi ses dix plus gros clients des leaders chinois, américains et européens dans leurs domaines respectifs. Dans un environnement de forte compétitivité, cela affirme la capacité de Bolloré Logistics à répondre aux besoins les plus vastes et spécifiques de sa clientèle.

TRANSPORT ET LOGISTIQUE AFRIQUE

Présent dans 43 pays, où il emploie près de 20000 collaborateurs permanents, Bolloré Africa Logistics est le leader du transport et de la logistique sur ce continent. La reprise mondiale des échanges en 2010 a engendré une hausse d'activité dans l'ensemble des régions. Bolloré Africa Logistics a réalisé un chiffre d'affaires de 1977 millions d'euros, en hausse de 11 %, avec un résultat opérationnel en progression de 11 %. Ces résultats et leurs progressions intègrent principalement les performances de l'Afrique centrale, de la Côte d'Ivoire et de l'Afrique australe. Le dynamisme des terminaux portuaires dans lesquels ont été réalisés d'importants investissements ces dernières années est à l'origine

de la plus grande partie de ces progressions, notamment avec le démarrage de Congo Terminal et la reprise des activités de manutention portuaire au Togo. Grâce à une meilleure résistance de l'économie de la zone Afrique, Bolloré Africa Logistics a su profiter de son statut de leader et a réussi à renforcer ses parts de marché.

Le Groupe a poursuivi la croissance de ses activités et ses investissements sur l'ensemble du continent. L'année 2010 a été plus particulièrement marquée par la poursuite du développement dans son réseau de concessions portuaires avec l'obtention de nouveaux terminaux portuaires tels que Freetown, en Sierra Leone, ou encore plus récemment Conakry, en Guinée.

En Afrique de l'Ouest, le Groupe a réalisé de bonnes performances en Côte d'Ivoire. Le résultat de l'activité transit maritime est stable, avec une bonne campagne de coton qui a compensé la baisse de volumes de la campagne cacao. Par ailleurs, le terminal à conteneurs SETV a été porté par l'arrivée de nouveaux armateurs, dont certains provenant du terminal roulier Terra. Le chantier naval Carena a également bénéficié de l'augmentation des volumes et a enregistré de bonnes performances avec une hausse de 12 % de son résultat opérationnel. L'activité chemin de fer de Sitarail, qui relie la Côte d'Ivoire au Burkina Faso, présente de bons résultats avec une progression des volumes transportés malgré un quatrième trimestre pénalisé par la situation politique ivoirienne qui s'est traduite par une baisse d'activité. Les récents événements en Côte d'Ivoire auront néanmoins un impact négatif sur les résultats du premier semestre 2011, la plupart des activités étant à l'arrêt, ou fonctionnant à faible régime. Au Burkina Faso, de nombreux projets miniers et la hausse des tonnages import de la clientèle traditionnelle soutiennent les activités de transit. Les autres pays de la zone (Sénégal, Sierra Leone, Liberia...) ont dégagé d'excellents résultats.

En Afrique centrale, les résultats ressortent en forte croissance. La montée en puissance du terminal de Pointe-Noire, au Congo, participe fortement à la progression des résultats. Le Cameroun bénéficie de bons volumes de manutention et d'une activité transit portée par le corridor vers le Tchad. Au Ghana comme au Bénin, la hausse des volumes et des tarifs a généré une forte hausse des résultats. Enfin, Camrail (réseau ferroviaire du Cameroun) a réalisé de bonnes performances grâce à des hausses des trafics conteneurs, bois, farine et céréales.

En Afrique de l'Est, le résultat opérationnel est en repli. Au Kenya, il est pénalisé par un environnement très compétitif et par les faibles volumes traités dans le terminal de Mombasa (MCT). En Tanzanie, la hausse des volumes opérés par le terminal sec de Dar es-Salaam a compensé la diminution des marges de transit.

En Afrique australe, le résultat est pénalisé principalement par les baisses de performances en Angola et en Afrique du Sud, où l'activité reste néanmoins toujours soutenue par les projets miniers.

Le Mozambique, le Malawi et la République démocratique du Congo enregistrent pour leur part de très bons résultats, provenant principalement de projets miniers, Anadarko (projet pétrolier au Mozambique) et Paladin (projet minier au Malawi).

DISTRIBUTION D'ÉNERGIE

(en millions d'euros)	2010	2009
Chiffre d'affaires	1 995	1 686
Résultat opérationnel	37	49
Investissements	13	10

À travers la division Distribution d'énergie, le Groupe Bolloré est le deuxième distributeur français de fioul domestique, avec une part de marché de plus de 9 %. Il est également un acteur important dans le domaine de la logistique pétrolière. En 2010, le chiffre d'affaires de la division Distribution d'énergie a progressé de 18 %, à 1995 millions d'euros, notamment en

raison de la hausse des prix des produits pétroliers. Le résultat opérationnel atteint 37 millions d'euros, en repli par rapport à 2009, année exceptionnelle marquée par un hiver très rigoureux et des prix attractifs. La hausse du prix des produits pétroliers (FOD : 378 euros par m³ à fin décembre 2009, contre 484 euros par m³ à fin décembre 2010) a généré un effet stock positif, mais qui reste inférieur à celui qui a été constaté en 2009.

En France, les activités de distribution, de transport et de stockage de produits pétroliers, bien qu'ayant bénéficié d'un hiver froid, ont été pénalisées par une anticipation des commandes en décembre 2009 au détriment du début de l'année 2010 (effet dû à la taxe carbone). Globalement, le marché national a reculé de 6 % par rapport à l'exercice 2009.

SFDM, en charge de l'exploitation du *pipe-line* Donges-Metz, a réalisé un exercice en ligne avec l'année précédente.

En Allemagne, l'activité soutes basée à Hambourg a réalisé un résultat opérationnel en très forte progression par rapport à 2009, grâce à la reprise du commerce mondial. Calpam Mineralöl a poursuivi son redressement avec une bonne activité détail. Son activité de stations-service, après les restructurations entreprises ces dernières années, se développe à nouveau dans ce secteur et dégage des résultats positifs pour la deuxième année consécutive.

Enfin, CICA, en Suisse, a réalisé des résultats satisfaisants après un exercice 2009 exceptionnel qui avait notamment bénéficié de l'arrêt pour maintenance des raffineries suisses.

Par ailleurs, Bolloré Énergie a acquis, début février, 49 % du capital de LCN (Les Combustibles de Normandie), pour à terme en détenir 100 %. LCN réalise un chiffre d'affaires d'environ 800 millions d'euros, avec une part de marché du fioul domestique de l'ordre de 4 %. Cette acquisition vient renforcer significativement le réseau de Bolloré Énergie, qui représente désormais environ 14 % du marché français.

INDUSTRIE

(en millions d'euros)	2010	2009 ⁽³⁾
Chiffre d'affaires	205	178
Résultat opérationnel ⁽¹⁾	(70)	(104)
Investissements ⁽²⁾	20	11

1) Dont 13 millions d'euros de crédit d'impôt recherche comptabilisés en résultat opérationnel en 2010, contre 8 millions d'euros en 2009 venant en diminution de l'impôt.

2) L'essentiel des dépenses dans les batteries électriques, supercapacités et véhicules électriques est comptabilisé en charges opérationnelles.

3) Retraité de l'activité Papiers, cédée en 2009.

Au cours de l'année 2010, les dépenses consacrées au développement de nouveaux produits hautement technologiques et au stockage d'électricité (batteries, supercapacités, véhicules électriques) sont en augmentation.

Par ailleurs, le Groupe a remporté l'appel d'offres Autolib' pour le nouveau système de voitures propres en auto-partage, en Île-de-France.

Les activités Films plastiques et IER présentent une nette amélioration des résultats qui ont bénéficié de la reprise économique et de l'amélioration de la parité euro/dollar.

FILMS PLASTIQUES

À partir de la technologie développée dans la fabrication des films plastiques pour condensateurs, dont il est le leader mondial, le Groupe Bolloré s'est diversifié au cours des dernières années dans le secteur des films thermorétractables pour emballage.

Le chiffre d'affaires 2010 des activités Films plastiques est en progression de 24 % par rapport à l'exercice précédent. Contrairement à l'exercice 2009 qui a vu l'activité de la division Films se réduire significativement en raison de la crise économique, les ventes ont fortement progressé sur l'exercice 2010 pour revenir à un niveau comparable à ceux de 2008. Ainsi, les volumes vendus ont progressé de près de 17 % entre 2010 et 2009.

Les ventes de films diélectriques pour condensateurs ont augmenté de 41 % sur l'année 2010 par rapport à l'exercice précédent, suivant la très forte progression de la demande, en particulier aux États-Unis et en Asie. Malgré la forte augmentation des coûts des matières premières, la rentabilité des films diélectriques pour condensateurs s'est améliorée au cours de l'exercice.

Les ventes de films d'emballage thermorétractables ont également progressé de 10 % sur l'exercice 2010. En revanche, leurs résultats restent pénalisés par la forte augmentation du coût des matières premières, accentuée par la tension sur les prix de vente.

BATTERIES ET SUPERCAPACITÉS

À partir de recherches menées depuis quinze ans, le Groupe a mis au point une batterie électrique au lithium métal polymère (LMP) de haute performance. D'une puissance de 30 kWh, cette batterie permet à un véhicule électrique de rouler à une vitesse de 130 km/h et de bénéficier d'une autonomie de plus de 250 km.

Le Groupe, qui possède déjà deux usines en Bretagne et au Canada, procède actuellement à l'augmentation de ses dépenses destinées à accroître les capacités industrielles de production de batteries. La nouvelle usine, dont la première pierre a été posée en Bretagne en début 2011, entrera en production dès 2012. Avec cette nouvelle usine et l'extension en cours de celle du Canada, le Groupe sera capable de produire 20 000 batteries de 30 kWh et 20 000 batteries de 15 kWh par an.

D'autre part, le Groupe a développé un nouveau type de composant de stockage d'énergie, les supercapacités, qui trouvent leurs principales applications dans le domaine des transports propres, notamment les voitures hybrides, les bus et les tramways électriques. Les supercapacités absorbent et restituent de fortes puissances sur des temps courts. Installées sur un bus, elles permettent de réduire la consommation de carburant et la pollution atmosphérique jusqu'à 20 %. La première unité de production industrielle de supercapacités, à Ergué-Gabéric, possède une capacité de production d'un million de composants par an qui pourra être étendue pour répondre aux futurs besoins.

Au cours de l'exercice 2010, le Groupe a étendu sa gamme de produits et les a commercialisés notamment auprès de clients des secteurs de l'automobile et des transports collectifs.

Concernant ses approvisionnements en lithium, le Groupe a conclu un accord pour l'exploitation d'un salar en Argentine, en partenariat avec Eramet, et étudie un projet similaire en Bolivie.

VÉHICULES ÉLECTRIQUES

Parallèlement, le Groupe a créé deux partenariats pour développer des véhicules électriques :

- VEPB (Véhicules Électriques Pininfarina-Bolloré) : le Groupe Bolloré s'est d'abord associé avec le constructeur italien Pininfarina afin de concevoir et de produire une voiture électrique, la Bluecar®. Ce véhicule de trois portes et quatre places, qui bénéficie de l'expérience reconnue de Pininfarina dans le domaine du design ainsi que de la batterie lithium métal polymère et des supercapacités développées par le Groupe Bolloré, sera mis en circulation dans le courant de l'année 2011. Il offrira des performances de haut niveau avec une vitesse de pointe de 130 km/h et une autonomie de 250 km. Par ailleurs, le Groupe est actuellement en cours de finalisation du rachat des 50 % du capital de la société commune détenue par Pininfarina.
- Microbus Gruau : le Groupe s'est également associé à la société française Gruau pour produire et commercialiser dès 2011 des microbus électriques, véhicules de transport de personnes urbain et péri-urbain, utilisant les batteries et supercapacités produites par Batscap et Bathium. Les premiers bus seront livrés à la fin du premier semestre 2011 aux villes de Laval et de Luxembourg. Le Groupe, qui possédait 50 % du capital de la société commune, a également racheté 30 % supplémentaires du capital à la société Gruau.

LE GROUPE

AUTOLIB'

Le Groupe Bolloré a été choisi par la Ville de Paris pour développer le système Autolib', système de voitures propres en auto-partage de l'agglomération parisienne. Le lancement débutera en fin d'année 2011 avec 250 voitures Bluecar® et plus de 50 stations, pour monter rapidement à un parc de 3000 véhicules.

TERMINAUX ET SYSTÈMES SPÉCIALISÉS

IER est un acteur majeur de l'équipement des grands réseaux de transport en terminaux et automates de billetterie et en équipements de contrôle d'embarquement permettant le traitement sécurisé et automatisé des flux de passagers et de bagages. IER est également leader dans les solutions d'identification automatique pour le contrôle des flux et des marchandises pour les chaînes et les opérateurs logistiques. Sa maîtrise de l'ensemble de la chaîne de valeur de la RFID (« *Radio Frequency Identification* », système d'identification par radiofréquence) en fait un précurseur dans le déploiement de ces nouvelles solutions. Enfin, IER est leader mondial pour la fourniture d'équipements de sécurité et de contrôle d'accès.

En 2010, IER a réalisé un chiffre d'affaires de 124,1 millions d'euros, en augmentation de 11 % par rapport à l'exercice 2009. La reprise de l'activité en 2010, associée aux efforts de redressement menés les exercices précédents, a permis de retrouver des conditions de rentabilité.

En support à sa nouvelle stratégie, IER poursuit ses investissements technologiques dans ses trois métiers à hauteur de 7,8 millions d'euros (totalement enregistrés en charges sur l'exercice). Des contrats-cadres importants signés en 2010, notamment avec La Poste, la Cnaf, de grands opérateurs aériens, assurent une bonne visibilité sur 2011.

IER se concentre sur ses trois métiers stratégiques et a procédé en mars à la cession de sa filiale IER Graphic.

L'activité Libre-service et enregistrement a renoué avec la croissance en 2010, notamment en Amérique du Nord dans le secteur aérien, et grâce à une nouvelle gamme de terminaux et au développement d'une offre libre-service spécifique par marché.

L'activité Contrôle d'accès a connu une croissance soutenue suite à la réalisation d'importants contrats obtenus dans le secteur des transports publics et au regain de dynamisme des filiales d'Amérique du Nord.

L'activité Identification automatique a connu une progression significative de son chiffre d'affaires et de sa part de marché grâce au gain d'importants projets dans les secteurs de la distribution et de la logistique (solutions RFID).

AUTRES ACTIVITÉS : MÉDIAS, TÉLÉCOMS, PLANTATIONS ET HOLDINGS

COMMUNICATION ET MÉDIAS

Les investissements réalisés au cours des dernières années ont permis au Groupe Bolloré de constituer un pôle communication-médias qui regroupe différents métiers.

TÉLÉVISION ET PRESSE GRATUITE

Grâce à la montée en puissance de l'audience de chacun de ses supports, les recettes publicitaires du pôle Télévision et presse gratuite ont progressé de 68 % en un an et atteignent 82 millions d'euros.

Derniers-nés des titres de la presse gratuite en France, les quotidiens *Direct Sport* et *Direct Matin Plus* ont réussi à s'imposer comme des titres incontournables de la presse nationale d'information.

Direct 8

Lancée en mars 2005, la chaîne de Télévision Numérique Terrestre (TNT) couvre désormais 96 % des foyers équipés de télévision.

La couverture mensuelle de la chaîne a augmenté de plus de 20 % en un an, avec 42 millions de téléspectateurs. En décembre 2010, Direct 8 se classe troisième des chaînes TNT avec une part d'audience nationale de 2,3 % (source : Médiamétrie/Médiamat). Le nombre d'annonceurs qui ont choisi Direct 8 comme support en 2010 s'élève à 524, en forte progression de 20 %.

Direct 8 poursuit son développement de chaîne généraliste en proposant chaque jour de nombreux programmes inédits d'une grande diversité : sport, cinéma, séries, musique en *live*, actualité, divertissement, politique, magazines d'art de vivre et de société...

Direct Star

Lancée le 1^{er} septembre 2010 sur le canal 17 de la télévision numérique terrestre, suite au rachat de la chaîne Virgin 17 au groupe Lagardère, Direct Star se positionne comme la chaîne musicale et entertainment de la TNT.

Véritable marque média, Direct Star a également été lancée simultanément sur tous les supports numériques (Internet, replay, iPhone/iPad).

Après quatre mois d'existence, la chaîne a atteint 1 % de part d'audience nationale en décembre 2010 (source : Médiamétrie/Médiamat).

Bolloré Média, qui poursuit ses développements dans la télévision numérique terrestre, prévoit le lancement courant 2011 d'une chaîne locale, Direct Azur, dans la région de Nice, Menton, Saint-Raphaël, Cannes, Grasse, Hyères et Toulon.

Direct Matin

Lancé en février 2007 par le Groupe Bolloré et le groupe Le Monde, *Direct Matin* est un quotidien gratuit d'information généraliste diffusé dans les principales agglomérations françaises via des éditions régionales. *Direct Matin* bénéficie en effet d'un fort ancrage local grâce aux partenariats tissés avec les acteurs phares de la presse quotidienne régionale à savoir *La Provence* (*Direct Marseille Plus*, *Direct Aix Plus* et *Direct Avignon Plus*, tous trois lancés en février 2011), *La Voix du Nord* (*Direct Lille Plus*), *Le Progrès* (*Direct Lyon Plus*), *Sud Ouest* (*Direct Bordeaux 7*) et *Midi Libre* (*Direct Montpellier Plus*).

La proposition éditoriale et la maquette de *Direct Matin* tranchent avec celles des autres gratuits. *Direct Matin* délivre l'essentiel de l'information du jour avec des articles de fond, signés *Le Monde* et *Courrier International*, et des informations pratiques. La diffusion nationale atteint près de 900 000 exemplaires grâce à l'augmentation de la diffusion parisienne et au lancement de nouvelles éditions (à Strasbourg notamment).

Selon l'étude EPIQ 2009/2010, *Direct Matin* est désormais lu par 1 752 000 lecteurs et réalise ainsi la plus forte progression de la presse gratuite d'information sur un an (+ 10,4 %). *Direct Matin* est également disponible dans les principales stations du réseau de la RATP avec plus de 600 présentoirs répartis dans 176 stations et a conclu en 2010 un partenariat de distribution avec la SNCF qui lui permet d'être présent dans 138 gares sur l'ensemble du territoire.

Direct Sport

En juin 2009, le Groupe a lancé le thématique hebdomadaire *Direct Sport*, un magazine gratuit dédié au sport et aux loisirs, diffusé à 450 000 exemplaires chaque vendredi. Première déclinaison thématique de *Direct Soir*, son audience est également en forte progression.

Une nouvelle déclinaison du journal, intitulée *Direct Femme*, nouveau mensuel gratuit, a été lancée en mars 2011.

LOGISTIQUE AUDIOVISUELLE ET CINÉMA

Euro Media Group⁽¹⁾

Le Groupe Bolloré détient 18 % d'Euro Media Group (EMG), leader européen de la logistique pour le cinéma et la télévision, aussi bien en studio qu'en extérieur. En 2010, EMG a réalisé un chiffre d'affaires de 289 millions d'euros en 2010, en hausse de 10 %, et un résultat opérationnel courant de 15 millions d'euros, en hausse de 18 %.

Le groupe Euro Media Group est le premier prestataire de services techniques audiovisuels en France.

Présent dans six autres pays, en Belgique, aux Pays-Bas, en Allemagne, au Royaume-Uni, en Suisse et en Italie, Euro Media Group y propose une gamme de services similaires et se positionne désormais comme le leader sur le marché de la prestation technique audiovisuelle en Europe.

Cinéma

Parallèlement au financement de productions cinématographiques et à l'exploitation du cinéma Mac-Mahon à Paris, le Groupe Bolloré détient près de 10 % de la société Gaumont, l'un des premiers acteurs européens de son secteur possédant un tiers du réseau national de salles EuroPalaces et exploitant un important catalogue de longs-métrages.

PUBLICITÉ ET ÉTUDES

Havas

Le Groupe détient 32,9 % du capital du sixième groupe mondial de publicité. Le revenu 2010 s'élève à 1 558 millions d'euros avec une croissance organique de + 3,5 %. Son New business s'élève à 1,9 milliard d'euros, en progression de 46 %. Le groupe publicitaire a connu une amélioration de sa rentabilité et de sa situation financière nette. Le résultat opérationnel courant s'élève à 202 millions d'euros et le résultat net part du Groupe progresse de 20 %, à 110 millions d'euros. La trésorerie nette continue sa progression à 87 millions d'euros au 31 décembre 2010, contre 48 millions d'euros un an plus tôt.

Aegis

Le Groupe détient 26,5 %⁽²⁾ du capital d'Aegis Group Plc, l'un des premiers groupes indépendants d'agence média et de « marketing services » spécialisée, qui figure également parmi les plus importantes sociétés d'études. Aegis a réalisé un chiffre d'affaires de 1 459 millions de livres sterling, faisant ressortir une croissance organique 5,8 %. Le résultat opérationnel courant est en progression de 13 % à 192 millions de livres sterling, et le bénéfice net part du Groupe s'élève à 41 millions de livres sterling, contre 63 millions de livres sterling en 2009. L'endettement financier d'Aegis est de 331 millions de livres au 31 décembre 2010, contre 257 millions de livres en 2009. En juillet 2010, le Groupe a procédé à la déconsolidation de la participation.

CSA

Le Groupe CSA, qui est l'un des trois premiers instituts français généralistes, est réputé pour la qualité de ses sondages politiques, mais aussi pour ses études dans les domaines du marketing et des analyses de marché à destination des entreprises, dans lesquelles il réalise plus de 80 % de son chiffre d'affaires. En 2010, CSA a réalisé un chiffre d'affaires de 22 millions d'euros, contre 21 millions d'euros en 2009.

Harris Interactive

Le Groupe détient par ailleurs près de 15 % du capital Harris Interactive, société américaine spécialisée dans les études de marché par Internet qui a développé une expertise de pointe dans l'utilisation des études en ligne, notamment à partir de l'utilisation de son *access panel* comptant plus de 6 millions de personnes au niveau mondial (dont plus de 2 millions en Europe).

TÉLÉCOMS

Bolloré Telecom

Le Groupe possède 22 licences régionales WiMax (bande de fréquences à 3,5 GHz pour la transmission hertzienne de données à haut débit), lui offrant ainsi une couverture nationale. Au cours de l'année 2010, Bolloré Telecom a poursuivi ses expérimentations sur ses sites pilotes avec les principaux constructeurs d'infrastructure ainsi que ses travaux de recherche et développement sur la 4G (développement d'un terminal client et de solutions logiciels réseaux).

Wifirst

Le Groupe Bolloré détient également une participation dans l'opérateur Wifirst, premier fournisseur d'accès à Internet dans les résidences étudiantes. Après le rachat de My IP au premier semestre 2010, Wifirst dispose d'un parc de 110 000 chambres équipées. Le chiffre d'affaires 2010 s'élève à 7,9 millions d'euros, contre 4,9 millions d'euros 2009.

PLANTATIONS

Les très bons résultats des plantations ont bénéficié de la forte hausse des cours de l'huile de palme et surtout de ceux du caoutchouc du fait de l'augmentation de la demande asiatique et de conditions climatiques peu favorables.

Le cours moyen du caoutchouc ressort à 3 380 dollars/tonne en 2010, contre 1 793 dollars/tonne en 2009, en hausse de 89 %. Au 31 décembre 2010, le cours, à 5 000 dollars/tonne, a dépassé les records de juin 2009 (3 300 dollars/tonne).

Les cours de l'huile de palme, stables pendant les sept premiers mois de l'année, ont fortement augmenté sous l'effet d'éléments climatiques (sécheresse en Amérique latine et pluies torrentielles dans le sud-est de l'Asie) contractant l'offre. Le cours moyen de l'huile de palme, à 901 dollars/tonne en 2010, contre 683 dollars/tonne en 2009, a progressé de 32 %. Sur l'année, le cours de l'huile de palme a connu une hausse de 58 %, atteignant 1 275 dollars/tonne au 31 décembre 2010.

SOCFIN (ex-Socfinal)

Le Groupe détient directement 38,8 % de Socfin et 21,8 % de sa filiale Socfinasia, ce qui fait de lui un actionnaire important de l'un des premiers groupes de plantations indépendants. Socfin gère des plantations en Indonésie et dans plusieurs pays d'Afrique (Liberia, Cameroun, Côte d'Ivoire, Nigeria, République démocratique du Congo), représentant au total environ 150 000 hectares.

Il est présent dans la production d'huile de palme et de caoutchouc. En 2010, les plantations ont réalisé de bons résultats. Ainsi, en Indonésie, Socfindo, qui exploite 48 000 hectares de palmiers à huile et d'hévéas, a réalisé un résultat net social de 68,5 millions d'euros, contre 44,9 millions d'euros en 2009. Les plantations de Côte d'Ivoire, du Cameroun, du Liberia, et du Nigeria, qui ont également bénéficié de la forte hausse des cours, affichent un résultat net social global de 52,0 millions d'euros, multiplié par trois par rapport à 2009.

Par ailleurs, le Groupe Socfin poursuit son expansion. Il a entrepris, au Cambodge, la création de 12 000 hectares de plantations d'hévéas, dont 1 700 hectares ont déjà été plantés, et la replantation de 5 000 hectares de palmiers en République démocratique du Congo.

Enfin, poursuivant le recentrage de son activité sur la production de caoutchoucs et d'huile de palme, le Groupe Socfin a cédé, début 2010, la plantation de café qu'il détenait au Kenya, générant ainsi une plus-value de 26 millions d'euros, soit 7 millions d'euros de quote-part du Groupe.

(1) Mis en équivalence.

(2) Dont 0,3 % par Bolloré Participations.

LE GROUPE

SAFA CAMEROUN

SAFA Cameroun, filiale de Société Anonyme Forestière et Agricole (SAFA), exploite 8600 hectares dont 4600 hectares de palmiers et 4000 hectares d'hévéas. La production de caoutchouc a augmenté de 14 % pour le caoutchouc, à 5300 tonnes, grâce à une hausse significative des rendements au champ (+ 13 %) et de l'accroissement des achats auprès des planteurs villageois. La production d'huile de palme, à 10800 tonnes, est en retrait de 3 %, par rapport à 2009, en raison d'un fléchissement du rendement suite à une saison de sécheresse importante.

Le chiffre d'affaires 2010 s'établit à 19,7 millions d'euros, en progression de 43 % par rapport à 2009, en raison principalement de l'envolée du cours du caoutchouc. Après impact de la norme IAS 41, le résultat net s'élève à 6 millions d'euros, contre 1,9 million d'euros en 2009.

FERMES AMÉRICAINES

Aux États-Unis, Redlands Farm Holding possède trois fermes (IronCity, Gretna et Babcock Farms), représentant 7500 acres (3050 hectares), dont 56 % irriguées. Les terres agricoles sont louées à des fermiers, tandis que les pinèdes (650 hectares) sont plantées et entretenues directement. Le résultat d'exploitation en 2010 s'élève à 0,7 million de dollars, contre 0,6 million de dollars en 2009.

VIGNES

Le Groupe est propriétaire de trois domaines viticoles dans le sud de la France dont le Domaine de La Croix (cru classé) et le Domaine de La Bastide Blanche. Ils représentent une superficie de 246 hectares, à laquelle sont attachés 116 hectares de droits viticoles. La restauration du vignoble des domaines de La Croix et de La Bastide Blanche se poursuit avec 71 % de vignes replantées. La production 2010 de ces deux domaines a augmenté de 40 %, à 550000 bouteilles pour 2010. Le chiffre d'affaires est en nette progression, à 2 millions d'euros en 2010, avec 423000 bouteilles vendues.

PARTICIPATIONS

Le portefeuille de titres cotés du Groupe Financière de l'Odet s'élève, au 31 décembre 2010, à 2,2 milliards d'euros, et est principalement composé des participations suivantes :

VALLOUREC

Le Groupe, qui détient à ce jour 5,2 % de Vallourec, a couvert en 2010 environ 60 % par des ventes à terme livrables en titres ou en espèces et venant à échéance en mai 2011 et qui représentent 275 millions d'euros. Compte tenu de ces opérations, la valeur boursière de cette participation s'élevait à 432 millions d'euros au 31 décembre 2010.

HAVAS⁽¹⁾

Le Groupe détient 32,9 % du capital d'Havas. La valeur boursière de cette participation s'élève à 551 millions d'euros au 31 décembre 2010 (voir page 13, paragraphe « Publicité et études »).

AEGIS

Le Groupe Bolloré détient 26,5 %⁽²⁾ du capital d'Aegis Group Plc, société de « marketing services » spécialisée dans les médias et les études de marché cotée à la Bourse de Londres. La valeur boursière de cette participation s'élève à 556 millions d'euros au 31 décembre 2010 (voir page 13, paragraphe « Publicité et études »).

MEDIOBANCA, GENERALI, PREMAFIN

La valeur boursière des participations en Italie, dans Mediobanca (5,1 %), Generali (0,1 %) et Premafin (5,0 %), s'élève à 334 millions d'euros au 31 décembre 2010. La principale participation est Mediobanca, où le Groupe fédère un groupe d'investisseurs internationaux détenant, au sein du pacte d'actionnaires, 10 % du capital de Mediobanca et disposant de quatre représentants au Conseil d'administration.

AUTRES PARTICIPATIONS

La détention de 38,8 % de la société Socfin⁽¹⁾ et de 21,8 % de sa filiale Socfinasia⁽¹⁾ représentait une valeur boursière de 300 millions d'euros au 31 décembre 2010.

Avec une participation de près de 15 % du capital, le Groupe est actionnaire d'Harris Interactive, leader mondial des études interactives et l'un des plus grands instituts de sondages.

Le Groupe Bolloré détient également 13,8 % du capital de Bigben Interactive, l'un des leaders européens de la conception et de la distribution d'accessoires pour consoles de jeux vidéo.

Enfin, le Groupe possède une participation de près de 10 % dans Gaumont.

SIMPLIFICATION DES STRUCTURES

Afin de continuer son processus de simplification de ses structures, le Groupe a réalisé en juin 2010 une offre de retrait, suivi d'un retrait obligatoire, sur sa filiale Saga, et possède désormais 100 % du capital.

(1) Mise en équivalence.
(2) Dont 0,3 % par Bolloré Participations.

LA SOCIÉTÉ

COMMENTAIRES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS DE L'EXERCICE

Le chiffre d'affaires consolidé 2010 s'établit à 7010 millions d'euros en progression de 17 % (+ 15 % à périmètre et change constants).

Le résultat opérationnel ressort à 242 millions d'euros, en hausse de 40 % par rapport à l'exercice 2009. Il prend en compte :

- la poursuite de la croissance des résultats opérationnels du secteur Transport et logistique, à 363 millions d'euros, qui continue ses développements dans les domaines de la logistique et de la manutention portuaire;
- les bons résultats de l'activité Distribution d'énergie, à 37 millions d'euros, après une année 2009 exceptionnelle;
- les bonnes performances de l'Industrie qui profite de la nette amélioration des résultats d'IER et des Films plastiques, les dépenses de développement engagées dans le stockage d'électricité (batteries, supercapacités, véhicules électriques) demeurent par ailleurs très élevées;
- les résultats des autres activités qui bénéficient de la progression des recettes publicitaires et des performances des Plantations.

Le résultat financier (- 78 millions d'euros) intègre la diminution du coût du financement, liée à la baisse des taux d'intérêt. Il est, en revanche, pénalisé par une charge nette sur les titres Mediobanca de 72 millions d'euros et par la diminution des dividendes reçus de Vallourec.

La part dans le résultat net des entreprises associées ressort à 200 millions d'euros, contre 72 millions d'euros en 2009. Elle intègre 149 millions d'euros de résultat sur Havas (progression des résultats et reprise de provision de 115 millions d'euros sur les titres Havas consécutive à la forte remontée du cours de Bourse) et 45 millions d'euros de résultat des Plantations.

Après 94 millions d'euros d'impôts, le résultat net consolidé s'établit à 270 millions d'euros, contre 92 millions d'euros en 2009. Le résultat net part du Groupe ressort à 144 millions d'euros, contre 40 millions d'euros un an plus tôt.

Les fonds propres s'élèvent à 3128 millions d'euros, en progression de 802 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2009, compte tenu des résultats et de la remontée des valeurs boursières.

L'endettement net s'établit à 2106 millions d'euros, en hausse de 104 millions d'euros sur l'année en raison de la forte croissance de l'activité.

Compte tenu de ces éléments, le ratio endettement net sur fonds propres s'améliore sensiblement à 67 %, contre 86 % à fin 2009. La valeur boursière du portefeuille de titres cotés (Vallourec, Havas, Aegis, Socfinasia, Socfinal...) s'élève à 2,2 milliards d'euros au 31 décembre 2010, dont 275 millions d'euros de titres Vallourec vendus à terme, à échéance mai 2011.

COMMENTAIRES SUR LES RÉSULTATS SOCIAUX DE L'EXERCICE

Le résultat net social s'établit à - 10,8 millions d'euros. Il intègre principalement l'impact de la dépréciation des titres Mediobanca, partiellement compensée par la progression des dividendes reçus de Bolloré.

AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE

Le résultat net de l'exercice est une perte de 10812032 euros. Il vous est proposé d'affecter le bénéfice distribuable de la façon suivante :

(en euros)

Résultat de l'exercice	(10 812 032,00)
Report à nouveau antérieur	37 370 694,86
Affectation à la réserve légale	-
Bénéfice distribuable	26 558 662,86
Dividendes	2 963 695,50
Au compte « Report à nouveau »	23 594 967,36

Le dividende à répartir au titre de l'exercice se trouve ainsi fixé à 0,45 euro par action au nominal de 16 euros.

En application des dispositions légales, il est précisé que l'intégralité des dividendes attribués aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France est éligible à la réfaction de 40 % mentionnée à l'article 158 du Code général des impôts ou, sur option, à un prélèvement forfaitaire libératoire en vertu et dans les conditions prévues à l'article 117 quater du Code général des impôts.

Les sommes ainsi distribuées seront mises en paiement le 22 juin 2011.

DISTRIBUTION DE DIVIDENDES AU TITRE DES TROIS DERNIERS EXERCICES

Le montant des dividendes par action, mis en distribution au titre des trois exercices précédents, ainsi que le montant des revenus distribués éligibles à la réfaction mentionnée aux 2^e et 3^e de l'article 158 du Code général des impôts ont été les suivants :

Exercice	2009	2008	2007
Nombre d'actions	6 585 990	6 585 990	6 585 990
Dividende (en euros)	0,40 ⁽¹⁾	0,36 ⁽¹⁾	0,36 ⁽¹⁾
Montant distribué (en millions d'euros)	2,6	2,4	2,4

(1) Le dividende à répartir au titre des exercices 2007, 2008 et 2009 était éligible à la réfaction de 40 % mentionnée à l'article 158 du Code général des impôts ou, sur option, à un prélèvement forfaitaire libératoire en vertu de l'article 117 quater du Code général des impôts et des conditions qu'il prévoit, sachant que cet abattement ne bénéficie qu'aux actionnaires personnes physiques fiscalement domiciliées en France.

PRESCRIPTION DES DIVIDENDES

Le délai légal de prescription des dividendes non réclamés est de cinq ans à compter de leur mise en paiement.

Les dividendes atteints par la prescription quinquennale sont reversés à l'État.

DÉPENSES NON DÉDUCTIBLES FISCALEMENT

Aucune dépense ou charge non déductible du résultat fiscal en vertu de l'article 39-4 du Code général des impôts n'a été engagée au cours de l'exercice écoulé.

MODIFICATIONS INTERVENUES DANS LA PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les règles de présentation retenues pour l'établissement de ces documents sont conformes à la réglementation en vigueur et identiques à celles adoptées pour les exercices précédents.

LA SOCIÉTÉ

INFORMATION RELATIVE AUX DÉLAIS DE PAIEMENT

En application de l'article D. 441-4 du Code de commerce, nous vous présentons dans le tableau suivant la décomposition à la date du 31 décembre 2010 du solde des dettes fournisseurs et autres comptes rattachés par date d'échéance.

Échéances (J = 31/12/2010) (en milliers d'euros)	Dettes échues à la clôture	Échéance					Hors échéance	Total
		À J+15	Entre J+16 et J+30	Entre J+31 et J+45	Entre J+46 et J+60	Au-delà de J+60		
Fournisseurs	2							2
Fournisseurs d'immobilisations								
Total à payer	2							2
Factures non parvenues							183	183
Autres								
Total fournisseurs et autres comptes rattachés	2						183	185

À titre de comparaison avec l'exercice précédent, nous vous présentons le tableau des échéances au 31 décembre 2009.

Échéances (J = 31/12/2009) (en milliers d'euros)	Dettes échues à la clôture	Échéance					Hors échéance	Total
		À J+15	Entre J+16 et J+30	Entre J+31 et J+45	Entre J+46 et J+60	Au-delà de J+60		
Fournisseurs	17							17
Fournisseurs d'immobilisations								
Total à payer	17							17
Factures non parvenues							108	108
Autres								
Total fournisseurs et autres comptes rattachés	17						108	125

PARTICIPATIONS CROISÉES

Néant.

PRISE DE PARTICIPATIONS DIRECTES

Les chiffres indiqués ci-dessous concernant les participations correspondent au pourcentage de détention le plus élevé atteint au cours de l'année.

Société	Participations en 2010		Total de la participation et du contrôle au 31/12/2010	
	% en capital	% en droits de vote	% en capital	% en droits de vote
Compagnie de Bénodet	99,00	99,00	99,00	99,00

PRISE DE CONTRÔLE

Les chiffres indiqués ci-dessous concernant les prises de contrôle correspondent au pourcentage de détention le plus élevé atteint au cours de l'année.

Société	Participations indirectes acquises en 2010 % de droits de vote	Contrôle au 31/12/2010 % en droits de vote
@Just	13,19	-
Compagnie de Bénodet	1,00	100,00
Compagnie de Roscoff	99,00	100,00
Compagnie de Tréguennec	99,00	100,00
Direct Star (ex-MCM)	100,00	100,00
Financière de Nevez	99,00	100,00
Financière de Saint-Renan	99,00	100,00
ISAMA	100,00	100,00
La Rochelle Maintenance Outillage et Nettoyement - Laromane	60,00	60,00
MY IP	100,00	100,00
Pegase	99,94	99,94
SDV Mayotte	100,00	100,00
Société de Participations Africaines	100,00	100,00
Société d'Exploitation Portuaire Africaine	100,00	100,00
Société Financière Panafricaine	100,00	100,00
Terminal du Grand Ouest - TGO ⁽¹⁾	50,00	50,00

(1) Contrôle conjoint avec Compagnie Générale de L'Atlantique qui détient 50 % du capital et des droits de vote.

LA SOCIÉTÉ

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ACTIONNARIAT

Principaux actionnaires ou groupes d'actionnaires au 31 décembre 2010 :

	Nombre d'actions	%	Nombre de voix (Règlement général AMF art. 223-11 al. 2)	%	Nombre de voix exerçables en Assemblées	%
Financière de l'Odet						
Sofibol ⁽¹⁾	3 291 781	49,98	6 490 366	62,88	6 490 366	75,86
Compagnie de Guénolé ⁽²⁾	300 499	4,56	545 034	5,28	545 034	6,37
Compagnie du Cambodge ⁽³⁾	983 708	14,94	-	-	-	-
Société Industrielle et Financière de l'Artois ⁽³⁾	327 914	4,98	-	-	-	-
Financière Moncey ⁽³⁾	324 535	4,93	-	-	-	-
Plantations des Terres Rouges ⁽³⁾	604	NS	-	-	-	-
Socfrance ⁽³⁾	10	NS	-	-	-	-
Nord Sumatra Investissements ⁽³⁾	99 924	1,52	-	-	-	-
Imperial Mediterranean ⁽³⁾	28 750	0,44	-	-	-	-
Autres sociétés du Groupe Bolloré	30	NS	60	NS	60	NS
Sous-total Groupe Bolloré	5 357 755	81,35	7 035 460	68,16	7 035 460	82,23
Orfimar	574 581	8,72	775 181	7,51	775 181	9,06
Public	653 654	9,93	745 293	7,22	745 293	8,71
Écart	-	-	1 765 445 ⁽⁴⁾	17,11 ⁽⁴⁾	-	-
Total	6 585 990	100,00	10 321 379	100,00	8 555 934	100,00

(1) Contrôlée indirectement par Vincent Bolloré et sa famille.

(2) Contrôlée directement par Sofibol.

(3) Autocontrôle.

(4) Correspondant aux actions détenues par les sociétés visées au (3) et privées du droit de vote.

À la connaissance de la société, il n'existe aucun autre actionnaire, autre que ceux mentionnés ci-dessus, détenant plus de 5 % du capital ou des droits de vote de la société.

Au 31 décembre 2010, le nombre d'actionnaires inscrits au nominatif pur est de 206, celui inscrit au nominatif administré s'élevant à 50 (Source : liste des actionnaires éditée par Caceis Corporate Trust).

Il n'existe pas de pacte entre les actionnaires de la société.

De plus, la société ne détient aucune action propre.

Au 31 décembre 2010, aucune action inscrite au nominatif pur n'était nantie.

D'après les renseignements recueillis par la société, au 31 décembre 2010, l'ensemble des administrateurs possède environ 0,01 % du capital de la société et détient environ 0,01 % des droits de vote (Source : liste des actionnaires nominatifs éditée par Caceis Corporate Trust).

Le pourcentage du capital de la société détenu par les salariés du Groupe au sens de l'article L. 225-102 du Code de commerce s'élève à 0,36 %.

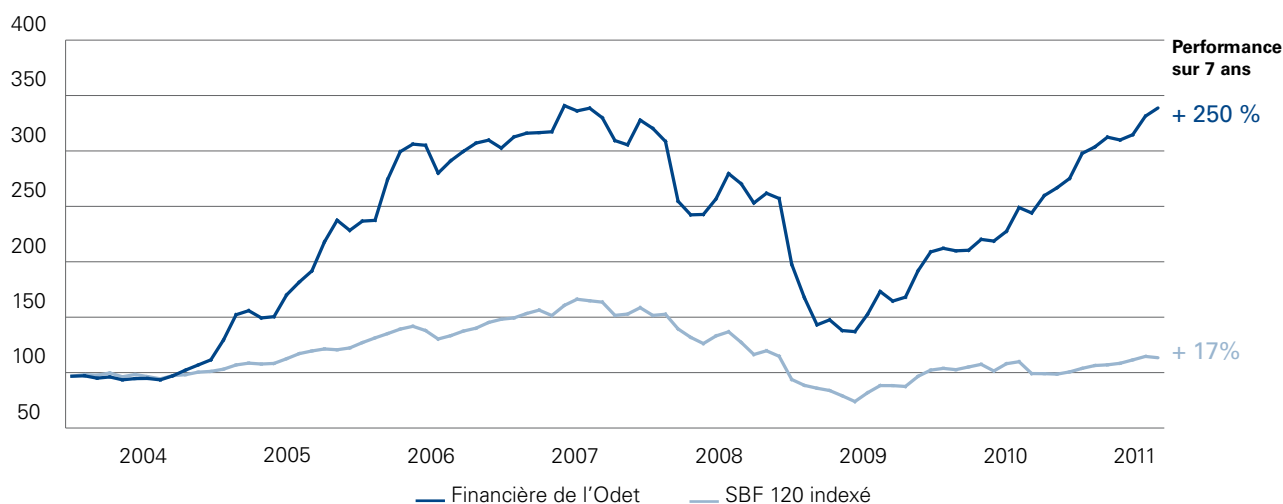
DONNÉES BOURSIÈRES

	2010	2009	2008
Cours au 31 décembre (en euros)	307,5	215,51	144,97
Nombre d'actions au 31 décembre	6 585 990	6 585 990	6 585 990
Capitalisation boursière au 31 décembre (en millions d'euros)	2 025	1 419	955
Nombre de titres émis et potentiels ⁽¹⁾	4 820 545	4 820 545	4 820 545
Résultat net part du Groupe dilué par action (en euros)	29,9	8,4	4,9
Dividende net par action (en euros)	0,45	0,40	0,36

(1) Hors autocontrôle.

ÉVOLUTION DU COURS DE L'ACTION

Moyenne mensuelle (en euros)



CONVENTIONS VISÉES À L'ARTICLE L. 225-38 DU CODE DE COMMERCE

Nous vous précisons qu'au cours de l'exercice écoulé la société a conclu des conventions donnant lieu à application de l'article L. 225-38 du Code de commerce.

JETONS DE PRÉSENCE

Le montant global maximum des jetons de présence pouvant être alloués par le Conseil d'administration à ses membres a été fixé par votre Assemblée générale ordinaire du 15 juin 2000 à la somme de 55 000 euros jusqu'à nouvelle décision de l'Assemblée.

La répartition des jetons de présence est réalisée, conformément à la décision du Conseil d'administration du 31 août 2010, par parts égales au prorata de la durée de l'exercice des fonctions d'administrateur.

Il sera proposé à l'Assemblée générale ordinaire du 9 juin 2011 de fixer à 60 500 euros le montant global des jetons de présence que le Conseil pourra allouer à ses membres.

LA SOCIÉTÉ

ÉVOLUTION DU TITRE FINANCIÈRE DE L'ODET SUR DIX-HUIT MOIS

	Cours moyen (en euros)	Cours le plus haut (en euros)	Cours le plus bas (en euros)	Titres échangés	Capitaux échangés (en milliers d'euros)
septembre 2009	208,89	213,99	201,14	24 536	5 134
octobre 2009	212,13	219,00	202,02	15 801	3 345
novembre 2009	209,89	215,00	201,26	25 500	5 335
décembre 2009	210,39	219,10	204,00	21 903	4 588
janvier 2010	220,19	224,99	212,01	17 738	3 902
février 2010	218,68	223,00	210,22	15 581	3 389
mars 2010	227,48	246,00	217,00	14 053	3 213
avril 2010	248,91	256,00	233,01	16 727	4 168
mai 2010	244,04	252,90	220,00	17 559	4 277
juin 2010	259,73	267,60	244,02	18 457	4 784
juillet 2010	266,72	275,00	249,00	17 118	4 523
août 2010	275,16	282,00	265,00	28 507	7 795
septembre 2010	297,79	317,90	271,00	28 700	8 492
octobre 2010	303,62	309,93	297,00	10 139	3 070
novembre 2010	312,44	317,00	301,40	14 865	4 600
décembre 2010	309,90	313,00	305,00	10 318	3 191
janvier 2011	314,64	325,00	306,00	21 083	6 668
février 2011	331,35	339,79	315,01	23 419	7 783

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES DÉLÉGATIONS EN COURS DE VALIDITÉ

ACCORDÉES PAR L'ASSEMBLÉE DES ACTIONNAIRES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DANS LE DOMAINE DES AUGMENTATIONS DE CAPITAL, PAR APPLICATION DES ARTICLES L. 225-129-1 ET L. 225-129-2 (ARTICLE L. 225-100 ALINÉA 4 DU CODE DE COMMERCE)

Autorisations	Date de délibération de l'Assemblée générale	Durée (échéance)	Montant maximum (en euros)	Utilisation
Émission de valeurs mobilières donnant accès au capital avec maintien du droit préférentiel de souscription	AGE 10 juin 2009	26 mois (10 août 2011)	Emprunt : 600 000 000 Capital : 400 000 000	Non utilisée
Émission d'actions ordinaires à libérer par incorporation de réserves, bénéfices ou primes ou élévation du nominal	AGE 10 juin 2009	26 mois (10 août 2011)	400 000 000 ⁽¹⁾	Non utilisée
Augmentation de capital réservée aux salariés	AGE 10 juin 2009	26 mois (10 août 2011)	1 % du capital	Non utilisée
Délégation à l'effet de procéder à une augmentation de capital visant à rémunérer des apports de titres ou de valeurs mobilières donnant accès au capital	AGE 10 juin 2009	26 mois (10 août 2011)	10% du capital	Non utilisée

(1) Montant qui s'impute sur les augmentations de capital susceptibles d'être réalisées en vertu des émissions avec maintien du droit préférentiel de souscription.

RAPPORT DU PRÉSIDENT SUR LA COMPOSITION, LES CONDITIONS DE PRÉPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL AINSI QUE SUR LES PROCÉDURES DE GESTION DES RISQUES ET DE CONTRÔLE INTERNE MISES EN PLACE PAR LA SOCIÉTÉ

En application de l'article L. 225-37 du Code de commerce, le Président du Conseil d'administration rend compte aux actionnaires dans le présent rapport, qui a été approuvé par le Conseil d'administration du 15 mars 2011 (i) de la composition et des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil, (ii) des informations relatives au gouvernement d'entreprise, (iii) des modalités relatives à la participation des actionnaires à l'Assemblée générale ainsi que (iv à viii) des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la société.

Les diligences retenues pour l'élaboration de ce rapport reposent sur des entretiens et des réunions avec les différentes directions des divisions opérationnelles, services centraux du Groupe et avec le Comité d'audit. Ces travaux ont été conduits en particulier par les Directions des affaires juridiques et d'audit interne du Groupe, sous la supervision et la coordination de la Direction financière et de la Direction de la communication financière. Les règles de contrôle interne du Groupe s'appliquent aux sociétés faisant partie du périmètre de consolidation des comptes, selon les méthodes de l'intégration globale ou de l'intégration proportionnelle.

COMPOSITION ET CONDITIONS DE PRÉPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

COMPOSITION DU CONSEIL

Conformément aux dispositions statutaires, les administrateurs sont nommés par l'Assemblée générale ordinaire, et le Conseil peut, sous les conditions prévues par la loi, procéder à des nominations provisoires.

Le Conseil doit comprendre trois membres au moins et dix-huit membres au plus, sous réserve de la dérogation prévue par la loi en cas de fusion. La durée de leurs fonctions est de six années, et ils sont rééligibles.

Le Conseil est composé de neuf membres : Vincent Bolloré (Président du Conseil d'administration), Cédric de Bailliencourt (Vice-Président-directeur général), Bolloré Participations (représentée par Marc Bebon), Socfrance (représentée par Yannick Bolloré), Cyrille Bolloré, Hubert Fabri, Alain Moynot, Sébastien Picciotto et Lucien Vochel.

Conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur, une information complète sur les membres du Conseil est disponible dans le rapport annuel.

Parmi les neuf membres du Conseil et conformément aux critères d'indépendance retenus par le Conseil en séance du 9 avril 2009, Hubert Fabri, Alain Moynot, Sébastien Picciotto et Lucien Vochel sont qualifiés d'indépendants.

POUVOIRS DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le Conseil d'administration, en séance du 10 juin 2010, a décidé de retenir l'option consistant à dissocier les fonctions de Président et de Directeur général et a renouvelé le mandat de Président du Conseil d'administration de Vincent Bolloré.

Le Directeur général est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la société.

Les fonctions de Directeur général continuent à être exercées par Cédric de Bailliencourt.

RÉUNIONS DU CONSEIL

Conformément aux dispositions de l'article 13 des statuts, les administrateurs peuvent être convoqués aux séances du Conseil d'administration par tous moyens, soit au siège social, soit en tout autre lieu.

Les convocations sont faites par le Président ou par le Vice-Président-directeur général. Le Conseil ne délibère valablement que si la moitié au moins de ses membres sont présents.

Les décisions sont prises à la majorité des membres présents ou représentés, la voix du Président de séance étant prépondérante en cas de partage.

Afin de permettre à un nombre maximal d'administrateurs d'assister aux séances du Conseil d'administration :

- les dates prévisionnelles de réunion sont fixées plusieurs mois à l'avance et les modifications éventuelles de date font l'objet de concertation pour permettre la présence effective du plus grand nombre d'administrateurs ;
- le Conseil d'administration, en séance du 19 mars 2008, a adopté un règlement intérieur autorisant, à l'exception des opérations visées aux articles L. 232-1 (établissement des comptes annuels et du rapport de gestion) et L. 233-16 (établissement des comptes consolidés et du rapport de gestion du Groupe), la participation aux délibérations du Conseil au moyen de la visioconférence.

MISSION DU CONSEIL

Le Conseil d'administration détermine les orientations de l'activité de la société et veille à leur mise en œuvre, décide du cumul ou de la dissociation des mandats de Directeur général et Président du Conseil, approuve le projet de rapport du Président. Sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux assemblées d'actionnaires et dans la limite de l'objet social, il se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la société et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent. Il procède en outre aux contrôles et vérifications qu'il juge opportuns, à l'examen et à l'arrêt des comptes et à la nomination des membres du Comité d'audit.

ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL

Une quinzaine de jours avant la réunion du Conseil, une convocation à laquelle est joint le projet de procès-verbal de la séance précédente est adressée à chaque administrateur afin de leur permettre de faire part de leurs observations éventuelles sur ce projet avant même la réunion du Conseil.

Le Conseil peut ainsi débattre directement sur l'ordre du jour.

Pour chaque Conseil, un dossier développant chacune des questions mises à l'ordre du jour est remis à chaque administrateur, qui peut se faire communiquer toute information complémentaire jugée utile.

Les débats sont conduits avec la volonté constante de favoriser un échange entre tous les administrateurs à partir d'une information complète et avec le souci de centrer les échanges sur les questions importantes, notamment d'ordre stratégique.

LA SOCIÉTÉ

Au cours de l'exercice, le Conseil s'est réuni à quatre reprises et a notamment été appelé à se prononcer sur les points suivants :

Séance du 25 mars 2010 (taux de présence : 100%)

- Activités et résultats
- Examen des comptes annuels et consolidés de l'exercice 2009
- Autorisation donnée au Directeur général d'émettre des cautions, avals et garanties
- Documents prévisionnels
- Conventions soumises aux dispositions des articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce
- Composition du Conseil
- Mandats des Commissaires aux comptes

Séance du 10 juin 2010 (taux de présence : 78%)

- Choix entre les modalités d'exercice de la Direction générale de la société
- Composition du Comité d'audit

Séance du 2 juillet 2010 (taux de présence : 78%)

- Activités du Groupe
- Reclassement des titres de la Société Financière du Perguet
- Délégation du Conseil d'administration au Directeur général à l'effet de procéder à l'émission d'emprunts obligataires
- Conventions soumises aux dispositions des articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce

Séance du 31 août 2010 (taux de présence : 89%)

- Comptes semestriels consolidés au 30 juin 2010
- Documents prévisionnels
- Conventions soumises aux dispositions des articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce
- Répartition des jetons de présence
- Évaluation du fonctionnement et des méthodes de travail du Conseil
- Compte rendu du Directeur général sur l'émission d'un emprunt obligataire
- Examen de la recommandation complétant le Code d'entreprise des sociétés cotées Afep-Medef et relative à la présence de femmes dans les Conseils

ÉVALUATION DU FONCTIONNEMENT ET DES MÉTHODES DE TRAVAIL DU CONSEIL

Le Conseil d'administration, en séance du 31 août 2010 a été appelé à procéder à une évaluation de son fonctionnement et de ses méthodes de travail.

Elle a été menée dans la perspective de trois objectifs :

- faire le point sur les modalités de fonctionnement du Conseil;
- vérifier que les questions importantes sont convenablement préparées et débattues;
- mesurer la contribution effective de chaque administrateur aux travaux du Conseil du fait de sa compétence et de son implication dans les délibérations.

La méthode utilisée, comme les années précédentes, est celle de l'auto-évaluation.

Concernant les résultats de l'évaluation, les administrateurs ont porté un jugement positif sur les modalités de fonctionnement du Conseil, qui ont notamment été améliorées par la mise en place d'un règlement intérieur autorisant la participation aux séances par la visioconférence.

S'agissant de la préparation et des débats des questions importantes, les administrateurs ont porté une appréciation favorable sur l'information mise à leur disposition, tant sur le plan de la pertinence que sur les délais d'obtention de cette information, laquelle permet une analyse de l'ensemble des questions qui sont examinées.

La composition du Conseil permet la réunion de compétences et d'expertises reconnues, notamment industrielles, financières comptables et bancaires, qui s'expriment de façon permanente, notamment en ce qui concerne l'analyse de l'information financière, et apportent une contribution de grande qualité lors des débats et des prises de décisions.

Ainsi, l'Assemblée générale ordinaire du 10 juin 2010 a nommé Cyrille Bolloré, Directeur général de Bolloré Énergie, en qualité d'administrateur.

COMITÉS SPÉCIALISÉS

Le Conseil n'a pas de comités spécialisés, les administrateurs exerçant collégalement leurs fonctions.

Dans le cadre des dispositions de l'ordonnance du 8 décembre 2008 (instituant l'obligation de mettre en place un Comité d'audit au sein des sociétés dont les titres sont admis à la négociation sur un marché réglementé), les administrateurs, en séance du 9 avril 2009, ont décidé la mise en place d'un Comité d'audit composé de deux administrateurs indépendants, Alain Moynot et Lucien Vochel, nommés en considération de leur compétence et de leur expertise financière. Le Comité d'audit a été renouvelé à l'identique par le Conseil d'administration du 10 juin 2010 et ce jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Le Comité d'audit est chargé d'assurer le suivi :

- du processus d'élaboration de l'information financière par l'examen des projets de comptes sociaux et consolidés semestriels et annuels avant leur présentation au Conseil d'administration ainsi que de l'examen du respect de la réglementation boursière;
- de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques par l'examen, avec le concours de l'audit interne, des systèmes de contrôle interne, de la fiabilité des systèmes et procédures et de la pertinence des procédures d'analyse et du suivi des risques;
- du contrôle légal des comptes annuels et, le cas échéant, des comptes consolidés par les Commissaires aux comptes;
- de l'indépendance des Commissaires aux comptes par l'examen des risques pesant sur celle-ci et des mesures de sauvegarde prises pour atténuer les risques.

En outre, il lui appartient :

- d'émettre une recommandation sur les Commissaires aux comptes proposés à la désignation par l'Assemblée générale;
- de rendre compte régulièrement au Conseil d'administration de l'exercice de ses missions et de l'informer sans délai de toute difficulté rencontrée.

Le Comité d'audit est présidé par Alain Moynot.

Le règlement intérieur du Comité a été arrêté par le Conseil d'administration en séance du 31 août 2009.

Au cours de l'exercice 2010, le Comité d'audit s'est réuni à trois reprises et a notamment examiné les points suivants :

- Comité d'audit du 19 janvier 2010 :
 - présentation du service d'audit interne, du plan d'audit 2010,
 - commentaires sur les résultats 2009;
- Comité d'audit du 24 mars 2010 :
 - présentation des résultats 2009,
 - conclusion des Commissaires aux comptes sur les travaux réalisés;
- Comité d'audit du 30 août 2010 :
 - examen des comptes semestriels.

RÉMUNÉRATION DES MANDATAIRES SOCIAUX

La Société n'a procédé ni à la mise en place de parachutes dorés ni à l'attribution de régimes de retraites supplémentaires au profit des mandataires sociaux.

L'Assemblée générale ordinaire du 15 juin 2000 a fixé à 55000 euros le montant global des jetons de présence que le Conseil peut allouer à ses membres, étant précisé que ce montant a été fixé jusqu'à nouvelle décision de l'Assemblée générale.

Le Conseil du 31 août 2010 a décidé de reconduire les modalités de répartition antérieures, soit par parts égales au prorata de la durée de l'exercice des fonctions des administrateurs.

INFORMATIONS RELATIVES AU GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

La gouvernance de la société relève du rapport Afep-Medef octobre 2003 – *Le Gouvernement d'entreprises des sociétés cotées* –, des recommandations Afep-Medef sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux de sociétés cotées, publiées en janvier 2007, et des recommandations Afep-Medef sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux de sociétés cotées, dont les titres sont admis aux négociations sur un marché réglementé, publiées en octobre 2008 (disponibles sur www.medef.fr).

L'ensemble de ces textes ont été, en décembre 2008, consolidés pour former le Code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées.

Le Conseil d'administration du 15 décembre 2008 appelé à se prononcer sur les recommandations émises par l'Afep et le Medef en octobre 2008 a décidé d'adhérer à ces recommandations, tout en précisant que la société n'avait procédé ni à la mise en place de parachutes dorés, ni à l'attribution de régimes de retraite supplémentaires au profit des mandataires sociaux.

Le Conseil du 9 avril 2009 appelé à statuer sur l'examen de la situation de la société au regard des principes du gouvernement d'entreprise issus du « Code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées » de décembre 2008 a pris acte que les pratiques en matière de gouvernance d'entreprise correspondent aux recommandations et assurent ainsi la transparence au sein de la société.

Toutefois, le Conseil n'a pas de Comité des rémunérations, ni de Comité des nominations, les administrateurs exerçant collégalement leurs fonctions.

Conformément aux dispositions de l'ordonnance du 8 décembre 2008, le Conseil d'administration du 9 avril 2009, comme indiqué ci-dessus, a procédé à la mise en place d'un Comité d'audit.

En outre, les administrateurs, considérant que l'organisation effective des travaux du Conseil permettait de disposer d'une information complète à l'examen de toute opération significative, ont opté pour l'adoption d'un règlement intérieur ayant pour finalité de faciliter la participation matérielle aux séances du Conseil.

Par ailleurs, le Conseil, appelé à se prononcer sur la qualification d'administrateur indépendant, a décidé :

- d'écarter le critère d'ancienneté de douze ans, estimant que la durée des fonctions d'un administrateur témoigne de la reconnaissance de ses compétences et qu'elle ne pouvait, en tant que critère unique, remettre en cause son indépendance ;
- de considérer que l'exercice d'un mandat d'administrateur dans une autre société du Groupe n'est pas de nature à remettre en cause l'indépendance d'un administrateur.

Ainsi, le Conseil a considéré que pour être qualifié d'indépendant, un administrateur ne doit pas :

- être salarié ou mandataire social dirigeant de la société, de la société mère ou d'une société qu'elle consolide par intégration globale ou l'avoir été dans les cinq dernières années ;
- être client, fournisseur, banquier d'affaires, banquier de financement :
 - significatif de la société ou de son Groupe,
 - ou pour lequel la société ou son Groupe représente une part significative de l'activité ;
- avoir de lien familial proche avec un mandataire social ;
- avoir été auditeur de la société au cours des cinq années précédentes.

Enfin, le Conseil, prenant acte que le rapport consolidé Afep-Medef recommande que les administrateurs possèdent un nombre significatif d'actions et que la durée de leur mandat ne dépasse pas quatre ans, a décidé, eu égard à la structure de l'actionariat de la société, de ne pas se prononcer sur un nombre de titres précis à détenir et de ne pas proposer à l'Assemblée de modifier les dispositions statutaires prévoyant une durée du mandat de six ans.

Le Conseil d'administration du 31 août 2010, appelé à se prononcer sur la recommandation d'avril 2010 relative à la présence des femmes dans les Conseils et complétant le Code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées Afep-Medef, a pris acte des dispositions de la recommandation et a déclaré s'efforcer à l'avenir de privilégier les candidatures féminines lors de nouveaux postes à pourvoir, sans pour autant s'engager sur un pourcentage minimum. Cette dernière appréciation est sans objet depuis l'entrée en

vigueur de la loi du 27 janvier 2011 relative à la représentation équilibrée des hommes et des femmes au sein des Conseils d'administration et de surveillance et à l'égalité professionnelle.

MODALITÉS DE PARTICIPATION DES ACTIONNAIRES AUX ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

Conformément aux dispositions de l'article 19 des statuts, tout actionnaire a le droit d'assister aux Assemblées générales et de participer aux délibérations, personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, sur simple justification de son identité et accomplissement des formalités légales.

Tout actionnaire peut voter par correspondance selon les modalités fixées par la loi et les règlements.

INFORMATIONS PRÉVUES PAR L'ARTICLE L. 225-100-3 DU CODE DE COMMERCE

Les informations prévues par l'article L. 225-100-3 du Code de commerce sont disponibles dans le rapport annuel.

DÉFINITION ET OBJECTIFS DE LA GESTION DES RISQUES

Le Groupe Financière de l'Odet a retenu la définition du cadre de référence de l'AMF, publié en janvier 2007 et complété en 2010, qui indique que la gestion des risques est un dispositif dynamique de la société, défini et mis en œuvre sous sa responsabilité, qui contribue à :

- créer et préserver la valeur, les actifs et la réputation de la société ;
- sécuriser la prise de décision et les processus de la société pour favoriser l'atteinte des objectifs ;
- favoriser la cohérence des actions avec les valeurs de la société ;
- mobiliser les collaborateurs de la société autour d'une vision commune des principaux risques.

Selon ce cadre, la gestion des risques recouvre les composantes suivantes :

- un cadre organisationnel comprenant la définition des rôles et responsabilités des acteurs, une politique de gestion des risques et un système d'information permettant la diffusion en interne d'informations relatives aux risques ;
- un processus de gestion des risques comprenant trois étapes : l'identification, l'analyse et le traitement des risques ;
- un pilotage en continu du dispositif de gestion des risques faisant l'objet d'une surveillance et d'une revue régulière.

LA GESTION DES RISQUES

Les litiges et risques sont suivis par chaque division. En ce qui concerne la gestion des sinistres, la Direction juridique ainsi que la Direction des assurances fournissent leur assistance pour tout contentieux important, ainsi que pour tout projet de contrat ayant une incidence financière significative. Enfin les modalités de gestion des risques font l'objet d'une revue régulière approfondie par le Comité des risques.

Les principaux risques auxquels le Groupe est soumis sont développés dans le chapitre « Facteurs de risques » du rapport annuel. Compte tenu de la diversité des activités du Groupe, la gestion des risques s'articule autour des principales catégories suivantes :

• Risque de marché sur actions cotées.

Sous l'égide de la Direction financière Groupe, un suivi régulier de la valeur des sociétés non consolidées est réalisé. Par ailleurs, à chaque clôture, une appréciation de la valeur de ces titres est réalisée sur la base des derniers cours de Bourse.

• Risque de liquidité.

Une gestion centralisée de la trésorerie a été mise en place. Elle est placée sous la responsabilité de la Direction de la trésorerie du Groupe qui s'assure du correct financement des activités du Groupe, notamment à travers des financements bancaires diversifiés. Un ratio d'endettement et un ratio relatif à la capacité du Groupe à faire face au service de la dette sont régulièrement suivis.

LA SOCIÉTÉ

• Risque de taux.

Les modalités de couverture des risques sur les taux d'intérêts décidées par la Direction générale du Groupe sont détaillées dans les notes annexes des comptes consolidés.

• Risque de crédit.

Un suivi mensuel du BFR est réalisé par la Direction de la trésorerie Groupe. De plus, dans les principales divisions du Groupe, la gestion du risque de crédit est relayée par un credit manager. Le recours à l'assurance-crédit est privilégié et, lorsque le crédit n'est pas couvert par une assurance, l'octroi de crédit est décidé au niveau de compétence le plus adapté. Enfin, un suivi régulier des créances clients est effectué tant à l'échelon du Groupe que de la division, et des dépréciations sont pratiquées au cas par cas lorsque cela est jugé nécessaire.

• Risque de devise.

Le Groupe couvre ses principales opérations en devises. La gestion de la couverture est centralisée au niveau Groupe pour la France et l'Europe. Une couverture sur le net des positions commerciales est pratiquée par la Direction de la trésorerie du Groupe à travers des achats ou ventes à terme de devises. Enfin, la mise en place d'un netting mensuel des flux intragroupe permet de limiter les flux échangés et de couvrir le net résiduel. Pour la division Énergie les positions sont directement couvertes sur le marché.

• Risque matières premières.

Dans la division Énergie, qui est la plus exposée à ce risque, les variations de cours du produit sont répercutées aux clients. Par ailleurs, la Direction de la division systématise la mise en place d'achats et de ventes à terme de produits adossés à des opérations physiques.

• Risque opérationnel.

Chaque division du Groupe est responsable de la gestion des risques industriels, environnementaux et de conformité auxquels elle est confrontée. Une analyse régulière de la nature des risques et des modalités de gestion s'y rapportant est effectuée par chaque Direction de division. Par ailleurs, une supervision est faite par le Comité des risques et la Direction des assurances du Groupe.

• Risque juridique.

Pour limiter l'exposition à ces risques, la Direction juridique du Groupe veille à la sécurité et à la conformité juridique des activités du Groupe, en liaison avec les services juridiques des divisions. Lorsqu'un litige survient, la Direction juridique du Groupe s'assure de sa résolution au mieux des intérêts du Groupe.

• Risque politique.

Le Groupe qui est présent depuis de nombreuses années à l'étranger peut être confronté à des risques politiques. Néanmoins la diversité de ses implantations et sa capacité de réaction lui permettent de limiter l'impact d'éventuelles crises politiques.

CARTOGRAPHIE DES RISQUES

L'évaluation et le contrôle des risques inhérents au fonctionnement de chaque entité sont au cœur des préoccupations du Groupe.

L'existence d'un outil informatique permet de donner une dimension active et régulière dans le suivi des risques qui porte sur l'ensemble de nos métiers.

Les risques identifiés font l'objet d'une série de mesures détaillées dans les plans d'actions élaborés par les différents « propriétaires » de risques nommés au sein de chaque division. L'objectif étant de maîtriser l'exposition à ces risques et donc de les réduire.

L'actualisation de la cartographie des risques consolidée est validée trimestriellement par le Comité des risques.

DÉFINITION ET OBJECTIFS DU CONTRÔLE INTERNE

Le Groupe Financière de l'Odet a retenu la définition du cadre de référence de l'AMF, publié en janvier 2007 et complété en 2010, qui indique que le contrôle interne est un dispositif de la société, défini et mis en œuvre sous sa responsabilité, qui vise à assurer :

- la conformité aux lois et règlements ;
- l'application des instructions et orientations fixées par la Direction générale ;

le bon fonctionnement des processus internes de la société, notamment ceux concourant à la sauvegarde de ses actifs ;

la fiabilité des informations financières ;

et d'une façon générale contribue à la maîtrise de ses activités, à l'efficacité de ses opérations et à l'utilisation efficiente de ses ressources.

Selon ce cadre, le contrôle interne recouvre les composantes suivantes :

• une organisation comportant une définition claire des responsabilités, disposant des ressources et des compétences adéquates et s'appuyant sur des systèmes d'information, sur des procédures ou des modes opératoires, des outils ou pratiques appropriés ;

• la diffusion en interne d'informations pertinentes, fiables, dont la connaissance permet à chacun d'exercer ses responsabilités ;

• un dispositif visant à recenser, analyser et traiter les principaux risques identifiés au regard des objectifs de la société et à s'assurer de l'existence de procédures de gestion de ces risques ;

• des activités de contrôle proportionnées aux enjeux propres à chaque processus et conçues pour s'assurer que les mesures nécessaires sont prises en vue de maîtriser les risques susceptibles d'affecter la réalisation des objectifs ;

• une surveillance permanente portant sur le dispositif de contrôle interne ainsi qu'un examen régulier de son fonctionnement.

Cependant, comme indiqué dans le cadre de référence, il convient de préciser que le dispositif de contrôle interne, aussi bien conçu et bien appliqué soit-il, ne peut fournir une garantie absolue quant à la réalisation des objectifs de la société.

Dans la description qui suit, la notion de Groupe Financière de l'Odet couvre l'ensemble de la société mère et des filiales consolidées. Cette description du système de contrôle interne a été réalisée à partir du cadre de référence élaboré par le groupe de place mené sous l'égide de l'AMF, complété de son guide d'application. Les principes et les points clés contenus dans ce guide sont suivis lorsqu'ils sont applicables.

UN SYSTÈME DE CONTRÔLE ADAPTÉ AUX SPÉCIFICITÉS DES ORGANISATIONS DU GROUPE

CONTEXTE GÉNÉRAL DU CONTRÔLE INTERNE

Le système de contrôle interne du Groupe repose sur les principes suivants :

La séparation des fonctions

Garante de l'indépendance du contrôle, une dissociation des fonctions opérationnelles et financières a été mise en place à chaque niveau du Groupe.

Les fonctions financières des entités assurent l'exhaustivité et la fiabilité des informations. Régulièrement, l'intégralité de ces données est transmise aux dirigeants et aux fonctions centrales (ressources humaines, juridique, finance...).

Des filiales autonomes et responsables

Le Groupe est organisé en divisions opérationnelles qui, en raison de la diversité de leurs activités, bénéficient d'une large autonomie dans leur gestion. Elles sont responsables de :

• la définition et la mise en œuvre d'un dispositif de contrôle interne adapté à leurs spécificités ;

• l'optimisation de leurs opérations et performances financières ;

• la protection de leurs actifs ;

• la gestion de leurs risques.

Ce système de délégation permet de responsabiliser les entités et d'assurer l'adéquation entre leurs pratiques et le cadre juridique de leur pays d'implantation.

Un support et un contrôle communs à l'ensemble des sociétés du Groupe

Le Groupe établit un référentiel de procédures comptables, financières et de contrôle, d'application obligatoire, directement accessible par les divisions opérationnelles sur l'intranet.

Le département d'audit interne évalue régulièrement le dispositif de contrôle des entités et leur suggère les propositions d'évolution les mieux adaptées.

Une politique de ressources humaines favorisant un bon environnement de contrôle interne

La politique de ressources humaines contribue à l'enrichissement d'un environnement de contrôle interne efficace par l'existence de définition de fonctions, d'un système d'évaluation reposant notamment sur la mise en place d'entretiens annuels ou d'actions de formation.

PRINCIPAUX ACTEURS DU CONTRÔLE INTERNE ET LEURS MISSIONS

Les modalités du contrôle interne s'exercent par :

Le Conseil d'administration de la société mère du Groupe

Le Conseil d'administration veille à l'efficacité des dispositifs de contrôle interne et de gestion des risques tels que définis et mis en œuvre par la Direction générale. Si besoin, le Conseil peut faire usage de ses pouvoirs généraux pour engager les actions et vérifications qu'il juge appropriées.

La Direction générale du Groupe

Elle est responsable de la définition, de la mise en œuvre et du suivi des dispositifs de contrôle interne et de gestion des risques adaptés et efficaces. En cas de défaillance des dispositifs, elle veille à l'engagement des actions correctives nécessaires.

Le comité mensuel de résultat

Chaque division, pour l'ensemble de son périmètre, présente mensuellement à la Direction générale du Groupe et aux fonctions centrales les indicateurs opérationnels et financiers de son activité, ainsi que l'analyse de leur évolution par rapport aux objectifs approuvés par la Direction générale.

Le comité d'audit

Le rôle et les attributions de ce comité sont précisés ci-avant au paragraphe « comités spécialisés ».

Le comité des risques

Le comité des risques est en charge d'effectuer une revue régulière et approfondie des modalités de gestion des risques.

Les organes d'administration des filiales

Dans chaque filiale du Groupe, l'organe d'administration examine la stratégie et les orientations de la société proposées par la Direction générale, veille à leur mise en œuvre, fixe les objectifs opérationnels, ajuste les ressources et procède aux contrôles et vérifications qu'il juge opportuns. Chaque mandataire reçoit toutes les informations nécessaires à l'accomplissement de sa mission et peut se faire communiquer tous les documents qu'il estime utiles.

Les directions des filiales

Elles appliquent les orientations des organes d'administration au sein de chaque filiale. Assistées de leur service contrôle de gestion, elles s'assurent de l'efficacité du système de contrôle interne du Groupe. Elles reportent à la fois à leur organe d'administration et aux comités de direction.

L'audit interne Groupe

Le Groupe dispose d'un département d'audit interne intervenant sur l'ensemble des entités du périmètre.

Ses missions reposent sur un plan annuel construit avec les divisions et la Direction générale, basé sur l'évaluation des risques propres à chaque filiale et un contrôle cyclique de l'ensemble du périmètre. Ce programme comporte des missions de revue systématique des risques financiers et opérationnels, des missions de suivi et de mise en application des recommandations formulées, ainsi que des interventions plus ciblées en fonction des besoins exprimés par les divisions ou la Direction générale. Il vise à couvrir en priorité les risques les plus sensibles et à assurer la revue des principaux autres risques à moyen terme pour l'ensemble des entités du Groupe. Les auditeurs bénéficient de formations internes aux métiers des divisions afin de mieux maîtriser les spécificités opérationnelles de chacune d'elles.

L'audit a la responsabilité d'évaluer le fonctionnement du dispositif de contrôle interne et de faire toutes préconisations pour l'améliorer, dans le

champ couvert par ses missions. Les rapports d'audit sont destinés aux sociétés auditées, aux divisions auxquelles elles sont rattachées et aux Directions financière et générale du Groupe.

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Dans le cadre de leur mandat de revue et de certification des comptes annuels et selon leurs normes professionnelles, ils prennent connaissance des systèmes comptables et de contrôle interne. À ce titre, ils conduisent des interventions intérimaires sur l'appréciation des modes opératoires des différents cycles d'audit retenus. Ils garantissent la correcte application des principes comptables applicables, dans le souci de produire une information fidèle et précise. Ils communiquent une synthèse semestrielle des conclusions de leurs travaux à la Direction financière, à la Direction générale du Groupe et au Comité d'audit.

Les comptes du Groupe sont certifiés conjointement par les cabinets Constantin Associés (renouvelé par l'Assemblée générale ordinaire du 10 juin 2010), représenté par Thierry Quéron, et AEG Finances (nommé par l'Assemblée générale ordinaire du 5 juin 2007), représenté par Philippe Bailly.

DESCRIPTION DU PROCESSUS DE CONTRÔLE INTERNE

CONFORMITÉ DES PRATIQUES AUX LOIS ET RÈGLEMENTS

Les directions fonctionnelles du Groupe lui permettent :

- de connaître les différentes règles et lois qui lui sont applicables ;
- d'être informé en temps utile des modifications qui leur sont apportées ;
- de transcrire ces règles dans les procédures internes ;
- d'informer et de former les collaborateurs sur les règles et lois qui les concernent.

APPLICATION DES INSTRUCTIONS ET ORIENTATIONS FIXÉES PAR LA DIRECTION GÉNÉRALE DU GROUPE

La Direction générale fixe les objectifs et orientations du Groupe et s'assure que ceux-ci sont communiqués à l'ensemble des collaborateurs.

À cet égard, le processus budgétaire du Groupe constitue un engagement fort de la part des entités vis-à-vis de la Direction générale :

- au cours du quatrième trimestre, chaque division opérationnelle établit, sur la base des orientations stratégiques fixées par la Direction générale, un budget détaillant les perspectives de résultat et d'évolution de la trésorerie, ainsi que les principaux indicateurs permettant de mesurer les performances opérationnelles ;
- une fois validé par la Direction générale, ce budget, mensualisé, sert de référentiel au contrôle budgétaire. Une analyse des écarts entre cette projection budgétaire et le résultat mensuel est réalisée, chaque mois, au cours des comités de résultats réunissant la Direction générale du Groupe, les directions de division et les directions fonctionnelles du Groupe (ressources humaines, juridique, finance).

BON FONCTIONNEMENT DES PROCESSUS INTERNES DE LA SOCIÉTÉ, NOTAMMENT CEUX CONCOURANT À LA SAUVEGARDE DE SES ACTIFS

- La Direction des systèmes d'information a mis en place des procédures de sauvegarde et de sécurité permettant d'assurer la qualité et la sûreté de l'exploitation, y compris en cas de problème majeur.
- Le processus de suivi des investissements, mené conjointement par la Direction des achats, la Direction du contrôle de gestion et la Direction des assurances, concourt à un suivi précis des actifs corporels du Groupe et à une sauvegarde de leur valeur d'utilité au travers de couvertures d'assurance appropriées.
- Bien que décentralisé dans les divisions opérationnelles, le suivi des comptes clients fait l'objet d'un reporting mensuel à la Direction financière du Groupe, chargée de recenser les principaux risques de recouvrement sur clients et de mettre en place, avec les divisions, les actions correctives.

LA SOCIÉTÉ

- Le suivi de la trésorerie du Groupe est assuré par :
 - la transmission quotidienne des performances de trésorerie des divisions ;
 - l’actualisation mensuelle des prévisions de trésorerie du Groupe ;
 - l’optimisation des risques liés aux taux de change et taux d’intérêt (étudiée au sein du Comité des risques, qui se réunit trimestriellement sous l’autorité de la Direction financière) ;
 - la disponibilité, auprès des partenaires financiers, d’en-cours de crédit à court, moyen et long termes.

FIABILITÉ DES INFORMATIONS FINANCIÈRES

Le processus d’élaboration des comptes consolidés

Les comptes consolidés sont établis sur une base semestrielle ; ils sont vérifiés par les Commissaires aux comptes dans le cadre d’un examen limité au 30 juin et d’un audit au 31 décembre, qui portent à la fois sur les comptes annuels des entités du périmètre et sur les comptes consolidés. Une fois arrêtés par le Conseil d’administration, ils donnent lieu à publication.

Le Groupe s’appuie sur les éléments suivants pour la consolidation des comptes :

- le service de consolidation du Groupe, garant de l’homogénéité et du suivi des traitements pour l’ensemble des sociétés du périmètre de consolidation de l’entité consolidante ;
- le strict respect des normes comptables en vigueur liées aux opérations de consolidation ;
- l’utilisation d’un outil informatique de renom, développé en 2005 pour s’adapter aux nouvelles technologies de transmission d’informations, garantissant des processus sécurisés de remontée d’informations et une homogénéité de présentation des agrégats comptables ;
- la décentralisation d’une partie des retraitements de consolidation au niveau même des divisions opérationnelles ou des sociétés, permettant de positionner les traitements comptables au plus près des flux opérationnels.

Le processus du reporting financier

Les services trésorerie et contrôle de gestion du Groupe organisent et supervisent la remontée des informations et indicateurs financiers mensuels des divisions, en particulier le compte de résultat et le suivi de l’endettement net.

Au sein de chaque division, les éléments du reporting financier sont validés par la Direction générale et communiqués sous la responsabilité de la Direction financière.

Les informations sont présentées sous un format standardisé respectant les règles et les normes de consolidation et facilitant ainsi la comparaison avec les éléments consolidés semestriels et annuels. Elles font l’objet de rapports spécifiques transmis à la Direction générale du Groupe.

Les reportings financiers mensuels sont complétés par des exercices de révision budgétaire en cours d’année afin d’ajuster les objectifs annuels en fonction des données les plus récentes.

UN RENFORCEMENT RÉGULIER DU SYSTÈME DE CONTRÔLE INTERNE

Plusieurs actions de renforcement du contrôle interne ont été initiées, conduites ou poursuivies.

DISPOSITIF ÉTHIQUE

Une Charte des valeurs du Groupe Bolloré a été rédigée cette année. Elle constitue un socle sur lequel repose notre dispositif éthique. Outre la Charte d’Éthique du Groupe, le Code général de conduite des affaires des sociétés des divisions Transport rédigé en 2008 a été diffusé au sein des différentes filiales. Ce Code détermine les principes, les règles de conduite et les comportements à adopter en matière de concurrence, de respect et de protection de l’environnement, d’hygiène et de sécurité, ainsi que de lutte contre la corruption. Deux nouveaux codes « métiers » sont en cours de finalisation : la Charte d’Éthique professionnelle du pôle Télévision et

du pôle Presse de la division Média et le Code général de conduite des affaires des sociétés des divisions industrielles du Groupe. La fonction « éthique et conformité », rattachée à son plus haut niveau à la Direction générale du Groupe, est déclinée dans les divisions, le Directeur éthique et conformité ayant pour mission essentielle d’assurer le déploiement et le respect du dispositif éthique.

LISTE D’INITIÉS

Le Groupe met à jour régulièrement la liste des personnes ayant accès à des informations privilégiées qui, si elles étaient rendues publiques, seraient susceptibles d’avoir une influence sensible sur le cours des instruments financiers. Ces personnes, qu’elles soient salariées, administrateurs ou tiers en relation professionnelle étroite avec l’entreprise, ont été informées de l’interdiction d’utiliser ou de communiquer cette information privilégiée dans un but de réaliser des opérations d’achat ou de vente sur ces instruments financiers. L’annexe de la Charte d’Éthique du Groupe définissant les périodes pendant lesquelles les collaborateurs devront s’abstenir de réaliser des opérations sur les titres cotés des sociétés du Groupe a été modifiée pour prendre en compte les dispositions de la recommandation AMF n° 2010-07 du 3 novembre 2010 relative à la prévention des manquements d’initiés imputables aux dirigeants des sociétés cotées.

MANUEL DE PROCÉDURES ADMINISTRATIVES ET FINANCIÈRES

Les principales procédures financières, mais aussi administratives et juridiques, sont regroupées sur un intranet pour permettre la diffusion et la gestion du cadre normatif défini par le Groupe.

RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE

Un questionnaire relatif aux actions de développement durable est adressé aux différentes entités sur les actions de développement durable. Ce questionnaire s’appuie sur les sept enjeux de la stratégie développement durable du Groupe Bolloré qui sont :

- 1 – partager une même éthique des affaires ;
- 2 – garantir la sécurité des collaborateurs et développer leur employabilité ;
- 3 – maîtriser et réduire les risques ;
- 4 – optimiser les produits et services pour qu’ils soient plus respectueux du développement durable ;
- 5 – innover pour développer de nouveaux produits et services répondant aux enjeux du développement durable ;
- 6 – construire des synergies au sein du Groupe pour développer les solutions d’avenir pour une mobilité durable ;
- 7 – contribuer à l’amélioration de la société.

Cette année, le logiciel de reporting a été déployé dans les entités identifiées par les correspondants développement durable des divisions. Il permet de consolider les données extra-financières émanant de celles-ci et de se conformer aux nouvelles dispositions définies par la loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l’environnement (dite « loi Grenelle II »).

Le 18 mars 2011
Le Président
Vincent Bolloré

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES ÉTABLI EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 225-235 DU CODE DE COMMERCE SUR LE RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Exercice clos le 31 décembre 2010

Aux actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux comptes de la société Financière de l'Odé et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

Il appartient au Président d'établir et de soumettre à l'approbation du Conseil d'administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce, relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du Président concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et;
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

INFORMATIONS CONCERNANT LES PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES RELATIVES À L'ÉLABORATION ET AU TRAITEMENT DE L'INFORMATION COMPTABLE ET FINANCIÈRE

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

contenues dans le rapport du Président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président ainsi que de la documentation existante;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du Président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président du Conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

AUTRES INFORMATIONS

Nous attestons que le rapport du Président du Conseil d'administration comporte les autres informations requises à l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 31 mars 2011

Les Commissaires aux comptes

AEG Finances
Membre de Grant Thornton International
Philippe Bailly

Constantin Associés
Thierry Quéron

ANALYSE DES RISQUES

RISQUES DE TAUX, DE CHANGE ET DE MATIÈRES PREMIÈRES

Une analyse de ces risques est fournie dans la note 36 des comptes consolidés.

RISQUES SUR TITRES DE PARTICIPATION

La note 9 de l'annexe aux comptes consolidés détaille les titres non consolidés et notamment les titres détenus directement et indirectement dans Omnium Bolloré, Financière V et Sofibol, holdings intermédiaires de contrôle du Groupe (voir « Actionnariat détaillé » page 6). Les titres de ces sociétés non cotées dont la valeur dépend de la valorisation des titres Bolloré et de Financière de l'Odet, revêtent un caractère peu liquide. Compte tenu des plus-values latentes significatives existant à la clôture, le Groupe estime ne pas avoir de risques propres à ces participations.

Une analyse de la sensibilité des états financiers à la variation des cours des actions figurent dans la note 36 des comptes consolidés.

RISQUES POLITIQUES

Le Groupe est présent depuis plusieurs décennies en Afrique. Son expérience et sa présence dans pratiquement tous les pays du continent lui permettent de mieux répartir son exposition aux risques. À cet égard, toutes les sociétés africaines du Groupe bénéficient d'une couverture « pertes pécuniaires » garantissant les risques politiques et commerciaux à concurrence de 30 millions d'euros par événement et 75 millions d'euros par an auprès de ACS et réassurée auprès de SOREBOL – Société de réassurance interne du Groupe. Cette évaluation est conforme aux besoins du Groupe et aux risques étudiés en liaison avec ses Courtiers et pouvant notamment résulter de :

- Confiscation, Expropriation, Nationalisation
- Retrait d'autorisation
- Non-renouvellement par les Autorités Concédantes de leurs accords de concession ou de licences
- Inconvertibilité/Non transfert de tous flux financiers et notamment des dividendes
- Trouble de l'ordre public, malveillance, guerre, guerre civile, grève, émeute, terrorisme

RISQUES JURIDIQUES

RISQUES LIÉS À LA RÉGLEMENTATION ET À SON ÉVOLUTION

Le Groupe n'est pas, dans le cadre de ses activités, soumis à des législations ou à des réglementations qui seraient de nature à présenter des situations générant des risques spécifiques.

RISQUES LIÉS AUX LITIGES

L'activité des sociétés du Groupe ne subit aucun lien de dépendance particulier.

Le 14 décembre 2002, un abordage intervenait entre le *MV/Kariba*, propriété d'OTAL Investments Limited, et le *MV/Tricolor*. Les procédures sont toujours en cours. Les conséquences de ce sinistre, évaluées à plusieurs dizaines de millions d'euros, bénéficient de la garantie de nos assureurs. D'autre part, Bolloré s'était vu infliger une amende par la Commission européenne pour entente au cours des années 1992 à 1995 sur le marché du papier autocopiant, marché sur lequel évoluait sa filiale Copigraph (cédée en novembre 1998 à Arjo Wiggins Apleton). Bolloré a exercé un recours le 11 avril 2002 devant le Tribunal de première instance de

Luxembourg, contestant notamment la régularité de la procédure ayant abouti au prononcé de l'amende. Par décision en date du 26 avril 2007, le Tribunal de première instance de Luxembourg, tout en reconnaissant que la communication des griefs n'avait pas permis à Bolloré de prendre connaissance du grief tiré de son implication directe dans l'infraction ni même des faits retenus par la Commission dans la décision au soutien de ce grief, de sorte que Bolloré n'avait pu utilement assurer sa défense au cours de la procédure administrative, a néanmoins rejeté le recours de Bolloré.

Bolloré, qui a versé 22,7 millions d'euros d'amendes et 5,7 millions d'euros d'intérêts, a formé un pourvoi à l'encontre de cet arrêt le 11 juillet 2007 devant la Cour de justice des Communautés européennes, notamment pour la violation des droits de la défense, violation du principe de présomption d'innocence et dénaturation des éléments de preuve.

La Cour de justice des Communautés européennes a estimé que le Tribunal de première instance avait commis une erreur de droit en ne tirant aucune conséquence juridique de sa décision selon laquelle les droits de la défense de Bolloré n'ont pas été respectés et, par arrêt du 3 septembre 2009, a annulé la décision initiale de la Commission en ce qu'elle vise Bolloré SA. Suite à cette annulation, la Commission a, le 16 décembre 2009, adressé une nouvelle communication de griefs à Bolloré. Nonobstant les observations formulées par Bolloré, la Commission européenne a, le 23 juin 2010, pris une décision de réadoption de sa décision initiale et a réduit le montant de l'amende en condamnant Bolloré à 21,3 millions d'euros. Le 3 septembre 2010, Bolloré a exercé un recours devant le Tribunal de l'Union européenne contre la décision réadoptée afin d'obtenir à titre principal l'annulation de cette décision et subsidiairement une réduction très substantielle du montant de l'amende. La procédure est actuellement pendante devant le Tribunal de l'Union européenne.

Courant novembre 2009, la société SDV Logistique Internationale a reçu une assignation à comparaître devant le Tribunal fédéral du district Est de New York (États-Unis) dans le cadre d'une class action visant une soixantaine d'entreprises de commissionnaires de transport pour un comportement allégué d'ententes sur le prix des prestations fournies.

À ce stade de la procédure, les demandeurs n'ont procédé à aucune évaluation du préjudice qu'ils allèguent. SDV Logistique Internationale, en ce qui la concerne, entend se défendre vigoureusement contre les griefs qui lui sont faits.

Il n'existe pas d'autre procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont la société a connaissance, qui est en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir eu au cours des douze derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la société et/ou du Groupe.

ASSURANCE – COUVERTURE DES RISQUES ÉVENTUELS SUSCEPTIBLES D'ÊTRE ENCOURUS PAR LA SOCIÉTÉ

Le Groupe a initié en 2005 une démarche de « cartographie des risques » étendue ensuite à l'ensemble de ses activités ayant comme principaux objectifs :

- l'identification des risques majeurs susceptibles d'avoir une incidence sur les opérations de ses divisions ;
 - l'initiation/l'amélioration des *process*, afin de réduire et/ou d'éliminer l'impact de ces risques ;
 - l'analyse de l'adéquation de la politique d'assurance du Groupe et l'achat de capacité et de garantie ;
 - l'alimentation de la réflexion sur le choix du Groupe en matière de transfert de risques au marché d'assurance et de la réassurance et/ou l'appel à l'auto-assurance ;
 - le renforcement des dispositifs de gestion de crise et de communication.
- La cartographie des risques ayant été finalisée, le Groupe a décidé de passer d'un mode projet à un mode *process* par la mise en place d'un

progiciel informatique permettant le suivi des plans d'actions et la mise à jour régulière des risques.

Le Groupe a également mis en œuvre une campagne de visites de prévention de ses principaux sites, notamment en Afrique.

La politique d'assurance du Groupe, ayant comme principal objectif de permettre la poursuite des activités exercées par ses différentes sociétés en cas de survenance d'un sinistre, s'articule autour :

- de procédures de prévention et de protection internes ;
- du transfert de ses risques au marché de l'assurance et de la réassurance en faisant appel aux structures de programmes internationaux d'assurances, quelles que soient la branche d'activité et/ou la zone géographique.

Le Groupe est couvert partout où il exerce ses activités pour les conséquences de sinistres pouvant affecter ses installations industrielles, de stockage, ferroviaires, de terminaux portuaires.

Le Groupe est également garanti en responsabilité civile pour l'ensemble de ses activités terrestres, maritimes et aériennes, de même que pour ses risques d'exploitation.

RISQUES INDUSTRIELS

Les sites d'exploitation des activités industrielles du Groupe ainsi que les sites de stockage/entreposage sont garantis par des programmes d'assurance dommages à concurrence du montant de l'estimation des valeurs des biens assurés. Les sociétés industrielles du Groupe bénéficient d'une garantie « Perte d'exploitation » à concurrence de 100 % de la marge brute annuelle.

RISQUES DE RESPONSABILITÉ CIVILE

L'exposition du Groupe, du fait des différentes activités exercées par ses sociétés, implique la mise en place de programmes de responsabilité civile.

La responsabilité civile que pourrait encourir toute société du Groupe du fait de ses activités, et, notamment, la responsabilité civile générale, la responsabilité civile du fait des produits et la responsabilité civile commissionnaire de transport/transitaire/manutentionnaire, est assurée en tout lieu où s'exercent ces activités :

- par type d'activité, chaque division du Groupe bénéficiant et souscrivant des garanties qui lui sont propres ;
- par une capacité d'assurance « excédentaire » intervenant pour l'ensemble des sociétés du Groupe et en cas d'insuffisances des polices ci-dessus.

De plus, le Groupe bénéficie d'un programme responsabilité civile « Atteinte à l'environnement ».

Les programmes d'assurance sont souscrits auprès d'assureurs et de réassureurs internationaux de premier plan, et les pleins de garantie en vigueur sont conformes à ceux disponibles sur le marché et adéquats en fonction de l'exposition aux risques des sociétés du Groupe.

AUTRES RISQUES PARTICULIERS, NOTAMMENT SOCIAUX

Le Groupe, après avoir analysé chacun de ses métiers, ne prévoit pas à cet égard de difficultés importantes pour l'exercice à venir.

RISQUES LIÉS À L'ACTIVITÉ

Plusieurs éléments propres au Groupe Bolloré et à sa stratégie, comme la diversification de ses activités et de ses implantations géographiques, limitent les risques auxquels le Groupe est exposé. De plus, la stabilité de son actionnariat lui permet de mener une politique d'investissement à long terme garantissant sa pérennité face aux différents aléas des marchés mondiaux.

Le Groupe Bolloré, qui exerce plusieurs métiers dans des secteurs très divers, est présent sur l'ensemble des continents du monde. Ses très nombreux clients sont par conséquent des sociétés d'origines diverses opérant dans des secteurs d'activités très différents, ce qui réduit fortement les risques dans leur ensemble.

Dans le transport et la logistique (67 % du chiffre d'affaires), ses principaux clients sont des compagnies maritimes qui opèrent dans des secteurs très divers. Le premier client représente moins de 3 % du chiffre d'affaires du Groupe. En outre, le fait que ces compagnies maritimes soient également des fournisseurs du Groupe dans le domaine de la commission de transport pour des montants comparables permet de garantir une bonne stabilité de cette clientèle. L'activité ne dépend donc pas de clients ou de secteurs particuliers.

Le Groupe réalise plus de 66 % de son chiffre d'affaires dans les métiers de la commission de transport et de la distribution d'énergie, où il joue principalement un rôle d'intermédiaire. Sa rentabilité n'est exposée qu'en faible partie à des phénomènes tels que la baisse des échanges mondiaux ou encore d'importantes fluctuations des prix des produits pétroliers.

La commission de transport pourra, en cas de baisse des échanges mondiaux qui engendrerait alors la baisse des prix de ses propres services, obtenir de bien meilleures conditions auprès de ses fournisseurs qui se trouveront en surcapacité, et ainsi préserver ses marges.

De même, la division Distribution d'énergie répercute systématiquement les fluctuations des prix des produits pétroliers sur ses clients. Son exposition se limite donc à son stock, qui est en grande partie couvert par des achats et des ventes à terme de produit adossés à des opérations physiques (voir page 96).

Par ailleurs, le Groupe est présent dans 43 pays d'Afrique, où il exerce tous les métiers de la logistique : commission de transport aérien, maritime, terrestre, stockage et distribution, logistique industrielle, opérations portuaires, contrôle sécurité et qualité. Pour ses clients, il prend en charge toutes les démarches administratives et douanières, en amont et en aval du transport, et assure l'acheminement des marchandises jusqu'à destination finale. Ce réseau sans équivalent, composé de sociétés du Groupe qui restent individuellement des acteurs locaux, permet de minimiser les risques liés à un pays qui connaîtrait une crise majeure, comme cela a été par exemple le cas lors des événements survenus en Côte d'Ivoire. Par ailleurs, ces risques sont couverts par des polices d'assurances (voir « Risques politiques » page 28).

Enfin, le Groupe est lié à des contrats de concession (terminaux portuaires, chemins de fer, oléoducs). Compte tenu de leur nombre, de leur diversité et de leur durée (plus de vingt ans pour la majorité), les risques liés à ces concessions ne peuvent pas affecter significativement la rentabilité et la continuité de l'activité du Groupe.

Le tableau présenté ci-contre reprend les risques de nature industrielle ainsi que ceux liés à l'environnement des différentes activités du Groupe et décrit les actions entreprises par le Groupe afin d'y remédier.

ANALYSE DES RISQUES

Risques industriels et liés à l'environnement

Risques identifiés	Actions entreprises
Films plastiques, batteries et supercapacités	
Rejets accidentels de produits (huile, essence, produits chimiques)	Développement de bassins de rétention et d'obturation dans les rivières voisines
Pollution par les déchets	Tri sélectif à la source Recyclage des déchets (carton, films plastiques, bois, piles, etc.) et traitement des déchets spéciaux (produits chimiques, solvants) par des sociétés spécialisées
Batteries et supercapacités : risque incendie	Séparation des risques par cloisonnement coupe-feu Extinction automatique sprinkler ou gaz Tests d'inflammabilité des produits
Batteries et supercapacités : rejets de produits polluants	Installation de filtres conformément à la directive Atex Traitement des rejets atmosphériques par filtre ou condensation
Batteries électriques	Tests et recyclage
Terminaux et systèmes spécialisés	
Déchets d'équipements électriques et électroniques	Gestion des déchets industriels banals et spéciaux confiée à une entreprise certifiée et agréée
Distribution d'énergie	
Stockages d'hydrocarbures	Poursuite des investissements de mise aux normes et de conformité pour nos sites classés ICPE : 88 sites (montant de l'investissement engagé : 1 140 000 euros) Dépollution des sols : fermeture d'un ancien site, création d'un dépôt neuf et poursuite du suivi environnemental de 21 sites en exploitation (suivi de nappe, réépreuves des cuves, analyses piézométriques...) Contrôle ICPE des 47 sites soumis à simple déclaration par un organisme agréé
Véhicules-citernes	Formation de 17 salariés à l'exploitation de dépôts pétroliers Formation « Sécurité chauffeurs » au centre APTH du Creusot : 50 chauffeurs formés Commande de 17 véhicules pétroliers neufs répondant à la norme Euro 5 et cession de 17 véhicules usagés
Fuites dans le <i>pipe-line</i> SFDM	Pilotage par télécommande 24 heures sur 24 des moteurs, pompes et vannes Télésurveillance en continu Vannes d'isolement permettant de confiner des tronçons de ligne Mise en place et respect des procédures Seveso
Transport et logistique Afrique	
Accidents du travail	Formation du personnel et des sous-traitants aux règles d'hygiène et de sécurité applicables sur les différentes entités et concernant l'ensemble des activités exercées par la division (le nombre d'heures de formation a été multiplié par trois entre 2009 et 2010)
Risques portuaires	Application des dispositions des codes International Maritime Organization (IMO) et International Ship and Port Facility Security (ISPS) sur l'ensemble des concessions portuaires Conformément à ces dispositions, la division s'est engagée à obtenir le niveau de sécurité maximum sur ses installations portuaires
Accidents transport et logistique	Mise en place d'un système de management qualité, hygiène, sécurité et environnement (QHSE). Formation des salariés aux règles et standards internationaux QHSE Concernant l'activité ferroviaire, le programme d'investissements relatif aux matériels roulants et installations fixes se poursuit conformément au planning initialement établi. Un système de management fondé sur les dispositions de l'International Railway Industry Standard (IRIS) a débuté en 2010
Entreposage et matières dangereuses	Des règles strictes et des procédures spécifiques ont été instaurées pour l'entreposage du coton et validées par les assureurs du Groupe Le transport de cyanide est effectué dans le strict respect du code International Cyanide Management Institute (ICMI). Le transport des autres matières dangereuses est systématiquement réalisé selon les dispositions du Règlement international maritime du transport de produits dangereux (IMDG) L'ensemble des salariés ont été sensibilisés à ces différentes réglementations Des installations techniques spécifiques (bâtiments et équipements) ont été réalisées en fonction de nos projets
Rejets, pollution	Recyclage et traitement des huiles moteur ainsi que des déchets solides (ferraille, etc.) Mise en place de rétention Amélioration continue du système de management environnemental

Risques identifiés	Actions entreprises
Logistique internationale	
Accidents du travail	Existence de plans d'actions formalisés dans le « document unique », suite à l'évaluation des risques Suivi des vérifications périodiques réglementaires des équipements et installations Audits santé, sécurité, environnement (SSE) visant à renforcer la prévention par un suivi régulier des établissements Formation et informations sécurité (secourisme, lutte contre l'incendie, utilisation des équipements de travail...) Formation de nouveaux correspondants sécurité locaux Publication mensuelle d'une lettre d'information Veille réglementaire et assistance téléphonique
Incidents transport ou stockage de marchandises dangereuses	Amélioration des procédés de stockage Formation du personnel transport de marchandises dangereuses (ADR, IMDG et IATA)
Impact environnemental	Évaluation continue du classement des établissements à la réglementation des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) Dossiers de demande autorisation ou de déclaration (DREAL)
Plantations	
Pollution des eaux de surface par rejets des effluents d'usine	Bassins de décantation des boues et de biodégradation des matières organiques Recyclage des eaux usées comme engrais organique
Érosion des sols pendant la période de pousse des jeunes arbres (de trois à quatre années)	Culture en courbes de niveaux et mise en place de « plantes de couverture » dans les interlignes de jeunes plants
Destruction de la faune par usage fréquent d'insecticides ou de poisons non sélectifs	Contrôle biologique de la faune parasite : - culture de plantes nectarigènes appréciées des insectes prédateurs (ou parasites), des larves et des chenilles nuisibles ; - pièges olfactifs contre l'orycte, insecte ravageur des jeunes palmiers
Pollution de la nappe phréatique par utilisation d'engrais chimiques	Limitation des apports d'engrais minéraux par : - utilisation des déchets végétaux comme engrais organiques ; - culture entre les jeunes arbres de « plantes de couverture » fixant l'azote de l'air Limitation d'utilisation de produits phytosanitaires : - pratiques culturales découlant du concept d'agriculture raisonnée ; - utilisation de la jachère dans la lutte contre les parasites des systèmes racinaires
Vignoble : pollution de la nappe phréatique par utilisation d'engrais chimiques	Application minimale de produits chimiques sur la vigne en pratiquant une « agriculture raisonnée » Substitution des produits de désinfection des sols par la pratique des jachères longues
Vignoble : pollution des eaux de surface par rejets des effluents d'usine	Station de traitement des eaux de lavage

DONNÉES SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES

DONNÉES SOCIALES

La Direction des systèmes d'informations ressources humaines du Groupe organise et supervise la remontée des informations et indicateurs sociaux annuels des divisions, en particulier le suivi des effectifs.

Ce processus est décentralisé au niveau même des sociétés, permettant ainsi de positionner la collecte au plus près des flux opérationnels.

Au sein de chaque division, ces données sont validées par la Direction des ressources humaines puis consolidées et communiquées sous la responsabilité de la Direction centrale des ressources humaines.

Pour disposer d'une information homogène et fiable, un outil de reporting spécifique a été développé en 2006, garantissant ainsi un processus sécurisé de remontée et de contrôle des effectifs d'une année à l'autre. Il est à noter que certaines dispositions de la loi NRE ne sont pas mesurables au vu des différentes législations locales.

Les indicateurs sociaux exposés ci-dessous ont été établis sur le périmètre des sociétés consolidées du Groupe Bolloré par intégration globale ou proportionnelle.

Au 31 décembre 2010, le Groupe compte 34 421 collaborateurs employés par 225 entités juridiques.

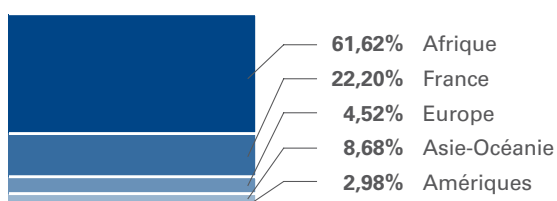
7 642 salariés (soit 22,2 % de l'effectif total) sont localisés en France, et 26 779 salariés (soit 77,8 % de l'effectif total) travaillent dans 67 autres pays du monde.

EFFECTIFS AU 31 DÉCEMBRE 2010

EFFECTIFS PAR ACTIVITÉ ET PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

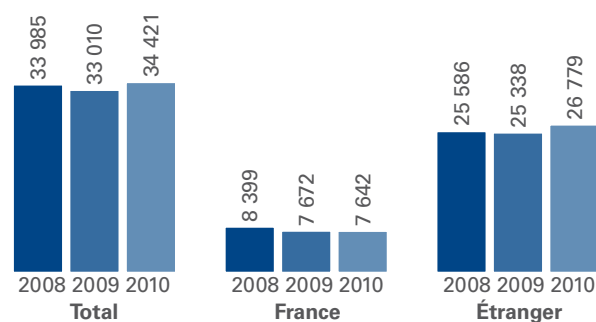
	France	Europe	Afrique	Asie-Océanie	Amériques	Total
Transport et logistique	4 909	1 216	19 560	2 972	823	29 480
Industrie	926	242	0	16	204	1 388
Distribution d'énergie	872	94	0	0	0	966
Autres	935	2	1 650	0	0	2 587
Total	7 642	1 554	21 210	2 988	1 027	34 421
En pourcentage	22,20	4,52	61,62	8,68	2,98	100,00

RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE



ÉVOLUTION DES EFFECTIFS

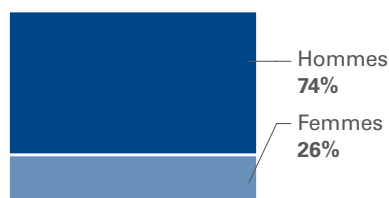
La reprise de l'activité économique a favorisé le développement des activités du Groupe Bolloré, ayant pour effet une augmentation des effectifs de 4,3 % entre 2009 et 2010.



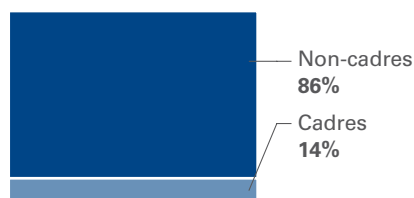
EFFECTIFS PAR TYPE DE POPULATION

	Hommes	Femmes	Cadres	Non-cadres	CDI	CDD	Total
Transport et logistique	21 789	7 691	3 728	25 752	27 202	2 278	29 480
Industrie	1 140	248	361	1 027	1 354	34	1 388
Distribution d'énergie	686	280	134	832	910	56	966
Autres	1 804	783	632	1 955	2 383	204	2 587
Total	25 419	9 002	4 855	29 566	31 849	2 572	34 421
En pourcentage	73,85	26,15	14,10	85,90	92,53	7,47	100,00

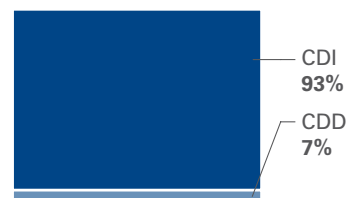
RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR GENRE



RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR CATÉGORIE



RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR TYPE DE CONTRAT



EFFECTIFS PAR ÂGE

	Moins de 30 ans	De 30 à 39 ans	De 40 à 49 ans	50 ans et plus	Total
Transport et logistique	5 046	9 499	7 983	6 952	29 480
Industrie	133	497	440	318	1 388
Distribution d'énergie	123	221	280	342	966
Autres	658	917	656	356	2 587
Total	5 960	11 134	9 359	7 968	34 421
En pourcentage	17,31	32,35	27,19	23,15	100,00

RECRUTEMENTS ET DÉPARTS

En 2010, le Groupe Bolloré a procédé à 5278 recrutements, dont 57,41 % correspondent à des embauches sous contrat à durée indéterminée.

Recrutements	Effectifs	%
Contrat à durée indéterminée (CDI)	3 030	57,41
Contrat à durée déterminée (CDD)	2 248	42,59
Total	5 278	100,00

Le nombre total des départs en 2010 est de 4560.

Motifs de départs	Effectifs	%
Démission	1 778	38,98
Fin de contrat à durée déterminée (CDD)	689	15,11
Licenciement non économique	382	8,38
Licenciement économique	226	4,96
Mutation	291	6,38
Retraite	589	12,92
Autres motifs	605	13,27
Total	4 560	100,00

FORMATIONS

En 2010, parmi les 34421 salariés du Groupe Bolloré présents au 31 décembre 2010, 7821 (soit 22,7 %) ont bénéficié d'une formation dans l'année.

EFFECTIFS FORMÉS PAR TYPE DE POPULATION

	Hommes	Femmes	Cadres	Non-cadres	CDI	CDD	Total
Transport et logistique	4 364	2 307	1 347	5 324	6 142	529	6 671
Industrie	411	104	243	272	511	4	515
Distribution d'énergie	299	93	69	323	386	6	392
Autres	108	135	186	57	238	5	243
Total	5 182	2 639	1 845	5 976	7 277	544	7 821
En pourcentage	66,26	33,74	23,59	76,41	93,04	6,96	100,00

DONNÉES SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES

L'ENGAGEMENT SOCIAL DU GROUPE

Le Groupe, avec 34421 collaborateurs dans 68 pays et sa présence commerciale dans 110 pays, est un acteur social majeur.

Conscient de sa responsabilité sociale dans les différents pays où il intervient, le Groupe veille à combiner une approche à la fois mondiale et locale. Pour ce faire, il appuie sa gestion des ressources humaines autour de principes forts qui définissent les lignes directrices de l'ensemble du Groupe. Selon le principe même d'autonomie laissée aux divisions, celles-ci sont responsables de la mise en œuvre de ces orientations. Ainsi, en fonction des spécificités métiers et géographiques, chacune d'elles décline et met en valeur la politique sociale du Groupe par de nombreuses actions aux quatre coins du monde.

COORDONNER LE DÉVELOPPEMENT CONJOINT DU GROUPE ET DES SALARIÉS

Le Groupe a conscience que son développement est directement lié à celui de ses collaborateurs et que les compétences des salariés sont au cœur de la performance économique du Groupe. Pour ces deux raisons, le Groupe place la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, la formation et la mobilité au centre de ses priorités et cherche à développer les talents partout dans le monde.

UNE DÉMARCHE PROSPECTIVE SUR LES COMPÉTENCES

Le vieillissement de la population active, qui provoquera au cours des prochaines années le départ de salariés d'expérience, ravive au sein des entreprises l'urgence d'identifier, de fidéliser et de développer les collaborateurs clés. Le management de ces hauts potentiels, qu'il s'agisse de jeunes diplômés prometteurs, de managers confirmés ou de cadres dirigeants, devient une condition essentielle à l'atteinte des objectifs stratégiques d'une entreprise performante.

Dans ce contexte, il est apparu important pour le Groupe de poursuivre sa stratégie de gestion et de développement des talents et des hauts potentiels. En 2010, il a été mis en œuvre un « Programme Leadership Bolloré » dont la finalité est d'accompagner le développement des talents, tant sur le plan individuel que collectif afin de construire une communauté de futurs dirigeants autour d'une culture managériale commune.

CONNAÎTRE ET DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES

Le lien entre la gestion des carrières et le développement des compétences se concrétise dans les entretiens professionnels individuels. Ces entretiens effectués dans toutes les divisions du Groupe permettent de conjuguer l'intérêt de l'entreprise et l'intérêt des hommes qui y travaillent. Ils offrent la possibilité d'évoquer les changements d'affectation professionnelle ou géographique et les évolutions de carrière envisagées. Pour les salariés, cette démarche est déterminante. En effet, leur intégration dans le projet d'évolution de leur société les motive au quotidien et les fidélise sur le long terme.

En décembre 2010, la division Logistique internationale a signé un accord de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences. Cette démarche s'appuie sur une identification préalable des emplois et des métiers afin d'anticiper les évolutions prévisibles des compétences et des qualifications liées aux mutations économiques, démographiques et technologiques. La finalité de cette stratégie est de renforcer le dynamisme, préserver la compétitivité de l'entreprise mais également permettre aux salariés de disposer des informations et des outils dont ils ont besoin pour être acteurs de leur parcours professionnel. Dans ce cadre, un observatoire paritaire des emplois composé de deux membres par organisation syndicale et de deux membres représentant la Direction a été institué. Cette commission participe à l'analyse du rapport sur la stratégie de l'entreprise et fait part de propositions sur les effets de l'évolution des emplois sur le référentiel des compétences et sur la formation professionnelle.

Soucieux d'améliorer sa gestion des carrières, le Groupe a généralisé l'entretien annuel d'appréciation. Cet entretien, véritable outil de management,

est une démarche majeure de sa politique de gestion des ressources humaines en terme de communication, de management, de formation, de gestion des compétences et de mobilité interne Groupe.

Les divisions Films plastiques et Batteries électriques ont mis en œuvre une gestion partagée des ressources humaines s'appuyant sur une collaboration étroite avec le management de proximité afin de garantir une bonne adéquation des compétences. Cette décentralisation de la gestion du personnel a permis de responsabiliser les managers, d'optimiser la prise de décision, d'améliorer l'efficacité et de garantir l'équité.

LA FORMATION POUR PRÉPARER LES COMPÉTENCES DE DEMAIN

La formation est un outil essentiel pour favoriser le développement des compétences et renforcer l'employabilité des collaborateurs. Chaque année, pour accompagner sa croissance, le Groupe investit dans le capital humain en offrant tout au long du parcours professionnel de ses salariés des stages de formation.

Parmi les 34421 salariés présents au 31 décembre 2010 dans le Groupe, 7821 ont suivi une formation dans l'année. 34 % de ces formations ont été dispensées auprès de femmes qui représentent 26 % des effectifs et 76 % auprès de salariés non-cadres.

En France, en 2010, un budget de 5113317 euros a été consacré à la formation, soit une baisse de 3 % par rapport à 2009, pour une durée totale de 85215 heures. Ainsi, 3550 salariés ont suivi au moins une formation dans l'année (40,8 % de l'effectif France présent en 2010), pour une durée moyenne de 24 heures par salarié. En France, en 2010, on dénombre 5862 actions de formation dispensées, dont 81 % ont été consacrées à l'adaptation au poste et le maintien dans l'emploi, et 19 % destinées à développer les compétences des salariés.

Conformément à la gestion autonome des divisions, l'offre de formation est définie par chacune d'elles. Cette gestion décentralisée permet de dispenser des actions de formation cohérentes et adaptées aux métiers et à l'organisation de chaque structure.

La division Transport et logistique Afrique dispense des formations d'immersion de trois à quatre semaines en langues, pour les salariés partant dans des pays anglophones ou lusophones et des formations sur site, destinées aux nouveaux salariés pour les familiariser avec les métiers, procédures et outils. En Afrique, la division a déployé en 2010, 18 sessions de formation « métiers » et initié un plan de formation dans la quasi-totalité de ses filiales.

La division Terminaux et Systèmes spécialisés a consacré, en 2010, 2,66 % de sa masse salariale à la formation professionnelle, soit un effort de 65 % par rapport à l'année précédente. En axant sa stratégie sur des formations sur mesure en cas de besoins spécifiques, la société IER a ainsi permis à ses cadres commerciaux de développer de nouveaux marchés à forte valeur ajoutée.

Outre les plans de formation réalisés par les divisions, le Groupe propose, via la mise en place d'un département Compétences transverses au sein de l'Institut de Formation Logistique (IFL), des programmes de formation destinés à l'ensemble des salariés du Groupe. Par ailleurs, 3 séminaires Groupe sont organisés chaque année. Pendant une semaine, une trentaine de cadres, d'horizons très variés, visitent sièges sociaux, sites industriels, quais de livraison et plates-formes logistiques pour comprendre et partager la richesse des métiers du Groupe. Cette année encore, les divisions du Groupe se sont investies personnellement dans la réussite de ces séminaires en présentant avec passion leurs activités.

LA MOBILITÉ ET LES PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE

Souhaitant accompagner son développement et enrichir les parcours professionnels de ses salariés, le Groupe favorise la mobilité interne sous toutes ses formes. Présent dans le monde entier et dans des activités très diverses, le Groupe veut offrir à ses salariés, outre la promotion hiérarchique, des parcours professionnels à l'international ou transversaux.

Afin de privilégier les candidatures internes, le Groupe publie depuis plusieurs années les offres d'emploi via le site Jobboard, destiné à l'ensemble des salariés du Groupe.

Dans un contexte économique fluctuant, la division Films plastiques a décidé de jouer la solidarité inter activités et inter métiers afin de permettre le maintien en activité des salariés.

La division Logistique internationale a mis au point un dispositif de comités de carrières, en aval des entretiens de progrès, destinés aux cadres. Les comités de carrières ont pour objectif de déceler et suivre les potentiels, d'analyser les besoins actuels et à venir et d'envisager des parcours d'évolution professionnelle et de mobilité.

Consciente que le développement d'une culture internationale opérationnelle est un fabuleux relais pour ses valeurs, la division Transport et logistique Afrique continue de développer la mobilité des cadres africains à travers le continent. Cette politique de mobilité et de promotion est réalisée chaque année à travers des entretiens annuels de progrès centrés sur le seul critère des compétences métiers et managériales. Cette année, plus de 70 mobilités de cadres expatriés ont été réalisées sur le continent africain, soit 1/5^e de cette population.

DES RECRUTEMENTS À LA MESURE DU DÉVELOPPEMENT DU GROUPE

Si le Groupe favorise avant tout la mobilité et la promotion interne, il recrute chaque année quelques milliers de collaborateurs pour accompagner son développement. En 2010, 5278 salariés, dont 57 % en contrat à durée indéterminée, ont intégré les différentes sociétés du Groupe, et, depuis 2008, le Groupe compte 16265 recrutements.

En 2010, le Groupe s'est doté d'un logiciel de recrutement qui lui permet de publier les offres d'emploi à pourvoir. Les candidats sont invités à postuler en ligne et peuvent également, si aucune offre ne correspond à leurs compétences, déposer une candidature spontanée. La division Transport et logistique Afrique participe aux salons internationaux de recrutement pour l'Afrique « salon Afric Talents ». Ces forums sont l'occasion, pour la division Transport et Logistique Afrique, de rencontrer à la fois des jeunes diplômés et des cadres, basés en France ou en Europe, rompus aux outils de management et désireux de poursuivre leur carrière en Afrique.

La division Films plastiques propose un parcours d'intégration personnalisé d'une journée à ses nouveaux collaborateurs en contrat à durée indéterminée.

UNE GESTION RESPONSABLE DE L'EMPLOI À DURÉE LIMITÉE

Pour faire face à des accroissements temporaires d'activité, le Groupe est contraint d'avoir recours à l'emploi à durée limitée. En 2010, ce recours correspond en France à 460 intérimaires (en équivalent temps plein), en hausse de 32 % par rapport à 2009. Ces besoins sont liés aux variations et aux à-coups de la demande, aux lancements des nouveaux produits et à la nécessité de faire face à des événements saisonniers et au remplacement des absences non prévues. En 2010, les sociétés françaises du Groupe comptabilisent 87 544 jours d'absence, dont les principaux motifs sont la maladie pour 66 % et les congés maternité et paternité pour 16 %.

Les activités Communication et Médias emploient du personnel intermittent pour certains métiers techniques et font appel au travail de pigistes. La distribution des journaux gratuits *Direct Matin* et *Direct Sport* nécessite également l'emploi de vacataires répartis sur plus de 300 sites en France.

PROMOUVOIR LA DIVERSITÉ ET L'ÉGALITÉ DES CHANCES

En raison de la diversité des métiers exercés et de sa présence internationale, le Groupe dispose d'une palette de systèmes de valeurs, de cultures, de religions mais aussi d'expériences et de savoir-faire qu'il souhaite valoriser.

Le Groupe reconnaît la diversité comme une source de complémentarité, d'équilibre social et de richesse dans son développement économique. La politique du Groupe est claire : lutter au quotidien et sans relâche contre toute forme de discrimination ou d'intolérance quelle qu'elle soit.

LE RECRUTEMENT, REFLET DE LA DIVERSITÉ

La politique de recrutement du Groupe garantit l'égalité des chances et reflète la diversité de l'environnement social. Cette volonté est marquée par des modes de sélection évaluant objectivement les capacités des candidats à tenir les postes à pourvoir.

Dans sa politique de développement international, le Groupe donne la priorité aux ressources humaines locales dans une perspective de développement durable des activités du Groupe dans le monde.

En adéquation, la division Transport et logistique Afrique favorise l'accès aux plus hautes responsabilités pour ses collaborateurs africains. Le Groupe fait appel à des compétences extra-nationales lorsque les ressources locales ne permettent pas de pourvoir la fonction.

Par ailleurs, le Groupe s'engage à ne pas retenir le critère d'âge pour ses recrutements.

Le recrutement, l'intégration et l'évolution professionnelle des salariés, sans distinction de culture, de nationalité, de sexe, d'expérience et de parcours professionnel, constituent un axe fort de la politique du Groupe.

La société IER, en partenariat avec Pôle Emploi, a mis en place des actions de formation préalables au recrutement dont l'objectif est de combler les écarts entre les compétences détenues par une personne inscrite à Pôle Emploi et celles que requiert l'emploi proposé par la société. Ce dispositif a ainsi permis de former des personnes en recherche d'emploi qui initialement n'avaient pas les compétences requises.

En juillet 2010, la division Média a signé une charte en faveur de la diversité culturelle, ethnique et sociale. Par cette action, elle s'engage à respecter et promouvoir l'application du principe de non-discrimination au travers de ses recrutements et de sa gestion des carrières.

DÉVELOPPER LA MIXITÉ

Les métiers exercés au sein du Groupe sont traditionnellement masculins du fait de la spécificité de certaines activités telles que la manutention portuaire, le transport et la production de films plastiques.

Le Groupe veille cependant à respecter la diversité dans l'entreprise et à lutter efficacement contre toute forme de discrimination et d'inégalité en offrant à ses salariés, à capacités égales, les mêmes opportunités, quels que soient notamment leurs origines, leurs croyances, leurs opinions, leurs mœurs, leur sexe, leur âge, leur appartenance à une ethnie ou à une nation, leur état de santé ou de handicap, leur appartenance ou non à un syndicat.

Dans cette même lignée, le 25 janvier 2010, le Groupe a signé un plan d'action sur l'emploi des seniors par lequel il s'engage à prendre des mesures parmi les domaines suivants : le recrutement des salariés âgés dans l'entreprise, l'anticipation de l'évolution des carrières professionnelles, l'amélioration des conditions de travail, le développement des compétences et des qualifications ainsi que l'aménagement des fins de carrière. Six plans d'action ont été retenus : la non-discrimination à l'embauche liée à l'âge, l'entretien de deuxième partie de carrière, la prévention des situations de pénibilité au travail, le passeport formation, le bilan retraite et le tutorat/parrainage.

S'inscrivant dans cette démarche, le Groupe a élaboré en 2010 un passeport formation destiné à l'ensemble de ses collaborateurs. Ce document a une double vocation : permettre au salarié de devenir acteur de son parcours professionnel et servir de support aux entretiens deuxième partie de carrière.

DONNER AUX PERSONNES HANDICAPÉES TOUTE LEUR PLACE DANS LE MONDE DU TRAVAIL

En parfaite cohérence avec sa politique de promotion de la diversité et de l'égalité des chances, le Groupe considère l'intégration et le maintien dans l'emploi des personnes handicapées comme un objectif social majeur. En 2010, 132 salariés handicapés travaillent pour le Groupe en France. Par le développement des actions entreprises dans ce domaine : recrutement, formation, maintien dans l'emploi avec reclassement, sous-traitance avec le secteur protégé et adapté, ce nombre est en constante augmentation chaque année.

DONNÉES SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES

À travers cet engagement, le Groupe affirme la démarche emploi-handicap comme un acte de management : accueillir et intégrer la différence, améliorer sa réponse aux obligations légales et s'associer aux engagements sociétaux de ses clients.

La société SDV Logistique Internationale, pionnière dans ce domaine poursuit sa campagne de communication initiée en 2009 lors de la signature d'une convention avec l'Agefiph (Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées). La mise en place d'une équipe interne dédiée au déploiement de plans d'action a permis de développer des mesures en faveur de l'insertion professionnelle des personnes handicapées notamment en participant au salon Emploi-Handicap.

De nombreux partenariats ont été engagés par l'ensemble des divisions avec des établissements de service et d'aide par le travail (ESAT) afin d'associer les handicapés au monde du travail. À la Direction des ressources humaines du siège social de Bolloré, la mise sous plis de documents ou l'impression de plaquettes de communication RH sont régulièrement confiées à ces ateliers.

Dernièrement, la conception graphique du passeport formation a été réalisée en étroite collaboration avec l'Association des Paralysés de France.

RENFORCER L'ÉQUITÉ

Dans le souci d'être compétitive, équitable et motivante, la politique de rémunération du Groupe s'appuie sur deux leviers. La rémunération doit à la fois être cohérente au regard des résultats de chaque division et des pratiques du marché local, et également faire converger les efforts individuels vers la performance globale du Groupe.

UNE POLITIQUE SALARIALE COHÉRENTE ET ÉQUITABLE

Pour offrir à chaque collaborateur une rémunération digne et motivante, le Groupe favorise la négociation avec les partenaires sociaux donnant lieu à la signature de nombreux accords dans la plupart des pays.

La compétitivité et la performance de l'entreprise reposent en grande partie sur la motivation des salariés. Conscient que la composante salariale y contribue fortement, le Groupe développe de plus en plus l'individualisation des salaires par une part variable plus importante afin de lier leurs évolutions à la performance mais aussi de permettre l'équité au sein des équipes.

La gestion décentralisée des politiques de rémunération permet d'être au plus près à la fois des réalités économiques des différents pays et des attentes des salariés. En Afrique, la politique de rémunération s'appuie sur une large prise en compte des questions de santé pour les collaborateurs ainsi que pour leur famille.

En France, la politique salariale du Groupe vise à maintenir le pouvoir d'achat pour toutes les catégories et met souvent en œuvre des mesures supplémentaires pour les salaires les plus bas. De plus, les Directions des ressources humaines réalisent des études comparatives de niveaux de rémunération au regard des postes de travail en s'appuyant sur des enquêtes de positionnements salariaux telles que celles d'Hewitt ou d'Usine nouvelle.

Dans ce cadre, de nombreux accords de participations et d'intéressements permettant d'intégrer les salariés aux résultats de l'entreprise se développent au sein de toutes les divisions.

LIMITER L'IMPACT DES BAISSES OU DES CHANGEMENTS D'ACTIVITÉ SUR LES RÉMUNÉRATIONS

En 2010, aucune société française du Groupe n'a eu à mettre en œuvre de plan de sauvegarde de l'emploi. Toutefois, il y a eu des licenciements économiques causés par la crise économique dans de nombreux pays.

Des systèmes d'annualisation mis en place dans certaines entités du Groupe ont permis de lisser sur l'année les niveaux de rémunération malgré les variations d'activité.

RÉMUNÉRER LA PERFORMANCE INDIVIDUELLE

La gestion des performances individuelles est de plus en plus considérée comme la source d'un avantage concurrentiel compte tenu de ses incidences sur le succès du Groupe, ainsi que sur l'attraction et la mobilisation du personnel.

Le Groupe favorise le développement d'une politique de rémunération variable basée sur la performance individuelle des salariés. Elle se mesure en fonction des réalisations et des résultats obtenus, de la maîtrise de la fonction, et sur l'évaluation des compétences.

D'ailleurs, de nombreuses sociétés du Groupe ont instauré des primes destinées aux cadres qui occupent des postes à forte responsabilité. Cette part variable est déterminée en début d'année par la combinaison d'objectifs individuels et d'objectifs communs pour le Groupe. Elle prend en compte également la marge opérationnelle. Pour les non-cadres, il existe également des systèmes d'augmentations liés aux performances individuelles à l'appréciation du responsable hiérarchique.

ASSOCIER LES SALARIÉS AUX RÉSULTATS

Le Groupe souhaite également redistribuer aux salariés le fruit de la croissance et de la création de valeur. Afin d'associer chaque salarié aux résultats opérationnels de son entité, un intéressement a été versé en 2010 à 6349 salariés du Groupe (83 % de l'effectif France).

Ainsi, 12946075 euros ont été distribués au titre des dispositifs d'intéressement et du système français légal de la participation aux résultats 2009. Ces versements représentent 4,41 % de la masse salariale française, qui s'élève à 293279378 euros en 2010.

DÉVELOPPER L'ÉPARGNE SALARIALE

En vue de soutenir plus efficacement les salariés dans leurs projets personnels, le Groupe développe depuis quelques années un système d'épargne salariale. La diversification des formes de placements proposés constitue un des atouts de la politique salariale du Groupe. En France, les salariés peuvent ainsi bénéficier d'une rémunération optimisée socialement et fiscalement en alimentant le plan d'épargne d'entreprise (PEE) par le versement de l'intéressement ou de la participation.

En 2010, 5373677 euros ont été versés par les salariés dans le plan d'épargne d'entreprise, qui compte à ce jour 5705 souscripteurs. Ce dispositif mis en place en 1986 permet aux salariés de devenir, avec l'aide du Groupe, détenteurs d'actions Bolloré.

Une majorité des sociétés françaises du Groupe encourage cette épargne en proposant un abondement attractif. Ainsi, en 2010, ce sont 2429282 euros qui ont été versés pour abonder les versements des salariés au plan d'épargne d'entreprise.

Cette année, trois accords PERCO et neuf accords PEE ont été signés.

ENCOURAGER LES SALARIÉS À PRÉPARER LEUR RETRAITE

Face aux interrogations des salariés sur leur niveau de retraite, le Groupe a développé depuis 2006 un dispositif de plan d'épargne retraite collective (PERCO) visant à offrir aux salariés l'opportunité de s'assurer un supplément de retraite pour compenser la baisse prévisible de leur revenu. Ce dispositif, basé sur une démarche purement volontaire, permet au salarié de se constituer un complément de retraite à son rythme et selon ses besoins, que ce soit en termes d'horizon, de temps ou de risque. En France, les sociétés du Groupe poursuivent la mise en place de ce type de plan d'épargne, renforçant parallèlement, grâce à la négociation liée, la cohésion et le dialogue social. Soucieuses de sensibiliser leurs collaborateurs aux enjeux de leur retraite, les sociétés ont décidé uniformément d'abonder les versements de leurs salariés et de faire la promotion de ce dispositif.

La somme des versements de 2010 dans ce dispositif représente 1272946 euros repartis comme suit : 759905 euros proviennent des versements des salariés et 513041 euros de l'abondement du Groupe.

ASSURER UN BON NIVEAU DE PROTECTION SOCIALE

En France, dans le souci d'améliorer la qualité des prestations servies aux salariés, de nombreuses sociétés ont contracté des régimes de couverture santé et contribuent de manière significative à la prise en charge du coût.

De même, des contrats de prévoyance pour les risques décès, invalidité et incapacité avec participation ont été mis en place, assurant ainsi aux salariés le versement de capitaux ou de rentes en cas de réalisation du risque. Dans les filiales étrangères, des garanties complémentaires sont également mises en œuvre en tenant compte des régimes de protection sociale en vigueur dans les différents pays.

En 2010, le Groupe a harmonisé ses garanties de prévoyance et de frais de santé pour l'ensemble de ses sociétés françaises tout en améliorant les garanties optiques et dentaires.

ÊTRE OUVERT SUR LE MONDE

Outre sa responsabilité sociale envers ses collaborateurs, le Groupe encourage ses différentes sociétés à participer à des opérations d'insertion et de solidarité destinées à des personnes en difficulté. Porté par ses nouvelles activités de communication, le Groupe a choisi d'élargir son ouverture sur le monde et de contribuer localement aux systèmes culturels, éducatifs et sociaux des pays dans lesquels il exerce ses activités.

La division Plantations s'est ainsi engagée dans des programmes de rénovation et de construction de logements sociaux afin de venir en aide à la population locale.

ENTRAIDE ET SOLIDARITÉ

En France, le Groupe déploie des actions solidaires grâce à la Fondation de la 2^e chance. Cette fondation œuvre depuis 1998 pour accompagner des personnes ayant traversé de lourdes épreuves de vie et aujourd'hui en situation de grande précarité, mais manifestant une réelle volonté de rebondir. En 2010, la Fondation a noué plusieurs partenariats sociaux de première importance : avec l'Agefiph (Association de gestion de fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées) ; avec le réseau des missions locales ; avec l'UNCCAS qui réunit les Centres communaux d'action sociale de 95 % des communes de France.

Lancé en novembre 2008, le réseau social international EarthTalent met en lumière l'engagement solidaire des talents du Groupe, félicite leur courage, attise leur désir d'entreprendre et incite à la découverte des diversités culturelles. En 2010, 10 projets solidaires en Afrique ont été récompensés par des dotations financières lors de la remise des EarthTalent Awards.

PARTICIPATION À LA VIE CULTURELLE LOCALE

En s'inscrivant dans la politique du Groupe, les sociétés entreprennent des actions locales de sponsoring et participent à la vie associative.

De nombreuses actions en faveur de la population locale sont menées par le Groupe à travers le financement de projets. Ainsi, la division Plantations contribue dans plusieurs villages à l'aménagement de structures d'accueil (salles de télévision, écoles, terrains de sport, infirmeries) et à la mise à disposition de la population de points d'eau potable.

INTÉGRATION DES JEUNES DANS LE MONDE DU TRAVAIL

Le Groupe, en vue de favoriser l'insertion des jeunes dans le monde du travail et d'assurer l'avenir de ses métiers par la transmission des savoir-faire, entretient des relations étroites avec les systèmes scolaires.

Conscient que son avenir sera porté, dans un futur proche, par des collaborateurs qui sont actuellement sur les bancs de l'école, les divisions établissent des relations et partenariats privilégiés avec le milieu scolaire. En novembre 2010, la société SDV Logistique Internationale a signé une convention de partenariat avec l'AFT-ISTELI, principal organisme de formation dans la filière transport. La convention a pour objet principal de formaliser les engagements entre SDV Logistique Internationale France et l'AFT-ISTELI dans le cadre de la formation et du recrutement de jeunes intéressés par les métiers du transport et de la logistique. Par cette

convention, SDV Logistique Internationale s'engage notamment à participer aux conseils régionaux d'orientation des écoles partenaires, à participer aux salons et forums étudiants et à promouvoir les demandes de stage.

À l'international, la division Transport et logistique Afrique a développé un partenariat avec un organisme de formation africain basé au Burkina Faso.

INFORMER SUR LES MÉTIERS DU GROUPE

Les sociétés du Groupe accueillent régulièrement des apprentis auxquels elles dispensent une formation concrète et complémentaire à leur cursus scolaire.

Pour faire connaître son activité et dynamiser la vie de sa région, la division Films plastiques organise des visites de ses sites industriels. Celles-ci s'adressent aux professeurs de collèges et aux écoles de la région dans le cadre de son partenariat avec l'Association Jeunesse et Entreprises.

La division Média propose un véritable parcours d'intégration pour les jeunes effectuant leur stage : visite des locaux, participation aux émissions et entretiens avec les responsables métiers (régie publicitaire, montage/mixage, presse).

ADAPTER ET AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL

AMÉNAGER LE TEMPS DE TRAVAIL

Le Groupe a appliqué, en France, les dispositions réglementaires relatives à la réduction du temps de travail dès 1999. Des régimes de travail adaptés ont été mis en place selon la nature de l'activité et la localisation des sociétés.

Au 31 décembre 2010, sur un effectif France de 7642 salariés, le Groupe compte 1170 cadres autonomes (soit 15,3 % de l'effectif France), avec un forfait moyen de 214 jours travaillés par an, et 376 salariés à temps partiel (soit 4,9 % de l'effectif France). Par ailleurs, 2311 salariés ont effectué des heures supplémentaires en 2010 pour un volume total de 189849 heures.

Le Groupe privilégie le respect de l'équilibre vie professionnelle-vie privée en favorisant l'aménagement du temps de travail afin de faciliter notamment l'éducation des enfants.

PRÉVENIR LES RISQUES PROFESSIONNELS ET LES ACCIDENTS

La première des responsabilités d'une entreprise est sans doute l'assurance de l'intégrité physique des salariés. Le Groupe a comme priorité absolue d'assurer la sécurité au travail de l'ensemble de ses salariés, sous-traitants ou partenaires. Les actions spécifiques mises en œuvre par chaque division ont permis de contenir en France le nombre d'accidents du travail en 2010 (205 en 2010). Cette stabilisation s'explique notamment grâce à une augmentation des dépenses relatives à l'hygiène et à la sécurité (soit 7056320 euros en 2010). L'effectif formé à la prévention des risques est, en 2010, de 1618 personnes. Le Groupe a ainsi dispensé 22367 heures de formation sur ces thèmes.

Exerçant une activité industrielle, la division Films plastiques déploie une politique de sécurité et de prévention des accidents intensive en analysant annuellement les risques des postes de travail et en formant des correspondants sécurité par entité.

La division Énergie a investi considérablement en actions de formation afin de prévenir les risques et accidents professionnels. Ainsi, elle a formé l'ensemble des chauffeurs routiers à la prévention des risques de la circulation routière et à l'écoconduite.

La Direction du Groupe a initié une vaste campagne sur la prévention du stress directement applicable dans toutes les sociétés françaises du Groupe. Des actions de formation et de sensibilisation ont été développées spécifiquement pour les managers afin de leur apprendre à gérer leur propre stress et mieux identifier les facteurs de stress au travail de leurs collaborateurs. Au travers de cette formation, le Groupe affirme sa volonté de prévenir le stress au travail comme un acte de management : transformer la pression et le stress négatif en une énergie positive.

DONNÉES SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES

Plusieurs divisions ont mis en place des mesures d'accompagnement en faveur de la santé de leurs collaborateurs : sensibilisation aux addictions, prise en charge des patchs pour l'arrêt du tabac, remboursement du vaccin contre la grippe et mise à disposition de boîtes à pharmacie.

DÉVELOPPER LE DIALOGUE SOCIAL ET LA COMMUNICATION INTERNE

Le Groupe développe ses activités autour d'une croissance à la fois interne et externe qui nécessite une approche adaptée à la gestion des ressources humaines. Chaque division veille à favoriser le dialogue social avec les instances représentatives du personnel et à informer ses collaborateurs de l'actualité de l'entreprise.

MAINTENIR ET DÉVELOPPER LE DIALOGUE SOCIAL

Persuadé que celui-ci est porteur d'innovations et de progrès, le Groupe encourage un dialogue social permanent et de qualité. En France, comme dans de nombreux autres pays, les salariés travaillant dans des structures industrielles ou commerciales de taille significative sont représentés par des organisations syndicales indépendantes ou par des représentants élus par le personnel. Chaque année, de nombreux sujets font l'objet de négociations et de contractualisations avec les partenaires sociaux. L'année 2010 a été marquée par la signature de 60 accords d'entreprise, notamment sur l'emploi des seniors.

En 2010, les sociétés françaises du Groupe ont distribué 4213296 euros pour les œuvres sociales et le fonctionnement des Comités d'entreprise soit, environ 1,44 % de la rémunération annuelle brute de l'ensemble des salariés des sociétés françaises du Groupe.

INFORMER LES SALARIÉS

Le Groupe veille à informer les salariés de l'actualité de leur entreprise. Au-delà des affichages et des informations hiérarchiques, un large éventail d'informations destinées aux salariés est proposé par les journaux et les sites intranet du Groupe. Ainsi, chaque division veille à assurer une communication au plus près des préoccupations et des réalités de ses collaborateurs via un journal interne. Des communiqués de presse et des formations internes sont également diffusés via l'outil bureautique.

En avril 2010, la société IER a mis à la disposition de ses collaborateurs un nouveau portail collaboratif dont la conception favorise l'échange et le partage.

L'ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL DU GROUPE

Le Groupe a finalisé en 2009 le document définissant les grands enjeux de sa stratégie de développement durable.

La protection de l'environnement, engagement prépondérant pour les entités industrielles, se décline au travers des enjeux stratégiques suivants :

- maîtriser et réduire les risques liés à la production des biens et services, et aux activités sensibles ;
- optimiser les produits et services pour qu'ils soient plus respectueux du développement durable ;
- innover pour développer de nouveaux produits et services répondant aux grands enjeux du développement durable.

RÉDUIRE SON EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE

Le Groupe a signé en 2008 la charte « Ordi 2.0 » et s'est donc engagé dans une démarche de traitement responsable de ses déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE).

Dans ce cadre, et afin de revaloriser son matériel informatique, le Groupe a poursuivi le partenariat conclu avec l'association Ateliers Sans Frontières

(ASF), dont l'objet est notamment d'aider les personnes en difficulté et de lutter contre le gaspillage des DEEE en favorisant leur réemploi.

Afin de mesurer, notamment, l'empreinte environnementale de ses activités et de définir des plans d'actions pour la réduire, le Groupe s'est doté en 2009 d'un outil informatique permettant d'approfondir l'analyse des données extra-financières.

Cette année, le Groupe a élaboré son protocole de reporting.

Les principes retenus dans ce protocole sont cohérents notamment avec les lignes directrices du Global Reporting Initiative (GRI), de l'IAS 100 et de l'IFRS et se conforment aux dispositions des lois « NRE » et « Grenelle II », qui obligent les sociétés à présenter un bilan social et environnemental dans leur rapport annuel.

Ce protocole est diffusé et appliqué à l'ensemble des entités qui collectent et communiquent au Groupe leurs informations extra-légales.

Le périmètre des entités interrogées en 2010 représente 85 % des sociétés du Groupe et correspond au périmètre financier.

Au sein des divisions, les entités ont également initié des actions relatives au traitement responsable des DEEE.

Au-delà du respect de la directive européenne et des normes environnementales en matière de DEEE, IER propose à certains de ses clients (par exemple, les aéroports) de bénéficier de son partenariat avec Veolia concernant la revalorisation des déchets assimilables à des DEEE. Les prestations comprennent la manutention et le conditionnement des équipements sur site, le transport vers des sites de traitement spécialisé, le tri des matériels et leur dépollution, ainsi que la fourniture d'un bordereau de suivi de déchets et d'un certificat de destruction.

IER a initié plusieurs actions dans le domaine informatique en permettant à l'ensemble des collaborateurs de bénéficier de diverses fonctionnalités standardisées (impression recto verso, noir et blanc par défaut, scanner, fax, photocopie) via un serveur d'impression centralisé. Le système d'impression n'étant pas automatique, le nombre d'impressions et de copies a diminué significativement. Cela permettra de réduire le parc d'imprimantes individuelles d'environ 20 %.

Bolloré Logistics a également procédé au remplacement de photocopieurs et d'imprimantes dans certains sites, par un système multifonctions (photocopieur/scan/fax/imprimante) ce qui permettra de réduire le nombre d'imprimantes personnelles au profit des solutions partagées.

Dans un autre domaine, Bolloré Logistics et Bolloré Énergie ont poursuivi les formations à l'écoconduite pour les conducteurs de poids lourds. Ces stages de formation visent à modifier le comportement des conducteurs et à limiter les émissions de gaz à effet de serre ainsi que les risques d'accident de 10 % à 15 %.

Bolloré Logistics a également installé la visioconférence sur trois sites pilotes.

Le réseau Qualité Hygiène Sécurité Environnement (QHSE) de Bolloré Africa Logistics est désormais en place dans la majorité des pays d'implantation de la division. Ce système a été certifié par Det Norske Veritas au niveau de la division en 2010.

Les entités implantées au Burkina Faso ont rejoint SDV Sénégal et ont obtenu la certification « Full Compliance ICMI » pour son management de la sécurité lors des transports de cyanure.

Reconnue par les clients miniers du Groupe, cette certification est l'aboutissement de la démarche de « Compliance ICMI » initiée début 2008 par Bolloré Africa Logistics. La « Full Compliance » a été attribuée par l'International Cyanide Management Institute pour une durée de trois ans pour l'organisation et les opérations menées dans le respect des standards et exigences de l'International Cyanide Management Code ICMI. La Division va étendre les guidelines et pratiques « ICMI » aux entités implantées en Côte d'Ivoire tout en y incluant le chemin de fer Sitarail.

Les compétences et solutions logistiques proposées par Bolloré Africa Logistics ont été également reconnues par le World Food Program (WFP) ainsi que par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) concernant les entités implantées en Afrique Centrale.

Le management de la sécurité et de l'environnement reste une priorité pour Bolloré Africa Logistics. Sur une période de 3 ans, les investissements dans ces domaines ont été multipliés par trois.

Les certifications obtenues par la Division confirment la maturité du système de management QHSE mis en place. Et enfin, la division Média favorise l'utilisation du papier provenant de forêts gérées pour l'édition de ses journaux *Direct Matin* et *Direct Sport*.

CRÉER DES PRODUITS RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT

Au-delà de la maîtrise de l'impact environnemental de ses activités, le Groupe développe sa stratégie autour de choix industriels alliant innovation et préservation de l'environnement.

Créée en 2001, la batterie à haute capacité est l'aboutissement de plus de quinze ans de recherche intensive. Avec cette innovation, le Groupe a pour ambition de montrer qu'il est possible d'exploiter les caractéristiques du lithium métal en conciliant sécurité, durée de vie et faible coût. La batterie lithium métal polymère (LMP) ne comprend ni liquides toxiques, ni métaux lourds.

Elle est particulièrement adaptée pour les transports électriques urbains et périurbains, de personnes ou de marchandises. Grâce à ses caractéristiques de compacité et de légèreté, elle représente la solution idéale pour la conception de voitures électriques performantes. Elle permettra la mise sur le marché de véhicules répondant réellement aux attentes des utilisateurs, que ce soient des particuliers, des collectivités ou des entreprises.

DONNÉES ENVIRONNEMENTALES

	Unité de mesure	Données 2010	Données 2009 ⁽¹⁾	Données 2008 ⁽¹⁾
Consommation de matières premières				
Eau	m ³	1 582 604	1 341 706	1 389 299
Consommation d'énergie				
Électricité	MWh	218 931	207 440	228 401
Fioul pour poids lourds, engins, usine	l	68 468 081	65 072 683	61 743 548
Fioul et diesel oil pour navires	t	0	0	0
Fioul et diesel oil pour locomotives	l	28 990 892	27 745 971	26 725 426
Gaz	m ³	782 890	691 259	630 605

(1) Données hors activité Papiers, cédée en 2009.

DONNÉES SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES

TOTAL DES DÉPENSES ENVIRONNEMENTALES

(en milliers d'euros)	Données 2010	Données 2009	Données 2008 ⁽¹⁾
Protection de l'air ambiant et du climat			
Prévention de la pollution dans le cadre du cycle d'exploitation			
Traitement des rejets gazeux			
Mesures, contrôles, laboratoires et autres activités			
Total protection de l'air ambiant et du climat			
Gestion des eaux usées			
Prévention de la pollution dans le cadre du cycle d'exploitation			
Traitement des effluents	74		
Mesures, contrôles, laboratoires et autres activités	15	91	
Total gestion des eaux usées	89	91	
Gestion des déchets solides			
Prévention de la pollution dans le cadre du cycle d'exploitation			
Collecte, transport ou traitement déchets	80	55	17
Mesures, contrôles, laboratoires et autres activités			
Total gestion des déchets solides	80	55	17
Protection et assainissement du sol, des eaux souterraines et des eaux de surface			
Prévention des infiltrations et rejets polluants			
Décontamination des sols et des eaux			
Mesures, contrôles, laboratoires et autres activités			
Total protection et assainissement du sol, des eaux souterraines et des eaux de surface			
Autres activités de protection de l'environnement			
Protection de la biodiversité et du paysage			
Protection contre les rayonnements			
Recherche et développement dans les domaines de la protection de l'environnement			
Autres activités de protection de l'environnement	255		
Total autres activités de protection de l'environnement	255		
Total des dépenses environnementales	424	146	17

(1) Données hors activité Papiers, cédée en 2009.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Au 31 décembre 2010

Bilan consolidé	42
Compte de résultat consolidé	44
État du résultat global consolidé	45
Variation de la trésorerie consolidée	46
Variation des capitaux propres consolidés	48
Annexe aux comptes consolidés	49
Principes comptables – note 1	49
Principales variations de périmètre – note 2	56
Comparabilité des comptes – note 3	57
Notes sur le bilan – notes 4 à 25	58
Notes sur le compte de résultat – notes 26 à 31	82
Autres informations – notes 32 à 38	88
Honoraires des contrôleurs légaux des comptes et des membres de leurs réseaux – note 39	97
Liste des sociétés consolidées – note 40	98
Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	108

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

BILAN CONSOLIDÉ

ACTIF

(en milliers d'euros)	Notes	31/12/2010	31/12/2009
<i>Goodwill</i>	4	1 069 184	979 786
Immobilisations incorporelles	5-26	226 099	223 135
Immobilisations corporelles	6-26	1 091 769	986 096
Titres mis en équivalence	8	801 966	970 778
Autres actifs financiers	9	2 130 302	1 524 016
Impôts différés	30	39 357	33 972
Autres actifs	10	312	297
Actifs non courants		5 358 989	4 718 080
Stocks et en-cours	11	175 051	144 890
Clients et autres débiteurs	12	1 649 727	1 499 806
Impôts courants	13	97 585	87 694
Autres actifs financiers	9	325 179	2 313
Autres actifs	14	21 773	19 387
Trésorerie et équivalents de trésorerie	15	331 917	417 094
Actifs courants		2 601 232	2 171 184
Total actif		7 960 221	6 889 264

PASSIF

(en milliers d'euros)	Notes	31/12/2010	31/12/2009
Capital		105 376	105 376
Primes liées au capital		87 655	87 655
Réserves consolidées		1 790 590	1 235 040
Capitaux propres, part du Groupe		1 983 621	1 428 071
Intérêts minoritaires		1 144 227	898 089
Capitaux propres	16	3 127 848	2 326 160
Dettes financières à long terme	21	1 650 616	1 202 579
Provisions pour avantages au personnel	18	103 867	98 386
Autres provisions	17	124 729	128 712
Impôts différés	30	69 208	64 989
Autres passifs	22	19 209	23 935
Passifs non courants		1 967 629	1 518 601
Dettes financières à court terme	21	821 564	1 218 568
Provisions (part à moins d'un an)	17	26 416	24 246
Fournisseurs et autres créditeurs	23	1 716 621	1 593 815
Impôts courants	24	218 138	176 039
Autres passifs	25	82 005	31 835
Passifs courants		2 864 744	3 044 503
Total passif		7 960 221	6 889 264

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

(en milliers d'euros)	Notes	2010	2009
Chiffre d'affaires	26-27-28	7 009 754	6 011 023
Achats et charges externes	28	(5 611 761)	(4 756 922)
Frais de personnel	28	(957 366)	(909 540)
Amortissements et provisions	28	(181 298)	(180 016)
Autres produits opérationnels	28	114 407	127 252
Autres charges opérationnelles	28	(132 229)	(118 874)
Résultat opérationnel	26-27-28	241 507	172 923
Coût net du financement	29	(55 079)	(74 823)
Plus-values (moins-values) de cessions des titres	29	39 468	(4 854)
Autres produits financiers	29	89 023	91 632
Autres charges financières	29	(151 082)	(76 248)
Résultat financier	29	(77 670)	(64 293)
Part dans le résultat net des entreprises associées	8	199 892	72 434
Impôts sur les résultats	30	(93 473)	(78 758)
Résultat net des activités poursuivies		270 256	102 306
Résultat net des activités abandonnées	31	0	(10 567)
Résultat net consolidé		270 256	91 739
Résultat net consolidé, part du Groupe		143 936	40 452
Intérêts minoritaires		126 320	51 287

RÉSULTAT PAR ACTION ⁽¹⁾

16

(en euros)	2010	2009
Résultat net, part du Groupe		
- de base	29,9	8,4
- dilué	29,9	8,4
Résultat net, part du Groupe des activités poursuivies		
- de base	29,9	9,9
- dilué	29,9	9,9

(1) Hors titres d'autocontrôle.

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ

(en milliers d'euros)	2010	2009
Résultat net consolidé de l'exercice	270 256	91 739
Autres éléments du résultat global (nets d'impôt)		
Variation des réserves de conversion des entités contrôlées	28 621	(6 807)
Variation de juste valeur des instruments financiers des entités contrôlées	466 088	416 962
Autres variations du résultat global ⁽¹⁾	52 305	15 313
Résultat global	817 270	517 207
Dont		
– part du Groupe	518 688	346 948
– part des minoritaires	298 582	170 259
<i>Dont impôt sur juste valeur des instruments financiers</i>	<i>(1 066)</i>	<i>(5 472)</i>

(1) Principalement variation du résultat global des titres mis en équivalence (dont réserves de conversion : 50,9 millions d'euros au 31 décembre 2010 et 178 millions d'euros au 31 décembre 2009).

Les sorties du périmètre de consolidation et les dilutions ont entraîné la reprise en résultat en 2010 :

- de 9,9 millions d'euros au titre des réserves de conversion des entités (principalement Aegis pour 10,4 millions d'euros) ;
- de – 1 million d'euros au titre des réserves de réévaluation d'Aegis.

En 2009, il n'y avait pas eu de transfert du résultat global vers le résultat.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

VARIATION DE LA TRÉSORERIE CONSOLIDÉE

(en milliers d'euros)	2010	2009
Flux de trésorerie liés à l'activité		
Résultat net part du Groupe des activités poursuivies	143 936	47 835
Part des intérêts minoritaires des activités poursuivies	126 320	54 471
Résultat net consolidé des activités poursuivies	270 256	102 306
Charges et produits sans effet sur la trésorerie :		
- élimination des amortissements et provisions	271 763	211 560
- élimination de la variation des impôts différés	(2 707)	257
- autres produits et charges sans incidence de trésorerie ou non liés à l'activité	(208 764)	(54 815)
- élimination des plus ou moins-values de cession	(38 330)	5 796
Autres retraitements :		
- coût net du financement	55 079	74 823
- produits des dividendes reçus	(16 623)	(27 012)
- charges d'impôts sur les sociétés	103 742	76 891
Dividendes reçus :		
- dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	42 159	27 785
- dividendes reçus des sociétés non consolidées	12 809	27 577
Impôts sur les sociétés décaissés	(92 200)	(61 589)
Incidence de la variation du besoin en fonds de roulement :	(91 033)	70 575
- dont stocks et en-cours	(17 504)	(16 350)
- dont dettes	71 321	7 505
- dont créances	(144 850)	79 420
Flux nets de trésorerie provenant des activités opérationnelles poursuivies	306 151	454 154
Flux d'investissement		
Décaissements liés à des acquisitions :		
- immobilisations corporelles	(196 194)	(181 045)
- immobilisations incorporelles	(23 133)	(86 297)
- titres et autres immobilisations financières	(68 547)	(155 670)
Encaissements liés à des cessions :		
- immobilisations corporelles	9 091	31 864
- immobilisations incorporelles	2 164	100
- titres	2 040	18 095
- autres immobilisations financières	9 953	85 001
Incidence des variations de périmètre sur la trésorerie	(53 300)	(25 504)
Flux nets de trésorerie sur investissements des activités poursuivies	(317 926)	(313 456)

(en milliers d'euros)	2010	2009
Flux de financement		
Décaissements :		
- dividendes versés aux actionnaires de la société mère	(1 928)	(1 736)
- dividendes versés aux minoritaires nets des impôts de distribution	(39 983)	(24 631)
- remboursements des dettes financières	(748 844)	(589 069)
Encaissements :		
- augmentation des capitaux propres	3 095	40 505
- subventions d'investissements	0	1 192
- augmentation des dettes financières	735 847	594 282
Intérêts nets décaissés	(57 393)	(114 030)
Flux nets de trésorerie sur opérations de financement des activités poursuivies	(109 206)	(93 487)
Incidence des variations de cours des devises	9 426	(3 507)
Variation de la trésorerie des activités poursuivies	(111 555)	43 704
Incidence des reclassements en activités abandonnées ⁽¹⁾	0	23 490
Trésorerie à l'ouverture ⁽²⁾	254 283	187 089
Trésorerie à la clôture ⁽²⁾	142 728	254 283

(1) Voir note 31 – Activités abandonnées.

(2) Voir note 15 – Trésorerie et équivalents de trésorerie.

FLUX DE L'ACTIVITÉ

Les autres produits et charges sans incidence sur la trésorerie comprennent essentiellement la quote-part de résultat des entités mises en équivalence.

Le besoin en fonds de roulement (BFR) augmente de 91 millions d'euros par rapport à décembre 2009 :

- le BFR de l'activité Transport et logistique hors Afrique augmente sensiblement de 57 millions d'euros en raison d'une progression de l'activité d'environ 15 %, particulièrement notable au second semestre. Il retrouve un niveau proche de 2008, après une forte diminution en 2009, liée au recul des volumes ;
- le BFR des activités en Afrique diminue de 2 millions d'euros avec une activité en progression de près de 10 %. La réduction du poste clients (amélioration sensible des délais de 5,4 jours en moyenne en 2010) est partiellement compensée par une réduction des dettes fournisseurs ;
- le BFR de l'activité Distribution d'énergie augmente de 27 millions d'euros. L'augmentation du prix des produits pétroliers tout au long de l'exercice impacte les postes stocks, clients et fournisseurs ;
- le BFR des activités industrielles augmente globalement de 5 millions d'euros.

FLUX D'INVESTISSEMENTS

Les décaissements liés à des acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles concernent principalement l'activité Transport et logistique Afrique pour 147,3 millions d'euros. Ces investissements sont réalisés dans le cadre du développement des implantations du Groupe sur ce continent.

Les investissements en titres concernent principalement l'acquisition de titres Generali pour 29,1 millions d'euros.

FLUX DE FINANCEMENTS

Les flux d'émissions et de remboursements d'emprunts comprennent essentiellement les mouvements liés à la gestion courante du financement du Groupe au niveau de Bolloré SA (émissions : 232 millions d'euros/ remboursements : – 202 millions d'euros), ainsi que sur Financière de l'Odet :

- le remboursement d'un emprunt obligataire pour – 460 millions d'euros ;
- l'émission d'un emprunt obligataire pour 200 millions d'euros ;
- l'émission de billets de trésorerie pour 174,7 millions d'euros.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

(en milliers d'euros)	Nombre d'actions ⁽¹⁾	Capital	Primes	Titres d'auto-contrôle	Juste valeur IAS 39	Réserves de conversion	Réserves	Capitaux propres part du Groupe	Intérêts minoritaires	Total
Capitaux propres au 31/12/2008	4 820 545	105 376	87 655	(84 348)	140 891	(71 026)	896 874	1 075 422	726 743	1 802 165
Transactions avec les actionnaires				(1 123)		(1 952)	8 776	5 701	1 087	6 788
Dividendes distribués							(1 736)	(1 736)	(18 862)	(20 598)
Titres de l'entreprise consolidante (variation)				(1 123)			3 986	2 863	(2 863)	0
Variations de périmètre ⁽²⁾						(1 952)	1 952	0	23 466	23 466
Autres variations ⁽³⁾							4 574	4 574	(654)	3 920
Éléments du résultat global					302 729	7 232	36 987	346 948	170 259	517 207
Résultat de l'exercice							40 452	40 452	51 287	91 739
Autres éléments du résultat global										
- Variation des réserves de conversion des entités contrôlées						(4 851)		(4 851)	(1 956)	(6 807)
- Variation de juste valeur des instruments financiers des entités contrôlées					302 729		(1 821)	300 908	116 054	416 962
- Autres variations du résultat global ⁽⁴⁾						12 083	(1 644)	10 439	4 874	15 313
Capitaux propres au 31 décembre 2009	4 820 545	105 376	87 655	(85 471)	443 620	(65 746)	942 637	1 428 071	898 089	2 326 160
Transactions avec les actionnaires				(696)		(1 134)	38 692	36 862	(52 444)	(15 582)
Dividendes distribués							(1 928)	(1 928)	(30 240)	(32 168)
Titres de l'entreprise consolidante (variation)				(696)			2 938	2 242	(2 242)	0
Variations de périmètre ⁽²⁾						(1 134)	21 205	20 071	(24 592)	(4 521)
Autres variations ⁽³⁾							16 477	16 477	4 630	21 107
Éléments du résultat global					324 298	41 939	152 451	518 688	298 582	817 270
Résultat de l'exercice							143 936	143 936	126 320	270 256
Autres éléments du résultat global										
- Variation des réserves de conversion des entités contrôlées						18 723		18 723	9 898	28 621
- Variation de juste valeur des instruments financiers des entités contrôlées					322 980		(3 580)	319 400	146 688	466 088
- Autres variations du résultat global ⁽⁴⁾					1 318	23 216	12 095	36 629	15 676	52 305
Capitaux propres au 31/12/2010	4 820 545	105 376	87 655	(86 167)	767 918	(24 941)	1 133 780	1 983 621	1 144 227	3 127 848

(1) Voir note 16 – Capitaux propres.

(2) Au 31 décembre 2010, comprend essentiellement les impacts de la cession interne des titres Financière du Perguet (reclassement de + 25,7 millions d'euros des intérêts minoritaires vers la part du Groupe), l'acquisition de titres Bolloré par Financière de l'Odette (- 13,9 millions d'euros), ainsi que la contribution des minoritaires aux augmentations de capital des sociétés intégrées et les effets sur les minoritaires des prises de contrôles de la période (respectivement 6 millions d'euros et 9,7 millions d'euros au 31 décembre 2010).

Au 31 décembre 2009, contribution des minoritaires aux augmentations de capital des sociétés intégrées et effet des entrées de périmètre.

(3) En 2010, inclut principalement l'incidence des paiements fondés sur des actions Bolloré SA pour 16,9 millions d'euros ainsi que l'effet des emprunts convertibles en actions chez Aegis et Havas pour 3,9 millions d'euros.

En 2009, comprend principalement l'effet des modifications des capitaux propres d'ouverture d'Aegis pour - 14,1 millions d'euros et l'effet des plans de souscription d'actions de filiales et participations (dont Havas 2,3 millions d'euros et Aegis 2,2 millions d'euros).

(4) Variation du résultat global des titres mis en équivalence (dont réserves de conversion : respectivement 50,9 millions d'euros et 17,8 millions d'euros au 31 décembre 2010 et au 31 décembre 2009).

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

NOTE 1 – PRINCIPES COMPTABLES

A – FAITS MARQUANTS

Marché Autolib'

Le Groupe a remporté le 16 décembre 2010 l'appel d'offres Autolib', système de voitures propres en auto-partage sur l'agglomération parisienne.

La signature définitive du contrat est intervenue en février 2011.

Cet événement est sans incidence sur les états financiers au 31 décembre 2010.

Acquisition de Direct Star

À la suite de l'obtention de l'accord du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel (CSA) en juillet 2010, le Groupe Financière de l'Odet a finalisé l'acquisition de Virgin 17 (rebaptisée « Direct Star »), chaîne musicale de la Télévision Numérique Terrestre, détenue précédemment par le groupe Lagardère. (Voir note 2 – Principales variations de périmètre.)

Cession de Financière du Perguet à Bolloré

Dans le cadre de la simplification des structures du Groupe, la Financière du Perguet, détenue par la Financière de l'Odet et qui regroupe les participations dans Mediobanca et Generali, a été cédée à Bolloré, sa filiale à 81 % (directement et indirectement) pour un montant de 353 millions d'euros.

La cession interne des titres Financière du Perguet entraîne une augmentation des capitaux propres part du Groupe de 25,7 millions d'euros.

Émission par Financière de l'Odet d'un emprunt obligataire de 200 millions d'euros

Un emprunt obligataire d'un montant de 200 millions d'euros a été émis par Financière de l'Odet le 6 août 2010. Cet emprunt s'accompagne d'un nantissement portant sur un total de 2 100 000 actions Bolloré détenues par des filiales du Groupe Bolloré, rémunéré à des conditions normales de marché. (Voir note 34 – Engagements contractuels hors bilan.)

Déconsolidation d'Aegis

Le groupe Aegis a réalisé en 2010 une opération entraînant une dilution significative de la part d'intérêt de ses actionnaires dans son capital : en juillet 2010, Aegis a annoncé le rachat réglé en actions et en cash du groupe australien Mitchell Communication Group. La dilution en résultant pour le Groupe Financière de l'Odet est de 2,6 points, portant sa participation à 26,2 %.

Cette décision, défavorable au maintien de l'intérêt du Groupe Financière de l'Odet dans sa participation, a été prise sans consultation préalable du management du Groupe Financière de l'Odet. En conséquence, le Groupe Financière de l'Odet considère qu'il n'a plus les moyens d'agir en faveur de ses intérêts dans sa participation et que les conditions caractérisant une influence notable ne sont plus remplies, et que par voie de conséquence il ne lui est plus possible de mettre en équivalence cette participation.

La participation du Groupe dans Aegis a été reclassée en titres disponibles à la vente à la date à laquelle le Groupe Financière de l'Odet a été informé de l'acquisition de Mitchell Communication Group par Aegis et de ses modalités.

(Voir note 8 – Titres mis en équivalence.)

Offre publique de retrait suivie d'un retrait obligatoire sur les actions de la société Saga

Le Groupe Financière de l'Odet a acquis courant juin les actions non détenues de la société Saga, représentant 0,19 % du capital, au prix de 80 euros par action.

Cette opération est sans effet significatif sur les capitaux propres du Groupe.

Ventes à terme Vallourec

Le Groupe, qui détient au 31 décembre 2010, 5,21 % de Vallourec, a couvert au premier semestre 2010 environ 65 % de sa participation au cours de 68,3 euros (136,6 euros avant division du nominal en juillet 2010) par des ventes à terme livrables en titres ou en espèces venant à échéance en mai 2011.

Les titres couverts par ces ventes ont fait l'objet d'un nantissement et ont été reclassés en actifs courants. Les ventes à terme ont été qualifiées comptablement de couverture de juste valeur à compter de leur date de mise en place.

(Voir note 25 – Autres passifs courants.)

Cession de Socfinal par le groupe Socfinal

Le groupe Socfinal, poursuivant le recentrage de son activité sur la production de caoutchouc et d'huile de palme, a cédé en mars 2010 la plantation de café qu'il détenait au Kenya pour 67 millions de dollars, soit 49 millions d'euros. L'impact de cette cession sur le résultat du Groupe s'élève à 6,8 millions d'euros.

B – PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION

B.1 – Informations relatives à l'entreprise

Financière de l'Odet est une société anonyme de droit français soumise à l'ensemble des textes applicables aux sociétés commerciales en France, et en particulier aux dispositions du Code de commerce. Son siège social est à Odet, 29500 Ergué-Gabéric. Le siège administratif se situe 31-32, quai de Dion-Bouton, 92811 Puteaux. La société est cotée à Paris.

En date du 15 mars 2011, le Conseil d'administration a arrêté les états financiers consolidés du Groupe Financière de l'Odet au 31 décembre 2010. Ceux-ci ne seront définitifs qu'après leur approbation par l'Assemblée générale des actionnaires qui se tiendra le 9 juin 2011.

B.2 – Principes généraux

Les comptes consolidés du Groupe au titre de l'exercice 2010 sont établis conformément au référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards), tel qu'adopté dans l'Union européenne au 31 décembre 2010 (consultable à l'adresse suivante : http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_en.htm#adopted-commission).

Pour les périodes présentées, le référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union européenne diffère des normes IFRS d'application obligatoire de l'IASB sur les points suivants :

- « carve-out » d'IAS 39 : concerne principalement les dispositions d'application de la comptabilité de couverture aux portefeuilles de base des établissements bancaires ;
- cette exclusion est sans effet sur les états financiers du Groupe ;
- normes d'application obligatoire selon l'IASB mais non encore adoptées ou d'application postérieure à la clôture selon l'Union européenne.

Voir B.3 – Évolutions normatives – 2.

Les premiers comptes publiés selon le référentiel IFRS sont ceux de l'exercice 2005.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

B.3 – Évolutions normatives

1. Nouvelles normes d'application obligatoire à compter de 2010

Les nouveaux textes appliqués en 2010, et impactant les états financiers du Groupe sont décrits ci-dessous :

• Révisions d'IFRS 3 « Regroupements d'entreprises » et d'IAS 27 « États financiers consolidés et individuels »

Ces normes revoient les modalités de comptabilisation des regroupements d'entreprises et des variations d'intérêt dans les filiales après obtention du contrôle. Ces révisions sont d'application prospective et constituent un changement de méthode comptable.

Les principaux impacts de ces normes sont les suivants :

- les variations d'intérêt dans une filiale, n'entraînant pas de perte de contrôle, sont comptabilisées comme des transactions de capitaux propres;
- les variations d'intérêt dans une filiale, entraînant la perte de contrôle, imposent la comptabilisation d'un résultat de cession (y compris sur les titres conservés); ces derniers étant réévalués à la juste valeur en contrepartie du résultat;
- ces normes permettent également d'opter, lors de chaque regroupement, pour la comptabilisation d'un *goodwill* complet (correspondant aux intérêts majoritaires et minoritaires) ou bien d'un *goodwill* partiel (basé sur le pourcentage d'intérêt acquis);
- les coûts liés à un regroupement d'entreprises sont comptabilisés en charge.

Les principes et méthodes comptables détaillés ci-après tiennent compte de ces modifications.

D'autre part, les nouveaux textes suivants, d'application obligatoire dès 2010, sont sans impact sur les états financiers du Groupe :

• IFRIC 12 « Accords de concession de services »

L'interprétation IFRIC 12 est appliquée aux contrats de concession ayant simultanément les caractéristiques suivantes :

- la prestation liée au contrat revêt la nature de service public;
- le concédant contrôle ou régule les services fournis, et fixe notamment le tarif de la prestation;
- les infrastructures reviennent au concédant à l'issue du contrat.

IFRIC 12 énonce les principes généraux de comptabilisation et d'évaluation des obligations et des droits correspondants, relatifs aux accords de concession de services.

Après analyse de l'ensemble des contrats, le Groupe considère que les principaux contrats de concessions qu'il opère ne relèvent pas de l'interprétation IFRIC 12, car, pour toutes ces concessions, le Groupe exploite librement les actifs en échange du paiement d'un loyer, et les tarifs sont fixés par le concessionnaire, et non par le concédant.

En revanche, certaines des dernières concessions obtenues par le Groupe (Bénin, Togo, Congo) répondent à la majorité des critères d'IFRIC 12 notamment en raison des investissements qu'elles requièrent et de leur durée.

Seule la concession du Bénin (non démarrée) prévoit une phase de construction préalable à l'exploitation. Elle sera comptabilisée en application des dispositions d'IFRIC 12.

L'application de cette interprétation est donc sans effet sur les états financiers du Groupe au 31 décembre 2010.

• IFRIC 15 « Contrats de construction d'un bien immobilier »

• IFRIC 16 « Couverture d'un investissement net à l'étranger »

• IFRIC 17 « Distribution d'actifs non monétaires aux actionnaires »

• IFRIC 18 « Transferts d'actifs des clients »

• Amendements annuels des IFRS (2008 et 2009)

• Amendement à IAS 39 « Éléments éligibles à la couverture »

• Amendement à IFRS 2 « Transactions intragroupe dont le paiement est fondé sur des actions et qui sont réglées en trésorerie »

2. Normes d'application obligatoire à compter de 2010 mais non encore adoptées par l'Union européenne

Néant.

3. Normes et interprétations publiées mais non appliquées au 31 décembre 2010

Les états financiers du Groupe n'intègrent pas les éventuels impacts des normes et interprétations publiées par l'IASB au 31 décembre 2010 mais dont l'application n'est obligatoire qu'à compter des exercices ouverts à partir du 1^{er} janvier 2011 et postérieurement, qu'elles soient ou non adoptées par l'Union européenne à la date de publication des comptes.

• IFRS 9 « Instruments financiers » (phase 1 : classification et évaluation des actifs financiers)

Cette norme a pour objectif d'améliorer la comparabilité et de faciliter la compréhension des états financiers. Elle constitue le premier volet de la réforme de la norme IAS 39 sur les instruments financiers et elle porte sur la classification et l'évaluation des actifs financiers.

Le nombre de catégories d'actifs financiers a été réduit à deux (contre quatre précédemment) et l'évaluation se fait désormais soit à la juste valeur par résultat (avec l'option de juste valeur par capitaux propres uniquement pour les actifs stratégiques), catégorie par défaut, soit au coût amorti sous conditions d'accès. Ainsi, pour déterminer si un actif doit être évalué au coût amorti, il convient de se référer au modèle de management de l'entité, ainsi qu'aux caractéristiques contractuelles des flux de trésorerie attachés à l'actif financier. Si l'objectif est de recevoir des flux constituant uniquement le remboursement de capital et le paiement d'intérêts, l'actif doit être évalué au coût amorti.

• Amendement à IFRS 7 « Instruments financiers – Informations à fournir »

Cet amendement impose de fournir des informations supplémentaires concernant les risques résiduels associés à des actifs financiers décomptabilisés.

L'application de ces dispositions pourrait avoir un impact sur les états financiers du Groupe.

Le Groupe estime, à la date des présents états financiers, ne pas être concerné par l'application des nouveaux textes suivants :

• Amendement à IFRIC 14 « Paiements anticipés des exigences de financement minimal »

Ce texte constitue un amendement à IFRIC 14 « IAS 19 – Le plafonnement de l'actif au titre des régimes à prestations définies, les exigences de financement minimal et leur interaction », interprétation relative à la norme IAS 19 « Avantages au personnel ».

Cet amendement s'applique aux entités soumises aux exigences de financement minimal et qui effectuent un paiement anticipé au titre des contributions destinées à satisfaire certaines exigences. Ce texte permet aux entités concernées de comptabiliser ce versement anticipé comme un actif.

• Version révisée d'IAS 24 « Informations relatives aux parties liées »

La révision d'IAS 24 simplifie les dispositions relatives à l'information à fournir concernant les entités liées à une administration publique. Elle clarifie également la définition d'une partie liée.

• Amendement à IAS 32 « Classement des droits de souscriptions émis »

Cet amendement porte sur les droits de souscription émis et libellés dans une monnaie autre que la monnaie fonctionnelle de l'émetteur.

Ce texte requiert que, lorsque certaines conditions sont remplies, ces droits de souscription soient classés en capitaux propres, quelle que soit la devise dans laquelle le prix d'exercice est libellé. Jusqu'à présent ces droits de souscription étaient comptabilisés en instruments dérivés, au passif.

• IFRIC 19 « Extinction des passifs financiers avec des instruments de capitaux propres »

Cette interprétation précise le traitement comptable à appliquer lors d'un remboursement de passifs financiers par émission d'actions.

Ce texte indique que l'écart entre la valeur nette comptable du passif financier et le montant de la contrepartie payée pour son extinction doit être comptabilisé en résultat.

B.4 – Modalités de première application des IFRS

En tant que premier adoptant des IFRS, le Groupe a retenu les options de première application suivantes, prévues par IFRS 1 :

- les regroupements d'entreprises antérieurs à la date de transition aux IFRS n'ont pas été retraités ;
- le montant cumulé des différences de conversion à la date de transition aux IFRS a été considéré comme nul ;
- le montant cumulé des écarts actuariels à la date de transition aux IFRS, sur les avantages au personnel, a été imputé sur les capitaux propres ;
- les immobilisations corporelles ont fait l'objet de réévaluations ;
- seuls les plans de stock-options émis après le 7 novembre 2002 et dont les droits permettant l'exercice des options restaient à acquérir au 1^{er} janvier 2005 sont comptabilisés selon la norme IFRS 2.

B.5 – Méthodes de consolidation

1. Périmètre de consolidation

Les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale.

Les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable sont consolidées par mise en équivalence.

Les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint en vertu d'un accord contractuel avec d'autres actionnaires, quel que soit le pourcentage de détention, sont consolidées suivant la méthode de l'intégration proportionnelle.

Le Groupe apprécie au cas par cas pour chaque participation l'ensemble des éléments permettant de caractériser le type de contrôle qu'il exerce.

Conformément à la norme IAS 27 révisée « États financiers consolidés et individuels », seuls les droits de vote potentiels exerçables ou convertibles immédiatement sont pris en compte pour l'appréciation du contrôle.

Lorsqu'il existe des options croisées d'achat et de vente exerçables à prix fixe et à même date, le Groupe prend en compte la détention en résultant dans le calcul des pourcentages d'intérêt.

Les sociétés, qui tant individuellement que collectivement sont non significatives par rapport aux états financiers consolidés, sont exclues du périmètre de consolidation. Leur matérialité est appréciée avant chaque clôture annuelle.

2. Opérations intragroupe

Opérations n'affectant pas le résultat consolidé

Les créances et les dettes réciproques ainsi que les produits et les charges réciproques sont éliminés :

- dans leur totalité entre les sociétés consolidées par intégration globale ;
- dans la limite du pourcentage d'intégration le plus faible de l'entreprise contrôlée conjointement en cas de transactions effectuées :
 - entre une société intégrée globalement et une société intégrée proportionnellement,
 - entre deux entreprises intégrées proportionnellement.

Opérations affectant le résultat consolidé

L'élimination des profits et des pertes ainsi que des plus-values et moins-values est pratiquée :

- à 100 % pour les sociétés consolidées par intégration globale ;
- dans la limite du pourcentage d'intégration le plus faible dans les cas suivants en cas de transactions effectuées :
 - entre une société intégrée globalement et une société intégrée proportionnellement,
 - entre deux sociétés intégrées proportionnellement,
 - entre une société mise en équivalence et une société intégrée globalement.

3. Conversion des états financiers des sociétés étrangères

Les états financiers des sociétés étrangères dont la monnaie de fonctionnement est différente de la monnaie de présentation des comptes consolidés du Groupe, et qui ne sont pas en situation d'hyperinflation, sont convertis

selon la méthode dite « du cours de clôture ». Leurs éléments de bilan sont convertis au cours de change en vigueur à la clôture de l'exercice et les éléments du compte de résultat sont convertis au cours moyen de la période. Les écarts de conversion en résultant sont enregistrés en écart de conversion dans les réserves consolidées.

Les *goodwill* relatifs aux sociétés étrangères sont considérés comme faisant partie des actifs et passifs acquis et, à ce titre, sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture.

4. Opérations en monnaie étrangère

Les opérations en monnaie étrangère sont converties dans la monnaie fonctionnelle de l'entité, au cours de change en vigueur à la date d'opération. À la clôture de l'exercice, les éléments monétaires libellés en monnaie étrangère sont convertis au cours de change de clôture de l'exercice. Les pertes et gains de change en découlant sont reconnus dans la rubrique « Résultat de change » et présentés en résultat opérationnel pour les transactions commerciales et en « Autres produits et charges financiers » pour les transactions financières.

Les pertes et gains de change sur les produits dérivés de change, utilisés à des fins de couverture, sont enregistrés en « Résultat opérationnel » pour les transactions commerciales et en « Résultat financier » pour les transactions financières.

5. Regroupements d'entreprises

Le Groupe applique à compter du 1^{er} janvier 2010 les dispositions de la norme IFRS 3 révisée « Regroupements d'entreprise ».

Les regroupements initiés postérieurement au 1^{er} janvier 2004 mais avant le 1^{er} janvier 2010 sont comptabilisés selon l'ancienne version d'IFRS 3.

Les dispositions nouvelles apportées par la révision d'IFRS 3 sont les suivantes :

- possibilité offerte au cas par cas pour chaque regroupement d'entreprises d'évaluer les intérêts ne donnant pas le contrôle à la juste valeur et de comptabiliser un *goodwill* « complet » ou de calculer comme antérieurement le *goodwill* sur la seule portion acquise ;
- en cas de prise de contrôle par acquisitions successives, la quote-part antérieurement détenue est réévaluée à la juste valeur à la date de prise de contrôle en contrepartie du résultat ;
- les frais d'acquisition sont comptabilisés en résultat ainsi que toute modification au-delà du délai d'affectation des éléments inclus dans le calcul du *goodwill*.

Le *goodwill* est égal à la différence entre :

- la somme de :
 - la contrepartie transférée, c'est-à-dire le coût d'acquisition hors frais d'acquisition et incluant la juste valeur des compléments de prix éventuels,
 - la juste valeur à la date de prise de contrôle des intérêts ne donnant pas le contrôle dans le cas d'une acquisition partielle pour laquelle l'option du *goodwill* complet est retenue,
 - la juste valeur de la quote-part antérieurement détenue le cas échéant ;
- et la somme de :
 - la quote-part de la juste valeur des actifs et passifs identifiables de l'entité acquise à la date de prise de contrôle relative aux intérêts donnant le contrôle (y compris, le cas échéant, les intérêts précédemment détenus),
 - la quote-part relative aux intérêts ne donnant pas le contrôle si l'option du *goodwill* complet est retenue.

À la date d'acquisition, les actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entité acquise sont évalués individuellement à leur juste valeur quelle que soit leur destination. Les analyses et expertises nécessaires à l'évaluation initiale de ces éléments doivent être finalisées dans un délai de douze mois à compter de la date d'acquisition. Une évaluation provisoire est fournie lors des clôtures de comptes intervenant dans ce délai.

Les actifs incorporels sont comptabilisés séparément du *goodwill* s'ils sont identifiables, c'est-à-dire s'ils résultent d'un droit légal ou contractuel, ou s'ils sont séparables des activités de l'entité acquise et qu'ils sont porteurs d'avantages économiques futurs.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Le Groupe apprécie au cas par cas pour chaque acquisition partielle le recours à l'option du *goodwill* complet.

Le Groupe comptabilise les effets des regroupements d'entreprises en autres produits (charges) financiers.

6. Comptabilisation des variations de pourcentage d'intérêt de participations consolidées sans perte de contrôle

À compter du 1^{er} janvier 2010, le Groupe applique les dispositions de la norme IAS 27 révisée « États financiers consolidés et individuels » pour les variations de pourcentage d'intérêt dans les sociétés consolidées n'entraînant pas de perte de contrôle, y compris pour les transferts internes de titres.

La différence entre l'ajustement de la valeur des intérêts ne donnant pas le contrôle et la juste valeur de la contrepartie payée ou reçue est comptabilisée directement en capitaux propres part du Groupe.

7. Perte de contrôle

Conformément aux dispositions de la norme IAS 27 révisée « États financiers consolidés et individuels », le Groupe constate en résultat, à la date de la perte de contrôle, l'écart entre :

- la somme de :
 - la juste valeur de la contrepartie reçue,
 - la juste valeur des intérêts éventuellement conservés;
- et la valeur comptable de ces éléments.

Le Groupe constate l'effet des pertes de contrôle en « Autres produits (charges) financiers ».

B.6 – Règles et méthodes d'évaluation

1. Recours à des estimations

L'établissement des états financiers selon les normes IFRS nécessite de procéder à des estimations et de formuler des hypothèses qui concernent l'évaluation de certains montants qui figurent dans les comptes, notamment pour :

- la durée d'amortissement des immobilisations;
- l'évaluation des provisions et des engagements de retraite;
- les évaluations retenues pour les tests de perte de valeur;
- l'estimation des justes valeurs;
- la valorisation des paiements en actions (IFRS 2);
- l'évaluation des actifs biologiques (IAS 41).

Le Groupe revoit régulièrement ses appréciations en fonction, notamment, de données historiques ou du contexte économique dans lequel il évolue. Par voie de conséquence, les montants qui figurent dans les futurs états financiers du Groupe pourraient en être affectés.

2. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires du Groupe est constitué principalement par les prestations de services du secteur du transport et de la logistique, et par la vente de biens et de services des secteurs industriels (films plastiques, terminaux et systèmes spécialisés) et de distribution d'énergie.

Les produits sont constatés en chiffre d'affaires lorsque l'entreprise a transféré à l'acquéreur les risques et avantages inhérents à la propriété des biens ou à la prestation de services.

Le tableau ci-dessous détaille les spécificités sectorielles liées à la comptabilisation des produits des activités ordinaires :

Transport et logistique	Activité de mandataire (transport maritime)	L'entité agissant en tant qu'agent, le chiffre d'affaires correspond uniquement à la commission perçue, sous déduction des produits/frais répercutés aux armateurs.
	Activité de commissionnaire	L'entité agissant en tant que principal, le chiffre d'affaires correspond au total des facturations hors droits de douane.
Distribution d'énergie	Distribution de produits pétroliers	Le chiffre d'affaires inclut les taxes spécifiques sur les produits pétroliers comprises dans les prix de vente. Les facturations réciproques entre confrères sont exclues du chiffre d'affaires.
Industrie	Contrats pluriannuels des Terminaux spécialisés	Chiffre d'affaires à l'avancement en fonction de jalons d'avancement fixés contractuellement.
Autres activités	Publicité pour les activités Médias	Chiffre d'affaires reconnu à diffusion.
	Études	Chiffre d'affaires reconnu à l'avancement de la prestation de service (validation du questionnaire, fin de terrain, remise de rapport, présentation des résultats).

3. Contrats de location

Les contrats de location pour lesquels le Groupe intervient en tant que preneur sont classés en contrats de location-financement lorsque les termes du contrat de location transfèrent en substance la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété au preneur. Tous les autres contrats sont classés en location simple.

En application de l'interprétation IFRIC 4 « Conditions permettant de déterminer si un contrat comporte une location », le Groupe revoit les contrats de fournitures de prestations de biens et services afin de déterminer si ces contrats octroient également à l'acheteur un droit d'usage de certains actifs. Les équipements ainsi identifiés sont comptabilisés comme décrits dans ce paragraphe en application de la norme IAS 17 « Contrats de location ». Les paiements relatifs à ces actifs sont isolés du total des paiements relatifs au contrat.

Les actifs détenus en vertu d'un contrat de location-financement sont comptabilisés en tant qu'actifs au plus faible de la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location et de leur juste valeur à la date

d'acquisition. Le passif correspondant dû au bailleur est enregistré au bilan en tant qu'obligation issue des contrats de location-financement. Les frais financiers, qui représentent la différence entre les engagements totaux du contrat et la juste valeur du bien acquis, sont répartis sur les différentes périodes couvertes par le contrat de location, de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant dû au passif au titre de chaque exercice.

Les revenus locatifs provenant des contrats de location simple sont comptabilisés en produits de façon linéaire sur toute la durée du contrat de location.

Les charges de loyer, en vertu d'un contrat de location simple, sont comptabilisées en charge dans le compte de résultat de façon linéaire pendant toute la durée du contrat de location.

4. Contrats de concession

Le Groupe analyse les caractéristiques de tous les nouveaux contrats de concession qui lui sont octroyés afin de déterminer de quelle norme relève le traitement comptable à appliquer.

Les contrats de concession en cours dans les exercices présentés ne comprennent pas de contrats de construction préalables à l'exploitation. Il s'agit principalement de contrats d'exploitation établissant que le Groupe assume le rôle d'exploitant et fixe librement les tarifs de ses prestations. Le Groupe applique IFRIC 4 « Déterminer si un contrat comporte une location » (voir plus haut) afin d'identifier les actifs qui répondraient aux critères de comptabilisation de la norme IAS 17 « Contrats de location ». Si cette règle ne s'applique pas, le Groupe comptabilise les actifs concernés selon la norme IAS 16 « Actifs corporels » et applique l'approche par composants. Les biens renouvelables sont amortis sur leur durée d'utilisation. En l'absence de location-financement identifiée, les revenus de l'exploitation sont comptabilisés en chiffre d'affaires, et les redevances versées au concédant en charge opérationnelle sur l'exercice au cours duquel elles sont assumées.

L'interprétation IFRIC 12 est appliquée aux contrats de concession ayant simultanément les caractéristiques suivantes :

- la prestation liée au contrat revêt la nature de service public ;
- le concédant contrôle ou régule les services fournis, et fixe notamment le tarif de la prestation ;
- les infrastructures reviennent au concédant à l'issue du contrat.

Certaines des dernières concessions obtenues par le Groupe (Bénin, Togo, Congo) répondent à la majorité des critères d'IFRIC 12 notamment en raison des investissements qu'elles requièrent, de leur durée, et de la possibilité pour le concédant de récupérer les infrastructures à l'issue de la concession.

Seule la concession du Bénin (non démarrée) prévoit une phase de construction préalable à l'exploitation.

Pour toutes les concessions qu'il opère, le Groupe est rémunéré par la vente de prestations aux usagers et non par le concédant. Les concessions relevant d'IFRIC 12 seront donc comptabilisées selon le modèle de l'actif incorporel :

- la juste valeur des infrastructures réalisées intégrant les intérêts intercalaires de la phase de construction est inscrite en immobilisation incorporelle ;
- elle est amortie de manière linéaire sur la durée du contrat à compter du démarrage de l'exploitation.

Selon IFRIC 12, les produits perçus au titre :

- des activités de construction sont comptabilisés selon IAS 11 « Contrats de construction » ;
- des activités de maintenance et d'exploitation sont comptabilisés selon la norme IAS 18 « Produits des activités ordinaires ».

Pour l'ensemble des contrats :

- dans le cas où un droit d'usage est exigé à l'initiation du contrat, une immobilisation incorporelle est comptabilisée et amortie linéairement sur la durée du contrat ;
- dans le cas où le Groupe est contractuellement tenu de réaliser des travaux de remise en état des infrastructures qui ne sont pas comptabilisées à l'actif, le Groupe comptabilise des provisions conformément à la norme IAS 37 « Provisions, actifs et passif ».

5. Coût net du financement

Ce coût comprend les charges d'intérêt sur la dette, les intérêts perçus sur placement de trésorerie et, le cas échéant, les variations de valeur des dérivés qualifiés de couverture et ayant pour sous-jacent des éléments de l'endettement net du Groupe.

6. Autres produits et charges financiers

Les autres produits et charges financiers comprennent principalement les dépréciations d'actifs financiers, les pertes et gains liés aux acquisitions et cessions des titres, le résultat de change concernant les transactions financières, les effets d'actualisation, les dividendes reçus des sociétés non consolidées, les variations des provisions financières et, le cas échéant, les variations de valeur des produits dérivés non qualifiés de couverture.

7. Impôts sur les résultats

Le Groupe calcule les impôts sur les résultats conformément aux législations fiscales en vigueur.

Conformément à la norme IAS 12 « Impôts sur les résultats », les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs bases fiscales donnent lieu à la constatation d'un impôt différé selon la méthode du report variable en utilisant les taux d'impôt adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Des impôts différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles, sauf si l'impôt différé est généré par un *goodwill* ou par la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif qui n'est pas un regroupement d'entreprises et n'affecte ni le bénéfice comptable ni le bénéfice imposable à la date de transaction.

Un impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables liées à des participations dans les filiales, entreprises associées, coentreprises et investissements dans les succursales sauf si la date à laquelle s'inversera la différence temporelle peut être contrôlée et s'il est probable qu'elle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour le report en avant de pertes fiscales et de crédit d'impôt non utilisés dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés pourront être imputés ou s'il existe des différences temporelles passives.

Conformément à la norme IAS 12, les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés.

8. Goodwill

Les *goodwill* relatifs aux sociétés contrôlées sont enregistrés à l'actif du bilan consolidé sous la rubrique « *Goodwill* ». Les *goodwill* ne sont pas amortis, mais font l'objet d'un test de valeur au minimum une fois par an et à chaque fois qu'apparaît un indice de perte de valeur. Lorsqu'une perte de valeur est constatée, l'écart entre la valeur comptable de l'actif et sa valeur recouvrable est comptabilisé dans l'exercice en charge opérationnelle. Il est non réversible.

Les écarts d'acquisition négatifs (*badwill*) sont comptabilisés directement en résultat l'année de l'acquisition.

9. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent principalement des droits d'exploitation, des logiciels informatiques et des licences WiMax. Les immobilisations incorporelles acquises figurent au bilan pour leur coût d'acquisition. Elles sont amorties linéairement sur leur durée d'utilisation. Conformément à la norme IAS 38 « Immobilisation incorporelles », les dépenses de recherche et de développement sont enregistrées en charge de l'exercice au cours duquel elles sont encourues, à l'exception des frais de développement, inscrits en immobilisations incorporelles lorsque les conditions d'activation répondant strictement aux critères suivants sont réunies :

- le projet est clairement identifié et les coûts qui s'y rapportent sont individualisés et suivis de façon fiable ;
- la faisabilité technique du projet est démontrée ;
- l'existence d'une intention de terminer le projet et d'utiliser ou vendre les produits issus de ce projet ;
- l'existence d'un marché potentiel pour la production issue de ce projet ou son utilité en interne est démontrée ;
- les ressources nécessaires pour mener le projet à son terme sont disponibles.

Les frais de développement sont amortis sur la durée de vie estimée des projets concernés. Dans le cas spécifique des logiciels, la durée de vie est déterminée comme suit :

- si le logiciel est utilisé en interne, sur la durée probable d'utilisation ;
- si le logiciel est à usage externe, selon les perspectives de vente, location ou de toute autre forme de commercialisation.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Aucun projet de développement significatif ne satisfait l'intégralité de ces conditions au 31 décembre 2010.

L'amortissement des frais de développement capitalisés commence lors de la mise à disposition du produit concerné.

Les frais de développement de logiciels capitalisés sont ceux qui sont encourus pendant les phases de programmation, de codification et de tests. Les dépenses encourues préalablement (phase de planification de la conception, de définition du produit et de définition de l'architecture du produit) sont comptabilisées en charges.

10. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites pour leur coût d'acquisition ou de production, diminué du cumul des amortissements et des éventuelles comptabilisations de perte de valeur.

Les amortissements pratiqués sont déterminés généralement selon le mode linéaire sur la durée d'utilisation du bien; le mode d'amortissement accéléré peut néanmoins être utilisé lorsqu'il apparaît plus pertinent au regard des conditions d'utilisation des matériels concernés. Pour certaines immobilisations complexes constituées de différents composants, notamment les constructions, chaque composante de l'immobilisation est amortie sur sa durée d'utilisation propre.

Les principales durées d'utilisation des différentes catégories d'immobilisations corporelles sont les suivantes :

Constructions, installations spécifiques	8 à 25 ans
Autres immobilisations corporelles	3 à 15 ans

Les durées d'amortissement sont revues périodiquement pour vérifier leur pertinence.

La date de départ des amortissements est la date de mise en service du bien.

11. Dépréciations d'actifs non financiers

Les actifs immobilisés incorporels et corporels font l'objet de tests de perte de valeur dans certaines circonstances. Pour les immobilisations dont la durée de vie est indéfinie (cas de *goodwill*), un test est réalisé au minimum une fois par an, et à chaque fois qu'un indice de perte de valeur apparaît. Pour les autres immobilisations, un test est réalisé seulement lorsqu'un indice de perte de valeur apparaît.

Les actifs soumis aux tests de valeur sont regroupés au sein d'unités génératrices de trésorerie (UGT) correspondant à des ensembles homogènes d'actifs dont l'utilisation génère des flux de trésorerie identifiables. Lorsque la valeur recouvrable d'une UGT est inférieure à sa valeur nette comptable, une perte de valeur est comptabilisée en résultat opérationnel. La valeur recouvrable de l'UGT est la valeur la plus élevée entre la valeur de marché diminuée des coûts de vente et la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est la valeur actualisée des flux de trésorerie susceptibles de découler de l'utilisation d'un actif ou d'une UGT. Le taux d'actualisation est déterminé pour chaque unité génératrice de trésorerie, en fonction de sa zone géographique et du profil de risque de son activité.

La note 4 résume les hypothèses retenues pour les principaux secteurs du Groupe.

12. Titres des sociétés mises en équivalence

Les prises de participation dans les sociétés associées sont comptabilisées selon IAS 28 à compter de l'acquisition de l'influence notable. Toute différence entre le coût de la participation et la quote-part acquise dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels de la société associée est comptabilisée en *goodwill*. Le *goodwill* ainsi déterminé est inclus dans la valeur comptable de la participation.

L'application de la norme IAS 28 nécessite le suivi, à chaque clôture, des actifs, passifs et passifs éventuels identifiés. Il se traduit par la prise en compte, dans la quote-part de résultat revenant au Groupe Financière de l'Odet, d'un amortissement des actifs amortissables identifiés sur la base de leur juste valeur à la date d'acquisition et d'un ajustement au titre des éventuelles pertes de valeur comptabilisées par l'entreprise associée.

Un test de dépréciation est effectué dès qu'un indice objectif de perte de valeur est identifié, comme une baisse importante du cours de la participation, l'anticipation d'une baisse notable des flux de trésorerie futurs,

ou toute information indiquant de probables effets négatifs significatifs sur les résultats de l'entité.

La valeur recouvrable des participations consolidées par mise en équivalence est alors testée selon les modalités décrites dans la note relative aux pertes de valeur d'actifs immobilisés non financiers (cf. supra).

13. Actifs financiers

Les actifs financiers non courants comprennent la part à plus d'un an des actifs disponibles à la vente, des instruments financiers comptabilisés en juste valeur par le résultat et des prêts, dépôts et obligations.

Les actifs financiers courants comprennent les clients et autres débiteurs, la trésorerie et équivalents de trésorerie, et la part à moins d'un an des instruments financiers comptabilisés en juste valeur par le résultat, et des prêts, dépôts et obligations.

Lors de leur comptabilisation initiale, ces actifs sont comptabilisés à leur juste valeur, c'est-à-dire généralement à leur coût d'acquisition majoré des coûts de transaction.

13.1. Actifs disponibles à la vente

Les actifs disponibles à la vente comprennent essentiellement des titres de participation de sociétés non consolidées.

Aux dates de clôture, les actifs disponibles à la vente sont évalués à leur juste valeur. Pour les actions de sociétés cotées, cette juste valeur est la valeur boursière à la clôture.

La juste valeur des titres non cotés est déterminée sur la base de l'actif net réévalué et, le cas échéant, par transparence de la valeur d'actifs sous-jacents.

Les variations de juste valeur temporaires sont comptabilisées directement en capitaux propres. Elles sont transférées en résultat au moment de la cession des titres de participation considérés.

Lorsqu'un test de perte de valeur conduit à reconnaître une moins-value latente significative ou durable par rapport au coût d'acquisition, cette perte de valeur est comptabilisée en résultat de manière irréversible.

Pour les titres en moins-value à la clôture, le Groupe reconnaît de manière systématique une perte de valeur définitive en résultat lorsque le cours de Bourse d'un titre coté est inférieur de plus de 30 % à son coût d'acquisition, ou qu'il est inférieur au coût d'acquisition depuis deux ans. Concernant les participations dans les holdings cotées du Groupe, s'agissant d'investissements de structure à long terme, les critères de dépréciation systématique retenus sont une moins-value de 40 % par rapport au coût d'acquisition, ou une moins-value constatée sur une période de quatre ans.

Si la juste valeur n'est pas déterminable de façon fiable, les titres sont comptabilisés à leur coût d'achat. En cas d'indication objective de dépréciation significative ou durable, une dépréciation irréversible est constatée en résultat.

Les cessions partielles de titres sont effectuées en utilisant la méthode FIFO.

13.2. Actifs à la juste valeur par le compte de résultat

Les actifs à la juste valeur par le compte de résultat comprennent les actifs de transaction à long terme, principalement des instruments financiers dérivés. Les variations de juste valeur de ces actifs sont comptabilisées en résultat financier à chaque clôture.

13.3. Prêts, créances, dépôts et obligations

La catégorie « Prêts, créances, dépôts et obligations » comprend principalement des créances rattachées à des participations, des avances en compte courant consenties à des entités associées ou non consolidées, des dépôts de garantie, les autres prêts et créances et les obligations.

Lors de leur comptabilisation initiale, ces actifs financiers sont comptabilisés à leur juste valeur majorée des coûts de transaction directement attribuables. À chaque clôture, ces actifs sont évalués au coût amorti en appliquant la méthode dite du « taux d'intérêt effectif ».

Ils font l'objet d'une comptabilisation de perte de valeur s'il existe une indication objective de perte de valeur. La perte de valeur correspondant à la différence entre la valeur nette comptable et la valeur recouvrable (actualisation des flux de trésorerie attendus au taux d'intérêt effectif d'origine) est comptabilisée en résultat. Elle est réversible si la valeur recouvrable est amenée à évoluer favorablement dans le futur.

13.4. Clients et autres débiteurs

Les créances clients et autres débiteurs sont des actifs financiers courants évalués initialement à la juste valeur qui correspond en général à leur valeur nominale, sauf si l'effet d'actualisation est significatif.

À chaque arrêté, les créances sont évaluées au coût amorti, déduction faite des pertes de valeur tenant compte des risques éventuels de non-recouvrement.

Les créances clients du Groupe sont provisionnées sur une base individuelle, en tenant compte de l'âge de la créance et des informations externes permettant d'évaluer la santé financière du créancier.

Les créances cédées à des tiers, par le biais de contrats de mobilisation de créances commerciales sont maintenues dans le poste clients lorsque l'essentiel des risques et avantages qui leur sont associés est conservé par le Groupe, les emprunts et dettes financières étant majorés à due concurrence.

13.5. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La rubrique « Trésorerie et équivalents de trésorerie » se compose des fonds de caisse, des soldes bancaires ainsi que des placements à court terme dans des instruments du marché monétaire. Ces placements, d'échéance inférieure à trois mois, sont facilement convertibles en un montant de trésorerie connu et sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

Les conventions de trésorerie figurant au bilan consolidé sont établies entre sociétés ayant des liens de filiation, dont l'une des contreparties n'est pas consolidée au sein du périmètre de consolidation du Groupe mais dans un ensemble plus grand. Les intérêts financiers communs de ces sociétés les ont conduites à étudier des modalités leur permettant d'améliorer les conditions dans lesquelles elles doivent assurer leurs besoins de trésorerie ou utiliser leurs excédents de manière à optimiser leur trésorerie. Ces opérations courantes de trésorerie, réalisées à des conditions de marché, sont par nature des crédits de substitution.

14. Stocks et en-cours

Les stocks sont inscrits au plus bas de leur coût et de leur valeur nette de réalisation. Le coût comprend les coûts directs de matières et, le cas échéant, les coûts directs de main-d'œuvre ainsi que les frais directement attribuables.

La valeur nette de réalisation représente le prix de vente estimé dans le cours normal des activités diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente (frais commerciaux essentiellement).

15. Titres d'autocontrôle

Les titres de la société consolidante détenus par le Groupe sont comptabilisés en déduction des capitaux propres pour leur coût d'acquisition. Les éventuels profits ou pertes liés à l'achat, la vente, l'émission ou l'annulation de ces titres sont comptabilisés directement en capitaux propres sans affecter le résultat.

16. Provisions

Les provisions sont des passifs dont l'échéance ou le montant ne peut être fixé de manière précise.

Les provisions sont comptabilisées lorsque le Groupe a une obligation présente, résultant d'un fait générateur passé, qui entraînera probablement une sortie de ressources pouvant être raisonnablement estimée. Le montant comptabilisé doit être la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation présente à la date de clôture. Elle est actualisée lorsque l'effet est significatif et que l'échéance est supérieure à un an.

Les provisions pour restructuration sont comptabilisées lorsque le Groupe dispose d'un plan formalisé et détaillé, et que celui-ci a été notifié aux parties intéressées.

Les provisions pour obligations contractuelles correspondent principalement à la remise en état des ouvrages exploités dans le cadre des contrats de concessions. Elles sont calculées à la fin de chaque exercice en fonction d'un plan pluriannuel de travaux révisé annuellement pour tenir compte des programmes de dépenses.

17. Paiements en actions

Les modalités d'évaluation et de comptabilisation des plans de souscription ou d'achat d'actions portant sur les actions de la société mère ainsi que de ses filiales sont définies par la norme IFRS 2 « Paiements fondés sur des actions ».

L'attribution de stock-options et les offres de souscription au plan d'épargne Groupe représentent un avantage consenti à leurs bénéficiaires et constituent à ce titre un complément de rémunération. Les avantages ainsi accordés sont comptabilisés en charge linéairement sur la période d'acquisition des droits en contrepartie d'une augmentation des capitaux propres pour les plans remboursables en actions, et en dettes vis-à-vis du personnel pour les plans remboursables en numéraire.

Ils sont évalués lors de leur attribution sur la base de la juste valeur des instruments de capitaux propres attribués.

Seuls les plans émis après le 7 novembre 2002 sont comptabilisés selon la norme IFRS 2.

Les principales modalités des plans en vigueur sont décrites dans la note 19.

18. Engagements envers le personnel

Avantages postérieurs à l'emploi

Les avantages postérieurs à l'emploi incluent les indemnités de fin de carrières, les régimes de retraite, ainsi que la couverture des frais médicaux accordée aux retraités de certaines filiales.

Les engagements relatifs aux avantages postérieurs à l'emploi concernent majoritairement les filiales de la zone euro et de la zone Afrique (zone CFA), ainsi que celles implantées au Royaume-Uni.

— Régimes à prestations définies

Conformément à la norme IAS 19 « Avantages au personnel », les engagements résultant de régimes à prestations définies, ainsi que leur coût, font l'objet d'une évaluation actuarielle suivant la méthode des unités de crédit projetées. Les évaluations ont lieu chaque année pour les différents régimes.

Ces régimes sont soit financés, leurs actifs étant alors gérés séparément et indépendamment de ceux du Groupe, soit non financés, leur engagement faisant l'objet d'un passif au bilan.

Pour les régimes à prestations définies financés, l'insuffisance ou l'excédent de la juste valeur des actifs par rapport à la valeur actualisée des obligations est comptabilisé comme passif ou actif au bilan, après déduction des écarts actuariels cumulés ainsi que du coût des services passés non encore comptabilisés. Cependant, un excédent d'actifs n'est comptabilisé au bilan que dans la mesure où il représente des avantages économiques futurs qui sont effectivement disponibles pour le Groupe, par exemple sous la forme de remboursements du régime ou de diminutions des cotisations futures au régime. Si un tel excédent d'actifs n'est pas disponible ou ne représente pas d'avantages économiques futurs, il n'est pas comptabilisé.

La valorisation des engagements liés aux avantages du personnel fait intervenir des hypothèses d'évolution des salaires, d'âge de liquidation de droit, de taux de mortalité, de taux d'inflation, puis actualisés en utilisant les taux d'intérêt des obligations privées à long terme de première catégorie (taux de référence utilisés : IBoxx [zone France], et Merrill Lynch AA [zone UK]) à la date d'évaluation.

Un coût des services passés est constaté lorsque l'entreprise adopte un régime à prestations définies ou change le niveau des prestations d'un régime existant :

- lorsque les nouveaux droits à prestation sont acquis aux ayants droit dès l'adoption du régime à prestations définies ou de sa modification, le coût des services passés est immédiatement comptabilisé en charge ;
- pour les droits non encore acquis aux ayants droit au moment de l'adoption du régime à prestations définies ou de sa modification, les coûts des services passés sont comptabilisés en charge, selon un mode linéaire, sur la durée moyenne restant à courir jusqu'à ce que les droits correspondants soient acquis aux ayants droit.

Les écarts actuariels résultent principalement des modifications d'hypothèses et de la différence entre les résultats selon les hypothèses actuarielles et les résultats effectifs des régimes à prestations définies.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Seule la part de gains et pertes actuariels excédant 10 % du plus élevé de la valeur actualisée de l'obligation ou de la juste valeur des actifs du régime à l'ouverture de l'exercice est comptabilisée en résultat sur la durée de vie active moyenne résiduelle attendue des membres du personnel du régime concerné, soit 9,8 ans en moyenne au niveau du Groupe (méthode « du corridor »).

La charge actuarielle comptabilisée en résultat opérationnel pour les régimes à prestations définies comprend le coût des services rendus au cours de l'exercice, le coût financier, le rendement attendu des actifs, le coût des services passés, l'amortissement des écarts actuariels ainsi que les effets de toute réduction ou liquidation de régime.

— *Régimes à cotisations définies*

Certains avantages sont également fournis dans le cadre de régimes à cotisations définies. Les cotisations relatives à ces régimes sont inscrites en frais du personnel lorsqu'elles sont encourues.

Autres avantages à long terme

Les autres avantages à long terme sont provisionnés au bilan. Il s'agit des engagements relatifs aux gratifications liées à l'ancienneté.

Cette provision est évaluée selon la méthode des unités de crédits projetés.

Les charges relatives à ces engagements sont comptabilisées en résultat opérationnel.

19. Passifs financiers et endettement financier net

Les passifs financiers comprennent les emprunts, dettes financières, concours bancaires courants, les fournisseurs et comptes rattachés ainsi que les instruments financiers à la juste valeur par le résultat.

Les passifs financiers non courants comprennent la part à plus d'un an des emprunts et instruments financiers à la juste valeur par le compte de résultat.

Les passifs financiers courants comprennent la part à moins d'un an des emprunts et instruments financiers à la juste valeur par le compte de résultat et les fournisseurs et comptes rattachés.

Les emprunts et autres dettes financières similaires sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les passifs financiers de transaction sont maintenus en juste valeur avec une contrepartie en compte de résultat.

La définition de l'endettement financier net du Groupe respecte la recommandation n° 2009-R-03 du 2 juillet 2009, du Conseil national de la comptabilité, relative aux entreprises sous référentiel comptable international, étant précisé que tous les instruments financiers dérivés ayant pour sous-jacent un élément de l'endettement net sont inclus dans l'endettement net.

20. Engagement d'achat d'intérêts minoritaires

Les engagements d'achat antérieurs au 1^{er} janvier 2010 sont comptabilisés selon la méthode « du *goodwill* en cours ».

Les engagements d'achat postérieurs au 1^{er} janvier 2010 sont comptabilisés initialement, et pour toute variation ultérieure de la juste valeur de l'engagement, par capitaux propres.

Le Groupe comptabilise les engagements d'achat d'intérêts minoritaires en dettes d'acquisition d'immobilisations financières dans le poste « Autres passifs courants/non courants ».

La juste valeur des engagements est revue à chaque clôture, et le montant de la dette est ajusté en conséquence.

La dette est actualisée pour tenir compte des effets du temps jusqu'à la date prévue de réalisation de l'engagement.

21. Information sectorielle

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 8 « Secteurs opérationnels », les secteurs opérationnels retenus pour présenter l'information sectorielle sont ceux utilisés dans le reporting interne du Groupe, revu par la Direction générale (le principal décideur opérationnel pour le Groupe). Ils reflètent l'organisation du Groupe, qui est basée sur l'axe métier.

Les secteurs opérationnels retenus sont les suivants :

- Transport et logistique : comprend les activités de services, portant sur l'organisation en réseau du transport maritime et aérien, et de la logistique;
- Industrie : comprend les activités de production et de vente de films plastiques, batteries et supercapacités, terminaux et systèmes spécialisés, développements automobiles;
- Distribution d'énergie : correspond à la distribution et au stockage de produits pétroliers en Europe.

Les autres activités regroupent les activités Télévision, Presse et autres, Télécoms (technologies de l'information et de la communication), les plantations et les holdings.

L'information sectorielle par zone géographique suit le découpage suivant :

- France, y compris Dom-Tom;
- Europe, hors France;
- Afrique;
- Asie-Pacifique;
- Amériques.

Les opérations entre les différents secteurs sont réalisées à des conditions de marché.

Les indicateurs sectoriels prévus par la norme sont présentés en note 26. Ils ont été établis en utilisant les règles appliquées aux états financiers.

NOTE 2 – PRINCIPALES VARIATIONS DE PÉRIMÈTRE

EXERCICE 2010

Entrées de périmètre – Entités intégrées globalement

Transport et logistique

Suite au règlement du litige « Progosa » au Togo, le Groupe a recouvré la propriété des titres des entités togolaises SE2M et SE3M au cours de l'exercice 2009. Les sociétés sont consolidées en intégration globale à compter du 1^{er} janvier 2010.

Autres activités

Consolidation de Direct Star

Le Groupe Financière de l'Odet a fait l'acquisition de 100 % de l'activité de Virgin 17 (chaîne musicale de la Télévision Numérique Terrestre) renommée « Direct Star ».

La société a été consolidée par intégration globale à compter de la levée des conditions suspensives du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel (CSA).

Le prix d'acquisition est réglé en numéraire.

La consolidation de Direct Star a dégagé un *goodwill* de 70 millions d'euros.

Consolidation de My IP

Le Groupe a fait l'acquisition en avril 2010 de 100 % de la société My IP (fournitures d'accès Internet aux étudiants) réglée en numéraire.

Acquisitions complémentaires de titres

Gruau Microbus

Le Groupe a pris le contrôle de la société Gruau Microbus détenue initialement à 50 % avec le groupe Gruau par acquisition de 30,1 % complémentaires en numéraire.

Les 19,9 % non détenus font l'objet d'un engagement de rachat comptabilisé en dette d'acquisition de titres.

La prise de contrôle a été comptabilisée conformément à IFRS 3 révisée selon la méthode du *goodwill* complet.

Un impact de 5,9 millions d'euros a été comptabilisé en résultat financier au titre de la réévaluation en juste valeur de la quote-part antérieurement détenue, ainsi qu'un *goodwill* complet de 13,9 millions d'euros.

Informations agrégées relatives aux acquisitions de la période

Le montant constaté en *goodwill* au titre des opérations de l'exercice 2010 s'élève à 85,6 millions d'euros dont 80 millions d'euros relatifs à des acquisitions en numéraire.

Le coût d'acquisition global de ces participations s'élève à 46,7 millions d'euros.

La juste valeur des actifs et passifs identifiables s'élève à - 33,8 millions d'euros.

Déconsolidation

Déconsolidation de la participation dans Aegis

La participation du Groupe dans Aegis a été reclassée en titres disponibles à la vente en juillet 2010, date à laquelle le Groupe Financière de l'Odet a été informé de l'acquisition de Mitchell Communication Group par Aegis et de ses modalités.

(Voir note 8 – Titres mis en équivalence.)

EXERCICE 2009

Entrées de périmètre – Entités intégrées globalement

Transport et logistique

Au cours de l'exercice 2009, le Groupe a pris le contrôle des entités suivantes, et ce, sans effet significatif sur les comptes consolidés :

- GTD (Guadeloupe) ;
- Europacific (Australie) ;
- SNAT (Gabon).

Terminal de Pointe-Noire – Congo

Poursuivant ses développements en Afrique, le Groupe a obtenu pour vingt-sept ans la concession du terminal conteneurs de Pointe-Noire au Congo, dont l'exploitation a démarré au second semestre 2009.

Les sociétés Congo Terminal, Congo Terminal Holding, Société de Participations Portuaires et Société Financière d'Afrique Centrale, entités opérationnelles et holdings portant cette activité, ont été intégrées au périmètre de consolidation à compter du 30 juin 2009.

Autres activités

Création de Direct Nice, Direct Toulouse et Direct Strasbourg

La société Direct Strasbourg a été constituée au dernier trimestre 2009. Le Groupe a lancé, début 2009, deux nouveaux quotidiens gratuits Direct Nice et Direct Toulouse. Les sociétés correspondantes sont consolidées par intégration globale en 2009.

Consolidation de Wifirst

Le Groupe détient 50,16 % de la société Wifirst, qui propose des accès Wi-Fi à des structures pour étudiants. Cette société a été consolidée par intégration globale à compter du 1^{er} janvier 2009. Le *goodwill* relatif à cette société s'élève à 3 millions d'euros.

Consolidation de Financière de Kéréon

Le Groupe a fait l'acquisition de la société Financière de Kéréon (ex-Finalem), holding financière, au cours du second trimestre 2009. Cette société a été consolidée par intégration globale à compter de cette date, sans effet significatif sur les comptes consolidés.

Sorties de périmètre – Entités intégrées globalement

En raison de la cession de la branche d'activité Papiers, les entités Papeteries du Léman et Papeteries des Vosges ont été sorties du périmètre.

Acquisitions complémentaires de titres

Tin Can Island Container Terminal Ltd – Terminal portuaire de Tin Can (Nigeria)

Le Groupe a fait l'acquisition en décembre 2009 de 3,1 % complémentaires de la société Tin Can Island Container Terminal Ltd dégageant un écart d'acquisition de 8,7 millions d'euros.

NOTE 3 – COMPARABILITÉ DES COMPTES

Les comptes de l'exercice 2010 sont comparables à ceux de l'exercice 2009 à l'exception des variations de périmètre de consolidation et des modifications de présentation détaillées ci-dessous.

CHANGEMENT DE PRÉSENTATION DU CRÉDIT D'IMPÔT RECHERCHE

Le crédit d'impôt recherche est classé dans les comptes consolidés au 31 décembre 2010 dans la ligne « Autres produits opérationnels » du compte de résultat consolidé, alors qu'il figurait dans les comptes consolidés du 31 décembre 2009 dans la ligne « Impôts sur les résultats ».

Les montants de crédit d'impôt recherche s'élèvent respectivement à 14 millions d'euros au 31 décembre 2010 et 7,6 millions d'euros au 31 décembre 2009. Ces montants étant considérés comme non significatifs au regard des comptes consolidés, les états financiers comparatifs n'ont pas été retraités.

NOUVELLE RÉGLEMENTATION FISCALE EN FRANCE, APPLICABLE AU 1^{ER} JANVIER 2010

La loi de finance pour 2010 a supprimé la taxe professionnelle pour la remplacer par la contribution économique territoriale (CET).

La CET se compose de deux éléments :

- la cotisation foncière des entreprises (CFE), assise sur les valeurs locatives foncières de l'ancienne taxe professionnelle (TP). Cette cotisation doit être classée, tout comme la TP, en charge opérationnelle ;
- la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE), assise sur la valeur ajoutée résultant des comptes sociaux. Selon le Conseil national de la comptabilité, la CVAE peut être qualifiée dans les comptes consolidés, par chaque groupe, d'impôt ou de charge opérationnelle. Le Groupe, considérant que le mode de calcul de la CVAE se rapproche des définitions fournies par IAS 12, a décidé de classer cette composante en impôt. En conséquence, la CVAE figure dans la ligne « Impôts sur les résultats » dans les comptes consolidés.

Les montants relatifs à la CVAE s'élèvent à - 10 millions d'euros au 31 décembre 2010.

La CVAE étant une nouvelle taxe, les états financiers des périodes comparatives n'ont pas à être retraités.

APPLICATION D'IFRS 5 « ACTIFS NON COURANTS DÉTENUS EN VUE DE LA VENTE ET ACTIVITÉS ABANDONNÉES »

Le Groupe a cédé en juillet 2009 son activité Papiers à cigarettes et impressions minces. Cette activité constituant une branche d'activité à part entière, conformément à la norme IFRS 5, le résultat de cette activité est présenté en « Résultat net des activités abandonnées » au 31 décembre 2009.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

NOTES SUR LE BILAN

NOTE 4 – GOODWILL

ÉVOLUTION DES GOODWILL

(en milliers d'euros)

Au 31 décembre 2009	979 786
Acquisition	85 603 ⁽¹⁾
Cession	(954)
Variation de change	6 500
Autres	(1 751)
Au 31 décembre 2010	1 069 184

(1) Correspond principalement à l'acquisition de Direct Star pour 70 millions d'euros.

VENTILATION PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL

(en milliers d'euros)	31/12/2010	31/12/2009
Transport et logistique	885 494	883 194
Distribution d'énergie	57 183	55 941
Industrie	24 099	10 451
Autres activités ⁽¹⁾	102 408	30 200
Total	1 069 184	979 786

(1) Correspond principalement à l'acquisition de Direct Star pour 70 millions d'euros.

DÉFINITION ET GROUPEMENT DES UGT

Le Groupe Financière de l'Odet comprend, au 31 décembre 2010, une trentaine d'unités génératrices de trésorerie (UGT) avant regroupements d'UGT. Le découpage de l'activité par UGT s'appuie sur les spécificités des différents métiers du Groupe.

Les principales UGT sont les suivantes : « Transport et logistique Afrique », « Logistique internationale », « Distribution d'énergie » (hors concession).

Ces activités sont décrites dans la note B.6 « Règles et méthodes d'évaluation », paragraphe 21 « Information sectorielle ».

En raison des synergies existantes entre les UGT listées ci-dessus, le Groupe a identifié les trois regroupements d'UGT suivants :

- regroupement Logistique Afrique : comprenant les UGT « Transport et logistique Afrique » et « Concessions ferroviaires et portuaires d'Afrique » ;
- regroupement Presse gratuite ;
- regroupement Télécoms.

Les dépréciations sont effectuées sur les UGT après regroupements.

DÉTERMINATION DE LA VALEUR RECOUVRABLE

Conformément à la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs », les *goodwill* font l'objet chaque année de tests de valeur. Les tests sont réalisés au moins une fois par an à la date de clôture.

Lorsque la valeur recouvrable (valeur la plus élevée entre la juste valeur et la valeur d'utilité) est inférieure à la valeur comptable d'une UGT, une

perte de valeur est comptabilisée en résultat opérationnel, dans le poste « Amortissements et provisions ».

La valeur d'utilité est calculée par la méthode d'actualisation des flux de trésorerie opérationnels prévisionnels après impôt.

La juste valeur est calculée à partir des informations de marché.

Principales hypothèses de détermination de la valeur recouvrable

Les principales hypothèses retenues pour la détermination de la valeur recouvrable sont les suivantes :

- le taux d'actualisation est déterminé en prenant pour base le coût moyen pondéré du capital (WACC) de chaque UGT ; il intègre les éventuels risques spécifiques à chaque activité (métiers, marchés et géographiques) ; le taux retenu a été déterminé sur la base d'informations communiquées par un cabinet d'expertise ;
- les flux de trésorerie sont calculés à partir des budgets opérationnels, puis sont extrapolés en appliquant, jusqu'à la cinquième année, un taux de croissance en adéquation avec le potentiel de développement des marchés concernés et avec les perspectives définies par le management, sur la base de l'expérience passée. Au-delà de la cinquième année, la valeur terminale est évaluée sur la base d'une capitalisation à l'infini des flux de trésorerie.

Les projections de flux de trésorerie sur les concessions sont basées sur la durée des contrats.

Ces tests sont effectués sur la base d'un taux d'actualisation après impôts. La méthode retenue n'entraîne pas d'écarts significatifs avec un calcul effectué sur la base d'un taux d'actualisation avant impôts (vérification effectuée conformément à la norme IAS 36 BCZ 85).

Le tableau ci-dessous reprend les hypothèses retenues pour les principales UGT :

2010 (en milliers d'euros)	Transport et logistique Afrique (UGT)	Logistique internationale (UGT)	Distribution d'énergie (UGT)
Valeur nette comptable du goodwill	426 411	445 797	33 068
Pertes de valeur comptabilisées sur l'exercice	0	0	0
Base retenue pour la valeur recouvrable	valeur d'utilité	valeur d'utilité	valeur d'utilité
Paramètres du modèle applicable aux flux de trésorerie			
- taux de croissance sur prévisions de N + 2 à N + 5	2 % à 4,8 %	2 % à 4 %	2 %
- taux de croissance sur valeur terminale	2 %	2 %	1 %
- coût moyen pondéré du capital (WACC)	12,3 %	9,5 %	8,7 %
Sensibilité des tests à la modification des critères énoncés ci-dessous			
- taux d'actualisation pour lequel valeur recouvrable = valeur comptable	14,7 %	14,3 %	10,5 %
- taux de croissance à l'infini pour lequel valeur recouvrable = valeur comptable	- 1,9 %	- 3,8 %	- 3,8 %

2009 (en milliers d'euros)	Transport et logistique Afrique (UGT)	Logistique internationale (UGT)	Distribution d'énergie (UGT)
Valeur nette comptable du goodwill	426 519	442 643	31 826
Pertes de valeur comptabilisées sur l'exercice	0	0	0
Base retenue pour la valeur recouvrable	valeur d'utilité	valeur d'utilité	valeur d'utilité
Paramètres du modèle applicable aux flux de trésorerie			
- taux de croissance sur prévisions de N + 2 à N + 5	2 % à 4 %	2 % à 12 %	2 %
- taux de croissance sur valeur terminale	2 %	2 %	1 %
- coût moyen pondéré du capital (WACC)	11,6 %	8,7 %	8,7 %
Sensibilité des tests à la modification des critères énoncés ci-dessous			
- taux d'actualisation pour lequel valeur recouvrable = valeur comptable	15,2 %	13,1 %	9,6 %
- taux de croissance à l'infini pour lequel valeur recouvrable = valeur comptable	- 4,4 %	- 2,8 %	- 0,3 %

NOTE 5 – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

ÉVOLUTION EN 2010

Valeurs brutes (en milliers d'euros)	Au 31/12/2009	Acquisitions	Cessions	Variations de périmètre	Variations de change	Autres mouvements ⁽¹⁾	Au 31/12/2010
Concessions, brevets, frais de recherche	221 813	10 287	(670)	4 596	(107)	23 368	259 287
Fonds commerciaux	70 210	602	0	1	856	(33)	71 636
Autres	75 106	14 528	(2 791)	23 858	715	(24 271)	87 145
Valeurs brutes	367 129	25 417	(3 461)	28 455	1 464	(936)	418 068

(1) Principalement reclassement des immobilisations en cours vers les autres postes d'immobilisations.

Amortissements et provisions (en milliers d'euros)	Au 31/12/2009	Dotations	Reprises	Variations de périmètre	Variations de change	Autres mouvements	Au 31/12/2010
Concessions, brevets, frais de recherche	(67 345)	(25 280)	900	(4 248)	(60)	2 903	(93 130)
Fonds commerciaux	(38 756)	(808)	19	0	(99)	113	(39 531)
Autres	(37 893)	(12 811)	1 393	(9 541)	(514)	58	(59 308)
Amortissements et provisions	(143 994)	(38 899)	2 312	(13 789)	(673)	3 074	(191 969)
Valeurs nettes	223 135	(13 482)	(1 149)	14 666	791	2 138	226 099

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

NOTE 6 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES

ÉVOLUTION EN 2010

Valeurs brutes (en milliers d'euros)	Au 31/12/2009	Acquisitions	Cessions	Variations de périmètre	Variations de change	Autres mouvements	Au 31/12/2010
Terrains	54 904	2 610	(57)	9 089	1 064	994	68 604
Constructions	684 013	20 336	(1 117)	7 342	5 247	18 870	734 691
Installations techniques, matériels	611 446	61 492	(20 870)	12 812	3 483	27 334	695 697
Autres	521 316	40 909	(20 373)	10 283	13 549	9 605	575 289
Immobilisations en cours	51 599	67 754	(1 079)	9 141	1 116	(49 505)	79 026
Avances, acomptes	15 167	11 405	0	11	0	(11 465)	15 118
Valeurs brutes	1 938 445	204 506	(43 496)	48 678	24 459	(4 167)	2 168 425

Amortissements et provisions (en milliers d'euros)	Au 31/12/2009	Dotations	Reprises	Variations de périmètre	Variations de change	Autres mouvements	Au 31/12/2010
Terrains	(7 150)	(840)	38	(147)	(16)	91	(8 024)
Constructions	(254 234)	(30 232)	1 565	(3 765)	(2 172)	(99)	(288 937)
Installations techniques, matériels ⁽¹⁾	(378 498)	(56 566)	15 412	(2 877)	(1 862)	540	(423 851)
Autres	(311 080)	(50 486)	20 625	(4 924)	(8 105)	(485)	(354 455)
Immobilisations en cours	(1 286)	(2)	0	0	0	0	(1 288)
Avances, acomptes	(101)	0	0	0	0	0	(101)
Amortissements et provisions	(952 349)	(138 126)	37 640	(11 713)	(12 155)	47	(1 076 656)
Valeurs nettes	986 096	66 380	(5 856)	36 965	12 304	(4 120)	1 091 769

(1) La valeur d'utilité, au 31 décembre 2010, de l'UGT Films plastiques a conduit à constater une dépréciation de – 5,2 millions d'euros des actifs corporels de cette UGT en l'absence de tout goodwill (contre – 8 millions d'euros au 31 décembre 2009).

Le taux d'actualisation utilisé est de 6,97 %, contre 6,1 % au 31 décembre 2009.

Les investissements sont détaillés par secteur opérationnel dans la note 26.

BIENS PRIS EN CRÉDIT-BAIL ET RETRAITES EN CONSOLIDATION

Au 31 décembre 2010 (en milliers d'euros)	Montant brut	Amortissements		Montant net
		Exercice	Cumulés	
Terrains	1 570	0	0	1 570
Constructions	13 694	(725)	(7 676)	6 018
Autres immobilisations	27 866	(3 642)	(14 435)	13 431
Total	43 130	(4 367)	(22 111)	21 019

Au 31 décembre 2009 (en milliers d'euros)	Montant brut	Amortissements		Montant net
		Exercice	Cumulés	
Terrains	1 570	0	0	1 570
Constructions	13 694	(740)	(6 951)	6 743
Autres immobilisations	27 024	(3 743)	(12 725)	14 299
Total	42 288	(4 483)	(19 676)	22 612

NOTE 7 – INFORMATIONS RELATIVES AUX CONCESSIONS

CONCESSIONS PORTUAIRES FRANCE

Concessionnaire	Infrastructures	Concédant	Durée du contrat	Contrepartie du droit d'usage accordé par le concédant ^{(1) et (2)}	Contrôle des infrastructures utilisées et des développements ultérieurs ⁽³⁾
Dewulf Cailleret	Terre-plein quai Freycinet – Linéaire de quai Hangar et bureau – Port de Dunkerque (France)	Grand port autonome de Dunkerque	25 ans à compter de 2010	Redevance annuelle fixe révisable chaque année	Infrastructures existantes mises à disposition par le concédant, qui en garde la propriété. Obligation contractuelle d'entretien des infrastructures à la charge du concessionnaire.
Normande de Manutention	Terminal conteneurs marchandises diverses	Grand port maritime de Rouen	25 ans à compter de 2010	Redevance annuelle fixe révisable chaque année	Infrastructures existantes mises à disposition par le concédant, qui en garde la propriété. Obligation contractuelle d'entretien des infrastructures à la charge du concessionnaire.
Normande de Manutention	Terminal vrac sucrier (France)	Grand port maritime de Rouen	15 ans à compter de 2010	Redevance annuelle fixe révisable chaque année	Infrastructures existantes mises à disposition par le concédant, qui en garde la propriété. Obligation contractuelle d'entretien des infrastructures à la charge du concessionnaire.
SDV Logistique Internationale	Terminal Chef de Baie – La Rochelle (France)	Grand port maritime de La Rochelle	25 ans à compter de 2010	Redevance annuelle fixe révisable chaque année + redevance variable en fonction des volumes traités	Infrastructures existantes mises à disposition par le concédant, qui en garde la propriété. Obligation contractuelle d'entretien des infrastructures à la charge du concessionnaire.
SDV Logistique Internationale	Terminal du Bassin à flot – La Rochelle (France)	Grand port maritime de La Rochelle	15 ans à compter de 2010	Redevance annuelle fixe révisable chaque année + redevance variable en fonction des volumes traités	Infrastructures existantes mises à disposition par le concédant, qui en garde la propriété. Obligation contractuelle d'entretien des infrastructures à la charge du concessionnaire.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

CONCESSIONS PORTUAIRES AFRIQUE

Concessionnaire	Infrastructures	Concédant	Durée du contrat	Contrepartie du droit d'usage accordé par le concédant ^{(1) et (2)}	Contrôle des infrastructures utilisées et des développements ultérieurs ⁽³⁾
Congo Terminal	Terminal portuaire de Pointe-Noire (Congo)	Port autonome de Pointe-Noire	27 ans à compter de 2009 jusqu'en 2035	Droit d'entrée initial + redevance annuelle fixe révisable chaque année + redevance sur le nombre d'EVP révisable chaque année	Infrastructures existantes mises à disposition par le concédant, qui en garde la propriété. Obligation contractuelle d'entretien. Travaux de développement et d'amélioration à la charge du concessionnaire.
DIT	Terminal portuaire de Douala (Cameroun)	Port autonome de Douala	15 ans à compter de 2005	Droit d'entrée initial + redevance annuelle fixe + redevance sur le nombre de TEU pleins et de tonnes conventionnelles RO/RO	Infrastructures existantes mises à disposition par le concédant, qui en garde la propriété. Obligation contractuelle d'entretien. Travaux de développement et d'amélioration à la charge du concessionnaire.
Meridian Port Services	Terminal portuaire de Tema (Ghana)	Autorités portuaires du Ghana	20 ans à compter de 2004	Droit d'entrée initial + redevance annuelle fixe révisable chaque année + redevance sur le chiffre d'affaires	Infrastructures existantes mises à disposition par le concédant, qui en garde la propriété. Obligation contractuelle d'entretien. Travaux de développement et d'amélioration à la charge du concessionnaire.
SE2M	Terminal portuaire de Lomé (Togo)	Port autonome de Lomé	35 ans à compter de 2010	Droit d'entrée initial + redevance sur le nombre de conteneurs	Infrastructures existantes mises à disposition par le concédant, qui en garde la propriété. Obligation contractuelle d'entretien. Travaux de développement et d'amélioration à la charge du concessionnaire.
SE3M	Terminal portuaire conventionnel de Lomé (Togo)	Port autonome de Lomé	25 ans à compter d'août 2003	Droit d'entrée initial + redevance domaniale annuelle fixe + redevance sur chiffre d'affaires	Infrastructures existantes mises à disposition par le concédant, qui en garde la propriété. Obligation contractuelle d'entretien. Pas de travaux de développement et d'amélioration prévus à la charge du concessionnaire.
SETV	Terminal portuaire de Vridi (Côte d'Ivoire)	Port autonome d'Abidjan	15 ans à compter de 2004, renouvelée jusqu'en 2029	Redevance annuelle fixe révisable chaque année + redevance sur le nombre d'EVP	Infrastructures existantes mises à disposition par le concédant, qui en garde la propriété. Obligation contractuelle d'entretien. Travaux de développement et d'amélioration à la charge du concessionnaire.
STCG	Terminal portuaire d'Ovendo (Gabon)	Office des Ports du Gabon (OPRAG)	20 ans avec possibilité de renouveler au maximum de 10 ans	Droit d'entrée initial + redevance annuelle fixe + redevance sur le nombre d'EVP pleins	Infrastructures existantes mises à disposition par le concédant, qui en garde la propriété. Obligation contractuelle d'aménagement, d'entretien et de développement des infrastructures à la charge du concessionnaire.
Tin Can Island Container Terminal Ltd	Terminal portuaire de Tin Can (Nigeria)	Autorités portuaires du Nigeria	15 ans à compter de 2006	Droit d'entrée initial + redevance domaniale annuelle fixée dans le calendrier de la convention + redevance sur le nombre de TEU	Infrastructures existantes mises à disposition par le concédant, qui en garde la propriété. Obligation contractuelle d'entretien. Travaux de développement et d'amélioration à la charge du concessionnaire.

CONCESSIONS FERROVIAIRES AFRIQUE

Concessionnaire	Infrastructures	Concédant	Durée du contrat	Contrepartie du droit d'usage accordé par le concédant ^{(1) et (2)}	Contrôle des infrastructures utilisées et des développements ultérieurs ⁽³⁾
Camrail	Réseau ferré camerounais (Cameroun)	État camerounais	30 ans à compter de 1999, renouvelée jusqu'en 2034	Redevance annuelle fixe + redevance sur le résultat avant impôt de l'année précédente	Infrastructures existantes mises à disposition par le concédant, qui en garde la propriété. Obligation contractuelle d'entretien à la charge du concessionnaire. Investissements de développement et de renouvellement à la charge de l'État camerounais.
Sitarail	Réseau ferré reliant Abidjan à Ouagadougou (Côte d'Ivoire / Burkina Faso)	États du Burkina Faso et de la Côte d'Ivoire	15 ans à compter de 1995, renouvelée jusqu'en 2030	Règlement du service de la dette	Infrastructures existantes mises à disposition par le concédant qui en garde la propriété et assure les travaux de développement. Obligation contractuelle d'entretien à la charge du concessionnaire.

AUTRES CONCESSIONS

Concessionnaire	Infrastructures	Concédant	Durée du contrat	Contrepartie du droit d'usage accordé par le concédant ^{(1) et (2)}	Contrôle des infrastructures utilisées et des développements ultérieurs ⁽³⁾
Bolloré Telecom	Licences WiMax régionales (France)	État français	20 ans à compter de 2006	Droit d'entrée initial + 2 redevances annuelles fixes	Mise à disposition des fréquences radio uniquement.
SFDM	Oléoduc reliant le port de Donges à Metz et dépôts (France)	État français	25 ans à compter de mars 1995	Droit d'entrée initial + redevance annuelle fixe + redevance sur le résultat net de l'année précédente	Infrastructures existantes mises à disposition par le concédant, qui en garde la propriété. Obligation contractuelle d'entretien et de travaux de développement et d'amélioration à la charge du concessionnaire.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

CONCESSIONS SIGNÉES AU 31 DÉCEMBRE 2010 MAIS DONT L'EXPLOITATION N'A PAS ENCORE DÉMARRÉ

CONCESSIONS PORTUAIRES AFRIQUE

Concessionnaire	Infrastructures	Concédant	Durée du contrat	Contrepartie du droit d'usage accordé par le concédant ^{(1) et (2)}	Contrôle des infrastructures utilisées et des développements ultérieurs ⁽³⁾
Bénin Terminal	Terminal portuaire de Cotonou (Bénin)	État béninois et Port autonome de Cotonou	25 ans à compter de la fin de la construction du quai, prévue fin 2011	Droit d'entrée initial + redevance domaniale annuelle fixe augmentée de 30% tous les 5 ans + redevance sur le nombre de TEU	Infrastructures existantes mises à disposition par le concédant, qui en garde la propriété. Obligation contractuelle d'entretien sauf murs. Travaux d'aménagement à la charge du concessionnaire.
Freetown Terminal	Freetown Container Terminal (Sierra Leone)	Sierra Leone Port Authority	20 ans à compter de 2010	Redevance annuelle fixe révisable chaque année	Infrastructures existantes mises à disposition par le concédant, qui en garde la propriété. Obligation contractuelle d'entretien. Travaux de développement et d'amélioration à la charge du concessionnaire.
Misurata Container Terminal	Misurata Terminal (Libye)	Misurata Free Zone	20 ans à compter de 2011 avec possibilité de renouveler au maximum de 10 ans	Redevance annuelle fixe révisable chaque année + redevance sur chiffre d'affaires	Infrastructures existantes mises à disposition par le concédant, qui en garde la propriété. Obligation contractuelle d'entretien. Pas de travaux de développement et d'amélioration prévus à la charge du concessionnaire.
San Pedro	Terminal portuaire polyvalent de San Pedro (Côte d'Ivoire)	Port autonome de San Pedro	10 ans à compter du 1 ^{er} janvier 2011	Droit d'entrée initial + 2 redevances annuelles fixes + redevance sur le chiffre d'affaires	Infrastructures existantes mises à disposition par le concédant, qui en garde la propriété. Obligation contractuelle d'entretien à la charge du concessionnaire. Investissements de développement et de renouvellement à la charge du concessionnaire.

(1) Les redevances sont comptabilisées en charges dans le résultat opérationnel, au cours de l'exercice où elles sont exigibles.

(2) Le droit d'entrée initial est comptabilisé en immobilisation incorporelle et amorti linéairement sur la durée de la concession.

(3) Les obligations contractuelles d'entretien et de remise en état font l'objet de provisions comptabilisées selon la norme IAS 37, et présentées en note 17 – Provisions pour risques et charges.

Caractéristiques communes à l'ensemble des contrats

Contrôle et régulation du tarif des prestations	Fixation libre des prix des prestations par le concessionnaire, sous réserve de l'avis conforme des autorités concédantes pour certaines concessions
Origine des revenus du concessionnaire	Usagers
Transfert des infrastructures à l'issue du contrat au concessionnaire	Non

NOTE 8 – TITRES MIS EN ÉQUIVALENCE

(en milliers d'euros)

Au 31 décembre 2009	970 778
Variation du périmètre de consolidation	(1 921)
Quote-part de résultat	199 892
Impact déconsolidation d'Aegis ⁽¹⁾	(390 633)
Autres mouvements ⁽²⁾	23 850
Au 31 décembre 2010	801 966

(1) Déconsolidation d'Aegis :

Le groupe Aegis a réalisé en 2010 une opération entraînant une dilution significative de la part d'intérêt de ses actionnaires dans son capital : en juillet 2010, Aegis a annoncé le rachat réglé en actions et en cash du groupe australien Mitchell Communication Group. La dilution en résultant pour le Groupe Financière de l'Odet est de 2,6 points, portant sa participation à 26,2 %.

Cette décision, défavorable au maintien de l'intérêt du Groupe Financière de l'Odet dans sa participation, a été prise sans consultation préalable du management du Groupe Financière de l'Odet. En conséquence, le Groupe Financière de l'Odet considère qu'il n'a plus les moyens d'agir en faveur de ses intérêts dans sa participation et que les conditions caractérisant une influence notable ne sont plus remplies et que par voie de conséquence il ne lui est plus possible de mettre en équivalence cette participation.

En application de la norme IAS 28 « Participations dans des entreprises associées » paragraphes 18 et 19, amendés par la norme IAS 27 « États financiers consolidés et individuels » applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2009, la participation Aegis a été évaluée en juste valeur à la date à laquelle le Groupe Financière de l'Odet a été informé de l'acquisition de Mitchell Communication Group par Aegis et de ses modalités. La participation est reclassée pour cette valeur en titres disponibles à la vente.

L'écart entre la valeur comptable de la participation et sa juste valeur à la date de perte d'influence notable ainsi que les réserves recyclables ont été portées en résultat financier pour un montant global de 40,1 millions d'euros (voir note 29 – Résultat financier).

(2) Dont – 42,2 millions d'euros au titre des dividendes et 61,5 millions d'euros au titre de la conversion (dont Havas pour 15,1 millions d'euros, Socfindo pour 13,1 millions d'euros et Aegis pour 32,5 millions d'euros).

VALEUR CONSOLIDÉE DES PRINCIPALES SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2010		Au 31/12/2009	
	Quote-part de résultat	Valeur de mise en équivalence	Quote-part de résultat	Valeur de mise en équivalence
Aegis	4 874	-	30 014	358 860
Havas ⁽¹⁾	149 013	550 669	33 389	396 865
Groupe Socfin (ex-Socfinal)	44 829	210 009	7 328	173 596
Euro Media Group	(303)	33 182	1 494	34 687
Someport Walon	283	3 467	61	3 109
Tiba International	681	3 643	(104)	2 962
SDV Horoz	515	996	252	699
Total	199 892	801 966	72 434	970 778

Évaluation des titres mis en équivalence

Conformément à la norme IAS 28, la valeur des participations mises en équivalence est testée à la date de clôture dès lors qu'il existe une indication objective de dépréciation.

La valeur d'utilité des participations est calculée à partir d'une analyse multicritère intégrant la valeur boursière, des flux de trésorerie futurs actualisés et des comparables boursiers.

Ces méthodes sont confrontées aux objectifs de cours déterminés par les analystes financiers pour les titres cotés.

La valeur d'utilité de la participation dans Havas a été recalculée au 31 décembre 2010 et reste inférieure à sa juste valeur.

La revue de la juste valeur a conduit à reconnaître une reprise de dépréciation à hauteur de 115,2 millions d'euros.

(1) Havas

Havas est une société cotée qui établit des comptes consolidés conformes au référentiel IFRS. Le Groupe Financière de l'Odet, détient au 31 décembre 2010, 32,88 % du capital du Groupe Havas (32,93 % au 31 décembre 2009).

Le Groupe, au regard des normes IFRS, ne détient pas le contrôle d'Havas, cette participation est consolidée par mise en équivalence dans les comptes consolidés. Au cours de l'exercice, aucun événement n'est venu modifier l'appréciation de l'influence notable concernant la participation dans le Groupe Havas.

Au 31 décembre 2010, la valeur consolidée de la participation s'élève à 550,7 millions d'euros, et la quote-part de résultat revenant au Groupe est de 149 millions d'euros (après reprise de dépréciation de 115,2 millions d'euros).

La valeur de marché de la participation s'établit à 550,7 millions d'euros au cours spot au 31 décembre 2010.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Principales informations financières résumées d'Havas

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2010	Au 31/12/2009
Chiffre d'affaires	1 558	1 441
Résultat net	115	98
Total actif	4 694	4 307
Capitaux propres	1 203	1 087

NOTE 9 – AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Au 31 décembre 2010 (en milliers d'euros)	Valeur brute	Provisions	Valeur nette	Dont non courant	Dont courant ⁽¹⁾
Actifs disponibles à la vente	2 657 804	(266 215)	2 391 589	2 067 039	324 550
Actifs à la juste valeur par résultat	34 154	0	34 154	34 116	38
Prêts, créances, dépôts et obligations	65 949	(36 211)	29 738	29 147	591
Total	2 757 907	(302 426)	2 455 481	2 130 302	325 179

(1) Reclassement en actifs courants des titres Vallourec couverts par des ventes à terme optionnelles à échéance en 2011 (voir note 1 – A. Faits marquants).

Au 31 décembre 2009 (en milliers d'euros)	Valeur brute	Provisions	Valeur nette	Dont non courant	Dont courant
Actifs disponibles à la vente	1 685 432	(192 043)	1 493 389	1 491 611	1 778
Actifs à la juste valeur par résultat	0	0	0	0	0
Prêts, créances, dépôts et obligations	70 017	(37 077)	32 940	32 405	535
Total	1 755 449	(229 120)	1 526 329	1 524 016	2 313

DÉTAIL DES VARIATIONS DE LA PÉRIODE

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2009 Valeur nette	Acquisitions ⁽¹⁾	Cessions	Variation juste valeur ⁽²⁾	Dépréciation constatée en résultat ⁽³⁾	Autres mouvements ⁽⁴⁾	Au 31/12/2010 Valeur nette
Actifs disponibles à la vente	1 493 389	71 532	(1 891)	507 003	(94 962)	416 518	2 391 589
Actifs à la juste valeur par résultat	0	0	0	34 147	0	7	34 154
Prêts, créances, dépôts et obligations	32 940	6 882	(7 593)	0	(1 017)	(1 474)	29 738
Total	1 526 329	78 414	(9 484)	541 150	(95 979)	415 051	2 455 481

(1) Dont 29 millions au titre de l'acquisition de titres Generali et 12 millions d'euros au titre des dividendes versés par Vallourec en actions.

(2) Essentiellement réévaluation des titres des holdings de contrôle et d'Aegis et variation du dérivé sur l'emprunt obligataire (voir note 21 – Endettement financier).

(3) Actifs disponibles à la vente : essentiellement dépréciation des titres Mediobanca pour 92 millions d'euros.

(4) Principalement : effet de la déconsolidation d'Aegis (voir note 8 – Titres mis en équivalence).

ACTIFS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT

Les actifs à la juste valeur par résultat comprennent essentiellement des instruments financiers dérivés.
Voir note 21 – Endettement financier.

ACTIFS DISPONIBLES À LA VENTE

Détail des principaux titres

Sociétés (en milliers d'euros)	Au 31/12/2010		Au 31/12/2009	
	Pourcentage de détention	Valeur nette comptable	Pourcentage de détention	Valeur nette comptable
Vallourec ⁽³⁾	5,21	482 688	5,22	379 951
Mediobanca	5,06	290 394	4,99	357 567
Generali	0,13	28 822	-	
Premafin	5,03	15 297	0,59	2 592
Aegis	26,24	550 522	-	
Gaumont	9,57	18 398	9,57	15 945
Bigben Interactive	13,71	14 662	10,98	10 321
Harris Interactive	14,75	7 338	14,90	6 639
Autres titres cotés	-	2 602	-	3 019
Sous-total titres cotés		1 410 723		776 034
Sofibol ^{(1) (2)}	48,95	520 320	48,95	369 658
Financière V ^{(1) (2)}	49,69	270 558	49,69	192 334
Omnium Bolloré ^{(1) (2)}	49,84	136 633	49,84	97 143
Autres titres non cotés	-	53 355	-	58 220
Sous-total titres non cotés		980 866		717 355
Total		2 391 589		1 493 389

Les titres de participation cotés sont évalués au cours de Bourse (voir note 36 – informations sur les instruments financiers et la gestion des risques). Les titres de participation non cotés concernent principalement les participations du Groupe dans Omnium Bolloré, Sofibol et Financière V, holdings intermédiaires de contrôle du Groupe.

Au 31 décembre 2010, une moins-value temporaire a été reconnue directement en capitaux propres au titre des réévaluations des actifs financiers disponibles à la vente sur les titres pour un montant de – 5,3 millions d'euros. Cette moins-value est considérée comme ni significative ni durable.

(1) Sofibol, Financière V, Omnium Bolloré

Le Groupe détient directement et indirectement des participations dans Sofibol, Financière V et Omnium Bolloré, holdings intermédiaires de contrôle du Groupe.

– Sofibol, contrôlée par Vincent Bolloré, est détenue à 51,06 % par Financière V, à 35,93 % par Bolloré et à hauteur de 13,01 % par la Compagnie Saint-Gabriel, elle-même filiale à 100 % de Bolloré.

– Financière V, contrôlée par Vincent Bolloré est détenue à 50,31 % par Omnium Bolloré, à 22,81 % par la Compagnie du Cambodge, à 10,50 % par la Financière Moncey, à 10,25 % par Bolloré, à 4 % par la Société Industrielle et Financière de l'Artois, à 1,68 % par la Compagnie des Tramways de Rouen et à hauteur de 0,45 % par la Société des Chemins de Fer et Tramways du Var et du Gard.

– Omnium Bolloré, contrôlée par Vincent Bolloré, est détenue à 50,05 % par Bolloré Participations, à 27,92 % par African Investment Company (contrôlée par Bolloré), à 17,10 % par Financière Moncey, à 4,82 % par Bolloré et à hauteur de 0,11 % par Vincent Bolloré.

Ces titres font l'objet d'une valorisation basée sur la valeur par transparence correspondant à la moyenne des trois méthodes décrites ci-dessous :

– des cours de Bourse de Bolloré et de Financière de l'Odé ;

– des capitaux propres consolidés de Financière de l'Odé ;

La valeur globale de ces participations estimée à partir du seul cours de Bourse de Financière de l'Odé serait supérieure de 471 millions d'euros à la valeur ainsi calculée, cette valeur globale restant supérieure à leur coût d'acquisition.

(2) Malgré sa participation dans les sociétés Sofibol (48,95 %), Financière V (49,69 %) et Omnium Bolloré (49,84 %), le Groupe Financière de l'Odé ne détient pas d'influence notable sur ces participations car les actions détenues sont privées de droit de vote en raison du contrôle exercé directement et indirectement par ces sociétés sur le Groupe.

(3) Cette participation fait l'objet de vente à terme (voir note 1 – A. Faits marquants et note 25 : Autres passifs courants).

NOTE 10 – AUTRES ACTIFS NON COURANTS

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2010			Au 31/12/2009		
	Valeur brute	Provisions	Valeur nette	Valeur brute	Provisions	Valeur nette
Autres actifs non courants	3 373	(3 061)	312	4 669	(4 372)	297
Total	3 373	(3 061)	312	4 669	(4 372)	297

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

NOTE 11 – STOCKS ET EN-COURS

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2010			Au 31/12/2009		
	Valeur brute	Provisions	Valeur nette	Valeur brute	Provisions	Valeur nette
Matières premières, fournitures et autres	92 920	(15 844)	77 076	82 022	(13 311)	68 711
Produits en cours, intermédiaires et finis	13 050	(630)	12 420	11 732	(706)	11 026
Voyages en cours	312	0	312	234	0	234
Autres prestations en cours	1 379	0	1 379	881	0	881
Marchandises	84 369	(505)	83 864	64 567	(529)	64 038
Total	192 030	(16 979)	175 051	159 436	(14 546)	144 890

NOTE 12 – CLIENTS ET AUTRES DÉBITEURS

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2010			Au 31/12/2009		
	Valeur brute	Provisions	Valeur nette	Valeur brute	Provisions	Valeur nette
Clients et comptes rattachés	1 402 732	(65 823)	1 336 909	1 288 128	(66 339)	1 221 789
Créances sociales et fiscales d'exploitation	15 640	(577)	15 063	12 751	(472)	12 279
Fournisseurs débiteurs	99 479	(407)	99 072	102 532	(448)	102 084
Comptes courants actifs	57 763	(14 646)	43 117	68 154	(20 293)	47 861
Autres créances d'exploitation	156 115	(5 470)	150 645	111 142	(5 568)	105 574
Autres créances	12 895	(7 974)	4 921	12 097	(1 878)	10 219
Total	1 744 624	(94 897)	1 649 727	1 594 804	(94 998)	1 499 806

BALANCE ÂGÉE DES CRÉANCES ÉCHUES NON PROVISIONNÉES À LA CLÔTURE

Au 31 décembre 2010 (en milliers d'euros)	Total	Non échues	Échues	0 à 6 mois	6 à 12 mois	> 12 mois
Créances clients nettes	1 336 909	850 780	486 129	405 889	41 616	38 624

Au 31 décembre 2009 (en milliers d'euros)	Total	Non échues	Échues	0 à 6 mois	6 à 12 mois	> 12 mois
Créances clients nettes	1 221 789	798 090	423 699	330 339	61 448	31 912

Le Groupe analyse ses créances clients au cas par cas et constate les dépréciations sur une base individuelle en tenant compte de la situation du client et des retards de paiement.

Les créances échues non provisionnées font pour partie l'objet de couvertures d'assurance-crédit à hauteur de 171,2 millions d'euros au 31 décembre 2010 et de 129,2 millions d'euros au 31 décembre 2009.

ANALYSE DE LA VARIATION DE LA PROVISION SUR CRÉANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2009	Dotations	Reprises	Variations de périmètre	Variations de change	Autres mouvements	Au 31/12/2010
Provisions clients et comptes rattachés	(66 339)	(22 817)	25 948	(785)	(740)	(1 090)	(65 823)

ANALYSE EN COMPTE DE RÉSULTAT DES PROVISIONS ET DES CHARGES SUR CRÉANCES CLIENTS

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2010	Au 31/12/2009 ⁽¹⁾
Dotations aux provisions	(22 817)	(14 884)
Reprises de provisions	25 948	15 351
Pertes sur créances irrécouvrables	(19 020)	(8 064)

(1) Y compris activité Papiers reclassée selon IFRS 5 en activités abandonnées.

NOTE 13 – IMPÔT COURANT ACTIF

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2010			Au 31/12/2009		
	Valeur brute	Provisions	Valeur nette	Valeur brute	Provisions	Valeur nette
Impôts courants – actif	97 636	(51)	97 585	87 694	0	87 694
Total	97 636	(51)	97 585	87 694	0	87 694

NOTE 14 – AUTRES ACTIFS COURANTS

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2010			Au 31/12/2009		
	Valeur brute	Provisions	Valeur nette	Valeur brute	Provisions	Valeur nette
Comptes de régularisation	21 773	0	21 773	19 387	0	19 387
Total	21 773	0	21 773	19 387	0	19 387

NOTE 15 – TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2010			Au 31/12/2009		
	Valeur brute	Provisions	Valeur nette	Valeur brute	Provisions	Valeur nette
Disponibilités	282 487	(176)	282 311	336 889	(177)	336 712
Équivalents de trésorerie	49 988	(382)	49 606	80 764	(382)	80 382
Conventions de trésorerie – actif	0	0	0	0	0	0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	332 475	(558)	331 917	417 653	(559)	417 094
Conventions de trésorerie – passif	(52 263)	0	(52 263)	(45 243)	0	(45 243)
Concours bancaires courants	(136 926)	0	(136 926)	(117 568)	0	(117 568)
Trésorerie nette	143 286	(558)	142 728	254 842	(559)	254 283

NOTE 16 – CAPITAUX PROPRES

Au 31 décembre 2010, le capital social de Financière de l'Odet s'élève à 105375840 euros, divisé en 6585990 actions ordinaires d'un nominal de 16 euros chacune et entièrement libérées. Au cours de la période close le 31 décembre 2010, le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation s'est élevé à 4820545 actions et le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires et potentielles dilutives s'est élevé à 4820545 actions.

ÉVOLUTION DU CAPITAL

Aucune évolution du capital de la société mère n'a été constatée durant l'exercice 2010.

Les événements affectant ou pouvant affecter le capital social de Financière de l'Odet sont soumis à l'accord de l'Assemblée générale des actionnaires.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Le Groupe suit en particulier l'évolution du ratio endettement net/capitaux propres totaux.

L'endettement net utilisé est présenté en note 21 – Endettement financier.

Les capitaux propres utilisés sont ceux présentés dans le tableau de variation des capitaux propres des états financiers.

DIVIDENDES DISTRIBUÉS PAR LA SOCIÉTÉ MÈRE

Le montant total des dividendes payés par la société mère au titre de l'exercice 2009 est de 2,6 millions d'euros, soit 0,40 euro par action.

TITRES D'AUTOCONTRÔLE

Au 31 décembre 2010, le nombre d'actions d'autocontrôle détenues par la société Financière de l'Odette et ses filiales s'élève à 1 765 445 actions.

RÉSULTAT PAR ACTION

Le tableau ci-dessous fournit le détail des éléments utilisés pour calculer les résultats par action de base et dilué présentés au pied du compte de résultat.

(en milliers d'euros)	2010	2009
Résultat net part du Groupe, utilisé pour le calcul du résultat par action – de base	143 936	40 452
Résultat net part du Groupe, utilisé pour le calcul du résultat par action – dilué	143 936	40 452
Résultat net part du Groupe des activités poursuivies, utilisé pour le calcul du résultat par action – de base	143 936	47 835
Résultat net part du Groupe des activités poursuivies, utilisé pour le calcul du résultat par action – dilué	143 936	47 835
Nombre de titres émis au 31 décembre	2010	2009
Nombre de titres émis	6 585 990	6 585 990
Nombre de titres d'autocontrôle	(1 765 445)	(1 765 445)
Nombre de titres en circulation	4 820 545	4 820 545
Plan d'options de souscription d'actions	0	0
Nombre de titres émis et potentiels	4 820 545	4 820 545
Nombre moyen pondéré de titres en circulation – de base	4 820 545	4 820 545
Nombre moyen pondéré de titres dilutifs résultant de l'exercice d'options de souscription	0	0
Nombre moyen pondéré de titres en circulation et potentiels – après dilution	4 820 545	4 820 545

NOTE 17 – PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Exercice 2010 (en milliers d'euros)	Au 31/12/2009	Augmen- tations	Diminutions		Variations de périmètre	Autres mouve- ments	Variations de change	Au 31/12/2010
			avec utilisation	sans utilisation				
Provisions pour litiges ⁽¹⁾	5 635	4 766	(2 142)	(2 019)	134	(360)	(45)	5 969
Autres provisions pour risques	7 176	5 423	(235)	(1 406)	0	(886)	135	10 207
Restructurations ⁽³⁾	2 561	1 720	(1 143)	(179)	0	(99)	31	2 891
Autres provisions pour charges	8 874	3 029	(1 593)	(2 872)	1	(106)	16	7 349
Total provisions à moins d'un an	24 246	14 938	(5 113)	(6 476)	135	(1 451)	137	26 416
Provisions pour litiges ⁽¹⁾	24 082	7 562	(3 130)	(4 804)	337	30	121	24 198
Provisions pour risques filiales	7 516	1 991	0	(34)	(1 471)	0	9	8 011
Autres provisions pour risques ⁽²⁾	58 960	8 211	(5 212)	(6 938)	81	722	219	56 043
Provisions pour impôts	21 439	12 637	(18 786)	(1 407)	0	0	33	13 916
Obligations contractuelles	5 339	3 402	0	(334)	0	34	4	8 445
Restructurations ⁽³⁾	2 412	740	(1 263)	(622)	0	115	3	1 385
Autres provisions pour charges	8 964	3 249	(279)	(293)	0	850	240	12 731
Total autres provisions	128 712	37 792	(28 670)	(14 432)	(1 053)	1 751	629	124 729
Total	152 958	52 730	(33 783)	(20 908)	(918)	300	766	151 145

(1) Correspond à des litiges d'exploitation individuellement non significatifs.

(2) Dont litige Copigraph pour – 21,3 millions d'euros.

Bolloré s'était vu infliger une amende par la Commission européenne pour entente au cours des années 1992 à 1995 sur le marché du papier autocopiant, marché sur lequel évoluait sa filiale Copigraph (cédée en novembre 1998 à Arjo Wiggins Apleton). Le Groupe a exercé un recours le 11 avril 2002 devant le Tribunal de première instance de Luxembourg, contestant notamment la régularité de la procédure ayant abouti au prononcé de l'amende.

Par décision en date du 26 avril 2007, le Tribunal de première instance de Luxembourg, tout en reconnaissant que la communication des griefs n'avait pas permis à Bolloré de prendre connaissance du grief tiré de son implication directe dans l'infraction ni même des faits retenus par la Commission dans la décision au soutien de ce grief, de sorte que Bolloré n'avait pu utilement assurer sa défense au cours de la procédure administrative, a néanmoins rejeté le recours de Bolloré. Bolloré, qui a versé 22,7 millions d'euros d'amendes et 5,7 millions d'euros d'intérêts, a formé un pourvoi à l'encontre de cet arrêt le 11 juillet 2007 devant la Cour de justice des Communautés européennes, notamment pour la violation des droits de la défense, violation du principe de présomption d'innocence et dénégation des éléments de preuve.

La Cour de justice des Communautés européennes a estimé que le Tribunal de première instance avait commis une erreur de droit en ne tirant aucune conséquence juridique de sa décision selon laquelle les droits de la défense de Bolloré n'ont pas été respectés et, par arrêt du 3 septembre 2009, a annulé la décision initiale de la Commission en ce qu'elle vise Bolloré SA. Suite à cette annulation, la Commission a, le 16 décembre 2009, adressé une nouvelle communication de griefs à Bolloré.

Nonobstant les observations formulées par Bolloré, la Commission européenne a, le 23 juin 2010, pris une décision de réadoption de sa décision initiale et a réduit le montant de l'amende en condamnant Bolloré à 21,3 millions d'euros. Le 3 septembre 2010, Bolloré a exercé un recours devant le Tribunal de l'Union européenne contre la décision réadoptée afin d'obtenir à titre principal l'annulation de cette décision et subsidiairement une réduction très substantielle du montant de l'amende. La procédure est actuellement pendante devant le Tribunal de l'Union européenne.

(3) Le Groupe n'a aucun plan de restructuration en cours au sens d'IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels ». Il s'agit de divers départs négociés individuellement et notifiés aux personnes concernées.

Les provisions pour dépollution et risques environnementaux s'élèvent à – 4 millions d'euros au 31 décembre 2010 et à – 4 millions d'euros au 31 décembre 2009.

Les provisions pour obligations contractuelles correspondent principalement à la remise en état des ouvrages exploités dans le cadre des contrats de concessions. Elles sont calculées à la fin de chaque exercice en fonction d'un plan pluriannuel de travaux révisé annuellement pour tenir compte des programmes de dépenses.

Impact (net des charges encourues) au compte de résultat en 2010

(en milliers d'euros)	Dotations	Reprises sans utilisation	Impact net
Résultat opérationnel	(38 092)	19 467	(18 625)
Résultat financier	(2 001)	34	(1 967)
Charge d'impôt	(12 637)	1 407	(11 230)
Total	(52 730)	20 908	(31 822)

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

NOTE 18 – ENGAGEMENTS ENVERS LE PERSONNEL

ACTIFS ET PASSIFS COMPTABILISÉS AU BILAN

(en milliers d'euros)	Exercice 2010			Exercice 2009		
	Avantages postérieurs à l'emploi	Autres avantages à long terme	Total	Avantages postérieurs à l'emploi	Autres avantages à long terme	Total
Valeur actualisée des obligations (régimes non financés)	80 422	20 917	101 339	69 313	19 468	88 781
Valeur actualisée des obligations (régimes financés)	48 577	0	48 577	42 733	0	42 733
Écarts actuariels non comptabilisés	(13 842)	0	(13 842)	(4 579)	0	(4 579)
Juste valeur des actifs du régime	(29 457)	0	(29 457)	(25 915)	0	(25 915)
Coût des services passés non comptabilisés	(2 750)	0	(2 750)	(2 634)	0	(2 634)
Montant net au bilan des engagements envers le personnel	82 950	20 917	103 867	78 918	19 468	98 386

Les pertes et gains actuariels d'expérience générés courant 2010 pour le Groupe s'élèvent à 1,9 million d'euros (soit 1,24 % par rapport à l'engagement).

COMPOSANTES DE LA CHARGE

(en milliers d'euros)	Exercice 2010			Exercice 2009		
	Avantages postérieurs à l'emploi	Autres avantages à long terme	Total	Avantages postérieurs à l'emploi	Autres avantages à long terme	Total
Coût des services rendus	(5 488)	(1 655)	(7 143)	(5 219)	(2 176)	(7 395)
Charges d'intérêt	(6 078)	(1 061)	(7 139)	(5 165)	(893)	(6 058)
Rendement attendu des actifs du régime	1 454	0	1 454	1 316	0	1 316
Coût des services passés	(136)	71	(65)	(571)	0	(571)
Montant des gains et pertes actuariels reconnus dans l'année	(244)	(476)	(720)	(1 088)	777	(311)
Effets des réductions et liquidation de plan	878	61	939	0	0	0
Coûts des engagements envers le personnel des activités poursuivies	(9 614)	(3 060)	(12 674)	(10 727)	(2 292)	(13 019)
Coûts des engagements envers le personnel des activités abandonnées	0	0	0	(385)	(63)	(448)
Coûts des engagements envers le personnel des activités totales	(9 614)	(3 060)	(12 674)	(11 112)	(2 355)	(13 467)

MOUVEMENTS SUR LE PASSIF/ACTIF NET COMPTABILISÉS AU BILAN

Évolution de la provision

(en milliers d'euros)	Exercice 2010			Exercice 2009		
	Avantages postérieurs à l'emploi	Autres avantages à long terme	Total	Avantages postérieurs à l'emploi	Autres avantages à long terme	Total
Au 1^{er} janvier	78 918	19 468	98 386	86 206	20 212	106 418
Augmentation	9 614	3 060	12 674	11 112	2 355	13 467
Diminution	(7 606)	(1 716)	(9 322)	(9 636)	(1 832)	(11 468)
Écart de conversion	791	62	853	(397)	(368)	(765)
Autres mouvements ⁽¹⁾	1 233	43	1 276	(8 367)	(899)	(9 266)
Au 31 décembre	82 950	20 917	103 867	78 918	19 468	98 386

(1) Comprend principalement l'incidence de la cession des Papiers, - 9,3 millions d'euros en 2009.

Informations concernant les actifs de couverture

Réconciliation entre la juste valeur des actifs en couverture à l'ouverture et à la clôture

(en milliers d'euros)	Régime en rente	Régime en capital	Total
Juste valeur des actifs au 1^{er} janvier 2010	23 887	2 028	25 915
Rendement attendu des actifs	1 371	83	1 454
(Pertes) et gains actuariels générés	1 222	2	1 224
Cotisations versées par l'employeur	1 442	112	1 554
Cotisations versées par les employés	123	0	123
Réductions/liquidations	0	(64)	(64)
Prestations payées par le fonds	(1 168)	(185)	(1 353)
Variation de périmètre	0	0	0
Autres	548	56	604
Juste valeur des actifs au 31 décembre 2010	27 425	2 032	29 457

Composition du portefeuille des placements

Les actifs des plans de retraite sont principalement localisés en France et au Royaume-Uni.

Les actifs de couverture sont investis à la clôture de la façon suivante :

France (en pourcentage)	31/12/2010		31/12/2009	
	Part	Taux de rendement	Part	Taux de rendement
Actions	0	0	0	0
Obligations	0	0	0	0
Immobilier	0	0	0	0
Trésorerie	0	0	0	0
Autres	100	4	100	4
Total	100	4	100	4

Le taux de rendement attendu a été établi sur la base des caractéristiques des contrats d'assurance.

Pour la France, il s'agit exclusivement de contrats d'assurance en euros qui sont gérés sur l'actif général des assureurs.

Aucun placement n'est effectué dans les propres actifs du Groupe.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Royaume-Uni (en pourcentage)	31/12/2010		31/12/2009	
	Part	Taux de rendement	Part	Taux de rendement
Actions	36	7,40	39	6,80
Obligations	60	5,00	48	6,00
Immobilier	0	-	0	5,80
Trésorerie	4	4,40	13	3,80
Autres	0	-	0	-
Total	100	5,86	100	6,25

HYPOTHÈSES D'ÉVALUATION

Les engagements sont évalués par des actuaires indépendants du Groupe. Les hypothèses retenues tiennent compte des spécificités des régimes et des sociétés concernées.

Les évaluations actuarielles complètes sont réalisées chaque année au cours du dernier trimestre.

Répartition géographique des engagements en date de clôture :

Au 31 décembre 2010 (en milliers d'euros)	France	Royaume-Uni	Autres	Total
Valeur actualisée des obligations (régimes non financés)	29 464	0	50 958	80 422
Valeur actualisée des obligations (régimes financés)	22 899	24 324	1 354	48 577
Avantages postérieurs à l'emploi	52 363	24 324	52 312	128 999
Autres avantages à long terme	13 962	383	6 572	20 917
Écarts actuariels non comptabilisés	(3 022)	1 653	(12 473)	(13 842)
Juste valeur des actifs du régime	(7 727)	(21 341)	(389)	(29 457)
Coût des services passés non comptabilisés	(2 514)	0	(236)	(2 750)
Montant net au bilan des engagements envers le personnel	53 062	5 019	45 786	103 867

Les taux d'actualisation, déterminés par pays ou zone géographique, sont obtenus pour les engagements significatifs par référence au taux de rendement des obligations privées de première catégorie (de maturité équivalente à la durée des régimes évalués).

Les principales hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer les engagements sont les suivantes :

Résumé (en pourcentage)	France ⁽²⁾	Royaume-Uni	Autres
Au 31 décembre 2010			
Taux d'actualisation	4,00	5,40	4,00
Rendement attendu des actifs	4,00	5,86	4,00
Augmentation des salaires ⁽¹⁾	2,60	3,90	2,60
Augmentation du coût des dépenses de santé	3,40	-	3,40
Au 31 décembre 2009			
Taux d'actualisation	5,00	5,60	5,00
Rendement attendu des actifs	4,00	6,25	4,00
Augmentation des salaires ⁽¹⁾	2,50	3,90	2,50
Augmentation du coût des dépenses de santé	3,51	-	3,51

(1) Inflation comprise.

(2) Le taux d'actualisation retenu correspond à l'IBoxx € en date d'évaluation. L'utilisation du même taux au 31 décembre 2010 (4,68%) aurait eu un effet de réduction de 1 million d'euros de la charge constatée et une baisse de 11 millions d'euros des engagements totaux.

Pour les régimes de retraite, les pertes et gains actuariels sont amortis en charges en respectant la règle dite « du corridor » (les pertes et gains excédant 10 % du maximum entre la dette actuarielle et la valeur de marché des actifs financiers sont amortis sur l'espérance de durée résiduelle moyenne d'activité), (voir Principes et méthodes comptables).

SENSIBILITÉS

La sensibilité de l'évaluation à une variation de valeur de taux d'actualisation est la suivante :

Évolution du taux d'actualisation	En %		En milliers d'euros	
	De - 0,5 %	De + 0,5 %	De - 0,5 %	De + 0,5 %
Effet sur l'engagement 2010	5,17	- 4,78	7 764	(7 180)
Effet sur la charge 2011	5,64	- 5,36	709	(673)

La sensibilité de l'évaluation à une variation de valeur de taux de rendement attendu des actifs est la suivante :

Évolution du taux de rendement attendu	En %		En milliers d'euros	
	De - 10 %	De + 10 %	De - 10 %	De + 10 %
Effet sur la charge 2011	- 10,00	10,00	(159)	159

Sensibilité des engagements de couverture maladie à un point d'évolution des coûts médicaux :

Évolution des coûts médicaux	En %		En milliers d'euros	
	De - 1 %	De + 1 %	De - 1 %	De + 1 %
Effet sur l'engagement 2010	- 7,30	8,29	(90)	102
Effet sur le coût normal et les intérêts 2011	- 8,08	9,47	(6)	7

NOTE 19 – TRANSACTIONS DONT LE PAIEMENT EST FONDÉ SUR DES ACTIONS

PLAN D'ATTRIBUTION D'ACTIONS GRATUITES DE DÉCEMBRE 2010 DE BOLLORÉ

Le Groupe a accordé des actions gratuites Bolloré à des salariés du Groupe. La réalisation de cette opération s'est effectuée dans les conditions prévues par l'Assemblée générale extraordinaire du 10 juin 2010. Les modalités de ce plan ont été arrêtées lors du Conseil d'administration du 31 août 2010.

Le Groupe a appliqué la norme IFRS 2 « Share-based payment » à ce plan d'attribution d'actions gratuites. À la date d'octroi, le 8 décembre 2010, la juste valeur des actions accordées a été calculée par un expert indépendant ; cette valeur représente la charge à comptabiliser sur la période correspondant à la durée d'acquisition des actions.

La juste valeur des actions est étalée linéairement sur la durée d'acquisition des droits. Ce montant est constaté en résultat sur la ligne « Frais de personnel » avec contrepartie en capitaux propres. Les cotisations patronales dues au titre de ce plan ont été constatées immédiatement en charge.

Conditions d'attribution

Date d'octroi : 8 décembre 2010
Nombre d'actions accordées : 34 600
Cours de l'action à la date d'octroi : 163,60 euros
Durée d'acquisition des droits : 48 mois
Obligation de conservation : 2 ans à l'issue de l'obtention

Principales hypothèses

Taux de dividende : 1,15 %
Taux sans risque : 2,76 % à 6 ans et 2,26 % à 4 ans
Juste valeur de l'option (incluant la décote d'incessibilité) : 142,83 euros
Au 31 décembre 2010, la charge comptabilisée en résultat au titre de ce plan s'élève à - 0,1 million d'euros.

PLAN DE STOCK-OPTIONS DE JUIN 2007 DE BOLLORÉ

Le Groupe a accordé des options de souscription d'actions Bolloré à des salariés ou mandataires sociaux du Groupe (« plans réglés en actions »). La réalisation de cette opération s'est effectuée dans les conditions prévues par l'Assemblée générale extraordinaire du 7 juin 2006. Les modalités de ce plan et les périodes d'exercice des options ont été définitivement arrêtées lors du Conseil d'administration du 6 avril 2007.

Le Groupe a appliqué la norme IFRS 2 « Share-based payment » à ce plan de souscription d'actions. À la date d'octroi, le 8 juin 2007, la juste valeur des options accordées a été calculée par un expert indépendant selon le modèle *Black & Scholes*, cette valeur représentant la charge à comptabiliser sur la période correspondant à la durée d'acquisition des options.

La juste valeur des options est étalée linéairement sur la période d'acquisition des droits. Ce montant est constaté en résultat sur la ligne « Frais de personnel » avec contrepartie en capitaux propres. Lors de l'exercice des options, le prix payé par les bénéficiaires est comptabilisé en trésorerie en contrepartie des capitaux propres.

Conditions d'attribution

Date d'octroi : 8 juin 2007
Nombre d'options octroyées : 1 205 000
Prix d'exercice : 148,24 euros (correspond à 95 % de la moyenne des cours cotés des 20 séances de Bourse précédant la date d'attribution par le Conseil d'administration Bolloré du 6 avril 2007)
Cours de l'action à la date d'octroi : 168,19 euros
Durée de vie légale des options : 5 ans
Durée d'acquisition des droits : 46 mois

Principales hypothèses

Taux de dividende : 0,50 %
Volatilité attendue : 20,00 %
Taux sans risque : 4,15 %
Juste valeur de l'option : 50,20 euros
Au 31 décembre 2010, le nombre d'options restant à exercer s'élève à 1 137 000 options compte tenu des annulations de l'exercice. La charge comptabilisée en résultat s'élève à cette date à - 16,8 millions d'euros, comprenant un ajustement de 2,6 millions d'euros de la charge pour tenir compte du turnover réel.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

PLAN D'OPTION DE SEPTEMBRE 2007 DE BOLLORÉ TELECOM

Le Groupe a également décidé d'attribuer des options de souscription d'actions Bolloré Telecom (société non cotée) à des salariés et des mandataires sociaux de cette société. Les modalités de ce plan ont été déterminées lors de l'Assemblée générale extraordinaire en date du 19 juillet 2007.

Ce plan est assorti d'une garantie de liquidité assurée par l'actionnaire principal (Bolloré SA), et en application de la norme IFRS 2 le Groupe a considéré que ce plan consistait en une transaction dont le paiement est fondé sur des actions et réglé en trésorerie par Bolloré SA (« cash-settlement »).

Cette définition amène à estimer un passif dans les comptes consolidés au titre de l'engagement de liquidité, passif dont la juste valeur est réévaluée à chaque clôture, toute variation étant comptabilisée en résultat en frais de personnel.

L'application des modalités du mécanisme de liquidité amène à estimer la juste valeur de l'engagement sur la base de deux scénarios en fonction du niveau de résultat net sur la période. La juste valeur est de ce fait calculée en conjuguant ces deux scénarios à partir des méthodes *Black & Scholes* et *Monte-Carlo*.

Au 31 décembre 2010, le nombre d'options restant à exercer s'élève à 593977 options. La charge enregistrée dans les comptes de l'exercice 2010 au titre de la juste valeur de l'engagement à la date de clôture s'élève à - 0,5 million d'euros.

Conditions d'attribution

Date d'octroi : 11 septembre 2007

Nombre d'options attribuées : 593977

Prix d'exercice : 16,00 euros

Durée de vie légale des options : 10 ans à compter de la date d'attribution

Durée d'acquisition des droits : échelonnée par tranche de 25 % par année de présence à compter de la date d'attribution

Mécanisme de liquidité assuré par Bolloré SA de la 5^e à la 10^e année à partir de la date d'octroi

Principales hypothèses

Taux de dividendes : 0 %

Volatilité annuelle attendue : 50,00 %

Taux sans risque : 4,50 %

Juste valeur moyenne de l'option : 6,37 euros

NOTE 20 – ÉCHÉANCIER DES DETTES

Au 31 décembre 2010 (en milliers d'euros)	Total	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	À plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	0	0	0	0
Autres emprunts obligataires	317 316	4 169	294 061	19 086
Total emprunts obligataires (a)	317 316	4 169	294 061	19 086
Emprunts auprès des établissements de crédit (b)	1 904 431	617 211	1 286 398	822
Autres emprunts et dettes assimilées (c)	244 084	200 184	29 646	14 254
Sous-total passifs hors dérivés (a + b + c)	2 465 831	821 564	1 610 105	34 162
Dérivés passifs (d)	6 349	0	4 220	2 129
Total dettes financières (a + b + c + d)	2 472 180	821 564	1 614 325	36 291
Passifs non courants				
Autres passifs non courants	19 209	0	18 939	270
Dettes des passifs courants				
Fournisseurs et autres créditeurs	1 716 621	1 716 621	0	0
Impôts courants	218 138	218 138	0	0
Autres passifs courants	82 005	82 005	0	0

Au 31 décembre 2009 (en milliers d'euros)	Total	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	À plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	0	0	0	0
Autres emprunts obligataires	544 950	463 859	54 832	26 259
Total emprunts obligataires (a)	544 950	463 859	54 832	26 259
Emprunts auprès des établissements de crédit (b)	1 647 497	579 911	1 064 178	3 408
Autres emprunts et dettes assimilées (c)	214 720	174 798	32 859	7 063
Sous-total passifs hors dérivés (a + b + c)	2 407 167	1 218 568	1 151 869	36 730
Dérivés passifs (d)	13 980	0	13 980	0
Total dettes financières (a + b + c + d)	2 421 147	1 218 568	1 165 849	36 730
Passifs non courants				
Autres passifs non courants	23 935	0	23 935	0
Dettes des passifs courants				
Fournisseurs et autres créditeurs	1 593 815	1 593 815	0	0
Impôts courants	176 039	176 039	0	0
Autres passifs courants	31 835	31 835	0	0

NOTE 21 – ENDETTEMENT FINANCIER

ENDETTEMENT FINANCIER NET

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2010	Dont courant	Dont non courant	Au 31/12/2009	Dont courant	Dont non courant
Emprunts obligataires convertibles	0	0	0	0	0	0
Autres emprunts obligataires	317 316	4 169	313 147	544 950	463 859	81 091
Emprunts auprès des établissements de crédit	1 904 431	617 211	1 287 220	1 647 497	579 911	1 067 586
Autres emprunts et dettes assimilées	244 084	200 184	43 900	214 720	174 798	39 922
Dérivés passifs	6 349	0	6 349	13 980	0	13 980
Endettement financier brut	2 472 180	821 564	1 650 616	2 421 147	1 218 568	1 202 579
Trésorerie et équivalents de trésorerie ⁽¹⁾	(331 917)	(331 917)	0	(417 094)	(417 094)	0
Dépôt de garantie en trésorerie	0	0	0	0	0	0
Dérivés actifs ⁽²⁾	(34 154)	(38)	(34 116)	(1 778)	(1 778)	0
Endettement financier net	2 106 109	489 609	1 616 500	2 002 275	799 696	1 202 579

(1) Trésorerie et équivalents de trésorerie – Voir note 15.

(2) Voir ci-après paragraphe « Dérivés actifs et passifs de l'endettement net ».

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DES ÉLÉMENTS DE L'ENDETTEMENT FINANCIER

Analyse des passifs financiers par catégorie

Passifs au coût amorti

	31/12/2010	31/12/2009
Emprunt obligataire convertible (en milliers d'euros)		
Valeur	0	0
Autres emprunts obligataires (en milliers d'euros)		
Valeur ⁽¹⁾	317 316	544 950

(1) Émis par Bolloré : solde au 31 décembre 2010 : 875 millions d'euros; solde au 31 décembre 2009 : 84,9 millions d'euros

Le 22 décembre 2006, Bolloré a emprunté sous forme de placement privé 123 millions de dollars américains, répartis en trois tranches :

- la première tranche est à taux variable (Libor + 1 %) pour un montant de 50 millions de dollars américains, remboursable en 2013 et émise à 98 % de la valeur nominale avec une prime de remboursement de 1 million de dollars;
- la deuxième tranche est à taux fixe (6,32 %) pour un montant de 40 millions de dollars sur une durée de dix ans;
- la troisième tranche est à taux fixe (6,42 %) pour un montant de 33 millions de dollars sur une durée de douze ans.

Cet emprunt fait l'objet d'une couverture mixte de taux et de change (*currency and interest rate swap*) échangeant les intérêts initiaux contre du taux fixe en euros, soit 2,925 % pour la première tranche, 3,26 % pour la deuxième tranche et 4,19 % pour la dernière tranche. Le principal est remboursé en dollars américains sur la base d'un cours de 1 euro = 1,3192 dollar américain.

Émis par Financière de l'Odette : emprunt remboursé sur 2010 – solde au 31 décembre 2009 : 460 millions d'euros

Un emprunt obligataire a été émis pour un montant total de 460 millions d'euros, la première tranche a été libérée en août 2001 pour 200 millions d'euros, et la seconde tranche a été libérée en septembre 2001 pour 260 millions d'euros. Cet emprunt obligataire porte intérêts à taux variable Euribor 12 mois majoré de 1,15 % et venait à échéance en 2006. L'échéance initiale a été reportée au 27 août 2010 par une Assemblée générale d'obligataires qui a modifié le taux variable à Euribor 12 mois majoré de 1,20 % à compter du 27 août 2003.

Émis par Financière de l'Odette au second semestre 2010 : emprunt obligataire de 200 millions d'euros

Cet emprunt comprend une composante indexation portant sur le cours des titres Bolloré. Cette indexation est compensée par un dérivé contractuellement lié à l'emprunt contre un taux variable.

Cet emprunt est assorti d'un nantissement de titres Bolloré (voir note 34 – Engagements contractuels hors bilan).

La dette et le dérivé lié sont évalués en juste valeur par résultat pour refléter la réalité économique de l'opération.

	31/12/2010 ⁽¹⁾	31/12/2009 ⁽¹⁾
Emprunts auprès des établissements de crédit (en milliers d'euros)		
Valeur	1 904 431	1 647 497

(1) Dont lignes de crédit bancaire tirées de 671,4 millions d'euros au 31 décembre 2010 et 300 millions d'euros au 31 décembre 2009 dans le cadre d'un programme de ligne de financement dont l'échéance est 2014.

Dont 193,7 millions d'euros au 31 décembre 2010 et 163,7 millions d'euros au 31 décembre 2009 au titre d'un programme de mobilisation de créances.

Dont 209 millions d'euros de tirage de billets de trésorerie chez Bolloré dans le cadre d'un programme de 500 millions d'euros maximum (341,5 millions d'euros au 31 décembre 2009) et

174,7 millions d'euros de tirage de billets de trésorerie chez Financière de l'Odette dans le cadre d'un programme de 250 millions d'euros maximum.

Dont 200 millions d'euros de nominal de financement garantis par des nantissements de titres Havas et Aegis au 31 décembre 2010 (voir note 34 – Engagements contractuels hors bilan).

	31/12/2010 ⁽¹⁾	31/12/2009 ⁽¹⁾
Autres emprunts et dettes assimilées (en milliers d'euros)		
Valeur	244 084	214 720

(1) Comprend principalement des concours bancaires courants pour un montant de 136,9 millions d'euros au 31 décembre 2010 et 118 millions d'euros au 31 décembre 2009.

Dérivés actifs et passifs de l'endettement net

(en milliers d'euros)	31/12/2010	31/12/2009
Valeur		
Dérivés actifs non courants ⁽¹⁾	(34 116)	0
Dérivés actifs courants	(38)	(1 778)
Total	(34 154)	(1 778)
Dérivés passifs non courants	6 349	13 980
Dérivés passifs courants	0	0
Total	6 349	13 980

(1) Inclus dans le poste « Autres actifs financiers non courants » – Voir note 9.

NATURE ET JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Nature de l'instrument	Risque couvert	Société	Échéance	Montant nominal total (en milliers de devises)	Juste valeur des instruments au 31 décembre 2010 (en milliers d'euros)	Juste valeur des instruments au 31 décembre 2009 (en milliers d'euros)
Contrat d'échange de taux d'intérêts	De taux	Bolloré	2009 à 2012	125 000 (€)	(6 349)	(7 234)
Contrat d'échange de taux d'intérêts ⁽¹⁾	De taux	Bolloré	2 014	145 000 (€)	1 236	(386)
Contrat d'échange cours contre taux	De cours	Financière de l'Odette	2 015	200 000 (€)	29 863	0
Currency interest rate swap	De change et de taux	Bolloré	2013/2016/2018	123 000 (\$)	2 980	(2 979)
Ventes d'options ⁽²⁾	De taux	Financière du Loch	2 012	20 000 (€)	0	(3 381)
Autres dérivés ⁽³⁾					75	0

Les dérivés présentés dans le tableau ci-dessus ne sont pas qualifiés comptablement de couverture à l'exception d'un *swap* de taux⁽¹⁾ (variables/intérêts structurés) d'une juste valeur de 1 236 milliers d'euros au 31 décembre 2010.

Les produits et les charges comptabilisés en résultat de la période au titre de ces passifs financiers sont présentés en note 29 – Résultat financier.

(2) Dérivé cédé au cours de l'exercice 2010.

(3) Dérivés individuellement non significatifs.

Selon la devise

Au 31 décembre 2010 (en milliers d'euros)	Total	Euros	Dollars américains	Livres sterling	Autres devises
Emprunts obligataires convertibles	0	0	0	0	0
Autres emprunts obligataires	317 316	229 863	87 453	0	0
Total emprunts obligataires (a)	317 316	229 863	87 453	0	0
Emprunts auprès des établissements de crédit (b)	1 904 431	1 797 451	42 806	0	64 174
Autres emprunts et dettes assimilées (c)	244 084	122 337	21 124	643	99 980
Sous-total passifs hors dérivés (a + b + c)	2 465 831	2 149 651	151 383	643	164 154

Au 31 décembre 2009 (en milliers d'euros)	Total	Euros	Dollars américains	Livres sterling	Autres devises
Emprunts obligataires convertibles	0	0	0	0	0
Autres emprunts obligataires	544 950	460 000	84 950	0	0
Total emprunts obligataires (a)	544 950	460 000	84 950	0	0
Emprunts auprès des établissements de crédit (b)	1 647 497	1 547 286	27 721	0	72 490
Autres emprunts et dettes assimilées (c)	214 720	116 437	20 354	925	77 004
Sous-total passifs hors dérivés (a + b + c)	2 407 167	2 123 723	133 025	925	149 494

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

L'endettement du Groupe est très majoritairement en euros.
Emprunts en dollars : voir paragraphe – Autres emprunts obligataires.

Selon le taux (montants avant couverture)

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2010			Au 31/12/2009		
	Total	Taux fixe	Taux variable	Total	Taux fixe	Taux variable
Emprunts obligataires convertibles	0	0	0	0	0	0
Autres emprunts obligataires	317 316	279 897	37 419	544 950	50 242	494 708
Total emprunts obligataires (a)	317 316	279 897	37 419	544 950	50 242	494 708
Emprunts auprès des établissements de crédit (b)	1 904 431	89 672	1 814 759	1 647 497	90 006	1 557 491
Autres emprunts et dettes assimilées (c)	244 084	114 210	129 874	214 720	61 339	153 381
Sous-total passifs hors dérivés (a + b + c)	2 465 831	483 779	1 982 052	2 407 167	201 587	2 205 580

Par ailleurs après couverture :

- au 31 décembre 2010, la part de l'endettement à taux fixe du Groupe s'élève à 16,9 %, contre 19,6 % avant couverture ;
- au 31 décembre 2009, la part de l'endettement à taux fixe du Groupe s'élève à 15 %, contre 8,4 % avant couverture.

Échéancier des décaissements non actualisés relatifs à l'endettement brut de clôture

Les principales hypothèses retenues pour la construction de cet échéancier sont les suivantes :

- lignes de crédit confirmées : la position échéancée est la position de clôture 2010, le montant utilisé à une date ultérieure pourrait être sensiblement différent ;
- l'échéance retenue pour les lignes de crédit bilatérales est la durée contractuelle et non pas celle du tirage ; ces tirages sont renouvelés par décision du Groupe en fonction des arbitrages de trésorerie ;
- les montants en devises sont convertis au cours de clôture ;
- les intérêts futurs à taux variable sont figés sur la base du taux de clôture, sauf dans le cas d'une meilleure estimation.

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2010	De 0 à 3 mois		De 3 à 6 mois		De 6 à 12 mois	
		Nominaux	Intérêts	Nominaux	Intérêts	Nominaux	Intérêts
Emprunts obligataires convertibles	0	0	0	0	0	0	0
Autres emprunts obligataires	317 316	0	2 615	0	2 615	4 169	5 223
Emprunts auprès des établissements de crédit	1 904 431	8 740	8 747	10 612	8 538	597 859	16 488
Autres emprunts et dettes assimilées	244 084	450	2 182	450	2 172	199 284	4 317
Dérivés passifs	6 349	0	0	0	0	0	0
Endettement financier brut	2 472 180						

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2010	De 1 à 5 ans		À plus de 5 ans	
		Nominaux	Intérêts	Nominaux	Intérêts
Emprunts obligataires convertibles	0	0	0	0	0
Autres emprunts obligataires	317 316	294 061	31 073	19 086	1 367
Emprunts auprès des établissements de crédit	1 904 431	1 286 398	42 891	822	979
Autres emprunts et dettes assimilées	244 084	29 646	2 438	14 254	191
Dérivés passifs	6 349	4 220	0	2 129	0
Endettement financier brut	2 472 180				

NOTE 22 – AUTRES PASSIFS NON COURANTS

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2009	Variations de périmètre	Variations nettes	Variations de change	Autres mouvements	Au 31/12/2010
Autres passifs non courants	23 935	399	(5 913)	209	579	19 209
Total	23 935	399	(5 913)	209	579	19 209

NOTE 23 – FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITEURS

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2009	Variations de périmètre	Variations nettes	Variations de change	Autres mouvements	Au 31/12/2010
Dettes fournisseurs	683 121	18 093	33 512	13 400	(593)	747 533
Dettes sociales et fiscales d'exploitation	165 068	1 105	11 829	1 406	2	179 410
Clients créditeurs	139 780	116	(27 204)	2 716	0	115 408
Comptes courants – passif à moins d'un an	32 566	35 398	(23 908)	(7 197)	(6 267)	30 592
Autres dettes d'exploitation	518 710	9 942	(5 219)	7 895	(4 894)	526 434
Autres dettes	54 570	4 571	50 319	1 049	6 735	117 244
Total	1 593 815	69 225	39 329	19 269	(5 017)	1 716 621

NOTE 24 – IMPÔTS COURANTS – PASSIFS

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2009	Variations de périmètre	Variations nettes	Variations de change	Autres mouvements	Au 31/12/2010
Impôts courants – passif	176 039	4 893	30 029	2 210	4 967	218 138
Total	176 039	4 893	30 029	2 210	4 967	218 138

NOTE 25 – AUTRES PASSIFS COURANTS

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2009	Variations de périmètre	Variations nettes	Variations de change	Autres mouvements	Au 31/12/2010
Produits constatés d'avance	31 835	946	(1 449)	147	0	31 479
Autres dettes courantes ⁽¹⁾	0	0	0	0	50 526	50 526
Total	31 835	946	(1 449)	147	50 526	82 005

(1) Dont dérivé sur vente à terme Vallourec pour 42 millions d'euros.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

NOTE 26 – INFORMATIONS SUR LES SECTEURS OPÉRATIONNELS

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 8 « Secteurs opérationnels », les secteurs opérationnels retenus pour présenter l'information sectorielle sont ceux utilisés dans le reporting interne du Groupe, revu par la Direction générale (le principal décideur opérationnel pour le Groupe), ils reflètent l'organisation du Groupe, qui est basée sur l'axe métier.

Les secteurs présentés par le Groupe sont au nombre de trois :

- Transport et logistique : comprend les activités de services, portant sur l'organisation en réseau du transport maritime et aérien, et de la logistique;
- Industrie : comprend les activités de production et de vente de films plastiques, batteries et supercapacités, terminaux et systèmes spécialisés, développements automobiles;
- Distribution d'énergie : correspond à la distribution et au stockage de produits pétroliers en Europe.

Les autres activités regroupent les activités Télévision, Presse et autres, Télécoms (technologies de l'information et de la communication), les plantations, et les holdings.

Les transactions entre les différents secteurs sont réalisées aux conditions de marché.

Aucun client individuel ne représente à lui seul plus de 10 % du chiffre d'affaires du Groupe.

Les résultats opérationnels sectoriels sont les principales données utilisées par la Direction générale afin d'évaluer la performance des différents secteurs et de leur allouer les ressources.

Les méthodes comptables et d'évaluation retenues pour l'élaboration du reporting interne sont identiques à celles utilisées pour l'établissement des comptes consolidés à l'exception de l'affectation des redevances de marque.

Le chiffre d'affaires et les investissements sont également suivis par la Direction générale sur une base régulière.

L'indicateur concernant les actifs sectoriels, présenté dans les comptes 2009 mais qui n'est pas présenté de manière régulière à la Direction générale, n'est plus fourni, conformément à la possibilité offerte par l'amendement annuel des IFRS en vigueur à compter de 2010 appliqué à la norme IFRS 8.

L'information concernant les dotations aux amortissements et provisions est fournie pour permettre au lecteur d'apprécier les principaux éléments sans effets monétaires du résultat opérationnel sectoriel mais n'est pas transmise dans le reporting interne.

INFORMATION PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL

En 2010 (en milliers d'euros)	Transport et logistique	Industrie	Distribution d'énergie	Autres activités	Élimination intersecteurs	Total consolidé
Chiffre d'affaires externe	4 642 867	205 270	1 995 473	166 144	0	7 009 754
Chiffre d'affaires intersecteurs	4 728	313	1 500	33 468	(40 009)	0
Chiffre d'affaires	4 647 595	205 583	1 996 973	199 612	(40 009)	7 009 754
Dotations nettes aux amortissements et provisions	(108 195)	(26 984)	(11 002)	(35 117)	0	(181 298)
Résultat opérationnel sectoriel	363 097	(70 481)	36 914	(88 023)	0	241 507
Investissements corporels et incorporels	177 445	20 063	13 212	19 203	0	229 923
Réconciliation avec le résultat opérationnel consolidé						
- résultat opérationnel sectoriel	363 097	(70 481)	36 914	(88 023)	0	241 507
- redevances de marque ⁽¹⁾	(20 728)	0	0	20 728	0	0
- résultat opérationnel consolidé	342 369	(70 481)	36 914	(67 295)	0	241 507

(1) Facturation en 2010 des signes matériels qui distinguent le Groupe dans le monde.

En 2009 (en milliers d'euros)	Transport et logistique	Industrie	Distribution d'énergie	Autres activités	Élimination intersecteurs	Total consolidé
Chiffre d'affaires externe	4 032 206	178 448	1 685 569	114 800	0	6 011 023
Chiffre d'affaires intersecteurs	3 581	202	1 207	32 945	(37 935)	0
Chiffre d'affaires	4 035 787	178 650	1 686 776	147 745	(37 935)	6 011 023
Dotations nettes aux amortissements et provisions	(99 921)	(23 849)	(12 387)	(43 858)	0	(180 016)
Résultat opérationnel	317 334	(103 734)	48 722	(89 399)	0	172 923
Investissements corporels et incorporels⁽¹⁾	234 009	10 731	9 878	13 895	0	268 513

(1) Hors investissements de l'activité Papiers.

INFORMATIONS PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

(en milliers d'euros)	France et Dom-Tom	Europe hors France	Afrique	Amériques	Asie-Pacifique	Total
En 2010						
Chiffre d'affaires	3 260 712	1 182 916	1 794 103	284 432	487 591	7 009 754
Immobilisations incorporelles	145 714	405	76 403	1 916	1 661	226 099
Immobilisations corporelles	376 318	47 571	621 871	38 840	7 169	1 091 769
Investissements corporels et incorporels	65 852	5 751	143 230	10 831	4 259	229 923
En 2009						
Chiffre d'affaires	2 841 713	975 244	1 606 549	229 827	357 689	6 011 023
Immobilisations incorporelles	170 588	357	49 502	1 044	1 644	223 135
Immobilisations corporelles	380 404	40 767	539 190	20 297	5 438	986 096
Investissements corporels et incorporels ⁽¹⁾	75 041	2 924	181 541	6 043	2 964	268 513

(1) Hors investissements de l'activité Papiers.

Le chiffre d'affaires par zone géographique présente la répartition des produits en fonction du pays où la vente est réalisée.

NOTE 27 – PRINCIPALES ÉVOLUTIONS À PÉRIMÈTRE ET TAUX DE CHANGE CONSTANTS

Le tableau ci-dessous décrit l'incidence des variations de périmètre et de change sur les chiffres clés, les données 2010 étant ramenées au périmètre et au taux de change 2009.

Lorsqu'il est fait référence à des données à périmètre et change constants, cela signifie que l'impact des variations de taux de change et des variations de périmètre (acquisitions ou cessions de participations dans une société, variation de pourcentage d'intégration, changement de méthode de consolidation) a été exclu.

(en milliers d'euros)	2010	Variations de périmètre	Variations de change	2010 périmètre et change constants	2009
Chiffre d'affaires	7 009 754	(20 549) ⁽¹⁾	(96 233)	6 892 972	6 011 023
Résultat opérationnel	241 507	(2 807) ⁽²⁾	(3 349)	235 351	172 923

(1) La variation de périmètre concernant le chiffre d'affaires est principalement liée au changement de méthode de consolidation en 2010 de l'entité Tin Can Island Container Terminal Ltd (passage d'intégration proportionnelle à intégration globale).

(2) Au niveau du résultat opérationnel, la variation de périmètre correspond principalement au changement de méthode de consolidation de l'entité Tin Can Island Container Terminal Ltd et à l'entrée de périmètre de Direct Star.

NOTE 28 – RÉSULTAT OPÉRATIONNEL

L'analyse du résultat opérationnel par nature de produits et charges est la suivante :

(en milliers d'euros)	2010	2009
Chiffre d'affaires	7 009 754	6 011 023
– Ventes de biens	2 173 088	1 843 897
– Prestations de services	4 729 301	4 082 096
– Produits des activités annexes	107 365	85 030
Achats et charges externes :	(5 611 761)	(4 756 922)
– Achats et charges externes	(5 432 300)	(4 602 985)
– Locations et charges locatives	(179 461)	(153 937)
Frais de personnel	(957 366)	(909 540)
Dotations aux amortissements et aux provisions	(181 298)	(180 016)
Autres produits opérationnels ^(*)	114 407	127 252
Autres charges opérationnelles ^(*)	(132 229)	(118 874)
Résultat opérationnel	241 507	172 923

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(*) DÉTAILS DES AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS

(en milliers d'euros)	2010			2009		
	Total	Produits opérationnels	Charges opérationnelles	Total	Produits opérationnels	Charges opérationnelles
Plus-values (moins-values) sur cessions d'immobilisations	3 036	11 068	(8 032)	6 464	31 254	(24 790)
Pertes et gains de change	4 025	26 994	(22 969)	1 576	18 472	(16 896)
Bénéfices et pertes attribués	(458)	27 675	(28 133)	415	25 610	(25 195)
Autres ⁽¹⁾	(24 425)	48 670	(73 095)	(76)	51 917	(51 993)
Autres produits et charges opérationnels	(17 822)	114 407	(132 229)	8 379	127 252	(118 874)

(1) Dont diverses charges de gestion courante individuellement non significatives et, en 2010, 14 millions au titre du crédit d'impôt recherche et, en 2009, remboursement reçu au titre du litige Copigraph s'élevant à 22,7 millions d'euros.

NOTE 29 – RÉSULTAT FINANCIER

(en milliers d'euros)	2010	2009
Coût net du financement	(55 079)	(74 823)
– Charges d'intérêts	(67 754)	(85 769)
– Revenus des créances financières	9 905	8 471
– Autres produits	2 770	2 475
Plus-values (moins-values) de cessions des titres⁽¹⁾	39 468	(4 854)
Autres produits financiers ^(*)	89 023	91 632
Autres charges financières ^(*)	(151 082)	(76 248)
Résultat financier	(77 670)	(64 293)

(1) Dont 30,7 millions d'euros au titre de la mise à la juste valeur des titres Aegis en date de déconsolidation et 9,4 millions d'euros au titre de la reprise en résultat des éléments recyclables du résultat global.

(*) DÉTAILS DES AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS

(en milliers d'euros)	2010			2009		
	Total	Produits financiers	Charges financières	Total	Produits financiers	Charges financières
Revenus des titres et des valeurs mobilières de placement ⁽¹⁾	17 226	17 226	0	27 141	27 141	0
Variations des provisions financières ⁽²⁾	(102 562)	6 949	(109 511)	(11 025)	31 891	(42 916)
Mise à la juste valeur des dérivés	6 601	7 277	(676)	(13 897)	0	(13 897)
Autres ⁽³⁾	16 676	57 571	(40 895)	13 165	32 600	(19 435)
Autres produits et charges financiers	(62 059)	89 023	(151 082)	15 384	91 632	(76 248)

(1) Principalement dividendes Mediobanca reçus au cours de l'année 2010 et Vallourec au cours de l'année 2009.

(2) Dont dépréciation des titres Mediobanca pour – 92,4 millions d'euros au 31 décembre 2010.

(3) Dont en 2010, 5,9 millions d'euros au titre de la prise de contrôle de Gruau Microbus (voir note 2 – Principales variations de périmètre) et des pertes et gains de change sur éléments financiers.

NOTE 30 – IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

ANALYSE DE LA CHARGE D'IMPÔT

(en milliers d'euros)	2010	2009
Impôts exigibles ⁽¹⁾	(138 715)	(128 198)
Crédit d'impôt ⁽²⁾	0	7 645
Économie d'impôt due aux intégrations fiscales	42 529	42 052
Sous-total impôts sur les bénéfiques	(96 186)	(78 501)
Impôts différés nets	2 713	(257)
Sous-total impôts différés	2 713	(257)
Total	(93 473)	(78 758)

(1) Dont impact de la CVAE de – 10 millions d'euros au 31 décembre 2010.

(2) Crédit d'impôt recherche reclassé en 2010 en résultat opérationnel, voir note 3 – Comparabilité des comptes.

RATIONALISATION DE LA CHARGE D'IMPÔT

L'écart entre la charge d'impôt théorique et la charge nette d'impôt réelle s'analyse de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	2010	2009
Résultat net consolidé	270 256	91 739
Résultat net des activités abandonnées		10 567
Résultat net des sociétés mises en équivalence	(199 892)	(72 434)
Charge (produit) d'impôt	93 473	78 758
Résultat avant impôt des activités poursuivies	163 837	108 630
Taux d'impôt théorique	33,33%	33,33%
Profit (charge) théorique d'impôt	(54 607)	(36 206)
Rapprochement		
Différences permanentes	(67 675)	(28 650)
Effet des cessions de titres non imposées au taux courant	26 264	9 133
Activation (dépréciation) de reports déficitaires	(25 214)	(46 857)
Crédit d'impôt	0	7 645
Incidence des différentiels de taux d'impôt	29 607	14 582
Autres	(1 848)	1 595
Produit (charge) réel d'impôt	(93 473)	(78 758)

Le taux d'impôt utilisé pour la rationalisation de la charge d'impôt correspond au taux d'impôt auquel est taxée la société mère.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

ORIGINE DES IMPÔTS DIFFÉRÉS ACTIFS ET PASSIFS

(en milliers d'euros)	2010	2009
Reports fiscaux déficitaires activés	6 483	4 179
Provisions retraites et autres avantages au personnel	26 520	25 524
Réévaluation des immobilisations	(55 085)	(55 047)
Amortissements dérogatoires	(24 038)	(22 439)
Provisions réglementées à caractère fiscal	(3 785)	(2 827)
Crédit-bail	(3 199)	(3 569)
Différences temporaires sociales	26 706	23 752
Autres	(3 453)	(590)
Actifs et passifs d'impôts différés nets	(29 851)	(31 017)

REPORTS DÉFICITAIRES NON ACTIVÉS – EN IMPÔT

(en milliers d'euros)	2010	2009
Déficits reportables	296 788	254 772
Amortissements réputés différés	2 107	1 451
Total	298 895	256 223

ÉVOLUTION EN 2010

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2009	Variations de périmètre	Variations nettes	Variations de change	Autres mouvements	Au 31/12/2010
Impôts différés – actif	33 972	560	3 764	532	529	39 357
Impôts différés – passif	64 989	643	1 057	1 122	1 397	69 208

NOTE 31 – ACTIVITÉS ABANDONNÉES

Le Groupe a cédé son activité Papiers à cigarettes et impressions minces en juillet 2009. La cession n'a pas d'impact dans les comptes au 31 décembre 2010.

Cette activité constituant une branche d'activité à part entière, conformément à la norme IFRS 5, le résultat est regroupé sur une ligne spécifique au compte de résultat consolidé au 31 décembre 2009; les périodes comparatives ont fait l'objet d'un retraitement.

COMPTE DE RÉSULTAT DES ACTIVITÉS ABANDONNÉES

(en milliers d'euros)	2010	2009 ⁽²⁾
Chiffre d'affaires	0	60 420
Achats et charges externes	0	(41 873)
Frais de personnel	0	(14 036)
Amortissements et provisions	0	(2 304)
Autres produits opérationnels	0	1 317
Autres charges opérationnelles	0	(1 542)
Résultat opérationnel	0	1 982
Résultat financier	0	(793)
Impôt sur les résultats	0	270
Résultat après impôt des activités abandonnées	0	1 459
Perte après impôt résultant de l'évaluation à la juste valeur des activités abandonnées ⁽¹⁾	0	(12 026)
Résultat net des activités abandonnées	0	(10 567)

(1) La juste valeur des actifs abandonnés a été estimée sur la base de leur prix net de cession, et la moins-value correspondante a été reconnue en résultat des activités abandonnées.

(2) Ne concerne qu'un semestre d'activité.

VARIATION DES FLUX DE TRÉSORERIE DES ACTIVITÉS ABANDONNÉES

(en milliers d'euros)	2010	2009 ⁽²⁾
Résultat net	0	(10 567)
Flux nets de trésorerie provenant des activités opérationnelles (a)	0	1 278
Flux nets de trésorerie sur investissements (b)	0	22 946
Flux nets de trésorerie sur opérations de financement (c)	0	(734)
Variation de la trésorerie (a + b + c)	0	23 490
Trésorerie à l'ouverture	0	2 449
Trésorerie à la clôture ⁽¹⁾	0	25 939

(1) Effet net de la cession au 31 décembre 2009.

(2) Ne concerne qu'un semestre d'activité.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

AUTRES INFORMATIONS

NOTE 32 – EFFECTIFS MOYENS

	2010	2009
Cadres	4 655	4 449
Agents de maîtrise / Employés et ouvriers	30 004	28 615
Total	34 659	33 064

VENTILATION DES EFFECTIFS PAR SECTEUR

	2010	2009
Transport et logistique	29 744	28 235
Industrie	1 399	1 536
Distribution d'énergie	970	911
Autres activités	2 546	2 382
Total	34 659	33 064

NOTE 33 – PARTIES LIÉES

RÉMUNÉRATION DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

(en milliers d'euros)	2010	2009
Avantages à court terme	1 664	825
Avantages postérieurs à l'emploi	0	0
Avantages à long terme	0	0
Indemnités de fin de contrat de travail	0	0
Paiement en actions	2 067	2 062
Nombre de stock-options et actions gratuites détenues par les dirigeants sur les titres Bolloré	159 500	157 500

Au cours de l'exercice 2010, le Groupe a accordé des actions gratuites Bolloré à des salariés ou mandataires sociaux du Groupe. La réalisation de cette opération s'est effectuée dans les conditions prévues par l'Assemblée générale extraordinaire du 10 juin 2010. Les modalités de ce plan ont été définitivement arrêtées lors du Conseil d'administration du 31 août 2010. Le Groupe a appliqué la norme IFRS 2 « Share-based payment » à cette attribution d'actions gratuites. À la date d'octroi, le 8 décembre 2010, la juste valeur des options accordées a été calculée par un expert indépendant, cette valeur représentant la charge à comptabiliser sur la période correspondant à la durée d'acquisition des droits (5 milliers d'euros concernant les dirigeants sur l'exercice 2010).

Le Groupe a accordé des options de souscription d'actions Bolloré à des salariés ou mandataires sociaux du Groupe. La réalisation de cette opération s'est effectuée dans les conditions prévues par l'Assemblée générale extraordinaire du 7 juin 2006. Les modalités de ce plan et les périodes d'exercice des options ont été définitivement arrêtées lors du Conseil d'administration du 6 avril 2007.

Le Groupe a appliqué la norme IFRS 2 « Share-based payment » à ce plan de souscription d'actions. À la date d'octroi, le 8 juin 2007, la juste valeur des options accordées a été calculée par un expert indépendant selon le modèle *Black & Scholes*, cette valeur représentant la charge à comptabiliser sur la période (2062 milliers d'euros concernant les dirigeants sur l'exercice 2010) correspondant à la durée d'acquisition des options.

En 2010, Vincent Bolloré, Président du Conseil d'administration a perçu 438 milliers d'euros de rémunération variable (tantièmes) des sociétés du Groupe Financière de l'Odet, contre 163 milliers en 2009. Par ailleurs, Vincent Bolloré a perçu en 2010, 37 milliers d'euros de jetons de présence à raison des mandats sociaux qu'il exerce dans les sociétés du Groupe (38 milliers d'euros en 2009).

Il n'existe pas d'engagement du Groupe envers ses dirigeants ou anciens dirigeants au titre des pensions et indemnités assimilées (postérieures à l'emploi).

Il n'y a aucune avance ou crédit accordé aux membres du Conseil d'administration par le Groupe.

TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

Les comptes consolidés incluent des opérations effectuées par le Groupe dans le cadre normal de ses activités avec des sociétés non consolidées qui ont un lien capitalistique direct ou indirect avec le Groupe.

(en milliers d'euros)	2010	2009
Chiffre d'affaires		
Entités non consolidées du Groupe Financière de l'Odet	16 264	18 749
Entités consolidées par intégration globale ⁽¹⁾	1 162 813	943 720
Entités sous contrôle conjoint ⁽²⁾	8 958	25 155
Entités mises en équivalence ⁽²⁾	14 937	8 517
Membres du Conseil d'administration	0	0
Achats et charges externes		
Entités non consolidées du Groupe Financière de l'Odet	(22 662)	(12 420)
Entités consolidées par intégration globale ⁽¹⁾	(1 346 080)	(992 927)
Entités sous contrôle conjoint ⁽²⁾	(10 411)	(5 755)
Entités mises en équivalence ⁽²⁾	(1 829)	(2 405)
Membres du Conseil d'administration	0	0
Autres produits et charges financiers		
Entités non consolidées du Groupe Financière de l'Odet	178 752	(4 373)
Entités consolidées par intégration globale ⁽¹⁾	508 422	392 647
Entités sous contrôle conjoint ⁽²⁾	10 790	8 456
Entités mises en équivalence ⁽²⁾	162 662	34 256
Membres du Conseil d'administration	0	0
Créances liées à l'activité (hors intégration fiscale)		
Entités non consolidées du Groupe Financière de l'Odet	14 243	14 914
Entités consolidées par intégration globale ⁽¹⁾	323 564	279 029
Entités sous contrôle conjoint ⁽²⁾	3 840	3 292
Entités mises en équivalence ⁽²⁾	13 109	9 422
Membres du Conseil d'administration	0	0
Provisions pour créances douteuses	(5 127)	(6 003)
Dettes liées à l'activité (hors intégration fiscale)		
Entités non consolidées du Groupe Financière de l'Odet	5 900	6 086
Entités consolidées par intégration globale ⁽¹⁾	303 066	246 647
Entités sous contrôle conjoint ⁽²⁾	7 797	6 732
Entités mises en équivalence ⁽²⁾	1 272	4 523
Membres du Conseil d'administration	0	0
Comptes courants et conventions de trésorerie actif		
Entités non consolidées du Groupe Financière de l'Odet	12 533	25 877
Entités consolidées par intégration globale ⁽¹⁾	1 855 409	1 320 955
Entités sous contrôle conjoint ⁽²⁾	28 091	28 444
Entités mises en équivalence ⁽²⁾	4 681	4 733
Membres du Conseil d'administration	0	0
Comptes courants et conventions de trésorerie passif		
Entités non consolidées du Groupe Financière de l'Odet	81 074	75 282
Entités consolidées par intégration globale ⁽¹⁾	1 756 648	1 311 027
Entités sous contrôle conjoint ⁽²⁾	287	407
Entités mises en équivalence ⁽²⁾	0	0
Membres du Conseil d'administration	0	0

(1) Montants sociaux.

(2) Montant à 100 % avant application des taux d'intégration.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

NOTE 34 – ENGAGEMENTS CONTRACTUELS HORS BILAN

ENGAGEMENTS DE LOCATION

Contrats de locations en tant que preneur

Échéancier des paiements minimaux

Au 31 décembre 2010 (en milliers d'euros)	Total	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	À plus de 5 ans
Concessions ⁽¹⁾	(1 026 752) ⁽²⁾	(37 795)	(171 108)	(817 849)
Paiements minimaux	(422 151)	(155 246)	(196 667)	(70 238)
Revenus des sous-locations	29 555	13 937	13 648	1 970
Total	(1 419 348)	(179 104)	(354 127)	(886 117)

(1) Voir note 7 – Informations relatives aux concessions.

(2) Inclut uniquement la part fixe des redevances.

Au 31 décembre 2009 (en milliers d'euros)	Total	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	À plus de 5 ans
Concessions ⁽¹⁾	(411 511) ⁽²⁾	(22 386)	(88 074)	(301 051)
Paiements minimaux	(330 164)	(121 388)	(161 324)	(47 452)
Revenus des sous-locations	22 939	14 508	8 283	148
Total	(718 736)	(129 266)	(241 115)	(348 355)

(1) Voir note 7 – informations relatives aux concessions.

(2) Inclut uniquement la part fixe des redevances.

Contrats de locations en tant que bailleur

Échéancier de l'investissement brut total dans le contrat de location et de la valeur actualisée des paiements minimaux à recevoir au titre de la location

Au 31 décembre 2010 (en milliers d'euros)	Total	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	À plus de 5 ans
Paiements minimaux	3 257	2 127	1 130	0
Loyers conditionnels de l'exercice	40	18	22	0
Total	3 297	2 145	1 152	0

Au 31 décembre 2009 (en milliers d'euros)	Total	Moins d'un an	De 1 à 5 ans	À plus de 5 ans
Paiements minimaux	3 892	2 377	1 515	0
Loyers conditionnels de l'exercice	88	32	56	0
Total	3 980	2 409	1 571	0

ENGAGEMENTS DONNÉS AU TITRE DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES

31 décembre 2010 (en milliers d'euros)	Total	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	À plus de 5 ans
Cautions sur douanes	367 302	180 382	107 601	79 319
Autres cautions, avals, garantie et ducroire accordés	143 782	129 262	8 454	6 066
Nantissements et hypothèques ^(*)	9 594	0	615	8 979
Engagements fermes d'investissements	102 887	56 652	46 235	0
Obligations contractuelles d'investissement au titre des concessions	1 090 336	94 223	403 207	592 906

(*) DÉTAIL DES NANTISSEMENTS, SÛRETÉS RÉELLES ET HYPOTHÈQUES

(en milliers d'euros)	Date de départ du nantissement	Date d'échéance du nantissement	Montant d'actif nanti
Sur immobilisations incorporelles			
Nantissement sur fonds de commerce			
- Automatic System Belgium ⁽¹⁾	01/07/2002	Illimité	5 501
Sur immobilisations corporelles			
Hypothèque Propriétés Zambie	04/09/2003	Illimité	3 478
Nantissement d'un magasin au Mozambique	04/10/1997	31/01/2014	615
Nantissement de matériel de manutention-levage en Guinée	01/04/2006	-	-

(1) S'agissant d'une création, ce fonds de commerce n'est pas valorisé dans les comptes.

31 décembre 2009 (en milliers d'euros)	Total	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	À plus de 5 ans
Cautions sur douanes	350 710	168 389	91 406	90 915
Autres cautions, avals, garantie et ducroire accordés	116 863	99 391	11 934	5 538
Nantissements et hypothèques(*)	9 496	0	651	8 845
Engagements fermes d'investissements	0	0	0	0
Obligations contractuelles d'investissement au titre des concessions	661 551	90 921	278 780	291 850

(*) DÉTAIL DES NANTISSEMENTS, SÛRETÉS RÉELLES ET HYPOTHÈQUES

(en milliers d'euros)	Date de départ du nantissement	Date d'échéance du nantissement	Montant d'actif nanti
Sur immobilisations incorporelles			
Nantissement sur fonds de commerce			
- Automatic System Belgium ⁽¹⁾	01/07/2002	Illimité	5 501
Sur immobilisations corporelles			
Hypothèque Propriétés Zambie	04/09/2003	Illimité	3 344
Nantissement d'un magasin au Mozambique	04/10/1997	31/01/2014	651
Nantissement de matériel de manutention-levage en Guinée	01/04/2006	-	-

(1) S'agissant d'une création, ce fonds de commerce n'est pas valorisé dans les comptes.

ENGAGEMENTS DONNÉS AU TITRE DU FINANCEMENT

31 décembre 2010 (en milliers d'euros)	Total	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	À plus de 5 ans
Cautions et garanties financières	45 534	18 180	1 055	26 299
Nantissements, hypothèques, actifs et sûretés donnés en garantie d'emprunt ⁽¹⁾	793 759	324 551	420 557	48 651
Autres engagements donnés	1 775	1 775	0	0

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(*) DÉTAIL DES PRINCIPAUX NANTISSEMENTS, SÛRETÉS RÉELLES ET HYPOTHÈQUES

Emprunteur	Valeur nominale garantie à l'origine (en milliers d'euros)	Échéance	Actif nanti
	6 500	30/09/2014	Matériel roulant
Camrail	36 651	01/07/2020	Matériel roulant
	12 000	05/09/2014	Titres Camrail
	12 000	05/03/2017	Titres Sccf Titres Secaf
Bolloré Financière du Loch Financière de Sainte-Marine	200 000	04/01/2012	Titres Aegis ⁽¹⁾ Titres Havas ⁽¹⁾
Imperial Mediterranean Nord Sumatra Investissement Société Industrielle et Financière de l'Artois	200 000 ⁽²⁾	06/02/2015	Titres Bolloré ⁽²⁾
Compagnie de Cornouaille	-	05/05/2011	Titres Vallourec ⁽³⁾
Société de Manutention du Tchad	2 057	31/12/2015	Matériel

(1) Nantissement des titres Havas et Aegis

En 2008, le Groupe a mis en place auprès d'un établissement financier français de premier plan une opération structurée qui lui a permis de recevoir 200 millions d'euros en nantissant 57,9 millions d'actions Havas et 94,7 millions d'actions Aegis. L'opération a été mise en place pour une durée de 3,5 ans (échéance janvier 2012) mais peut être dénouée à tout moment à la seule initiative du Groupe, qui conserve durant toute l'opération la propriété des actions et droits de vote associés ainsi que l'exposition économique sur l'évolution des cours.

(2) Nantissement des titres Bolloré

Le Groupe Financière de l'Odéa a émis au cours du second semestre 2010 un emprunt obligataire de 200 millions d'euros. Cet emprunt s'accompagne d'un nantissement de 2,1 millions d'actions de Bolloré détenues par des sociétés du Groupe Bolloré et rémunéré à des conditions normales de marché. Le Groupe conserve durant toute l'opération la pleine propriété des actions et des droits et intérêts associés.

(3) Le Groupe, qui détient au 31 décembre 2010 5,21 % de Vallourec, a couvert au premier semestre 2010 environ 65 % de sa participation au cours de 68,3 euros (136,6 euros avant division du nominal en juillet 2010) par des ventes à terme livrables en titres ou en espèces venant à échéance en mai 2011. 4 millions d'actions Vallourec ont été nantis au titre de cette opération. Le Groupe conserve durant toute l'opération la pleine propriété des actions et des droits et intérêts associés.

31 décembre 2009 (en milliers d'euros)	Total	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	À plus de 5 ans
Cautions et garanties financières	38 025	13 381	21 419	3 225
Nantissements, hypothèques, actifs et sûretés donnés en garantie d'emprunt ^(*)	267 151	0	218 500	48 651
Autres engagements donnés	0	0	0	0

(*) DÉTAIL DES PRINCIPAUX NANTISSEMENTS, SÛRETÉS RÉELLES ET HYPOTHÈQUES

Emprunteur	Valeur nominale garantie à l'origine (en milliers d'euros)	Échéance	Actif nanti
	6 500	30/09/2014	Matériel roulant
Camrail	36 651	01/07/2020	Matériel roulant
	12 000	05/09/2014	Titres Camrail
	12 000	05/03/2017	Titres Sccf Titres Secaf
Bolloré Financière du Loch Financière de Sainte-Marine	200 000	04/01/2012	Titres Aegis ⁽¹⁾ Titres Havas ⁽¹⁾

(1) Nantissement des titres Havas et Aegis

En 2008, le Groupe a mis en place auprès d'un établissement financier français de premier plan une opération structurée qui lui a permis de recevoir 200 millions d'euros en nantissant 57,9 millions d'actions Havas et 94,7 millions d'actions Aegis. L'opération a été mise en place pour une durée de 3,5 ans (échéance janvier 2012) mais peut être dénouée à tout moment à la seule initiative du Groupe, qui conserve durant toute l'opération la propriété des actions et droits de vote associés ainsi que l'exposition économique sur l'évolution des cours.

ENGAGEMENTS DONNÉS AU TITRE DES OPÉRATIONS SUR TITRES

31 décembre 2010 (en milliers d'euros)	Total	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	À plus de 5 ans
Engagements fermes d'achat de titres ⁽¹⁾	0	0	0	0
Garanties et autres engagements accordés	450	0	450	0

31 décembre 2009 (en milliers d'euros)	Total	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	À plus de 5 ans
Engagements fermes d'achat de titres ⁽¹⁾	0	0	0	0
Garanties et autres engagements accordés	0	0	0	0

(1) Uniquement les engagements non comptabilisés dans les états financiers.

ENGAGEMENTS REÇUS

31 décembre 2010 (en milliers d'euros)	Total	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	À plus de 5 ans
Au titre des activités opérationnelles	29 831	22 323	6 065	1 443
Au titre du financement	5 000	0	0	5 000
Au titre des opérations sur titres	7 145	7 000	145	0

31 décembre 2009 (en milliers d'euros)	Total	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	À plus de 5 ans
Au titre des activités opérationnelles	30 976	6 270	15 366	9 340
Au titre du financement	0	0	0	0
Au titre des opérations sur titres	0	0	0	0

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

NOTE 35 – JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Au 31 décembre 2010 (en milliers d'euros)	Dont actifs et passifs financiers						Total actifs et passifs financiers	Juste valeur des actifs et passifs financiers
	Valeur au bilan	Dont actifs et passifs non financiers	Actifs/passifs financiers à la juste valeur par résultat	Placements détenus jusqu'à l'échéance	Prêts et créances/dettes au coût amorti	Actifs financiers disponibles à la vente		
Actifs financiers non courants	2 130 302	0	34 116	0	29 147	2 067 039	2 130 302	2 130 302
Autres actifs non courants	312	0	0	0	312	0	312	312
Actifs financiers courants	325 179	0	38	0	591	324 550	325 179	325 179
Clients et autres débiteurs	1 649 727	0	0	0	1 649 727	0	1 649 727	1 649 727
Autres actifs courants	21 773	21 773	0	0	0	0	0	0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	331 917	0	331 917	0	0	0	331 917	331 917
Total des postes d'actif	4 459 210	21 773	366 071	0	1 679 777	2 391 589	4 437 437	4 437 437
Dettes financières à long terme ⁽¹⁾	1 650 616	0	236 213	0	1 414 403	0	1 650 616	1 654 356
Autres passifs non courants	19 209	17 636	0	0	1 573	0	1 573	1 573
Dettes financières à court terme	821 564	0	0	0	821 564	0	821 564	821 539
Fournisseurs et autres créditeurs	1 716 621	5 751	0	0	1 710 870	0	1 710 870	1 710 870
Autres passifs courants	82 005	31 479	50 526	0	0	0	50 526	50 526
Total des postes de passif	4 290 015	54 866	286 739	0	3 948 410	0	4 235 149	4 238 864

Au 31 décembre 2009 (en milliers d'euros)	Dont actifs et passifs financiers						Total actifs et passifs financiers	Juste valeur des actifs et passifs financiers
	Valeur au bilan	Dont actifs et passifs non financiers	Actifs/passifs financiers à la juste valeur par résultat	Placements détenus jusqu'à l'échéance	Prêts et créances/dettes au coût amorti	Actifs financiers disponibles à la vente		
Actifs financiers non courants	1 524 016	0	0	0	32 405	1 491 611	1 524 016	1 524 016
Autres actifs non courants	297	0	0	0	297	0	297	297
Actifs financiers courants	2 313	0	0	0	535	1 778	2 313	2 313
Clients et autres débiteurs	1 499 806	0	0	0	1 499 806	0	1 499 806	1 499 806
Autres actifs courants	19 387	19 387	0	0	0	0	0	0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	417 094	0	417 094	0	0	0	417 094	417 094
Total des postes d'actif	3 462 913	19 387	417 094	0	1 533 043	1 493 389	3 443 526	3 443 526
Dettes financières à long terme	1 202 579	0	13 980	0	1 188 599	0	1 202 579	1 204 497
Autres passifs non courants	23 935	18 435	0	0	5 500	0	5 500	5 500
Dettes financières à court terme	1 218 568	0	0	0	1 218 568	0	1 218 568	1 218 845
Fournisseurs et autres créditeurs	1 593 815	3 557	0	0	1 590 258	0	1 590 258	1 590 258
Autres passifs courants	31 835	31 835	0	0	0	0	0	0
Total des postes de passif	4 070 732	53 827	13 980	0	4 002 925	0	4 016 905	4 019 100

(1) La dette financière comptabilisée à la juste valeur par résultat hors instruments dérivés concerne l'emprunt obligataire de 200 millions d'euros souscrit sur 2010 (voir note 21 – Endettement financier).

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2010				Au 31/12/2009			
	Total	Dont niveau 1	Dont niveau 2	Dont niveau 3	Total	Dont niveau 1	Dont niveau 2	Dont niveau 3
Actifs disponibles à la vente ⁽¹⁾	2 391 589	1 410 723	927 511	0	1 493 389	776 034	659 135	0
Actifs à la juste valeur par résultat	34 154	0	34 154	0	0	0	0	0
Actifs financiers	2 425 743	1 410 723	961 665	0	1 493 389	776 034	659 135	0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	331 917	331 917	0	0	417 094	417 094	0	0
Dettes financières évaluées à la juste valeur par résultat	229 864	0	229 864	0	0	0	0	0
Instruments financiers dérivés	56 875	0	56 875	0	13 980	0	13 980	0
Passifs financiers évalués à la juste valeur par résultat	286 739	0	286 739	0	13 980	0	13 980	0

(1) Dont 53,4 millions d'euros au 31 décembre 2010 et 58,2 millions d'euros au 31 décembre 2009 concernant des titres comptabilisés à leur coût d'achat en l'absence de juste valeur déterminable de façon fiable.

Le tableau ci-dessus présente la méthode de valorisation des instruments financiers à la juste valeur (Actifs/passifs financiers à la juste valeur par résultat et Actifs financiers disponibles à la vente) requis par la norme IFRS 7 selon les trois niveaux suivants :

- niveau 1 : juste valeur estimée sur des prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques ;
- niveau 2 : juste valeur estimée par référence à des prix cotés visés au niveau 1 qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (à savoir des prix), soit indirectement (à savoir des données dérivées de prix) ;
- niveau 3 : juste valeur estimée par des techniques d'évaluation utilisant des données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché directement observables.

NOTE 36 – INFORMATIONS SUR LES INSTRUMENTS FINANCIERS ET LA GESTION DES RISQUES

Cette présente note est à lire en complément des informations qui sont fournies dans le rapport du Président sur le contrôle interne inclus dans le présent document.

L'approche du Groupe ainsi que les procédures mises en place sont également détaillées dans la partie : Analyse des risques du rapport de gestion.

SUIVI ET GESTION DE LA DETTE ET DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Les Directions de la trésorerie et du contrôle de gestion du Groupe organisent et supervisent la remontée des informations et des indicateurs financiers mensuels des divisions, en particulier le compte de résultat et le suivi de l'endettement net.

Toute contrepartie bancaire, intervenant dans le cadre d'opérations de couverture de change, de gestion de taux d'intérêt ou de placement de trésorerie, doit avoir obtenu l'aval de la Direction financière. Le Groupe travaille uniquement avec des établissements bancaires de premier ordre.

Risque de marché concernant les actions cotées

Compte tenu de ses activités financières, le Groupe Financière de l'Odet est exposé à la variation du cours des titres cotés.

Les titres de participation détenus par le Groupe dans des sociétés non consolidées sont évalués en juste valeur à la clôture conformément à la

norme IAS 39 « Instruments financiers » et sont classés en actifs financiers disponibles à la vente (voir note 1 – B – Principes comptables).

Pour les titres cotés, cette juste valeur est la valeur boursière à la clôture. Au 31 décembre 2010, les réévaluations temporaires des titres disponibles à la vente du bilan consolidé déterminées sur la base des cours de Bourse s'élèvent à 1 161,3 millions d'euros avant impôt, avec pour contrepartie les capitaux propres consolidés⁽¹⁾.

Au 31 décembre 2010, une variation de 1 % des cours de Bourse entraînerait un impact de 21,5 millions d'euros sur les actifs disponibles à la vente et de 18,1 millions d'euros sur les capitaux propres consolidés, dont 7,4 millions d'euros au titre des réévaluations par transparence des holdings intermédiaires de contrôle⁽¹⁾. Les titres de ces sociétés non cotées revêtent un caractère peu liquide.

Risque de liquidité

La part à moins d'un an des crédits utilisés au 31 décembre 2010 inclut 209 millions d'euros de tirage de billets de trésorerie dans le cadre d'un programme de 500 millions d'euros maximum et 193,7 millions de mobilisations de créances. Elle inclut également 174,7 millions d'euros de tirage de billets de trésorerie dans le cadre d'un programme de 250 millions d'euros maximum chez Financière de l'Odet.

Par ailleurs, le montant des lignes de crédit confirmées et non utilisées s'élève à 965 millions d'euros au 31 décembre 2010.

L'ensemble des lignes bancaires tirées et non tirées s'amortit comme suit :

Année 2011	5,7%
Année 2012	18,3%
Année 2013	8,4%
Année 2014	51,4%
Année 2015	12,2%
Année 2016	0,5%
Au-delà de 2016	3,5%
Total	100%

La durée moyenne des sources de financement du Groupe est de près de quatre années.

La majorité des tombées intervient en 2014 et au-delà.

(1) Réévaluations par transparence basées notamment sur les valeurs boursières de Bolloré et de Financière de l'Odet (voir note 9 – Autres actifs financiers).

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Le Groupe ne fait pas appel à des financements bancaires conditionnés à une notation externe. L'essentiel des lignes de crédits utilisées, comme confirmées non utilisées (dont le crédit syndiqué de 1,1 milliard d'euros à échéance 2014), ne prévoit pas de clause de remboursement anticipé dépendant du respect de ratios financiers. Quelques crédits utilisés, comme confirmés non utilisés, en prévoient parfois. Il s'agit alors de deux ratios : un ratio d'endettement et un ratio relatif à la capacité du Groupe à faire face au service de la dette.

Le Groupe respecte l'ensemble de ces critères au 31 décembre 2010.

Risque de taux

La Direction générale décide de la mise en place de couverture de taux. Des couvertures de type ferme (*swap* de taux, FRA) sont éventuellement utilisées pour gérer le risque de taux de la dette du Groupe.

La note 21 décrit les différents instruments dérivés de couverture de risque de taux du Groupe.

Au 31 décembre 2010, après couverture, la part de l'endettement financier net à taux fixe s'élevait à 19,8 % de l'endettement total.

Sensibilité : si les taux varient uniformément de + 1 %, l'impact annuel sur les frais financiers serait de + 17,9 millions d'euros après couverture sur la dette portant intérêt.

Les excédents de trésorerie sont placés dans des produits monétaires sans risque.

Risque crédit client

La Direction de la trésorerie Groupe centralise mensuellement l'évolution du besoin en fonds de roulement. La plupart des divisions ont recours à l'assurance-crédit, et les plus grandes ont un crédit manager.

De par la diversité de ses activités, le Groupe a une base de clients très diversifiée tant en termes de secteur d'activité que de taille et de localisation.

Les analyses des créances clients sont réalisées au cas par cas, et les dépréciations sont constatées sur une base individuelle en tenant compte de la situation du client, de l'existence ou non d'une assurance-crédit, et des retards de paiement.

Aucune dépréciation n'est constatée sur une base globale.

La balance âgée des créances échues non provisionnées à la clôture, l'analyse de la variation des provisions sur créances clients ainsi que les charges et produits sur ces créances, sont présentées dans la note 12 – Clients et autres débiteurs.

Risque de devise

La répartition du chiffre d'affaires (58 % en zone euro, 16 % en zone CFA, 3 % en francs suisse, 3 % en dollars américains, 2 % en livres sterling, 18 % autres devises) et le fait que beaucoup de dépenses d'exploitation soient en devises locales limitent de fait l'exposition du Groupe au risque de change opérationnel.

Le Groupe réduit encore son exposition au risque de change en couvrant ses principales opérations en devises, autres que l'euro et le CFA.

La gestion du risque de change est centralisée au niveau du Groupe en France et en Europe : chaque filiale ayant des flux annuels en devises vis-à-vis de tiers externes tant en export/vente qu'en import/achat supérieurs à 150 milliers d'euros ouvre un compte par devise. Afin de supprimer le risque de variation du cours de change, chaque fin de mois elle demande une couverture auprès de la cellule de gestion sur le solde prévisionnel de ses ventes/achats du mois suivant, payable selon le cas à trente ou soixante jours fin de mois.

La trésorerie devises calcule le net des positions commerciales et se couvre auprès des banques par une opération de type ferme (achat ou vente à terme). En plus de ces opérations glissantes à trois mois (procédure fin de mois), d'autres couvertures peuvent être prises ponctuellement pour un marché.

Les flux intragroupe font l'objet d'un *netting* mensuel qui permet de limiter les flux échangés et de couvrir les risques de change résiduels.

Bolloré Énergie, pour sa part, couvre quotidiennement ses positions directement sur le marché. Au 31 décembre 2010, son portefeuille de couverture

en dollars américain en contre-valeur euro comprenait des ventes à terme pour 23,7 millions d'euros et des achats à terme pour 2 millions d'euros, soit une position nette vendeur de 21,7 millions d'euros.

Les pertes et gains de change nets annuels totaux liés aux flux opérationnels en devises se sont élevés en 2010 pour le Groupe à 4 millions d'euros, soit 1,7 % du résultat opérationnel de l'année (+ 1,6 million d'euros en 2009, soit 0,9 % du résultat opérationnel de l'année); le résultat opérationnel du Groupe n'est pas exposé de façon significative au risque de change.

Risque matières premières

Les métiers du Groupe ci-dessous sont sensibles aux évolutions des cours des matières premières suivantes :

- énergie : pétrole ;
- plantations : huile de palme et caoutchouc.

Compte tenu de la dispersion de ses activités, les effets de l'évolution du cours de ces matières premières sur les résultats du Groupe dans son ensemble restent toutefois limités.

Le secteur opérationnel Distribution d'énergie est le seul secteur du Groupe qui soit, directement et notablement, impacté par la variation du prix du baril de pétrole; le chiffre d'affaires est fortement corrélé au prix du pétrole brut et totalement corrélé au prix des produits raffinés.

Afin de minimiser les effets du risque pétrole sur les résultats, la division Distribution d'énergie répercute les variations du cours du produit aux clients et met en place des achats et ventes à terme de produit adossés à des opérations physiques.

Au 31 décembre 2010, les ventes à terme de produits s'élèvent à 88 millions d'euros et les achats à terme à 57 millions d'euros. Les positions ouvertes vendeur sur marchés IPE (*International Petroleum Exchange*) s'élèvent à 41 900 tonnes pour 31 millions d'euros.

Les stocks de fuel domestique sont intégralement couverts, à l'exception d'un stock d'environ 52 500 m³ au 31 décembre 2010.

NOTE 37 – LISTE DES SOCIÉTÉS DONT LA DATE DE CLÔTURE EST DIFFÉRENTE DU 31 DÉCEMBRE

	Date de clôture
Europacific	30 juin

NOTE 38 – ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

ACQUISITION DE LA SOCIÉTÉ LCN (LES COMBUSTIBLES DE NORMANDIE)

Le Groupe Financière de l'Odet a fait l'acquisition en février 2011 de 49 % du capital de la société LCN pour, à terme, en détenir 100 %. LCN réalise un chiffre d'affaires d'environ 800 millions d'euros. Cette acquisition vient renforcer significativement le réseau de Bolloré Énergie qui représente désormais environ 14 % du marché français.

SIGNATURE DU CONTRAT AUTOLIB'

Le contrat relatif au projet Autolib', système de voitures propres en auto-partage sur l'agglomération parisienne, a été signé en février 2011. Le lancement est prévu en décembre 2011 avec la mise à disposition de 250 Bluecar® à Paris.

INVESTISSEMENTS DANS LES USINES DE PRODUCTION DE BATTERIES

Après la pose de la première pierre en janvier 2011, la nouvelle usine de batteries en Bretagne entrera en production en 2012. Avec cette nouvelle usine et celle du Canada, également en cours d'extension, l'objectif est de pouvoir produire 40 000 batteries par an à l'horizon 2013.

NOTE 39 – HONORAIRES DES CONTRÔLEURS LÉGAUX DES COMPTES ET DES MEMBRES DE LEURS RÉSEAUX

Article 221-1-2 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers.

MONTANT DES HONORAIRES PAR RÉSEAU

Au 31 décembre 2010 (en milliers d'euros)	Total 2010	Total 2009	Constantin				AEG Finances			
			Montant (HT)		%		Montant (HT)		%	
			2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009
Audit										
– Commissariat aux comptes										
Financière de l'Odet SA	65	50	33	25	1	1	32	25	6	5
Filiales	3 406	3 237	2 914	2 747	98	99	492	490	94	95
– Autres missions légales et accessoires										
Financière de l'Odet SA	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Filiales	24	0	24	0	1	0	0	0	0	0
Sous-total	3 495	3 287	2 971	2 772	100	100	524	515	100	100
Autres prestations										
Juridique, fiscal, social	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Sous-total	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total honoraires	3 495	3 287	2 971	2 772	100	100	524	515	100	100

Au 31 décembre 2009 (en milliers d'euros)	Total 2009	Total 2008	Constantin				AEG Finances			
			Montant (HT)		%		Montant (HT)		%	
			2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008
Audit										
– Commissariat aux comptes										
Financière de l'Odet SA	50	32	25	16	1	1	25	16	5	4
Filiales	3 237	3 226	2 747	2 788	99	99	490	438	95	96
– Autres missions légales et accessoires										
Financière de l'Odet SA	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Filiales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Sous-total	3 287	3 258	2 772	2 804	100	100	515	454	100	100
Autres prestations										
Juridique, fiscal, social	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Sous-total	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total honoraires	3 287	3 258	2 772	2 804	100	100	515	454	100	100

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

NOTE 40 – LISTE DES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES

Libellé	Siège	% d'intérêt 2010	% d'intérêt 2009	SIREN/Pays/Territoire
I. Par intégration globale				
Financière de l'Odet				
Financière de l'Odet	Odet	90,91	90,77	056 801 046
Bolloré				
African Investment Company	Luxembourg	66,35	65,74	Luxembourg
Agence Maritime Rochelaise Alliance	Rochefort	46,39	46,02	541 780 193
Agetraf RDC	Kinshasa	70,39	69,82	Rép. démoc. du Congo
Alcafi	Rotterdam	70,39	69,82	Pays-Bas
Alraïne Shipping	Lagos	70,39	69,82	Nigeria
Amatransit NC (ex-Amatrans Nouméa)	Nouméa	59,64	59,16	Nouvelle-Calédonie
Ami Tanzanie	Dar es-Salaam	70,39	69,82	Tanzanie
Amifin Holding	Genève	70,39	69,82	Suisse
Antrak Ghana Ltd (ex-Ro Ro Services (Ghana) Ltd)	Accra	70,39	69,82	Ghana
Antrak Group (Ghana) Ltd	Accra	70,39	69,82	Ghana
Antrak Group (Nigeria) Ltd	Lagos	70,39	69,82	Nigeria
Antrak International Ltd	Île de Man	70,39	69,69	Royaume-Uni
Antrak Logistics Pty Ltd (ex-Antrak Paccon Logistics Pty Aus.)	Perth	49,27	48,88	Australie
Arlington Invest. SA	Luxembourg	66,29	65,76	Luxembourg
Ateliers et Chantiers de Côte d'Ivoire	Abidjan	70,39	69,82	Côte d'Ivoire
Atlantique Containers Réparations – Acor	Montoir-de-Bretagne	36,93	36,63	420 488 355
Automatic Control Systems Inc.	New York	65,49	64,96	États-Unis
Automatic Systems America Inc.	Montréal	65,49	64,96	Canada
Automatic Systems Belgium SA	Wavre	65,49	64,96	Belgique
Automatic Systems Equipment Ltd	Birmingham	65,49	64,96	Royaume-Uni
Automatic Systems Española SA	Barcelone	65,49	64,96	Espagne
Automatic Systems France SA ⁽³⁾	Rungis	65,49	64,96	304 395 973
Barrière Contrôle d'Accès SARL ⁽³⁾	Paris	65,49	64,96	420 248 031
Bathium Canada Inc.	Boucherville-Québec	56,31	55,86	Canada
Batscap	Odet	56,31	55,86	421 090 051
Bénin Terminal	Cotonou	64,23	NC	Bénin
Bernard Group	Hainault-Ilford	70,37	69,80	Royaume-Uni
Bolloré (ex-Bolloré Investissement) ⁽¹⁾	Odet	70,39	69,82	055 804 124
Bolloré Africa Logistics Cameroun (ex-Saga Cameroun)	Douala	66,45	62,40	Cameroun
Bolloré Africa Logistics Côte d'Ivoire (ex-SDV Saga Côte d'Ivoire)	Abidjan	59,64	59,09	Côte d'Ivoire
Bolloré Africa Logistics Sénégal (ex-SDV Sénégal)	Dakar	59,29	58,10	Sénégal
Bolloré Énergie (ex-SCE) ⁽¹⁾	Odet	70,38	69,82	601 251 614
Bolloré Inc. (ex-Bolmet Inc.)	Dayville	70,39	69,82	États-Unis

Libellé	Siège	% d'intérêt 2010	% d'intérêt 2009	SIREN/Pays/Territoire
Bolloré Intermédia (ex-Régie 8) ⁽¹⁾	Odet	70,39	69,82	479 918 096
Bolloré Logistics (ex-SDV DAT Gie)	Puteaux	70,37	69,80	389 877 523
Bolloré Média (ex-Financière Hoëdic) ⁽¹⁾	Puteaux	70,39	69,82	501 384 234
Bolloré Shanghai	Shanghai	70,39	69,82	Rép. populaire de Chine
Bolloré Telecom	Puteaux	62,98	62,47	487 529 232
Burkina Logistics and Mining Services	Ouagadougou	67,27	66,71	Burkina Faso
Calpam Mineralöl GmbH Aschaffenburg	Aschaffenburg	70,39	69,82	Allemagne
Camrail	Douala	53,96	53,46	Cameroun
CARENA	Abidjan	35,19	34,91	Côte d'Ivoire
Centrafrique Logistique	Bangui	59,81	NC	Rép. centrafricaine
Cherbourg Maritime Voyages ⁽¹⁾	Tourlaville	70,37	69,80	408 306 975
CICA	Neuchâtel	70,39	69,82	Suisse
CIPCH BV	Rotterdam	70,39	69,82	Pays-Bas
Cogema Dunkerque ⁽¹⁾	Dunkerque	70,38	69,81	076 650 019
Compagnie de Cornouaille ⁽¹⁾	Odet	70,39	69,82	443 827 134
Compagnie de la Pointe d'Arradon ⁽¹⁾	Odet	71,39	NC	519 116 552
Compagnie de Pleuven	Puteaux	67,78	67,24	487 529 828
Compagnie des Glénans ⁽¹⁾	Odet	70,39	69,82	352 778 187
Compagnie des Tramways de Rouen	Puteaux	61,06	60,56	570 504 472
Compagnie du Cambodge	Puteaux	67,06	66,52	552 073 785
Compagnie Saint-Corentin ⁽¹⁾	Puteaux	70,39	69,82	443 827 316
Compagnie Saint-Gabriel ⁽¹⁾	Odet	70,38	69,81	398 954 503
Comptoir Général Maritime Sétois ⁽¹⁾	Sète	70,37	69,80	642 680 060
Congo Containers Sprl	Kinshasa	69,82	69,26	Rép. démoc. du Congo
Congo Terminal Holdings	Puteaux	31,67	31,42	512 285 404
Congo Terminal	Pointe-Noire	38,94	38,62	Rép. démoc. du Congo
Cormoran Participations SA	Luxembourg	66,29	65,76	Luxembourg
Cross Marine Services Ltd	Lagos	70,39	69,82	Nigeria
CSA	Paris	66,61	66,08	308 293 430
CSA-TMO Holding ⁽¹⁾	Paris	70,39	69,82	410 163 554
CSI	Nice	66,60	66,07	410 769 996
CSTO	Paris	66,61	66,08	320 495 732
Deko Ltd	Hong Kong	NC	65,76	Hong Kong
Delmas Petroleum Services	Port-Gentil	54,41	53,97	Gabon
Deutsche Calpam GmbH Hamburg (ex-Calpam Min. Handel Ver.)	Hambourg	70,39	69,82	Allemagne
Dewulf Cailleret ⁽¹⁾	Dunkerque	70,39	69,82	380 355 875
Direct 8 (ex-Bolloré Média) ⁽¹⁾	Puteaux	70,39	69,82	444 564 793
Direct Bretagne (ex-Bretagne Plus) ⁽¹⁾	Odet	70,39	69,82	487 626 764

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Libellé	Siège	% d'intérêt 2010	% d'intérêt 2009	SIREN/Pays/Territoire
Direct Nice (ex-Cie de Hoëdic) ⁽¹⁾	Puteaux	70,59	70,03	492 950 431
Direct Production (ex-Bolloré Production) ⁽¹⁾	Puteaux	70,39	69,82	438 114 746
Direct Soir ⁽¹⁾	Puteaux	70,39	69,82	485 374 128
Direct Star	Puteaux	70,39	NC	384 939 484
Direct Strasbourg ⁽¹⁾	Puteaux	70,59	70,03	501 384 242
Direct Toulouse (ex-Cie de Moustierlin) ⁽¹⁾	Puteaux	46,46	70,03	492 950 860
Docks Industriels Affrètement – DIAF	Rouen	52,79	52,27	338 250 350
Domaines de la Croix et de la Bastide Blanche ⁽¹⁾	La Croix-Valmer	69,68	NC	437 554 348
Dumbarton Invest. SA	Luxembourg	66,29	65,76	Luxembourg
EACS Mombasa	Nairobi	70,39	69,82	Kenya
Elycar Invest. SA (ex-Carlyle Invest. SA)	Luxembourg	66,29	65,76	Luxembourg
Esprit Info (ex-Autraco) ⁽¹⁾	Colombes	70,39	69,69	333 134 799
Euro Pacific Forwarding Pty Ltd	Brisbane	70,37	69,80	Australie
EXAF ⁽¹⁾	Puteaux	70,39	69,82	602 031 379
Filminger ⁽¹⁾	Tremblay-en-France	70,39	69,69	403 851 033
Financière 84 (ex-Lurit) ⁽¹⁾	Monteux	70,32	69,62	315 029 884
Financière de Concarneau ⁽¹⁾	Odet	70,39	69,82	447 535 204
Financière du Champ de Mars (ex-Socfin)	Bruxelles	70,39	69,82	Belgique
Financière de Kéréon	Bruxelles	70,39	69,82	Belgique
Financière de Sainte-Marine (ex-Bolloré Médias Investissements)	Puteaux	67,78	67,24	442 134 177
Financière du Loch	Puteaux	67,79	67,24	417 537 628
Financière du Perguet ⁽¹⁾	Puteaux	71,39	90,75	433 957 792
Financière Moncey	Puteaux	63,85	63,33	562 050 724
Financière Penfret ⁽¹⁾	Odet	70,39	69,82	418 212 197
Forestière Équatoriale	Abidjan	66,30	65,76	Côte d'Ivoire
Fos Conteneurs Logistique ⁽¹⁾	Port-Saint-Louis- du-Rhône	70,37	69,80	342 134 566
Freetown Terminal	Freetown	70,39	NC	Sierra Leone
Freetown Terminal Holding	Londres	70,39	NC	Royaume-Uni
Gabon Mining Logistics	Libreville	47,61	47,23	Gabon
Gamship	Banjul	70,39	69,82	Gambie
Gruau Microbus	Saint-Berthevin	56,38	34,91	501 161 798
Goldway (FE) Ltd	Hong Kong	NC	65,76	Hong Kong
Guadeloupe Transit Déménagement (GTD)	Baie-Mahault/ Guadeloupe	70,38	69,71	327 869 061
Hold Intermodal Services – HIS ⁽¹⁾	Puteaux	70,28	69,72	382 397 404
Hombard Publishing BV	Amsterdam	70,39	69,82	Pays-Bas
IER GmbH	Uetze	65,49	64,96	Allemagne
IER Graphic (ex-Tupos Graphic) ⁽²⁾	Avelin	NC	64,96	330 345 158
IER Impresoras Especializadas	Madrid	65,49	64,96	Espagne
IER Inc.	Carrollton	65,49	64,96	États-Unis

Libellé	Siège	% d'intérêt 2010	% d'intérêt 2009	SIREN/Pays/Territoire
IER Ltd	Southall	65,49	64,96	Royaume-Uni
IER Pte Ltd	Singapour	65,49	64,96	Singapour
IER SA ⁽³⁾	Suresnes	65,49	64,96	622 050 318
Immobilière du Mount Vernon ⁽¹⁾	Vaucresson	70,39	69,82	302 048 608
Imperial Mediterranean	Puteaux	67,79	67,24	414 818 906
Intervalles ⁽¹⁾	Paris	70,39	69,82	440 240 885
Iris Immobilier ⁽¹⁾	Puteaux	70,39	69,82	414 704 163
Isamar ⁽¹⁾	Valence	70,39	69,82	Espagne
ITD	Puteaux	70,39	69,76	440 310 381
Joint Service Africa	Amsterdam	70,39	69,82	Pays-Bas
Kanway (FE) Ltd	Hong Kong	NC	65,76	Hong Kong
Kerné Finance ⁽¹⁾	Odet	70,33	69,77	414 753 723
Koway (FE) Ltd	Hong Kong	NC	65,76	Hong Kong
La Charbonnière	Maisons-Alfort	37,08	36,79	572 199 636
Latham Invest. SA	Luxembourg	66,29	65,76	Luxembourg
Les Charbons Maulois ⁽¹⁾	Maule	70,30	69,73	619 803 083
Locamat ⁽¹⁾	Tremblay-en-France	70,39	69,82	339 390 197
Logistics Support Services Ltd (ex-Starlogic Ltd)	Hong Kong	70,37	69,80	Hong Kong
Madisson Invest. SA	Luxembourg	66,29	65,76	Luxembourg
Matin Plus	Puteaux	49,27	48,88	492 714 779
Mombasa Container Terminal Ltd	Nairobi	70,39	69,82	Kenya
Montrose Invest. SA	Luxembourg	66,29	65,76	Luxembourg
Morisson Invest. SA	Luxembourg	66,29	65,76	Luxembourg
My IP	Paris	38,83	NC	452 313 299
Nord Sud CTI (ex-Transit Gauthier) ⁽¹⁾	Rouen	70,35	69,79	590 501 698
Nord Sumatra Invest. (ex-Plantation Nord Sumatra)	Bruxelles	70,22	69,66	Belgique
Normande de Manutention ⁽¹⁾	Grand-Couronne	70,37	69,80	382 467 645
Pargefi	Valence	66,29	65,76	Espagne
Pargefi Helios Iberica Luxembourg	Luxembourg	66,29	65,76	Luxembourg
Participaciones Ibero Internacionales	Valence	66,28	NC	Espagne
Participaciones Internacionales Portuarias	Valence	66,28	65,76	Espagne
Peachtree Invest. SA	Luxembourg	66,29	65,76	Luxembourg
Plantations des Terres Rouges	Luxembourg	66,29	65,76	Luxembourg
Polyconseil	Paris	70,39	48,88	352 855 993
Progosa Investment	Séville	66,28	65,75	Espagne
Pro-Service Forwarding Co. Inc.	Inglewood	NC	69,80	États-Unis
Pt Sarana Citra Adicarya	Jakarta	70,37	69,80	Indonésie
Pt SDV Logistics Indonesia	Jakarta	70,37	69,80	Indonésie
PTR Finances	Luxembourg	66,29	65,76	Luxembourg
Rainbow Investments Ltd	Lusaka	35,88	35,59	Zambie
Redlands Farm Holding	Wilmington	66,31	NC	États-Unis

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Libellé	Siège	% d'intérêt 2010	% d'intérêt 2009	SIREN/Pays/Territoire
Renwick Invests SA	Luxembourg	66,29	65,76	Luxembourg
Réunitrans ⁽¹⁾	La Possession/ La Réunion	66,71	66,17	345 261 580
Rivaud Innovation	Puteaux	65,41	64,88	390 054 815
Rivaud Loisirs Communication	Puteaux	66,53	66,00	428 773 980
SFA SA	Luxembourg	66,31	65,77	Luxembourg
Safa Cameroun	Dizangue	42,39	42,02	Cameroun
Safa France	Puteaux	59,24	58,76	409 140 530
Saga ⁽¹⁾	Puteaux	70,39	69,69	542 027 529
Saga Air Belgium	Brucargo	70,38	69,68	Belgique
Saga Bénin (ex-SBEM)	Cotonou	49,97	49,46	Bénin
Saga Congo	Pointe-Noire	70,39	69,69	Congo
Saga France (ex-Sagatrans) ⁽¹⁾	Puteaux	70,39	69,69	712 025 691
Saga Gabon	Port-Gentil	69,96	69,27	Gabon
Saga Guadeloupe ⁽¹⁾	Baie-Mahault/ Guadeloupe	70,35	69,65	508 605 292
Saga Guinée	Conakry	70,39	69,69	Guinée
Saga Investissement ⁽¹⁾	Puteaux	70,39	69,69	381 960 475
Saga Japan KK	Tokyo	70,39	69,69	Japon
Saga Maritime de Transit Littee – SMTL ⁽¹⁾	Fort-de-France/ Martinique	70,38	69,69	303 159 370
Saga Réunion ⁽¹⁾	La Possession / La Réunion	70,38	69,69	310 850 755
Saga Sénégal	Dakar	NC	69,36	Sénégal
Saga Togo	Lomé	56,99	56,43	Togo
Saka Delmas	Jakarta	NC	69,80	Indonésie
SAMA ⁽¹⁾	Colombes	70,39	69,82	487 495 012
SAMC Combustibles	Bâle	70,39	69,82	Suisse
SATRAM Huiles	Bâle	70,39	69,82	Suisse
Scanship Ghana	Tema	70,39	69,82	Ghana
SCCF	Douala	69,71	69,06	Cameroun
SCTT ⁽¹⁾	Colombes	70,35	69,65	775 668 825
SDV Afrique	Puteaux	70,39	69,82	328 046 032
SDV Ami Angola Lda (ex-Ami Angola)	Luanda	70,39	69,82	Angola
SDV Ami Mozambique (ex-Ami Mozambique)	Beira	70,04	69,47	Mozambique
SDV Argentine	Buenos Aires	66,85	66,31	Argentine
SDV Asia Pacific Corporate Pte Ltd	Singapour	70,39	69,82	Singapour
SDV Australia	Botany	70,37	69,80	Australie
SDV Belgium	Anvers	70,37	69,80	Belgique
SDV Bénin	Cotonou	65,53	65,00	Bénin
SDV Ltd (ex-SDV Bernard Ltd)	Hainault-Ilford	70,37	69,80	Royaume-Uni
SDV Brasil Ltda (ex-Scacbras)	São Paulo	70,37	69,80	Brésil

Libellé	Siège	% d'intérêt 2010	% d'intérêt 2009	SIREN/Pays/Territoire
SDV Burkina Faso	Ouagadougou	62,38	61,88	Burkina Faso
SDV Cambodge	Phnom Penh	70,37	69,80	Cambodge
SDV Cameroun	Douala	NC	68,58	Cameroun
SDV Caraïbes ⁽¹⁾	Baie-Mahault/ Guadeloupe	66,89	66,35	348 092 297
SDV Centrafrique	Bangui	70,38	69,82	Rép. centrafricaine
SDV Chili	Santiago	70,37	69,80	Chili
SDV China Ltd (ex-GEIS Cargo JM China Ltd)	Hong Kong	70,37	69,80	Chine
SDV Congo	Pointe-Noire	70,38	69,82	Congo
SDV Gabon	Libreville	68,02	67,47	Gabon
SDV GEIS – SDV GmbH (ex-GEIS – SDV GmbH)	Francfort	35,26	34,97	Allemagne
SDV Ghana Ltd (ex-Delmas Ghana)	Tema	70,39	69,82	Ghana
SDV Guinée	Conakry	67,94	67,39	Guinée
SDV Guinea SA	Malabo	38,71	NC	Guinée équatoriale
SDV Guyane	Remiré Montjoly/Guyane	59,81	59,33	403 318 249
SDV Industrial Project SDN BHD	Kuala Lumpur	42,22	41,88	Malaisie
SDV International Logistics Ltd (ex-SDV Air Link India Ltd)	Calcuta	70,35	69,79	Inde
SDV Italia	Milan	70,37	69,81	Italie
SDV Japon KK	Tokyo	70,39	69,82	Japon
SDV Korea	Séoul	70,39	69,82	Corée du Sud
SDV La Réunion ⁽¹⁾	La Possession/ La Réunion	70,36	69,80	310 879 937
SDV Laos	Vientiane	70,37	69,80	Laos
SDV Logistics Namibia	Windhoek	70,33	NC	Namibie
SDV Logistics Shanghai Ltd	Shanghai	70,37	69,80	Rép. populaire de Chine
SDV Logistics Singapore (ex-SDV South East Asia Pte Ltd)	Singapour	70,37	69,80	Singapour
SDV Logistics Sudan Ltd	Juba	63,35	62,84	Soudan
SDV Logistics Thailand Co Ltd	Bangkok	42,22	41,88	Thaïlande
SDV Logistique Internationale (ex-Scac) ⁽¹⁾	Puteaux	70,37	69,80	552 088 536
SDV Logistiques Canada (ex-Scac Canada)	Saint-Laurent/Québec	69,50	68,94	Canada
SDV Luxembourg	Luxembourg	70,37	69,80	Luxembourg
SDV Madagascar (ex-Scac Madagascar)	Toamasina	70,39	69,82	Madagascar
SDV Malawi (ex-SDV Ami Malawi)	Blantyre	70,39	69,82	Malawi
SDV Mali	Bamako	69,97	69,40	Mali
SDV Maroc (ex-Scac Maroc)	Casablanca	70,37	69,80	Maroc
SDV Martinique ⁽¹⁾	Fort de France/ Martinique	70,36	69,80	421 360 785
SDV Méditerranée ⁽¹⁾	Marseille	70,37	69,80	722 058 856
SDV Mexique	Mexico	70,37	69,80	Mexique
SDV Mining Antrak Africa (ex-SDV Mining Energy) ⁽¹⁾	Puteaux	70,36	69,79	414 703 892
SDV Nederland BV (ex-Scac Nederland BV)	Hoogvliet	70,37	69,80	Pays-Bas

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Libellé	Siège	% d'intérêt 2010	% d'intérêt 2009	SIREN/Pays/Territoire
SDV Niger	Niamey	70,39	69,82	Niger
SDV Nigeria (ex-Alraïne Nigeria)	Lagos	70,39	69,82	Nigeria
SDV Nouvelle-Zélande	Makati City	70,37	69,80	Nouvelle-Zélande
SDV Philippines	Parañaque	49,26	48,86	Philippines
SDV Polynésie (ex-Amatrans Papeete)	Papeete	61,67	61,15	Polynésie française
SDV Portugal	Lisbonne	70,30	69,73	Portugal
SDV PRC Int. Freight Forwarding Ltd	Shanghai	70,37	69,80	Rép. populaire de Chine
SDV Project GmbH (ex-SDV Project Deutschland)	Hambourg	35,26	34,97	Allemagne
SDV Sierra Leone	Freetown	70,35	NC	Sierra Leone
SDV South Africa (ex-SDV Transami Pty Ltd RSA)	Johannesburg	70,38	69,81	Afrique du Sud
SDV Taïwan	Taipei	70,37	69,80	Taïwan
SDV Tchad	N'Djamena	59,92	59,44	Tchad
SDV Togo	Lomé	70,38	69,81	Togo
SDV Transami Burundi (ex-SDV Burundi)	Bujumbura	69,65	68,98	Burundi
SDV Transami Djibouti Ltd	Djibouti	49,27	48,88	Djibouti
SDV Transami Kenya Ltd (ex-Transami Kenya)	Nairobi	70,39	69,82	Kenya
SDV Transami NV (ex-Transintra Nv)	Anvers	70,39	69,82	Belgique
SDV Transami Ouganda Ltd (ex-Transami Ouganda)	Kampala	70,39	69,82	Ouganda
SDV Transami Rwanda (ex-SDV Rwanda)	Kigali	70,36	69,80	Rwanda
SDV Transami Tanzanie Ltd (ex-SDV Notco Tanzanie)	Dar es-Salaam	70,39	69,82	Tanzanie
SDV Transintra Soudan	Khartoum	35,19	34,91	Soudan
SDV Transport Hong Kong	Hong Kong	70,37	69,80	Hong Kong
SDV Transport Malaysia	Kuala Lumpur	42,22	41,88	Malaisie
SDV Tunisie	Rades	35,18	34,90	Tunisie
SDV UK	Liverpool	70,37	69,80	Royaume-Uni
SDV USA Inc.	New York	70,36	69,80	États-Unis
SDV Vietnam Ltd	Hô Chi Minh-Ville	70,37	69,80	Vietnam
SDV Zambie (ex-Ami Zambie)	Lusaka	70,39	69,82	Zambie
Seaways Pty Ltd (SAEL)	Randburg	70,38	69,81	Afrique du Sud
Secaf	Puteaux	69,90	69,27	075 650 820
Sénégal Tours	Dakar	54,83	46,10	Sénégal
SES	Paris	66,61	66,08	315 013 557
SETO	Ouagadougou	33,60	33,30	Burkina Faso
Sitarail	Abidjan	35,87	35,58	Côte d'Ivoire
Sierra Leone Shipping Agencies Limited - SLSA	Freetown	70,33	NC	Sierra Leone
SMN	Douala	35,30	34,82	Cameroun
SNAT	Libreville	56,31	55,75	Gabon
SNCDV Nigeria	Lagos	70,38	69,82	Nigeria
Socarfi	Puteaux	64,17	63,64	612 039 099
Socatraf	Bangui	48,25	47,77	Rép. centrafricaine

Libellé	Siège	% d'intérêt 2010	% d'intérêt 2009	SIREN/Pays/Territoire
Socfrance	Puteaux	67,47	66,93	562 111 773
Société Anonyme de Manutention et de Participations – SAMP ⁽²⁾	Le Port/La Réunion	65,65	65,12	310 863 329
Société Bordelaise Africaine	Puteaux	70,00	69,43	552 119 604
Société Centrale de Représentation	Puteaux	65,93	65,40	582 142 857
Société d'Acconage et de Manutention de la Réunion – SAMR ⁽²⁾	Le Port/La Réunion	65,65	65,12	350 869 004
Société de Manutention du Terminal à Conteneurs de Cotonou – SMTC	Cotonou	45,75	45,34	Bénin
Société de Participations Portuaires	Puteaux	42,23	41,89	421 380 460
Société des Chemins de Fer et Tramways du Var et du Gard	Puteaux	64,21	63,69	612 039 045
Société d'Entreprise de Manutentions Maritimes	Lomé	60,39	NC	Togo
Société d'Entreprise de Moyens de Manutentions Maritimes	Lomé	67,45	NC	Togo
Société d'Exploitation des Parcs à Bois du Cameroun – SEPBC	Douala	50,77	50,70	Cameroun
Société d'exploitation du Parc à Bois d'Abidjan – SEPBA	Abidjan	49,69	49,24	Côte d'Ivoire
Société d'Exploitation du Terminal de Vridi	Abidjan	39,01	38,66	Côte d'Ivoire
Société Dunkerquoise de Magasinage et de Transbordement – SDMT ⁽¹⁾	Loon Plage	66,93	66,39	075 750 034
Société Financière d'Afrique Australe – SF2A	Puteaux	35,88	35,59	500 760 178
Société Financière d'Afrique Centrale ⁽¹⁾	Puteaux	70,39	69,82	421 387 739
Société Foncière du Château Volterra	Puteaux	64,71	NC	596 480 111
Société Française Donges Metz – SFDM	Avon	66,89	66,35	390 640 100
Société Générale de Manutention et de Transit – SGMT ⁽¹⁾	La Rochelle	70,37	69,77	551 780 331
Société Industrielle et Financière de l'Artois	Puteaux	64,07	63,55	562 078 261
Société Nationale de Transit du Burkina	Ouagadougou	59,81	59,22	Burkina Faso
Société Nouvelle Cherbourg Maritime ⁽¹⁾	Tourlaville	70,37	69,80	552 650 228
Société Terminaux Conteneurs Gabon (ex-SAGEPS)	Libreville	36,90	36,59	Gabon
Société Togolaise de Consignation Maritime	Lomé	59,65	59,10	Togo
Socopao ⁽¹⁾	Puteaux	70,39	69,82	343 390 431
Socopao Bénin (ex-Sté Béninoise de Consignation)	Cotonou	59,67	59,13	Bénin
Socopao Cameroun	Douala	65,41	64,88	Cameroun
Socopao Côte d'Ivoire	Abidjan	59,64	59,10	Côte d'Ivoire
Socopao Guinée	Conakry	69,27	68,64	Guinée
Socopao Kenya Ltd (ex-Delmas Kenya Ltd)	Nairobi	NC	69,77	Kenya
Socopao Sénégal (ex Socofroid)	Dakar	59,38	58,20	Sénégal
Socshipard (ex-Société du 30)	Puteaux	66,78	66,24	552 111 270
Sofib	Abidjan	53,54	53,11	Côte d'Ivoire
Sofimap ⁽¹⁾	Puteaux	70,16	69,60	424 097 939
Sofiprom ⁽¹⁾	Puteaux	70,39	69,82	328 516 844
Sogam	Les Sables-d'Olonne	48,55	48,16	332 185 859

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Libellé	Siège	% d'intérêt 2010	% d'intérêt 2009	SIREN/Pays/Territoire
Sogera ⁽¹⁾	Baie-Mahault/ Guadeloupe	66,86	66,32	309 023 422
Sogetra	Dunkerque	35,19	34,91	075 450 569
Somac	Douala	35,30	33,43	Cameroun
Sorebol	Luxembourg	70,39	69,82	Luxembourg
Sorétrans ⁽¹⁾	La Possession/ La Réunion	66,71	66,17	345 261 655
Swann Invest. SA	Luxembourg	66,29	65,76	Luxembourg
Tai Pan Ltd	Hong Kong	NC	65,76	Hong Kong
Tamaris Finance ⁽¹⁾	Puteaux	70,35	69,79	417 978 632
Technifin	Fribourg	70,39	69,82	Suisse
Tema Conteneur Terminal Ghana	Tema	70,39	69,82	Ghana
Terminal Conteneurs Madagascar	Toamasina	70,39	69,82	Madagascar
Terminaux du Gabon Holding	Puteaux	33,81	33,53	492 950 845
TGI ⁽¹⁾	Dunkerque	68,97	NC	322 827 924
TICH ⁽¹⁾	Puteaux	67,57	67,03	498 916 089
Tin Can Island Container Terminal Ltd	Lagos	35,62	35,33	Nigeria
Trailer Corp. Ltd	Lusaka	35,88	35,59	Zambie
Trans Meridian Maritime Services	Tema	70,39	69,82	Ghana
Transcap Nigeria	Lagos	70,38	69,82	Nigeria
Transisud	Marseille	45,69	45,33	327 411 583
TSL South East Asia Hub Pte Ltd (ex-GEIS Cargo JM Singapour Ltd)	Singapour	70,37	69,80	Singapour
Umarco Liberia	Monrovia	42,57	NC	Liberia
Unicaf ⁽¹⁾	Puteaux	70,39	69,69	403 227 820
UX France ⁽¹⁾	Tremblay-en-France	70,20	69,65	325 124 428
Wasa Delmas (ex-Delmas Nigeria)	Lagos	NC	69,82	Nigeria
Whitehorse Carriers Ltd	Melrose Arch	35,88	35,59	Afrique du Sud
Wifirst	Paris	38,83	35,02	441 757 614
WY Productions	Paris	49,27	NC	442 885 364
Zalawi Haulage Lte	Lusaka	35,88	35,59	Zambie
II. Par intégration proportionnelle				
Bolloré				
Bolera Minera	Buenos Aires	28,16	NC	Argentine
Canarship	Valence	35,19	34,91	Espagne
Douala International Terminal	Douala	28,15	27,93	Cameroun
Hanjin Spain SA	Valence	34,49	34,21	Espagne
Intermodal Shipping Agency Ghana Ltd	Tema	35,19	34,91	Ghana
Manumat	Le Port/La Réunion	21,89	21,71	348 649 864
Meridian Port Holding Ltd	Londres	35,19	34,91	Royaume-Uni
Meridian Port Services	Tema	24,63	24,43	Ghana
Pacoci	Abidjan	29,83	29,56	Côte d'Ivoire

Libellé	Siège	% d'intérêt 2010	% d'intérêt 2009	SIREN/Pays/Territoire
Porto Seco Mulemba	Luanda	28,16	NC	Angola
Société d'Exploitation des Parcs à Bois du Gabon – SEPBG	Libreville	30,92	30,67	Gabon
Société de Manutention du Tchad	N'Djamena	31,68	NC	Tchad
Terminal Roulier d'Abidjan – TERRA	Abidjan	14,91	NC	Côte d'Ivoire
Véhicule Électriques Pininfarina-Bolloré	Puteaux	35,19	34,91	502 466 931
III. Par mise en équivalence				
Bolloré				
Aegis Group	Londres	NC	19,57	Royaume-Uni
Bereby Finance	Abidjan	14,18	13,27	Côte d'Ivoire
Euro Media Groupe (ex-Euro Média Télévision)	Bry-sur-Marne	12,77	12,66	326 752 797
Havas	Suresnes	22,41	22,26	335 480 265
Liberian Agriculture Cy	Monrovia	16,29	15,24	Liberia
Okomu Oil Palm Company Plc	Lagos	9,08	8,50	Nigeria
Palm Cam	Douala	10,93	9,71	Cameroun
Plantations Nord Sumatra Ltd	Guernesey	29,82	29,37	Royaume-Uni
Salala Rubber Corporation	Monrovia	9,43	NC	Liberia
SDV Horoz	Istanbul	35,11	34,83	Turquie
Socapalm	Tillo	6,86	6,09	Cameroun
Socfinaf Company Ltd	Nairobi	NC	17,65	Kenya
Socfin (ex-Socfinal)	Luxembourg	26,81	26,59	Luxembourg
Socfinaf (ex-Compagnie Internationale de Cultures)	Luxembourg	16,29	15,24	Luxembourg
Socfinasia	Luxembourg	29,82	29,37	Luxembourg
Socfinco	Bruxelles	23,05	22,30	Belgique
Socfindo	Medan	26,84	26,43	Indonésie
Société des Caoutchoucs du Grand-Bereby – SOGB	San Pedro	10,38	9,71	Côte d'Ivoire
Sogescol	Bruxelles	23,05	22,30	Belgique
Someport Walon	Levallois-Perret	26,39	26,18	054 805 494
SP Ferme Suisse	Édée	6,86	6,09	Cameroun
Terres Rouges Consultant	Puteaux	23,05	22,30	317 194 181
Tiba Internacional	Valence	28,15	27,92	Espagne

(1) Société intégrée fiscalement dans Bolloré.

(2) Société intégrée fiscalement dans SAMP.

(3) Société intégrée fiscalement dans IER.

(NC) Non consolidée.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Exercice clos le 31 décembre 2010

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Financière de l'Odet, tels qu'ils sont joints au présent rapport;
- la justification de nos appréciations;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I – OPINION SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les évolutions des règles et méthodes comptables exprimées dans le paragraphe 1 « Nouvelles normes d'application obligatoire à compter de 2010 » de la note 1 – B.3 « Évolutions normatives » de l'annexe aux états financiers.

II – JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Comme il est indiqué dans le paragraphe 1 « Recours à des estimations » de la note 1 – B.6 « Règles et méthodes d'évaluation » de l'annexe, la Direction de votre société est conduite à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses qui affectent les montants figurant dans les comptes consolidés. Ce paragraphe précise en outre que les montants qui figureront dans les futurs comptes consolidés de votre société pourraient être différents en cas de révision de ces estimations et hypothèses. Dans le cadre de notre audit des comptes consolidés au 31 décembre 2010, nous avons considéré que les *goodwill*, les titres mis en équivalence ainsi que les titres disponibles à la vente sont sujets à des estimations comptables significatives.

- Votre société présente à l'actif de son bilan des *goodwill* nets de 1 069 millions d'euros, tels que décrits dans la note 4 « *Goodwill* » de l'annexe. Votre société procède à la comparaison de la valeur nette comptable des *goodwill* avec leur valeur recouvrable, déterminée conformément à la méthodologie décrite aux paragraphes 8 « *Goodwill* » et 11 « Dépréciations d'actifs non financiers » de la note 1 – B.6 « Règles et méthodes d'évaluation » de l'annexe.
- Votre société présente à l'actif de son bilan des titres mis en équivalence nets de 802 millions d'euros, tels que décrits dans la note 8 « Titres mis en équivalence » de l'annexe. Votre société procède à la comparaison de la valeur nette comptable des titres mis en équivalence avec leur valeur recouvrable, déterminée selon la méthodologie décrite aux paragraphes 12 « Titres des sociétés mises en équivalence » et 11 « Dépréciations d'actifs non financiers » de la note 1 – B.6 « Règles et méthodes d'évaluation » de l'annexe.
- Votre société présente dans ses actifs non courants, au poste « Autres actifs financiers », des actifs disponibles à la vente pour un montant net de 2 067 millions d'euros, tels que décrits dans la note 9 « Autres actifs financiers » de l'annexe. Votre société valorise ces actifs à leur juste valeur conformément à la méthodologie décrite au paragraphe 13.1 « Actifs disponibles à la vente » de la note 1 – B.6 « Règles et méthodes d'évaluation » de l'annexe.

Conformément à la norme d'exercice professionnel relative à l'appréciation des estimations comptables et sur la base des éléments disponibles à ce jour, nous nous sommes assurés du caractère approprié des procédures et des méthodes utilisées pour les estimations et avons procédé à l'appréciation des données prévisionnelles et des hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III – VÉRIFICATION SPÉCIFIQUE

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au Groupe données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 31 mars 2011

Les Commissaires aux comptes

AEG Finances
Membre de Grant Thornton International
Philippe Bailly

Constantin Associés
Thierry Quéron

COMPTES ANNUELS

Bilan	110
Compte de résultat	112
Annexe aux comptes annuels	113
Notes sur le bilan – notes 1 à 4	113
Notes sur le compte de résultat – notes 5 à 9	115
Informations diverses – notes 10 à 18	116
Résultats financiers de la société au cours des cinq derniers exercices	117
Filiales et participations au 31 décembre 2010	118
Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels	120
Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions et les engagements réglementés	121

COMPTES ANNUELS

BILAN

ACTIF

(en milliers d'euros)	Notes	31/12/2010			31/12/2009
		Montant brut	Amortissements et provisions	Montant net	Montant net
Immobilisations incorporelles					
Fonds commercial		10 551		10 551	10 551
Immobilisations financières					
Autres participations		578 010	2 705	575 305	588 279
Créances rattachées à participations		0		0	0
Total	1	588 5 61	2 705	585 856	598 831
Créances					
Créances clients et comptes rattachés					
Autres créances	3	228 430		228 430	358 824
Divers					
VMP	2	0	0	0	2 545
Disponibilités	3	3		3	1
Comptes de régularisation					
Charges constatées d'avance		495		495	0
Total		228 928	0	228 928	361 370
Charges à répartir sur plusieurs exercices		2 010		2 010	
Primes remboursement des obligations					
Écarts de conversion actif					
Total actif		819 499	2 705	816 794	960 200

PASSIF

(en milliers d'euros)	Notes	31/12/2010	31/12/2009
Capitaux propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 105 375 840)		105 376	105 376
Primes d'émission, de fusion, d'apport		87 655	87 655
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		163	163
Réserve légale		10 538	10 538
Réserves réglementées		0	0
Autres réserves		10 961	10 961
Report à nouveau		37 370	33 746
Résultat de l'exercice		(10 812)	6 259
Provisions réglementées		224	224
Total	4	241 475	254 922
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
Total		0	0
Dettes financières			
Autres emprunts obligataires		201 972	464 093
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		305 749	105 105
Dettes d'exploitation			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		185	125
Dettes fiscales et sociales		1	
Dettes diverses			
Autres dettes		67 412	135 955
Comptes de régularisation			
Total	3	575 319	705 278
Écarts de conversion passif			
Total passif		816 794	960 200

COMPTES ANNUELS

COMPTE DE RÉSULTAT

(en milliers d'euros)	Notes	31/12/2010	31/12/2009
Prestations services		0	0
Chiffre d'affaires net		0	0
Transferts de charges		2 201	
Autres produits		0	0
Total des produits d'exploitation		2 201	0
Autres achats et charges externes	5	3 722	678
Impôts, taxes et versements assimilés	6	21	22
Dotations d'exploitation	6	191	
Autres charges	6	40	37
Total des charges d'exploitation		3 974	737
Résultat d'exploitation		(1 773)	(737)
Opérations en commun			
Bénéfice attribué ou perte transférée			
Perte supportée ou bénéfice transféré			
Produits financiers			
Produits financiers de participations		54 965	18 227
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			
Autres intérêts et produits assimilés		26 775	17 061
Reprises sur provisions et transferts de charges		50	0
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		69	
Total des produits financiers		81 859	35 288
Dotations financières aux amortissements et provisions		2 567	91
Intérêts et charges assimilés		12 915	28 201
Total des charges financières		15 482	28 292
Résultat financier	7	66 377	6 996
Résultat courant avant impôts		64 604	6 259
Produits exceptionnels sur opérations en capital		1 002	0
Reprises sur provisions et transferts de charges		0	0
Total des produits exceptionnels		1 002	0
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		76 418	0
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		0	0
Total des charges exceptionnelles		76 418	0
Résultat exceptionnel	8	(75 416)	0
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			
Impôts sur les bénéfices	9		0
Total des produits		85 062	35 288
Total des charges		95 874	29 029
Résultat		(10 812)	6 259

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

MÉTHODES ET PRINCIPES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis suivant les principes, normes et méthodes comptables découlant du plan comptable général 1999 conformément au règlement 99-03 du Comité de la réglementation comptable, ainsi qu'aux avis et recommandations ultérieurs du Conseil national de la comptabilité et du Comité de la réglementation comptable.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Le fonds commercial correspond au mali technique provenant de la transmission universelle de patrimoine (TUP) des sociétés Compagnie de Locmaria et Compagnie de Kerdevot intervenue au cours de l'exercice 2007 pour un montant de 10551 milliers d'euros.

Ce mali technique correspond à l'écart négatif entre l'actif net reçu par la société et la valeur comptable des titres détenus.

Celui-ci n'est représentatif ni de perte, ni de distribution exceptionnelle des filiales absorbées, il fait l'objet d'un test d'évaluation et de dépréciation annuel, en fonction de la valeur des actifs sous-jacents.

2. LES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les titres de participations sont inscrits pour leur coût historique d'acquisition ou leur valeur d'apport. Les frais d'acquisition de titres de participation sont portés en charges lorsqu'ils sont encourus. À la fin de l'exercice, une dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'entrée dans le patrimoine. La valeur d'inventaire est déterminée en fonction de l'actif net comptable réévalué, de la rentabilité, des perspectives d'avenir et de la valeur d'utilité de la participation.

3. CRÉANCES ET COMPTES RATTACHÉS

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

NOTES SUR LE BILAN

NOTE 1 – ACTIF IMMOBILISÉ ET AMORTISSEMENTS

MONTANTS BRUTS

(en milliers d'euros)	Valeur brute au 01/01/2010	Augmentations	Diminutions	Valeur brute au 31/12/2010	Dont entreprises et parties liées
Immobilisations incorporelles	10 551	0	0	10 551	
Immobilisations corporelles	0	0	0	0	
Immobilisations financières	588 421	66 006	76 417	578 010	578 010
Total	598 972	66 006	76 417	588 561	578 010

AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS

(en milliers d'euros)	Amortissements cumulés au 01/01/2010	Dotations financières	Reprises financières	Amortissements cumulés au 31/12/2010	Dont entreprises et parties liées
Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	
Immobilisations corporelles	0	0	0	0	
Immobilisations financières	142	2 567	4	2 705	2 705
Total	142	2 567	4	2 705	2 705

Les principales variations du poste Immobilisations financières sont dues :

• à l'acquisition de titres des sociétés :

Bolloré	pour 13 883 milliers d'euros
Premafin	pour 8 399 milliers d'euros

• à la souscription aux augmentations de capital de la société :

Financière du Perguet	pour 41 120 milliers d'euros
-----------------------	------------------------------

• à la cession de titres de la société :

Financière du Perguet	pour 76 414 milliers d'euros
-----------------------	------------------------------

COMPTES ANNUELS

NOTE 2 – VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENTS

Néant

NOTE 3 – ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES

ÉTAT DES CRÉANCES

(en milliers d'euros)	Montant brut	À moins de 1 an	À plus de 1 an	Dont entreprises et parties liées
Actif circulant				
Autres créances	228 430	228 430	0	228 430
Disponibilités	3	3	0	0
Total	228 433	228 433	0	228 430

Les comptes courants représentent les montants placés en convention de trésorerie auprès des sociétés du groupe Financière de l'Odet.

ÉTAT DES DETTES

(en milliers d'euros)	Montant brut	À moins de 1 an	De 1 à 5 ans	À plus de 5 ans	Dont entreprises et parties liées
Dettes financières					
Emprunts obligataires	201 972	1 972	200 000	0	0
Emprunts auprès des établissements de crédit	305 749	174 840	130 909	0	0
Dettes d'exploitation					
Dettes fournisseurs	185	185	0	0	0
Dettes fiscales et sociales	1	1	0	0	0
Dettes diverses					
Comptes courants	67 406	67 406	0	0	67 406
Autres dettes	6	6	0	0	
Total	575 319	244 410	330 909	0	67 406

L'emprunt obligataire émis en 2001 pour un montant total de 460 millions d'euros a été remboursé le 27 août 2010. Un nouvel emprunt obligataire a été émis le 6 août 2010 pour un montant de 200 millions d'euros, à échéance du 6 février 2015.

Ce nouvel emprunt obligataire est indexé sur la valeur du cours de l'action Bolloré et bénéficie d'une garantie autonome à première demande de Bolloré SA. Cet emprunt porte intérêts payables semestriellement à terme échu au taux de 2,5 % l'an.

Parallèlement, la Financière de l'Odet a contracté un *equity swap*, lui permettant de fixer la valeur du cours de l'action Bolloré au moment de l'émission du nouvel emprunt obligataire. Ce contrat d'une valeur de base de 200 millions d'euros porte intérêts aux taux Euribor 6 mois payables semestriellement à terme échu.

La juste valeur de ce contrat d'*equity swap* est estimée au 31 décembre 2010 à -29,9 millions d'euros couvrant la hausse de 29,9 millions d'euros du montant des obligations, indexées sur le cours des actions Bolloré, à rembourser à l'échéance de l'emprunt.

NOTE 4 – CAPITAUX PROPRES ET VARIATION DE LA SITUATION NETTE

(en milliers d'euros)	Capital social ⁽¹⁾	Écart de réévaluation	Prime de fusion et d'émission	Réserve légale	Autres réserves	Report à nouveau	Résultat de l'exercice	Provisions réglementées	Total
Capitaux propres au 1 ^{er} janvier 2010	105 376	163	87 655	10 538	10 961	33 746	6 259	224	254 922
Variations dues à des modifications de structure									
Variations hors opérations de structure									
Affectation du résultat 2009						3624	(6 259)		(2 635)
Variation des subventions et des provisions réglementées									
Résultat de l'exercice 2010							(10 812)		(10 812)
Capitaux propres au 31 décembre 2010 avant affectation du résultat	105 376	163	87 655	10 538	10 961	37 370	(10 812)	224	241 475

(1) Le capital social au 31 décembre 2010 est de 105376 milliers d'euros divisé en 6585990 actions de 16 euros de valeur nominale chacune.

NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

NOTE 5 – ACHATS ET CHARGES EXTERNES

(en milliers d'euros)	2010	2009
Honoraires	(801)	(562)
Frais de publicité financière	(51)	(10)
Autres	(2 870)	(106)
Total	(3 722)	(678)

NOTE 6 – AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION

(en milliers d'euros)	2010	2009
Impôts et taxes	(21)	(22)
Dotation aux amortissements des charges à répartir sur plusieurs exercices	(191)	
Jetons de présence versés	(40)	(37)
Total	(252)	(59)

NOTE 7 – RÉSULTAT FINANCIER

(en milliers d'euros)	2010	2009
Charge nette d'intérêts	(6 160)	(11 140)
Produits de participations	54 965	18 227
Autres produits financiers	20 089	
Dépréciation financière	(2 567)	(91)
Reprise financière	50	0
Total	66 377	6 996

COMPTES ANNUELS

NOTE 8 – RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

(en milliers d'euros)	2010	2009
Résultat sur cession de titres	(75 416)	0
Total	(75 416)	0

NOTE 9 – IMPÔTS

(en milliers d'euros)	2010	2009
Produit d'intégration fiscale	0	1
Total	0	1

INFORMATIONS DIVERSES

NOTE 10 – EFFECTIF

Néant.

NOTE 11 – ENGAGEMENTS FINANCIERS

L'emprunt obligataire contracté par Financière de l'Odette le 6 août 2010 bénéficie d'une garantie autonome à première demande de Bolloré SA pour un montant de 241 millions d'euros.

NOTE 12 – RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS

Organe de direction : Néant.
Organe d'administration : 40 milliers d'euros (un nouvel administrateur depuis le 10 juin 2010).

NOTE 13 – AVANCES ET CRÉDITS ALLOUÉS AUX DIRIGEANTS

Néant.

NOTE 14 – TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Cf. ci-après.

NOTE 15 – INTÉGRATION FISCALE

La Financière de l'Odette est mère d'intégration fiscale depuis le 1^{er} janvier 2002.

En 2010, le groupe d'intégration fiscale est composé des sociétés suivantes : Financière de l'Odette, Financière de Pont-Aven, Financière du Perguet, Financière de Beg Meil, Compagnie de Lanmeur et Financière de l'Argol.

La charge d'impôt est supportée par chaque société comme en l'absence d'intégration. Les économies d'impôt sont appréhendées par la société mère.

En 2010, le résultat du groupe intégré sous Financière de l'Odette est une perte fiscale à court terme de 26942 milliers d'euros.

La convention d'intégration fiscale, ne prévoyant pas le reversement aux filiales de leurs déficits reportables en cas de sortie du périmètre d'intégration, aucune dépréciation n'a été constituée au titre des déficits fiscaux des filiales utilisés par la société mère.

NOTE 16 – CONSOLIDATION

Financière de l'Odette est consolidée dans les comptes de Bolloré Participations par intégration globale.

NOTE 17 – INFORMATIONS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIÉES

Sont considérées comme des entreprises liées, les entreprises qui sont susceptibles d'être incluses par intégration globale dans un même ensemble consolidable.

COMPTE DE RÉSULTAT

(en milliers d'euros)	Montant net	Dont entreprise et parties liées
Produits financiers	81 859	61 720
Charges financières	15 482	535

NOTE 18 – INFORMATIONS CONCERNANT LES PARTIES LIÉES

Concernant les transactions conclues entre parties liées, la société n'est pas concernée, toutes les opérations étant faites à des conditions normales.

RÉSULTATS FINANCIERS DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Nature des indications	2006	2007	2008	2009	2010
I. Situation financière en fin d'exercice					
Capital social ⁽¹⁾	105 376	105 376	105 376	105 376	105 376
Nombre d'actions émises	6 585 990	6 585 990	6 585 990	6 585 990	6 585 990
Nombre maximal d'actions à créer	-	-	-	-	-
- par conversion d'obligations	-	-	-	-	-
- par exercice des droits de souscription	-	-	-	-	-
II. Résultat global des opérations effectives⁽¹⁾					
Chiffre d'affaires hors taxes	-	-	-	-	-
Bénéfice avant impôts, amortissements et provisions	25 112	4 703	3 304	6 350	(8 104)
Impôts sur les bénéfices ⁽²⁾	(144)	20	(1 147)	0	0
Bénéfice après impôts, amortissements et provisions	25 230	4 696	4 450	6 259	(10 812)
Montant des bénéfices distribués ⁽³⁾	1 581	2 371	2 371	2 634	2 964
III. Résultat des opérations réduit à une seule action⁽⁴⁾					
Bénéfice après impôts, mais avant amortissements et provisions	3,83	0,71	0,68	0,96	(1,23)
Bénéfice après impôts, amortissements et provisions	3,83	0,71	0,68	0,95	(1,64)
Dividende versé à chaque actionnaire ⁽³⁾	0,24	0,36	0,36	0,40	0,45
IV. Personnel					
Nombre de salariés	0	0	0	0	0
Montant masse salariale	0	0	0	0	0
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	0	0	0	0	0

(1) En milliers d'euros.

(2) Entre parenthèses = produit d'impôt.

(3) Ne tient pas compte du dividende majoré 2006.

(4) En euros.

COMPTES ANNUELS

FILIALES ET PARTICIPATIONS AU 31 DÉCEMBRE 2010

Société (en milliers d'euros)	Capital social	Capitaux propres autres que le capital	% de capital détenu	Valeur brute
A. Renseignements détaillés concernant les participations dont la valeur brute excède 1 % du capital de la société				
1. Filiales (50% au moins du capital détenu par la société)				
Bolloré	395 218	962 670	67,51	566 612
2. Participations (de 10% à 50% du capital détenu par la société)				
B. Renseignements globaux concernant les autres filiales et participations				
1. Filiales (non reprises au paragraphe A)				
Filiales françaises (ensemble)				391
Filiales étrangères (ensemble)				
2. Participations (non reprises au paragraphe A)				
Participations françaises (ensemble)				
Participations étrangères (ensemble)				
Total				567 003

Valeur nette	Prêts et avances non remboursés	Cautions et avals	Chiffre d'affaires dernier exercice	Résultat dernier exercice	Dividendes encaissés en 2010	Siret
566 612	228 429	-	125 994	198 152	54 965	055 804 124 00141
222	-	-				
566 834	228 429				54 965	

COMPTES ANNUELS

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2010

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Financière de l'Odet, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I – OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II – JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Votre société procède à chaque clôture à un test d'évaluation et de dépréciation des mali techniques et des titres de participation en fonction de la valeur d'inventaire des filiales concernées, selon les modalités décrites respectivement dans les paragraphes « Immobilisations incorporelles » et « Immobilisations financières » de l'annexe. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces valeurs d'inventaire.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III – VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 31 mars 2011

Les Commissaires aux comptes

AEG Finances
Membre de Grant Thornton International
Philippe Bailly

Constantin Associés
Thierry Quéron

RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS ET LES ENGAGEMENTS RÉGLEMENTÉS

Exercice clos le 31 décembre 2010

Aux actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du Code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvés par l'Assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

I – CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS SOUMIS À L'APPROBATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS AUTORISÉS AU COURS DE L'EXERCICE ÉCOULÉ

En application de l'article L. 225-40 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements suivants qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil d'administration.

• Avec la société Bolloré

Dans le cadre de l'émission d'un emprunt obligataire réalisée par votre société en août 2010, votre Conseil d'administration du 2 juillet 2010 :

- s'est prononcé sur la constitution par la société Bolloré d'une garantie autonome à première demande au profit des porteurs d'obligations et des établissements bancaires contrepartie au titre des instruments de couverture mis en place et;
- a autorisé la conclusion d'un accord aux termes duquel une rémunération, déterminée conformément aux conditions de marché, serait versée par votre société à la société Bolloré.

Par convention du 9 août 2010, votre société s'est engagée, en contrepartie de la garantie consentie, à verser une rémunération annuelle égale à 0,3 % du montant maximum de 241 000 000 euros pouvant être appelé au titre de la garantie autonome, soit une rémunération annuelle de 723 000 euros.

Administrateurs intéressés :

- Vincent Bolloré
- Cédric de Bailliencourt
- Yannick Bolloré représentant la société Socfrance
- Cyrille Bolloré
- Bolloré Participations

• Avec la société Nord-Sumatra Investissements

Par convention en date du 9 août 2010, autorisée par votre Conseil d'administration du 2 juillet 2010, dans le cadre de l'émission précitée, en contrepartie du nantissement de 940 000 actions Bolloré détenues par la société Nord-Sumatra Investissements, votre société s'est engagée à verser une rémunération annuelle égale 0,3 % de la somme de 130 002 000 euros représentant le cours de Bourse des titres nantis au jour de la conclusion de l'opération, soit une rémunération annuelle de 390 000 euros.

Administrateurs intéressés :

- Vincent Bolloré
- Cédric de Bailliencourt

• Avec la Société Industrielle et Financière de l'Artois

Par convention en date du 9 août 2010, autorisée par votre Conseil d'administration du 2 juillet 2010, dans le cadre de l'émission précitée, en contrepartie du nantissement de 900 000 actions Bolloré détenues par Société Industrielle et Financière de l'Artois, votre société s'est engagée à verser une rémunération annuelle égale 0,3 % de la somme de 124 470 000 euros représentant le cours de Bourse des titres nantis au jour de la conclusion de l'opération, soit une rémunération annuelle de 373 410 euros.

Administrateurs intéressés :

- Vincent Bolloré
- Cédric de Bailliencourt

Avec la société Imperial Mediterranean

Par convention en date du 9 août 2010, autorisée par votre Conseil d'administration du 2 juillet 2010, dans le cadre de l'émission précitée, en contrepartie du nantissement de 260 000 actions Bolloré détenues par la société Imperial Mediterranean, votre société s'est engagée à verser une rémunération annuelle égale 0,3 % de la somme de 35 958 000 euros représentant le cours de Bourse des titres nantis au jour de la conclusion de l'opération, soit une rémunération annuelle de 107 874 euros.

Administrateur intéressé :

- Cédric de Bailliencourt

• Avec la société Bolloré Participations

Votre Conseil d'administration du 31 août 2010 a autorisé la modification de la convention d'assistance conclue avec la société Bolloré Participations afin de porter la facturation annuelle à 425 925,50 euros hors taxes à compter de l'exercice 2010.

Administrateurs intéressés :

- Vincent Bolloré
- Cédric de Bailliencourt
- Yannick Bolloré représentant la société Socfrance
- Cyrille Bolloré

II – CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS DÉJÀ APPROUVÉS PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS APPROUVÉS AU COURS D'EXERCICES ANTÉRIEURS DONT L'EXÉCUTION S'EST POURSUIVIE AU COURS DE L'EXERCICE ÉCOULÉ

En application de l'article R. 225-30 du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants,

COMPTES ANNUELS

déjà approuvés par l'Assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Votre Conseil d'administration du 17 décembre 2009 a autorisé votre société à conclure un engagement collectif de conservation de titres Bolloré avec Chantal Bolloré, Vincent Bolloré, Cédric de Bailliencourt et Yannick Bolloré.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 31 mars 2011

Les Commissaires aux comptes

AEG Finances

Membre de Grant Thornton International

Philippe Bailly

Constantin Associés

Thierry Quéron

RÉSOLUTIONS

Résolutions présentées à l'Assemblée générale ordinaire du 9 juin 2011	124
Rapport du Conseil d'administration à l'Assemblée générale extraordinaire du 9 juin 2011	125
Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur l'émission de valeurs mobilières donnant accès au capital	127
Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur l'augmentation de capital par émission d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès au capital réservée aux salariés adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise avec suppression du droit préférentiel de souscription	128
Résolutions présentées à l'Assemblée générale extraordinaire du 9 juin 2011	129

RÉSOLUTIONS

RÉSOLUTIONS PRÉSENTÉES À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 9 JUIN 2011

PREMIÈRE RÉSOLUTION

(Approbation des comptes annuels de l'exercice 2010)

L'Assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Président sur le contrôle interne qu'elle approuve dans tous leurs termes ainsi que du rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2010 tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne pour l'exercice clos le 31 décembre 2010 quitus de leur gestion à tous les administrateurs.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

(Approbation des comptes consolidés de l'exercice 2010)

L'Assemblée générale, après avoir pris acte de la présentation qui lui a été faite des comptes consolidés arrêtés au 31 décembre 2010 et du rapport des Commissaires aux comptes, faisant apparaître un chiffre d'affaires consolidé de 7009754 milliers d'euros et un bénéfice net consolidé part du Groupe de 143936 milliers d'euros, approuve les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2010 tels qu'ils lui sont présentés.

L'Assemblée générale prend acte de la présentation qui lui a été faite du rapport de gestion du Groupe inclus dans le rapport de gestion du Conseil d'administration.

TROISIÈME RÉSOLUTION

(Affectation du résultat)

L'Assemblée générale approuve la proposition du Conseil d'administration et décide d'affecter le bénéfice distribuable de la façon suivante :

(en euros)

Résultat de l'exercice	10 812 032,00
Report à nouveau antérieur	37 370 694,86
Affectation à la réserve légale	-
Bénéfice distribuable	26 558 662,86
Dividendes	2 963 695,50
Au compte « Report à nouveau »	23 594 967,36

Le dividende à répartir au titre de l'exercice se trouve ainsi fixé à 0,45 euro par action au nominal de 16 euros.

En application des dispositions légales, il est précisé que l'intégralité des dividendes attribués aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France est éligible à la réfaction de 40 % mentionnée à l'article 158 du Code général des impôts ou, sur option, à un prélèvement forfaitaire libératoire en vertu et dans les conditions prévues à l'article 117 *quater* du Code général des impôts.

Les sommes ainsi distribuées seront mises en paiement le 22 juin 2011. Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Assemblée générale prend acte de ce que les montants des dividendes par action, mis en distribution au titre des trois exercices précédents, ont été les suivants :

Exercice	2009	2008	2007
Nombre d'actions	6 585 990	6 585 990	6 585 990
Dividende (en euros)	0,40 ⁽¹⁾	0,36 ⁽¹⁾	0,36 ⁽¹⁾
Montant distribué (en millions d'euros)	2,6	2,4	2,4

(1) Le dividende à répartir au titre des exercices 2007, 2008 et 2009 était éligible à la réfaction de 40 % mentionnée à l'article 158 du Code général des impôts ou, sur option, à un prélèvement forfaitaire libératoire en vertu de l'article 117 *quater* du Code général des impôts.

QUATRIÈME RÉSOLUTION

(Approbation des conventions et engagements réglementés)

L'Assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés visés à l'article L. 225-38 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, approuve les conventions qui y sont relatées ainsi que les conditions d'exécution de la convention antérieurement autorisée.

CINQUIÈME RÉSOLUTION

(Nomination d'un administrateur)

L'Assemblée générale, sur proposition du Conseil d'administration nomme Marie Bolloré, domiciliée c/o Tour Bolloré, 31/32, quai de Dion-Bouton, 92800 Puteaux, en qualité d'administrateur, pour une durée de six ans expirant à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

SIXIÈME RÉSOLUTION

(Nomination d'un administrateur)

L'Assemblée générale, sur proposition du Conseil d'administration nomme Olivier Roussel, domicilié 9, avenue Marie-Jeanne, 1640 Rhode-Saint-Genèse, pour une durée de six ans expirant à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

SEPTIÈME RÉSOLUTION

(Montant des jetons de présence)

L'Assemblée générale décide de fixer à 60500 euros le montant global maximum des jetons de présence que le Conseil d'administration pourra allouer à ses membres pour l'exercice social en cours et pour chacun des exercices suivants jusqu'à nouvelle décision de l'Assemblée générale.

HUITIÈME RÉSOLUTION

(Pouvoirs pour les formalités)

L'Assemblée générale, donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU 9 JUIN 2011

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons convoqués en Assemblée générale extraordinaire afin de soumettre à votre approbation des résolutions ayant pour objet le renouvellement des délégations de compétence à l'effet de procéder à des augmentations de capital.

DÉLÉGATION DE COMPÉTENCE CONSENTIE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN VUE D'AUGMENTER LE CAPITAL PAR ÉMISSION D' ACTIONS ORDINAIRES OU DE TOUTES VALEURS MOBILIÈRES DONNANT ACCÈS AU CAPITAL AVEC MAINTIEN DU DROIT PRÉFÉRENTIEL DE SOUSCRIPTION (PREMIÈRE RÉOLUTION)

Nous vous proposons de donner au Conseil d'administration une délégation de compétence, avec faculté pour lui de subdéléguer à son Directeur général, afin de pouvoir procéder en une ou plusieurs fois à l'émission d'actions et de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres qui seraient émis en représentation d'une quotité de capital de la société. Ces émissions seraient assorties d'un droit préférentiel de souscription.

Le montant nominal total des émissions de valeurs mobilières constituant des titres d'emprunt serait limité à 600 000 000 euros (six cents millions d'euros), étant précisé que le montant maximal global de l'augmentation de capital pouvant résulter immédiatement ou à terme de l'utilisation de ladite autorisation ne pourrait excéder une valeur nominale de 400 000 000 euros (quatre cents millions d'euros).

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-133 du Code de commerce, la décision d'autoriser les actionnaires à souscrire à titre réductible appartient à l'organe qui décide de l'émission.

Lorsque les souscriptions à titre irréductible et le cas échéant à titre réductible n'ont pas absorbé la totalité de l'augmentation de capital, le Conseil d'administration peut, à son choix et dans l'ordre qui lui convient, utiliser les possibilités ci-après énoncées à l'article L. 225-134 du Code de commerce :

- limiter l'augmentation de capital aux souscriptions reçues dans la mesure où elles atteignent les trois quarts de l'augmentation de capital. Cette règle s'applique aujourd'hui de plein droit, sauf décision contraire de l'Assemblée générale;
- répartir les actions non souscrites entre les personnes de son choix, sauf décision contraire de l'Assemblée;
- offrir au public tout ou partie des actions non souscrites, à condition que l'Assemblée ait expressément admis cette possibilité.

La durée de la présente délégation de compétence serait donnée pour une durée de vingt-six mois, en application des dispositions de l'article L. 225-129-2 du Code de commerce.

Cette délégation priverait d'effet toute délégation antérieure ayant le même objet.

DÉLÉGATION DE COMPÉTENCE CONSENTIE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION À L'EFFET DE PROCÉDER À UNE AUGMENTATION DE CAPITAL SOCIAL PAR INCORPORATION DE RÉSERVES, BÉNÉFICES OU PRIMES OU ÉLÉVATION DU NOMINAL (DEUXIÈME RÉOLUTION)

Il vous est proposé, en outre, de consentir à votre Conseil une délégation de compétence à effet d'augmenter le capital social par émission d'actions ordinaires à libérer par l'incorporation de réserves, bénéfices ou primes, pendant une durée de vingt-six mois, ou par élévation du nominal des actions composant le capital social ou par l'emploi simultané de ces deux procédés.

Les émissions d'actions nouvelles ou l'élévation de la valeur nominale des actions susvisées ne pourront pas avoir pour effet d'augmenter le capital social d'une somme supérieure à 400 000 000 euros (quatre cents millions d'euros) qui s'imputera sur les augmentations de capital susceptibles d'être réalisées en vertu de l'autorisation globale d'émettre des valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme à une quotité du capital de la société.

Nous vous demandons de donner tous pouvoirs à votre Conseil d'administration, avec faculté de subdélégation dans les conditions prévues par la loi, à l'effet de mettre en œuvre la présente délégation de compétence.

DÉLÉGATION DE POUVOIR CONSENTIE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION À L'EFFET DE PROCÉDER À UNE AUGMENTATION DE CAPITAL LIMITÉE À 10% DU CAPITAL VISANT À RÉMUNÉRER DES APPORTS DE TITRES OU DE VALEURS MOBILIÈRES DONNANT ACCÈS AU CAPITAL (TROISIÈME RÉOLUTION)

L'article L. 225-147 alinéa 6 du Code de commerce prévoit, pour les sociétés dont les titres sont admis aux négociations sur un marché réglementé, la possibilité pour l'Assemblée générale extraordinaire de déléguer au Conseil d'administration, pour une durée de vingt-six mois, les pouvoirs nécessaires pour procéder à une augmentation de capital, dans la limite de 10% du capital, en vue de rémunérer des apports constitués de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital.

Ainsi, nous vous demandons, par le vote de la troisième résolution, de déléguer pour une durée de vingt-six mois au Conseil d'administration, les pouvoirs nécessaires à l'effet de procéder à l'émission d'actions dans la limite de 10% du capital, en vue de rémunérer des apports en nature consentis à la société et constitués de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital.

Le Conseil d'administration aurait ainsi tous les pouvoirs aux fins de procéder à l'approbation de l'évaluation des apports, d'en constater la réalisation, d'imputer le cas échéant sur la prime d'apport l'ensemble des frais et droits occasionnés par l'augmentation de capital, de prélever sur la prime d'apport les sommes nécessaires pour la dotation à plein de la réserve légale et de procéder aux modifications des statuts.

RÉSOLUTIONS

DÉLÉGATION DE COMPÉTENCE CONSENTIE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION À L'EFFET DE PROCÉDER À UNE AUGMENTATION DE CAPITAL PAR ÉMISSION D' ACTIONS RÉSERVÉES AUX SALARIÉS (QUATRIÈME RÉSOLUTION)

L'article L. 225-129-6 du Code de commerce dispose que lorsque l'Assemblée générale extraordinaire délègue au Conseil d'administration sa compétence pour décider une augmentation de capital (article L. 225-129-2), elle doit se prononcer sur un projet de résolution tendant à réaliser une augmentation de capital dans les conditions prévues à l'article L. 3332-18 du Code du travail.

Nous vous demandons par conséquent et compte tenu de l'objet des première et deuxième résolutions de consentir au Conseil d'administration une délégation de compétence à l'effet d'augmenter le capital social de la société en une ou plusieurs fois par l'émission d'actions nouvelles et, le cas échéant, l'attribution d'actions gratuites ou d'autres titres donnant accès au capital, dans la limite de 1 % du montant des titres composant à ce jour le capital social, et de réserver cette opération aux adhérents à des plans d'épargne d'entreprise (PEE) de la société et/ou des sociétés ou GIE dont elle détient directement ou indirectement plus de 50 % du capital ou des droits de vote.

Nous vous demandons de renoncer expressément à votre droit préférentiel de souscription au profit desdits adhérents à un PEE.

Le prix des actions souscrites par les adhérents à un PEE sera égal à 80 % de la moyenne des cours cotés de l'action lors des vingt séances de Bourse précédant le jour de la décision du Conseil fixant la date d'ouverture de la souscription.

POUVOIRS À CONFÉRER (CINQUIÈME RÉSOLUTION)

Nous vous remercions de bien vouloir donner tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extrait du procès-verbal de la présente Assemblée générale extraordinaire pour remplir toutes formalités de droit.

Le Conseil d'administration

RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'ÉMISSION DE VALEURS MOBILIÈRES DONNANT ACCÈS AU CAPITAL

Exercice clos le 31 décembre 2010

Assemblée générale extraordinaire du 9 juin 2011 – Première résolution

Aux actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue par l'article L. 228-92 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur la proposition de délégation au Conseil d'administration de la compétence de décider de différentes émissions, avec maintien du droit préférentiel de souscription, de valeurs mobilières donnant accès au capital, opération sur laquelle vous êtes appelés à vous prononcer.

Votre Conseil d'administration vous propose, sur la base de son rapport, de lui déléguer, avec faculté de subdélégation, pour une durée de vingt-six mois, la compétence pour décider une ou plusieurs émissions de cette opération. Le cas échéant, il lui appartiendra de fixer les conditions définitives d'émission de cette opération.

La première résolution prévoit l'émission, en une ou plusieurs fois, avec maintien du droit préférentiel de souscription, de toutes valeurs mobilières donnant accès par tous moyens, immédiatement ou à terme, à des actions ordinaires de la société, les valeurs mobilières autres que des actions pouvant être également libellées en monnaies étrangères ou en unité monétaire quelconque établie par référence à plusieurs monnaies.

Il est précisé que le montant nominal global des augmentations de capital social susceptibles d'être réalisées immédiatement ou à terme ne pourra dépasser un plafond de 400 000 000 d'euros. Le montant nominal total des émissions de valeurs mobilières représentatives de créances donnant accès au capital ne pourra, quant à lui, excéder 600 000 000 d'euros ou la contre-valeur à la date d'émission de ce montant, en toute autre monnaie ou toute autre unité monétaire établie par référence à plusieurs monnaies.

Il appartient à votre Conseil d'administration d'établir un rapport, conformément aux articles R. 225-113, R. 225-114 et R. 225-117 du Code de commerce. Il nous appartient de donner notre avis sur la sincérité des informations chiffrées tirées des comptes et sur certaines autres informations concernant cette opération, données dans ce rapport.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des Commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier le contenu du rapport du Conseil d'administration relatif à cette opération et les modalités de détermination du prix d'émission des titres de capital à émettre.

Le rapport du Conseil d'administration ne précisant pas les modalités de détermination du prix d'émission des titres de capital à émettre dans le cadre de la mise en œuvre de la première résolution, nous ne pouvons donner notre avis sur le choix des éléments de calcul du prix d'émission.

Par ailleurs, le montant du prix d'émission des titres de capital à émettre n'étant pas fixé, nous n'exprimons pas d'avis sur les conditions définitives dans lesquelles les émissions seraient réalisées.

Conformément à l'article R. 225-116 du Code de commerce, nous établissons un rapport complémentaire, le cas échéant, lors de l'usage de cette autorisation par votre Conseil d'administration.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 31 mars 2011

Les Commissaires aux comptes

AEG Finances
Membre de Grant Thornton International
Philippe Bailly

Constantin Associés
Thierry Quéron

RÉSOLUTIONS

RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'AUGMENTATION DE CAPITAL PAR ÉMISSION D' ACTIONS OU DE VALEURS MOBILIÈRES DONNANT ACCÈS AU CAPITAL, RÉSERVÉE AUX SALARIÉS ADHÉRENTS D'UN PLAN D'ÉPARGNE D'ENTREPRISE AVEC SUPPRESSION DU DROIT PRÉFÉRENTIEL DE SOUSCRIPTION

Exercice clos le 31 décembre 2010

Assemblée générale extraordinaire du 9 juin 2011 – Quatrième résolution

Aux actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue par les articles L. 225-135 et suivants et L. 228-92 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le projet d'augmentation de capital, en une ou plusieurs fois, par l'émission d'actions nouvelles ou d'autres titres donnant accès au capital de la société, avec suppression du droit préférentiel de souscription, dans la limite de 1 % du montant des titres composant à ce jour le capital social, opération sur laquelle vous êtes appelés à vous prononcer. Cette émission est réservée aux adhérents à des plans d'épargne d'entreprise de la société et/ou des sociétés ou GIE dont elle détient directement ou indirectement plus de 50 % du capital ou des droits de vote.

Cette émission est soumise à votre approbation, en application des dispositions des articles L. 225-129-6 du Code de commerce et L. 3332-18 et suivants du Code du travail.

Votre Conseil d'administration vous propose, sur la base de son rapport, de lui déléguer, avec faculté de subdélégation, pour une durée de vingt-six mois, la compétence pour décider une ou plusieurs émissions de cette opération et de renoncer à votre droit préférentiel de souscription. Le cas échéant, il lui appartiendra de fixer les conditions définitives d'émission de cette opération.

Il appartient à votre Conseil d'administration d'établir un rapport, conformément aux articles R. 225-113, R. 225-114 et R. 225-117 du Code de commerce. Il nous appartient de donner notre avis sur la sincérité des informations chiffrées tirées des comptes, sur la proposition de suppression du droit préférentiel de souscription et sur certaines autres informations concernant l'émission, données dans ce rapport.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des Commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier le contenu du rapport du Conseil d'administration relatif à cette opération et les modalités de détermination du prix d'émission des titres de capital à émettre.

Sous réserve de l'examen ultérieur des conditions de l'émission qui serait décidée, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les modalités de détermination du prix d'émission des titres de capital à émettre données dans le rapport du Conseil d'administration.

Le montant du prix d'émission des titres de capital à émettre n'étant pas fixé, nous n'exprimons pas d'avis sur les conditions définitives dans lesquelles les émissions seraient réalisées et, par voie de conséquence, sur la proposition de suppression du droit préférentiel de souscription qui vous est faite.

Conformément à l'article R. 225-116 du Code de commerce, nous établissons un rapport complémentaire, le cas échéant, lors de l'usage de cette autorisation par votre Conseil d'administration.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 31 mars 2011

Les Commissaires aux comptes

AEG Finances
Membre de Grant Thornton International
Philippe Bailly

Constantin Associés
Thierry Quéron

RÉSOLUTIONS PRÉSENTÉES À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU 9 JUIN 2011

PREMIÈRE RÉSOLUTION

(Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration en vue d'augmenter le capital par émission d'actions ordinaires ou de toutes valeurs mobilières donnant accès au capital avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires)

L'Assemblée générale extraordinaire, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'administration et du rapport spécial des Commissaires aux comptes et conformément aux dispositions des articles L. 225-129, L. 225-129-2 et L. 228-92 du Code de commerce :

- délègue au Conseil d'administration la compétence de décider une ou plusieurs augmentations du capital par l'émission, en France ou à l'étranger, en euros, d'actions ordinaires de la société ou de toutes valeurs mobilières donnant accès par tous moyens, immédiatement et/ou à terme, à des actions ordinaires de la société, les valeurs mobilières autres que des actions pouvant être également libellées en monnaies étrangères ou en unité monétaire quelconque établie par référence à plusieurs monnaies.

La délégation ainsi conférée au Conseil d'administration est valable pour une durée de vingt-six mois à compter de la présente Assemblée;

- décide de fixer comme suit les limites des montants des émissions autorisées en cas d'usage par le Conseil d'administration de la présente délégation de compétence :

- le montant des augmentations de capital social susceptibles d'être réalisées immédiatement ou à terme ne pourra dépasser un plafond de 400 000 000 d'euros (quatre cents millions d'euros) en nominal, primes d'émission éventuelles non comprises,

- à ce plafond s'ajoutera, le cas échéant, le montant nominal des actions à émettre éventuellement en supplément, en cas d'opérations financières nouvelles, pour préserver les droits des porteurs de valeurs mobilières donnant droit à terme à des actions,

- le montant nominal total des émissions de valeurs mobilières représentatives de créances donnant accès au capital ne pourra excéder 600 000 000 d'euros (six cents millions d'euros) ou la contre-valeur à la date d'émission de ce montant, en toute autre monnaie ou toute autre unité monétaire établie par référence à plusieurs monnaies;

- décide que les actionnaires ont, proportionnellement au montant de leurs actions, un droit préférentiel de souscription aux valeurs mobilières émises en vertu de la présente résolution.

En outre, le Conseil d'administration aura, conformément aux dispositions de l'article L. 225-133 du Code de commerce, la faculté d'instituer un droit de souscription à titre réductible;

- prend acte que si les souscriptions à titre irréductible et, le cas échéant, à titre réductible n'ont pas absorbé la totalité d'une émission d'actions ou de valeurs mobilières telles que définies ci-dessus, le Conseil pourra utiliser dans l'ordre qu'il déterminera l'une et/ou l'autre des facultés ci-après :

- limiter l'émission au montant des souscriptions recueillies à condition que celui-ci atteigne les trois quarts au moins de l'émission décidée,
- répartir librement tout ou partie des titres non souscrits;

- décide que le Conseil pourra en outre offrir au public tout ou partie des titres non souscrits;

- prend acte que, conformément aux dispositions de l'article L. 225-132 du Code de commerce, la présente délégation emporte de plein droit, au profit des porteurs de valeurs mobilières donnant accès au capital de la société, renonciation expresse par les actionnaires à leur droit préférentiel de souscription aux actions auxquelles ces valeurs mobilières donneront droit;

- délègue au Conseil d'administration, avec faculté de subdélégation au Directeur général dans les conditions prévues par l'article L. 225-129-4 du Code de commerce, tous pouvoirs à l'effet notamment de déterminer la forme et les caractéristiques des valeurs mobilières à créer ainsi que les dates et modalités d'émission, de fixer les montants à émettre, de fixer

la date de jouissance, même rétroactive, des titres à émettre, de fixer le cas échéant les modalités et bases de conversion, de déterminer les modalités de remboursement des valeurs mobilières représentant des titres de créance, de procéder à tous ajustements requis en conformité avec les dispositions légales et réglementaires, d'imputer les frais, droits et honoraires occasionnés par les émissions sur le montant des primes correspondantes et de prélever sur ce montant les sommes nécessaires pour porter la réserve légale au dixième du nouveau capital après émission, de procéder à la cotation des valeurs mobilières à émettre et, généralement, de prendre toutes mesures, de conclure tous accords et d'effectuer toutes formalités utiles à la réalisation et à la bonne fin des émissions envisagées, de constater les augmentations de capital qui en résulteront et de modifier corrélativement les statuts;

- prend acte que la présente délégation prive d'effet toute délégation antérieure ayant le même objet;

- prend acte du fait que, dans l'hypothèse où le Conseil d'administration viendrait à faire usage de la présente délégation, le Conseil d'administration établira conformément aux dispositions de l'article L. 225-129-5 un rapport complémentaire à l'Assemblée générale ordinaire suivante.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

(Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration à l'effet de procéder à l'augmentation de capital social par incorporation de réserves, bénéfiques ou primes ou élévation du nominal)

L'Assemblée générale extraordinaire, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées générales ordinaires, connaissance prise du rapport du Conseil d'administration et conformément aux dispositions des articles L. 225-129, L. 225-129-2 et L. 225-130-3 du Code de commerce :

- délègue au Conseil d'administration la compétence à l'effet d'augmenter le capital social, pendant une durée de vingt-six mois, par l'émission d'actions ordinaires nouvelles à libérer par incorporation de réserves, bénéfiques ou primes ou par élévation du nominal des actions composant le capital social ou par l'emploi simultané de ces deux procédés.

Les émissions d'actions nouvelles ou l'élévation de la valeur nominale des actions visées ci-dessus ne pourront pas avoir pour effet d'augmenter le capital social d'une somme supérieure à 400 000 000 euros (quatre cents millions d'euros), qui s'imputera sur les augmentations de capital susceptibles d'être réalisées en vertu de la délégation de compétence donnée aux termes de la première résolution de la présente Assemblée;

- décide en cas d'augmentation de capital sous forme d'attribution d'actions gratuites, conformément aux dispositions de l'article L. 225-130 du Code de commerce, que les droits d'attribution formant rompus ne seront pas négociables et que les actions correspondant à l'ensemble des rompus seront vendues; le produit net de la vente étant alloué aux titulaires de ces rompus, au prorata de leurs droits, au plus tard trente jours après la date d'inscription à leur compte du nombre entier de titres de capital attribués;

- délègue au Conseil d'administration avec faculté de subdélégation au Directeur général dans les conditions prévues par l'article L. 225-129-4 tous pouvoirs pour mettre en œuvre la présente résolution, notamment pour procéder aux modifications corrélatives des statuts;

- prend acte que la présente délégation prive d'effet toute délégation antérieure ayant le même objet.

RÉSOLUTIONS

TROISIÈME RÉSOLUTION

(Délégation de pouvoir consentie au Conseil d'administration à l'effet de procéder à une augmentation de capital limitée à 10 % du capital visant à rémunérer des apports de titres ou de valeurs mobilières donnant accès au capital)

L'Assemblée générale extraordinaire, après avoir entendu le rapport du Conseil d'administration et conformément aux dispositions de l'article L. 225-147 alinéa 6, délègue au Conseil d'administration, pour une durée de vingt-six mois, les pouvoirs nécessaires à l'effet de procéder à une augmentation de capital dans la limite de 10 % de son capital social, en vue de rémunérer des apports en nature consentis à la société et constitués de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital. L'Assemblée générale délègue tous pouvoirs au Conseil d'administration aux fins de procéder à l'approbation de l'évaluation des apports, d'en constater la réalisation, d'imputer le cas échéant sur la prime d'apport l'ensemble des frais et droits occasionnés par l'augmentation de capital, de prélever sur la prime d'apport les sommes nécessaires pour la dotation à plein de la réserve légale et de procéder aux modifications des statuts.

QUATRIÈME RÉSOLUTION

(Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration à l'effet de procéder à une augmentation de capital par émission d'actions réservées aux salariés)

L'Assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'administration et du rapport spécial des Commissaires aux comptes, et statuant conformément d'une part aux dispositions des articles L. 225-129-2 et L. 225-138-1 du Code de commerce et d'autre part à celles des articles L. 3332-18 et suivants du Code du travail, délègue au Conseil d'administration la compétence à l'effet d'augmenter le capital social de la société en une ou plusieurs fois par l'émission d'actions nouvelles et, le cas échéant, l'attribution d'actions gratuites ou d'autres titres donnant accès au capital dans les conditions fixées par la loi, dans la limite de 1 % du montant des titres composant à ce jour le capital social, réservée aux adhérents à des plans d'épargne d'entreprise de la société et/ou des sociétés ou GIE dont elle détient directement ou indirectement plus de 50 % du capital ou des droits de vote.

Les actionnaires décident de renoncer expressément à leurs droits préférentiels de souscription au profit desdits adhérents.

Le prix des actions souscrites par les adhérents visés ci-dessus, en application de la présente autorisation, sera égal ou supérieur à 80 % de la moyenne des cours cotés de l'action lors des vingt séances de Bourse précédant le jour de la décision du Conseil d'administration fixant la date d'ouverture de la souscription.

L'Assemblée générale donne au Conseil d'administration, conformément aux dispositions légales et réglementaires dans les limites et sous les conditions précisées ci-dessus et, le cas échéant, dans le cadre des dispositions adoptées dans les plans d'épargne, tous pouvoirs pour déterminer toutes les conditions et modalités des opérations et notamment :

- décider et fixer les modalités d'attribution d'actions gratuites ou d'autres titres donnant accès au capital, en application de l'autorisation conférée ci-avant ;
- fixer les conditions d'ancienneté que devront remplir les bénéficiaires des actions nouvelles à provenir des augmentations de capital, objet de la présente résolution ;
- décider le montant à émettre, le prix d'émission, les modalités de chaque émission ;
- arrêter les dates d'ouverture et de clôture des souscriptions ;
- fixer, dans la limite d'une durée maximale de trois ans, le délai accordé aux souscripteurs pour la libération de leurs titres ;
- arrêter la date, même rétroactive, à compter de laquelle les actions nouvelles porteront jouissance ;
- constater la réalisation de l'augmentation de capital à concurrence du montant des actions qui seront effectivement souscrites ou décider de majorer le montant de ladite augmentation de capital pour que la totalité des souscriptions reçues puisse être effectivement servie ;
- prendre toutes mesures pour la réalisation des augmentations de capital, procéder aux formalités consécutives à celles-ci et apporter aux statuts les modifications corrélatives à ces augmentations de capital.

La délégation de compétence ainsi conférée au Conseil d'administration, avec faculté de subdélégation au Directeur général, est valable à compter de la présente Assemblée et ce pour une durée de vingt-six mois.

CINQUIÈME RÉSOLUTION

(Pouvoirs à conférer)

L'Assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

RENSEIGNEMENTS DE CARACTÈRE GÉNÉRAL

Renseignements concernant le capital	132
Organes d'administration et de direction	134
Attestation du rapport financier annuel	140
Document d'information annuel	140

RENSEIGNEMENTS DE CARACTÈRE GÉNÉRAL

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE CAPITAL

CAPITAL SOCIAL

Le montant du capital social au 31 décembre 2010 était de 105 375 840 euros, divisé en 6 585 990 actions d'une valeur nominale de 16 euros chacune, toutes de même valeur et entièrement libérées.

CAPITAL AUTORISÉ MAIS NON ÉMIS

Émission de titres donnant accès directement ou indirectement au capital

Autorisations données par l'Assemblée générale extraordinaire du 10 juin 2009 (émission de titres donnant accès directement ou indirectement au capital)

• L'Assemblée générale extraordinaire du 10 juin 2009 a consenti au Conseil d'administration une délégation de compétence à l'effet :

- de procéder en une ou plusieurs fois, avec droit préférentiel de souscription, à l'émission de valeurs mobilières ouvrant droit immédiatement ou à terme à une quotité du capital de la société.

Le montant nominal total des émissions de valeurs mobilières serait limité à 600 millions d'euros et l'augmentation de capital résultant de l'utilisation de cette autorisation ne devrait pas excéder 400 millions d'euros ;

- d'augmenter le capital social par émission d'actions ordinaires à libérer par incorporation de réserves, bénéfiques ou primes par élévation du nominal des actions composant le capital social ou par l'emploi simultané de ces deux procédés.

Les émissions d'actions nouvelles ou l'élévation de la valeur nominale des actions ne pourraient avoir pour effet d'augmenter le capital social d'une somme supérieure à 400 millions d'euros, qui s'imputerait sur les augmentations de capital susceptibles d'être réalisées en vertu de l'autorisation d'émettre des valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme à une quotité du capital.

La durée de ces autorisations d'une durée de vingt-six mois expire le 10 août 2011.

Il n'a pas été fait usage de ces délégations de compétence au cours des exercices 2009 et 2010.

• L'Assemblée générale extraordinaire du 10 juin 2009 a en outre délégué au Conseil d'administration, pour une durée de vingt-six mois, les pouvoirs nécessaires pour procéder à une augmentation de capital, dans la limite de 10 % de son capital, en vue de rémunérer des apports constitués de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital.

La durée de cette autorisation expire le 10 août 2011.

Il n'a pas été fait usage de cette délégation au cours des exercices 2009 et 2010.

• Conformément aux dispositions prévues par l'article L. 225-129-6 du Code de commerce, l'Assemblée générale extraordinaire du 10 juin 2009 s'est prononcée sur un projet de résolution tendant à conférer tous pouvoirs au Conseil à l'effet de réaliser une augmentation de capital, dans la limite de 1 % du montant des titres composant le capital social, réservée aux adhérents à des plans d'épargne d'entreprise de la société et/ou des sociétés ou GIE dont elle détient directement ou indirectement plus de 50 % du capital ou des droits de vote.

La durée de cette autorisation expire le 10 août 2011.

Proposition à l'Assemblée générale extraordinaire du 9 juin 2011 de reconduire les délégations de compétence

• Il sera proposé à l'Assemblée générale extraordinaire, qui se réunira le 9 juin 2011 à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire, de consentir une délégation de compétence au Conseil, à l'effet :

- de procéder en une ou plusieurs fois, avec droit préférentiel de souscription, à l'émission de valeurs mobilières ouvrant droit, immédiatement ou à terme, à une quotité du capital de la société.

Le montant nominal total des émissions de valeurs mobilières serait limité à 600 millions d'euros et l'augmentation de capital résultant de

l'utilisation de cette autorisation ne devrait pas excéder 400 millions d'euros ;

- d'augmenter le capital social par émission d'actions ordinaires à libérer par incorporation de réserves, bénéfiques ou primes par élévation du nominal des actions composant le capital social ou par l'emploi simultané de ces deux procédés.

Les émissions d'actions nouvelles ou l'élévation de la valeur nominale des actions ne pourraient avoir pour effet d'augmenter le capital social d'une somme supérieure à 400 millions d'euros, qui s'imputerait sur les augmentations de capital susceptibles d'être réalisées en vertu de l'autorisation d'émettre des valeurs mobilières donnant accès, immédiatement ou à terme, à une quotité du capital.

La durée de ces autorisations d'une durée de vingt-six mois expirerait le 9 août 2013.

Il sera proposé, en outre, à l'Assemblée générale extraordinaire de déléguer au Conseil d'administration, pour une durée de vingt-six mois, les pouvoirs nécessaires pour procéder à une augmentation de capital, dans la limite de 10 % de son capital, en vue de rémunérer des apports constitués de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital.

- Conformément aux dispositions prévues par l'article L. 225-129-6 du Code de commerce, il sera proposé à l'Assemblée générale extraordinaire de se prononcer sur un projet de résolution tendant à conférer tous pouvoirs au Conseil à l'effet de réaliser une augmentation de capital, dans la limite de 1 % du montant des titres composant le capital social, réservée aux adhérents à des plans d'épargne d'entreprise de la société et/ou des sociétés ou GIE dont elle détient directement ou indirectement plus de 50 % du capital ou des droits de vote.

La durée de ces autorisations expirerait le 9 août 2013.

Titres donnant accès au capital

Néant.

OPTIONS DE SOUSCRIPTION D' ACTIONS CONSENTIES PAR DES SOCIÉTÉS LIÉES

Conformément aux dispositions prévues par l'article L. 225-180-II du Code de commerce, nous portons à votre connaissance les plans d'options de souscription d'actions consentis par les sociétés contrôlées majoritairement, directement ou indirectement par Financière de l'Odet.

BOLLORÉ

Le Conseil d'administration de Bolloré du 6 avril 2007, dans le cadre de l'autorisation accordée par l'Assemblée générale extraordinaire du 7 juin 2006 a consenti des options de souscription d'actions au bénéfice des salariés et mandataires sociaux de cette société et des sociétés qui lui sont liées dans les conditions visées aux articles L. 225-177 et suivants du Code de commerce.

Le nombre, les caractéristiques des options et le prix de souscription des actions en vigueur au 31 décembre 2010 sont les suivants :

	Plan du 6 avril 2007
Date du Conseil d'administration	6 avril 2007
Nombre d'options pouvant être attribuées	1 612 244
Nombre d'options attribuées	1 205 000
Nombre de bénéficiaires	196
Prix d'exercice (en euros)	148,24
Nombre d'actions souscrites au 31 décembre 2010	0
Solde au 31 décembre 2010	1 137 000
Durée du plan	5 ans
Délai total d'indisponibilité	4 ans

Bolloré Telecom (Assemblée générale extraordinaire du 19 juillet 2007)

Nombre total d'options pouvant être attribuées	659 975
Nombre d'options attribuées	593 977
Nombre de bénéficiaires	6
Solde au 31 décembre 2010	593 977

CSTO (Assemblée générale extraordinaire du 21 décembre 2004)

Nombre total d'options pouvant être attribuées	33 976
Nombre d'options attribuées	33 976
Nombre de bénéficiaires	1
Solde au 31 décembre 2010	0

Polyconseil (Assemblée générale extraordinaire du 28 juillet 2006)

Nombre d'options attribuées	1 512 000
Nombre de bénéficiaires	3
Solde au 31 décembre 2010	0

ATTRIBUTION GRATUITE D' ACTIONS CONSENTIE PAR DES SOCIÉTÉS LIÉES

Conformément aux dispositions prévues par l'article L. 225-197-5, nous portons à votre connaissance les opérations d'attributions d'actions consenties par les sociétés contrôlées majoritairement, directement ou indirectement par Financière de l'Odet.

BOLLORE

Le Conseil d'administration de Bolloré du 31 août 2010, dans le cadre de l'autorisation accordée par l'Assemblée générale extraordinaire du 10 juin 2010 a consenti des attributions gratuites d'actions au bénéfice des salariés de cette société et des sociétés qui lui sont liées dans les conditions visées aux articles L. 225-197-1 et suivants du Code de commerce.

Les modalités et conditions des attributions sont les suivantes :

Nombre total d'actions pouvant être attribuées	247 000
Nombre total d'actions attribuées	34 600
Date d'attribution	8 décembre 2010
Période d'acquisition	4 ans (8 décembre 2014)
Période de conservation	2 ans (8 décembre 2016)
Nombre d'actions gratuites au 31 décembre 2010	34 600

TITRES NON REPRÉSENTATIFS DU CAPITAL

EMPRUNTS OBLIGATAIRES

- L'Assemblée générale du 7 juin 2001 avait autorisé le Conseil d'administration de la société à procéder à l'émission d'obligations pouvant éventuellement être assorties de bons de souscription d'obligations de même type, à concurrence d'un montant nominal maximum de 200 millions d'euros. En séance du 7 août 2001, le Conseil d'administration a délégué au Président tous pouvoirs à l'effet d'émettre des emprunts obligataires dans les limites des montants fixés par l'Assemblée générale.

Le Président du Conseil d'administration a ainsi décidé, le 20 août 2001, de faire usage de cette autorisation et de procéder à l'émission d'un emprunt obligataire d'un montant nominal de 200 millions d'euros venant à échéance le 27 août 2006 représenté par 200 000 obligations au nominal de 1 000 euros.

Par décision de l'Assemblée générale ordinaire en date du 17 septembre 2001, le Conseil d'administration a été autorisé à procéder à l'émission d'obligations pouvant éventuellement être assorties de bons de souscription de même type, à concurrence d'un montant nominal maximum de 600 millions d'euros.

En séance du 17 septembre 2001, le Conseil d'administration a délégué au Président tous pouvoirs à l'effet d'émettre des emprunts obligataires dans les limites des montants fixés par l'Assemblée générale.

Le Président du Conseil d'administration a ainsi décidé, le 17 septembre 2001, de faire usage de ladite autorisation à hauteur de 260 millions d'euros par l'émission d'un emprunt obligataire venant à échéance le 27 août 2006, représenté par 260 000 obligations de 1 000 euros nominal.

L'Assemblée générale des porteurs d'obligations émises en 2001 (emprunts obligataires d'un montant cumulé de 460 millions d'euros) réunie le 1^{er} septembre 2003 s'est prononcée sur des modifications quant aux modalités des obligations :

- la date d'amortissement a été portée du 27 août 2006 au 27 août 2010;

- le taux d'intérêt, fixé initialement au taux Euribor 12 mois + 1,15 % a été porté, à compter du 27 août 2003, au taux Euribor 12 mois + 1,20 %.

Le remboursement de l'emprunt est intervenu à son échéance le 27 août 2010.

- Le Conseil d'administration du 2 juillet 2010 avait délégué à Monsieur Cédric de Bailliencourt, son Directeur général, conformément aux termes de l'article L. 228-40 du Code de commerce, les pouvoirs nécessaires pour réaliser toute émission d'obligations dans la limite d'un montant nominal de trois cents millions d'euros (300 000 000 d'euros) et en arrêter les modalités.

Monsieur Cédric de Bailliencourt a ainsi décidé le 6 août 2010 de procéder à un emprunt obligataire indexé sur les actions de la société Bolloré d'un montant de 199 999 917,30 euros représentés par 1 446 131 obligations de 138,30 euros de nominal chacune.

Les obligations portent intérêt au taux de 2,50 % l'an et viennent à échéance, sauf remboursement anticipé, le 6 février 2015.

CAPITAL POTENTIEL

Néant.

INFORMATION FINANCIÈRE

Les investisseurs et les actionnaires qui souhaitent s'informer sur le Groupe peuvent contacter :

Cédric de Bailliencourt

Directeur financier

Tél. : +33 (0)1 46 96 46 73

Fax : +33 (0)1 46 96 48 76

Les rapports annuels et semestriels sont disponibles sur simple demande auprès de :

Direction financière – Relations investisseurs

Groupe Bolloré

31-32, quai de Dion-Bouton

92811 Puteaux Cedex

Tél. : +33 (0)1 46 96 47 85

Fax : +33 (0)1 46 96 42 38

Par ailleurs, le site Internet du Groupe (www.bolloré.com) permet de consulter les communiqués de presse et les éléments financiers du Groupe respectivement sous les rubriques « Communiqués » et « Données financières ».

RENSEIGNEMENTS DE CARACTÈRE GÉNÉRAL

CALENDRIER PRÉVISIONNEL 2011

Mai 2011	Chiffre d'affaires du premier trimestre 2011
9 juin 2011	Assemblée générale annuelle
22 juin 2011	Mise en paiement du dividende au titre de l'exercice 2010
Août 2011	Chiffre d'affaires du deuxième trimestre 2011
Août 2011	Résultats du premier semestre 2011
Novembre 2011	Chiffre d'affaires du troisième trimestre 2011
Février 2012	Chiffre d'affaires de l'année 2011

ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

MODE DE DIRECTION

L'Assemblée générale extraordinaire du 17 septembre 2001 a procédé à une mise en conformité des statuts avec la loi n° 2001-420 du 15 mai 2001, permettant notamment au Conseil d'administration de se prononcer sur l'un des deux modes de direction de la société anonyme, à savoir la dissociation ou le cumul des fonctions de Directeur général et de Président du Conseil d'administration et ce, lors de toute nomination ou renouvellement du mandat de Président ou de Directeur général. Le mode de direction retenu reste valable jusqu'à l'expiration du mandat du premier de ceux-ci.

Le Conseil d'administration, en séance du 10 juin 2010, statuant conformément aux dispositions statutaires, a décidé de maintenir la dissociation entre la Présidence et la Direction générale au sein de la société; dès lors, le Conseil, après avoir confirmé que Vincent Bolloré exercera la fonction de Président du Conseil d'administration, a décidé que les fonctions de Direction générale seront exercées par Cédric de Bailliencourt.

COMPOSITION DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 alinéa 3, nous vous rendons compte ci-après de la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chaque mandataire social durant l'exercice.

Vincent Bolloré, Président du Conseil d'administration

Date d'entrée en fonction : 29 avril 1994

Date du dernier renouvellement : 10 juin 2010

Fin d'exercice des fonctions : 31 décembre 2015

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés françaises

Fonctions et mandats exercés au sein du Groupe Bolloré

- Président-directeur général de Bolloré et Bolloré Participations;
- Président du Conseil d'administration (direction dissociée) de Financière de l'Odet;
- Président de VEPB;
- Directeur général d'Omnium Bolloré, Financière V, Sofibol;
- Administrateur de Batscap, Bolloré, Bolloré Participations, Direct 8, Matin Plus, Direct Soir, Financière Moncey, Financière de l'Odet, Financière V, Omnium Bolloré, Sofibol et VEPB;
- Représentant permanent de Bolloré Participations aux Conseils d'administration de la Société Anonyme Forestière et Agricole (SAFA), de la Société des Chemins de Fer et Tramways du Var et du Gard, de la Société Industrielle et Financière de l'Artois, de la Société Bordelaise Africaine, de la Compagnie des Tramways de Rouen;
- Représentant permanent de Bolloré au Conseil d'administration de Bolloré Média;
- Représentant permanent de Bolloré Participations au Conseil de surveillance de Compagnie du Cambodge.

Autres fonctions et mandats

- Président du Conseil d'administration (direction dissociée) de Havas;
- Administrateur de Havas, Havas Media France et Natixis;
- Représentant permanent de Bolloré au Conseil de Fred & Farid.

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères

Fonctions et mandats exercés au sein du Groupe Bolloré

- Président de Champ de Mars Investissements, Financière Nord-Sumatra, Nord-Sumatra Investissements et Financière du Champ de Mars;
- Administrateur de BB Group, Champ de Mars Investissements, Financière Nord-Sumatra, Plantations des Terres Rouges, SDV Gabon, Bolloré Africa Logistics Sénégal (ex-SDV Sénégal);
- Administrateur délégué de Nord-Sumatra Investissements et Financière du Champ de Mars;
- Représentant permanent de Bolloré Participations aux Conseils d'administration de Bolloré Africa Logistics Cameroun, SAFA Cameroun, SDV Congo.

Autres fonctions et mandats

- Vice-président de Generali, Société des Caoutchoucs de Grand Bereby (SOGB) et Bereby Finances;
- Administrateur de Centrages, Intercultures, Liberian Agricultural Company (LAC), Mediobanca, Plantations Nord-Sumatra Ltd, Socfinal, Socfinasia, Socfinco, Socfindo, Société de Gestion pour le Caoutchouc et les Oléagineux (Sogescol), Socfin KCD, Generali;
- Représentant permanent de Bolloré Participations aux Conseils d'administration de Bereby Finances, Palmeraies du Cameroun (Palmcam), Société Camerounaise de Palmeraies (Socapalm), et Société des Caoutchoucs de Grand Bereby (SOGB);
- Co-Gérant de Brabanta.

Cédric de Bailliencourt, Vice-Président-directeur général

Date d'entrée en fonction : 14 octobre 1999

Date du dernier renouvellement : 5 juin 2007

Fin d'exercice des fonctions : 31 décembre 2012

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés françaises

Fonctions et mandats exercés au sein du Groupe Bolloré

- Vice-Président-directeur général de Financière de l'Odet;
- Vice-Président-directeur général de Bolloré;
- Président des Conseils d'administration de Compagnie des Tramways de Rouen, Financière Moncey, Société des Chemins de Fer et Tramways du Var et du Gard et de la Société Industrielle et Financière de l'Artois;
- Président de Sofibol, Compagnie de Bénodet, Compagnie de Treguennec, Compagnie de Cornouaille, Compagnie de Guérolé, Compagnie de Guilvinec, Compagnie de Pleuven, Financière V, Financière de Beg Meil, Financière de Bréhat, Financière de Quiberon, Financière d'Ouessant, Financière de Loctudy, Financière du Perguet, Financière de Sainte-Marine, Financière de Pont-Aven, Imperial Mediterranean, Omnium Bolloré;
- Gérant de Socarfi, Financière du Loch, Compagnie de Malestroit;
- Administrateur de Bolloré, Bolloré Participations, Compagnie des Tramways de Rouen, Financière V, Financière Moncey, Omnium Bolloré, Sofibol, Société Industrielle et Financière de l'Artois, Financière de l'Odet, Société des Chemins de Fer et Tramways du Var et du Gard;
- Membre du Directoire de Compagnie du Cambodge;
- Représentant permanent de Bolloré aux Conseils de Batscap et Socotab, de Financière V au Conseil de Société Anonyme Forestière et Agricole (SAFA).

Autres fonctions et mandats

- Représentant permanent de Bolloré au Conseil d'administration d'Havas;
- Représentant permanent de Compagnie du Cambodge au Conseil de surveillance de la Banque Jean-Philippe Hottinguer & Cie.

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères

Fonctions et mandats exercés au sein du Groupe Bolloré

- Président du Conseil d'administration de Financière de Kéréon et de Plantations des Terres Rouges;

- Administrateur délégué de Financière de Kéréon ;
- Administrateur de African Investment Company, Champ de Mars Investissements, Financière Nord-Sumatra, Cormoran Participations, Financière du Champ de Mars, Forestière Équatoriale, BB Group, PTR Finances, Plantations des Terres Rouges, SFA, Sorebol et Technifin ;
- Représentant permanent de Pargefi Helios Iberica Luxembourg SA au Conseil Participations y Gestion Financiera SA ;
- Représentant permanent de Bolloré Participations au Conseil de Nord-Sumatra Investissements.

Autres fonctions et mandats

- Représentant permanent de Bolloré Participations aux Conseils de Socfinasia, Intercultures, Socfinde, Terrasia, Socfinal, Induservices SA, Centrages, Immobilière de la Pépinière, Socfino, Sogescol, Agro Products Investment Company Ltd.

Cyrille Bolloré

Date d'entrée en fonction : 10 juin 2010

Fin d'exercice des fonctions : 31 décembre 2015

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés françaises

Fonctions et mandats exercés au sein du Groupe Bolloré

- Administrateur de Bolloré, Bolloré Participations, Financière de l'Odet, Financière V, Omnium Bolloré et Sofibol ;
- Directeur général de Bolloré Énergie ;
- Directeur des approvisionnements et de la logistique de Bolloré Énergie.

Autres fonctions et mandats

- Membre du Comité de direction de Dépôt Pétrolier de Lorient SAS ;
- Membre du Comité de direction d'Entrepôt Pétrolier de Chambéry SAS ;
- Membre du Comité de direction de Société du Dépôt de la Pallice SAS ;
- Membre du Conseil de gérance de Société des Pipelines de Strasbourg SARL ;
- Administrateur de la société Les Combustibles de Normandie.

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères

Fonctions et mandats exercés au sein du Groupe Bolloré

- Administrateur de CICA.

Autres fonctions et mandats

Néant.

Hubert Fabri⁽¹⁾

Date d'entrée en fonction : 12 juin 1996

Date du dernier renouvellement : 5 juin 2008

Fin d'exercice des fonctions : 31 décembre 2013

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés françaises

Fonctions et mandats exercés au sein du Groupe Bolloré

- Vice-Président du Conseil de surveillance de Compagnie du Cambodge ;
- Membre du Conseil de surveillance de Compagnie du Cambodge ;
- Administrateur de Bolloré, Financière Moncey, Financière de l'Odet ;
- Société Anonyme Forestière et Agricole (SAFA), Société Industrielle et Financière de l'Artois.

Autres fonctions et mandats

Néant.

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères

Fonctions et mandats exercés au sein du Groupe Bolloré

- Vice-Président de Plantations des Terres Rouges ;
- Administrateur de Champ de Mars Investissements, Financière Nord-Sumatra, Financière du Champ de Mars, Forestière Équatoriale, SAFA Cameroun, Nord-Sumatra Investissements, Plantations des Terres Rouges.

Autres fonctions et mandats

- Président du Conseil d'administration de Be-fin, Intercultures, Induservices SA, Mopoli, Palmeraies du Cameroun, Socfinde, Socfinasia, Socfinal, Société de Gestion pour le Caoutchouc et les Oléagineux (Sogescol), Immobilière de la Pépinière, Socfino, Centrages, Plantations Nord-Sumatra Ltd, Liberian Agricultural Company (LAC) ;
- Vice-Président de Société des Caoutchoucs de Grand Bereby (SOGB) ;
- Administrateur de Mopoli, Okomu Oil Palm Company, Socfin KCD, Socfindo, Induservices SA, Socfinal, Terrasia ;
- Co-Gérant de Brabanta ;
- Représentant permanent de PF Représentation au Conseil de Société Camerounaise de Palmeraies (Socapalm).

Alain Moynet⁽¹⁾

Date d'entrée en fonction : 29 avril 1994

Date du dernier renouvellement : 10 juin 2010

Fin d'exercice des fonctions : 31 décembre 2015

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés françaises

Fonctions et mandats exercés au sein du Groupe Bolloré

- Administrateur de Financière de l'Odet.

Autres fonctions et mandats

- Administrateur de Robertet SA ;
- Associé Gérant de Almo-finances.

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères

Fonctions et mandats exercés au sein du Groupe Bolloré

Néant.

Autres fonctions et mandats

Néant.

Sébastien Picciotto⁽¹⁾

Date d'entrée en fonction : 23 avril 1998

Date du dernier renouvellement : 10 juin 2010

Fin d'exercice des fonctions : 31 décembre 2015

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés françaises

Fonctions et mandats exercés au sein du Groupe Bolloré

- Administrateur de Financière de l'Odet.

Autres fonctions et mandats

- Président d'Orfimar ;
- Président de Orfim.

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères

Fonctions et mandats exercés au sein du Groupe Bolloré

Néant.

Autres fonctions et mandats

Néant.

Lucien Voche⁽¹⁾

Date d'entrée en fonction : 27 juin 1995

Date du dernier renouvellement : 5 juin 2007

Fin d'exercice des fonctions : 31 décembre 2012

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés françaises

Fonctions et mandats exercés au sein du Groupe Bolloré

- Administrateur de Financière de l'Odet.

Autres fonctions et mandats

- Administrateur d'Unijet ;
- Membre du Conseil de surveillance de Fashion Group LVMH ;
- Président d'une société d'hydraulique 3 SI.

(1) Administrateur indépendant.

RENSEIGNEMENTS DE CARACTÈRE GÉNÉRAL

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères

Fonctions et mandats exercés au sein du Groupe Bolloré
Néant.

Autres fonctions et mandats

Néant.

Bolloré Participations

Date d'entrée en fonction : 16 novembre 1992
Date du dernier renouvellement : 10 juin 2010
Fin d'exercice des fonctions : 31 décembre 2015
Représentant permanent : Marc Bebon

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés françaises

Fonctions et mandats exercés au sein du Groupe Bolloré

- Membre du Conseil de surveillance de Compagnie du Cambodge;
- Administrateur de Bolloré, Compagnie des Tramways de Rouen, Financière de l'Odet, Société des Chemins de Fer et Tramways du Var et du Gard, Société Anonyme Forestière et Agricole (SAFA), Société Bordelaise Africaine, Société Industrielle et Financière de l'Artois.

Autres fonctions et mandats

Néant.

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères

Fonctions et mandats exercés au sein du Groupe Bolloré

- Administrateur de Bolloré Africa Logistics Cameroun, Nord-Sumatra Investissements, SAFA Cameroun, SDV Congo, SFA.

Autres fonctions et mandats

- Administrateur de Agro Products Investment Company Ltd, Bereby Finances, Centrages, Immobilière de la Pépinière, Socfinco, Société de Gestion pour le Caoutchouc et les Oléagineux (Sogescol), Palmeraies du Cameroun (Palcam), Société Camerounaise de Palmeraies (Socapalm), Société des Caoutchoucs de Grand Bereby (SOGB), Compagnie Internationale de Cultures, Induservices, Socfinal, Socfinasia, Socfinde, Terrasia.

Socfrance

Date d'entrée en fonction : 16 novembre 1992
Date du dernier renouvellement : 10 juin 2010
Fin d'exercice des fonctions : 31 décembre 2015
Représentant permanent : Yannick Bolloré

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés françaises

Fonctions et mandats exercés au sein du Groupe Bolloré

- Administrateur de Financière de l'Odet.

Autres fonctions et mandats

Néant.

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères

Fonctions et mandats exercés au sein du Groupe Bolloré

Néant.

Autres fonctions et mandats

Néant.

PROPOSITION DE NOMINATION D'ADMINISTRATEURS

Il est proposé à l'Assemblée générale ordinaire convoquée pour le 9 juin 2011 de se prononcer sur la nomination en qualité d'administrateurs de Marie Bolloré et de Olivier Roussel pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

GOVERNEMENT D'ENTREPRISE

Des comptes-rendus des délibérations des Conseils d'administration des 15 décembre 2008, 9 avril 2009 et 31 août 2010, appelés à se prononcer sur les pratiques en matière de gouvernement d'entreprise sont présentés au point II « Informations relatives au gouvernement d'entreprise » du rapport du Président sur la composition, les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil, ainsi que sur les procédures de gestion des risques et de contrôle interne mises en place par la société.

NOMBRE DE RÉUNIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2010

Le Conseil d'administration qui comprend neuf membres, dont quatre extérieurs au Groupe, s'est réuni quatre fois au cours de l'exercice 2010.

RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS MANDATAIRES SOCIAUX

Montant global des rémunérations brutes totales et avantages de toute nature versés, durant l'exercice, de manière directe ou indirecte à chaque mandataire social en poste au 31 décembre 2010, par la société, par les sociétés contrôlées par la société et par les sociétés qui contrôlent la société dans laquelle le mandat est exercé.

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce, nous vous rendons compte ci-après de la rémunération brute totale et des avantages de toute nature versés durant l'exercice à chaque mandataire social en poste au 31 décembre 2010, par la société, par des sociétés contrôlées par votre société au sens de l'article L. 233-16 du Code de commerce, ou par les sociétés qui contrôlent votre société, au sens du même article.

**TABLEAU DE SYNTHÈSE DES RÉMUNÉRATIONS ET DES OPTIONS ET ACTIONS ATTRIBUÉES
À CHAQUE DIRIGEANT MANDATAIRE SOCIAL**

(en euros)	Exercice 2009	Exercice 2010
Vincent Bolloré, Président du Conseil d'administration		
Rémunérations dues au titre de l'exercice	1 615 226	1 892 585
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	-	-
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	-	-
Total	1 615 226	1 892 585
Cédric de Bailliencourt, Vice-Président-directeur général		
Rémunérations dues au titre de l'exercice	456 405	485 943
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	-	-
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	-	-
Total	456 405	485 943

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES RÉMUNÉRATIONS DE CHAQUE DIRIGEANT MANDATAIRE SOCIAL

(en euros)	Exercice 2009		Exercice 2010	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
Vincent Bolloré, Président du Conseil d'administration				
Rémunération fixe	1 400 000	1 400 000	1 400 000	1 400 000
Rémunération variable ⁽¹⁾	162 500	162 500	438 200	438 200
Rémunération exceptionnelle	-	-	-	-
Jetons de présence	49 054	49 054	48 333	48 333
Avantages en nature	3 672	3 672	6 052	6 052
Total	1 615 226	1 615 226	1 892 585	1 892 585
Cédric de Bailliencourt, Vice-Président-directeur général				
Rémunération fixe ⁽²⁾	285 000	285 000	285 633	285 633
Rémunération variable ⁽³⁾	115 000	115 000	143 737	143 737
Rémunération exceptionnelle	-	-	-	-
Jetons de présence	53 488	53 488	53 844	53 844
Avantages en nature	2 917	2 917	2 729	2 729
Total	456 405	456 405	485 943	485 943

(1) Correspond aux tantièmes versés par des sociétés du Groupe, lesquels sont désormais, en considération de leur nature, qualifiés de « revenu variable ».

(2) Cédric de Bailliencourt perçoit notamment une rémunération en tant que salarié de Bolloré.

(3) La partie variable étant établie en fonction des résultats de la société et des réalisations accomplies au cours de l'exercice.

RENSEIGNEMENTS DE CARACTÈRE GÉNÉRAL

RÉMUNÉRATION DES MANDATAIRES SOCIAUX

TABLEAU SUR LES JETONS DE PRÉSENCE ET LES AUTRES RÉMUNÉRATIONS PERÇUES PAR LES MANDATAIRES SOCIAUX NON DIRIGEANTS

(en euros)	Montants versés au cours de l'exercice 2009	Montants versés au cours de l'exercice 2010
Bolloré Participations, représentée par Marc Bebon		
Jetons de présence	37 333	35 912
Socfrance, représentée par Yannick Bolloré		
Jetons de présence	4 583	4 583
Hubert Fabri		
Jetons de présence	32 156	32 822
Autres rémunérations ⁽¹⁾	162 500	438 200
Alain Moynot		
Jetons de présence	4 583	4 583
Sébastien Picciotto		
Jetons de présence	4 583	4 583
Lucien Vochel		
Jetons de présence	4 583	4 583
Cyrille Bolloré		
Jetons de présence	-	37 324
Autres rémunérations	-	220 000 ⁽²⁾
Total	250 321	782 590

(1) La rémunération perçue par Hubert Fabri provient de tantièmes versés par les sociétés Financière du Champ de Mars, Nord-Sumatra Investissements et Plantations des Terres Rouges, sociétés contrôlées par Bolloré.

(2) Cyrille Bolloré perçoit une rémunération en tant que salarié de Bolloré Énergie (dont 70 000 euros en partie variable).

OPTIONS DE SOUSCRIPTION D' ACTIONS

Aucune option de souscription d'achat n'a été attribuée ou levée durant l'exercice, à chaque dirigeant mandataire social, par la société et par toute société du Groupe.

ACTIONS DE PERFORMANCE

Aucune action de performance n'a été attribuée durant l'exercice et au cours des années antérieures aux mandataires sociaux par la société et par toute société du Groupe.

ACTIONS GRATUITES

Aucune action gratuite n'a été attribuée durant l'exercice et au cours des années antérieures par la société.

L'Assemblée générale extraordinaire de Bolloré en date du 10 juin 2010 a autorisé le Conseil d'administration à procéder à des attributions gratuites d'actions existantes ou à émettre de la société au bénéfice des salariés et des mandataires dans les conditions fixées par la loi.

Cette autorisation a été consentie par le Conseil d'administration du 31 août 2010.

Le nombre et les caractéristiques des attributions d'actions sont les suivantes :

Bolloré	
Nombre total d'action pouvant être attribuées	247 000
Nombre total d'actions attribuées	34 600
Date d'attribution	8 décembre 2010
Valorisation des actions selon la méthode retenue pour les comptes consolidés	143 €
Période d'acquisition	4 ans (8 décembre 2014)
Période de conservation	2 ans (8 décembre 2016)
Nombre total d'actions attribuées au 31 octobre 2010	34 600

ATTRIBUTION D' ACTIONS GRATUITES AUX MANDATAIRES SOCIAUX DE FINANCIÈRE DE L'ODET

Cédric de Bailliencourt	1 000
Cyrille Bolloré	1 000

HISTORIQUE DES ATTRIBUTIONS D'OPTIONS DE SOUSCRIPTION

Société Bolloré	Plan 2007
Date d'assemblée	7 juin 2006
Date du Conseil d'administration	6 avril 2007
Nombre total d'actions pouvant être souscrites	1 612 244
Nombre total d'actions pouvant être souscrites par les mandataires sociaux	157 500
– Vincent Bolloré	137 500
– Cédric de Bailliencourt	20 000
Point de départ d'exercice des options	6 avril 2007
Date d'expiration	6 avril 2012
Prix de souscription (en euros)	148,24
Modalités d'exercice	–
Nombre d'actions souscrites au 31 décembre 2010	0
Nombre cumulé d'options de souscription annulées ou caduques	475 244
Options de souscription restantes au 31 décembre 2010	1 137 000

CONTRAT DE TRAVAIL, RETRAITES SPÉCIFIQUES, INDEMNITÉS DE DÉPART ET CLAUSE DE NON-CONCURRENCE

Exercice 2010	Contrat de travail		Régime de retraite supplémentaire		Indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de fonctions		Indemnités relatives à une clause de non-concurrence	
	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
Vincent Bolloré Président du Conseil d'administration Date début mandat : 10 juin 2010 Date fin mandat : 2016		•		•		•		•
Cédric de Bailliencourt Date début mandat : 5 juin 2007 Date fin mandat : 2013		•		•		•		•

ÉTAT RÉCAPITULATIF DES OPÉRATIONS MENTIONNÉES À L'ARTICLE L. 621-18-2 DU CODE MONÉTAIRE ET FINANCIER, RÉALISÉES AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2010

Identité du déclarant	Date de l'opération	Nature de l'opération	Nombre d'actions	Prix unitaire (en euros)	Montant de l'opération (en euros)	Référence AMF
Compagnie de Guénolé ⁽¹⁾	20/01/2010	Acquisition	2 000	220,2483	440 496,60	210D0466
Compagnie de Guénolé ⁽¹⁾	21/01/2010	Acquisition	1 699	219,7761	373 399,59	210D0467
Compagnie de Guénolé ⁽¹⁾	31/05/2010	Acquisition	1 000	250,8928	250 892,80	210D2763
Compagnie de Guénolé ⁽¹⁾	01/06/2010	Acquisition	934	249,9976	233 497,76	210D2764
Compagnie de Guénolé ⁽¹⁾	24/06/2010	Acquisition	1 500	259,80	389 700,00	210D3266
Compagnie de Guénolé ⁽¹⁾	06/07/2010	Acquisition	1 000	264,00	264 000,00	210D3471
Compagnie de Guénolé ⁽¹⁾	12/08/2010	Acquisition	25	275,00	6 875,00	210D3958
Compagnie de Guénolé ⁽¹⁾	13/08/2010	Acquisition	4 053	275,00	1 114 575,00	210D3959
Compagnie de Guénolé ⁽¹⁾	08/09/2010	Acquisition	4 000	285,00	1 140 000,00	210D4369
Compagnie de Guénolé ⁽¹⁾	03/11/2010	Acquisition	2 058	303,50	624 603,00	210D5227

(1) Société contrôlée par Vincent Bolloré.

RENSEIGNEMENTS DE CARACTÈRE GÉNÉRAL

ATTESTATION DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL

J'atteste que, à ma connaissance, les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion figurant à la page 5 présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Le 29 avril 2011
Cédric de Bailliencourt,
Vice-Président-directeur général

DOCUMENT D'INFORMATION ANNUEL

Informations périodiques et occasionnelles disponibles sur le site Internet de la société (www.financiere-odet.com)

Les communiqués ci-dessous ont été diffusés par Hugin.

COMMUNIQUÉS

07/04/2011	Déclaration au titre de l'article 223-16 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers
15/03/2011	Résultats de l'année 2010
08/02/2011	Chiffre d'affaires exercice 2010
08/02/2011	Déclaration au titre de l'article 223-16 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers
07/01/2011	Déclaration au titre de l'article 223-16 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers
06/12/2010	Déclaration au titre de l'article 223-16 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers
05/11/2010	Déclaration au titre de l'article 223-16 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers
28/10/2010	Chiffre d'affaires du troisième trimestre 2010
07/10/2010	Déclaration au titre de l'article 223-16 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers
07/09/2010	Déclaration au titre de l'article 223-16 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers
31/08/2010	Résultat du premier semestre 2010
05/08/2010	Déclaration au titre de l'article 223-16 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers
04/08/2010	Reclassement interne des participations Mediobanca et Generali
07/07/2010	Déclaration au titre de l'article 223-16 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers
14/06/2010	Résultats des votes des Assemblées générales ordinaire et extraordinaire et spéciale du 10 juin 2010
26/05/2010	Déclaration au titre de l'article 223-16 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers
17/05/2010	Avis de convocation
17/05/2010	Modalités de mise à disposition ou de consultation des informations mentionnées à l'article R. 225-83 du Code de commerce
11/05/2010	Chiffre d'affaires du premier trimestre 2010
07/05/2010	Déclaration au titre de l'article 223-16 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers
30/04/2010	Mise à disposition du rapport financier annuel 2009
26/03/2010	Résultats de l'année 2009
15/02/2010	Déclaration au titre de l'article 223-16 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers
08/01/2010	Déclaration au titre de l'article 223-16 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers

DÉCLARATION D'OPÉRATIONS SUR TITRES DE LA FINANCIÈRE DE L'ODET PAR LES DIRIGEANTS

20/01/2010	Déclarations d'opérations sur titres
21/01/2010	Déclarations d'opérations sur titres
31/05/2010	Déclarations d'opérations sur titres
01/06/2010	Déclarations d'opérations sur titres
24/06/2010	Déclarations d'opérations sur titres
06/07/2010	Déclarations d'opérations sur titres
12/08/2010	Déclarations d'opérations sur titres
13/08/2010	Déclarations d'opérations sur titres
08/09/2010	Déclarations d'opérations sur titres
03/11/2010	Déclarations d'opérations sur titres

PUBLICATIONS DISPONIBLES SUR LE SITE INTERNET : WWW.FINANCIERE-ODET.COM

31/08/2010	Rapport financier semestriel 2010
30/04/2010	Rapport annuel 2009

RAPPORT ANNUEL DISPONIBLE AU SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ

30/05/2011	Rapport annuel 2010
29/05/2009	Rapport annuel 2009

INFORMATIONS PUBLIÉES AU BULLETIN DES ANNONCES LÉGALES OBLIGATOIRES (BALO) DISPONIBLE SUR LE SITE INTERNET : WWW.JOURNAL-OFFICIEL.GOUV.FR

25/06/2010	Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés et les comptes annuels de l'exercice 2009
14/04/2010	Avis de convocation pour l'Assemblée générale ordinaire du 10 juin 2010

INFORMATIONS DÉPOSÉES AU GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE QUIMPER PAR LA SOCIÉTÉ FINANCIÈRE DE L'ODET

20/07/2010	Dépôt d'un extrait du procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 10 juin 2010 relatif à la nomination d'un nouvel administrateur et d'un Commissaire aux comptes suppléant (dépôt numéro 2010-A-2035)
01/07/2010	Dépôt des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2009 consécutif à l'Assemblée générale ordinaire annuelle du 10 juin 2010 (dépôt numéro 2010-B-2156)
01/07/2010	Dépôt des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2009 consécutif à l'Assemblée générale ordinaire annuelle du 10 juin 2010 (dépôt numéro 2010-B-2155)

INFORMATIONS MISES À LA DISPOSITION DES ACTIONNAIRES PRÉALABLEMENT À LA TENUE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SOCIÉTÉ FINANCIÈRE DE L'ODET

Préalablement à l'Assemblée générale ordinaire du 10 juin 2010

- Statuts, KBis
- *Bulletin des annonces légales obligatoires* du 14 avril 2010 ayant publié l'avis de réunion valant avis de convocation
- Avis adressé aux actionnaires nominatifs dans lequel figurent notamment le texte du projet des résolutions soumises à l'Assemblée et l'exposé sommaire et formulaire de vote par correspondance
- Le journal *Ouest-France* du 17 mai 2010 ayant publié l'avis de convocation
- La copie et les avis de réception de la lettre de convocation adressée aux Commissaires aux comptes le 17 mai 2010
- Liste des actionnaires nominatifs :
 - arrêtée le 25 mai 2010, soit seize jours avant l'Assemblée ;
 - arrêtée le 7 juin 2010 (à zéro heure) soit trois jours ouvrés avant l'Assemblée.
- Rapport annuel
- Rapport du Président du Conseil d'administration de la société Financière de l'Odét pour ce qui concerne les procédures de contrôle interne mises en place par la société
- Rapport des Commissaires aux comptes :
 - relatif aux comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2009 ainsi que le rapport spécial sur les conventions et engagements réglementés ;
 - relatif aux comptes consolidés arrêtés au 31 décembre 2009 ;
 - établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce sur le rapport du Président.
- Les comptes annuels
- Les comptes consolidés
- Conventions :
 - Liste et objet des conventions courantes et conclues à des conditions normales
- Livre d'inventaire (registre déposé sur le bureau)
- Rapport sur les stock-options
- Renseignements concernant le candidat aux fonctions d'administrateur et les trois administrateurs personnes physiques dont le renouvellement du mandat est proposé à l'Assemblée générale ordinaire

Le rapport annuel est imprimé sur les papiers : Imagine Silk et Offset Tauro, certifiés PEFC.

Tour Bolloré
31-32, quai de Dion-Bouton
92811 Puteaux Cedex – France
Tél. : + 33 (0)1 46 96 44 33
Fax : + 33 (0)1 46 96 44 22

www.financiere-odet.com

Bolloré 